Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17400 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 3 JANVIER 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Edouard Balladur, Alain Juppé, Nicolas Sarkozy rêvent d'unir la droite

L'UNION de l'opposition ? Il faut la faire d'urgence, estime Edouard Balladur, qui propose une formation unique à droite. Alain Juppé est prêt à participer à la rédaction d'un programme, mais il préfère parler d'union *« dans la diversité »* plutôt que de fusion. Entre les deux, Nicolas Sarkozy prépare son retour. Mais ces initiatives venues du RPR se heurtent aux ambitions de François Bayrou (UDF) et d'Alain Madelin (DL). L'urgence, selon les promoteurs de l'union, est grande à l'approche des élections municipales de mars 2001, puis des législatives et de la présidentielle de 2002. D'autant que les sondages confirment l'atonie de l'opposition, même si le bilan des élections cantonales partielles organisées en l'an 2000 est positif pour elle, pour la première fois depuis 1997.

Lire page 6

Euro, mode d'emploi pour 2001

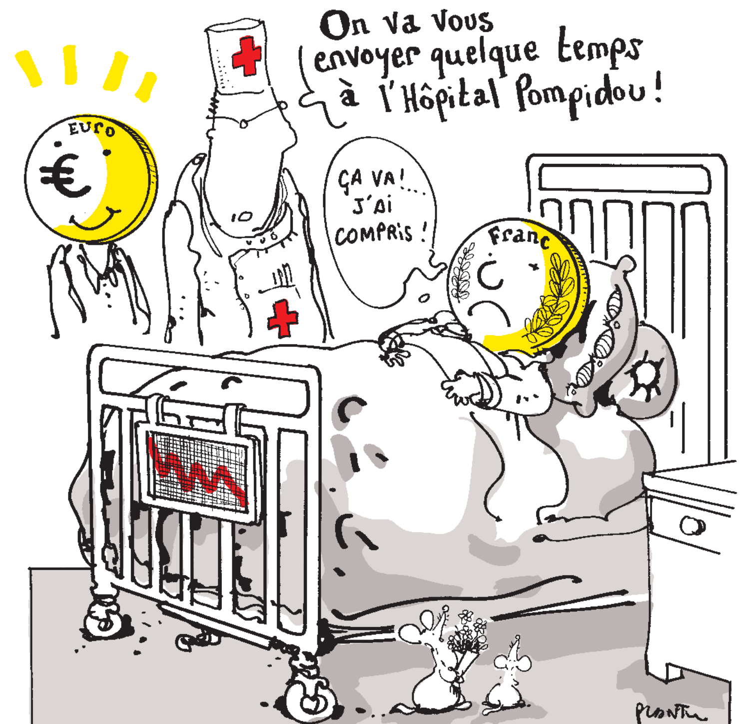
● Les Français ont un an pour se préparer à la mise en circulation des pièces et des billets ● Les factures EDF et GDF passent à l'euro ce mois-ci ● Les comptes bancaires et les bulletins de paie des fonctionnaires le 1er juillet 2001 ● Le franc disparaîtra le 17 février 2002, à minuit

DANS UN AN, les Français auront tous dans leur porte-monnaie des pièces et des billets en euros. Le 1er janvier 2002, les douze pays ayant adopté la monnaie européenne utiliseront la même unité de paiement. Il reste moins de douze mois aux Français pour se familiariser avec leur future monnaie... et le temps presse. Selon le dernier baromètre CSA – « Les Français et l'euro », réalisé en novembre 2000 pour le ministère de l'économie et des finances – 53 % d'entre eux estiment qu'il y aura des *« difficultés* pour les particuliers ».

Le calendrier s'annonce serré, d'autant que l'échéance est proche des élections législatives et présidentielle et qu'une préparation imparfaite pourrait avoir quelques conséquences électorales. Dès aujourd'hui, les factures EDF et GDF passent à l'euro et celles de France Télécom à partir de l'été. Le 1er juillet, les comptes bancaires vont basculer et les fonctionnaires seront payés en euros. Les renouvellements de chéquiers seront effectués systématiquement non plus en francs mais en euros.

Le 1er janvier 2002, les nouvelles pièces et les nouveaux billets entreront en circulation. Les Européens disposeront de sept nouvelles coupures de billets (5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros) et de huit valeurs de pièces (1 et 2 euros, et 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cents – ou centièmes – d'euro). Si les achats en espèces resteront possibles en francs entre le 1er janvier et le 17 février, cela ne sera plus le cas avec les autres moyens de paiement, chéquier ou carte de crédit. Dans ces deux cas, les achats seront réglés systématiquement en euros, ainsi que les virements. Les banques ne délivreront plus de francs à leurs guichets. Les distributeurs automatiques de billets fourniront des euros, la principale coupure étant le billet de 20 (131,19 francs). Enfin, dimanche 17 février à minuit, le franc disparaîtra définitivement.

Lire pages 16 et 17 et notre éditorial page 15





DESMOND BOYLAN/REUTERS

ISRAËL-PALESTINE

Arafat chez Clinton

Yasser Arafat est arrivé à Washington, mardi 2 janvier, pour obtenir de Bill Clinton des éclaircissements sur les propositions américaines destinées à relancer les négociations de paix. En Israël, où un nouvel attentat à la bombe a fait une cinquantaine de blessés, Ehoud Barak doute publiquement de la possibilité de pouvoir signer la paix avec les Palestiniens avant le départ de Bill Clinton, le 20 janvier. p. 2

Un dimanche à Harlem-sur-Seine

LES ÉGLISES afro-chrétiennes rencontrent un succès grandissant. Ces cultes, nés en Afrique ou créés en France pour répondre aux demandes des immigrés, ont fait de l'Europe une nouvelle terre d'évangélisation. Distributions de tracts, promesses de guérison, appels à de grands rassemblements séduisent aussi les populations antillaises et quelques Européens. Pour le dominicain René Luneau, *« ces Eglises sont un peu le miroir dans lequel l'Eglise catholique prend conscience de ses propres insuffisances »*. A la Plaine-Saint-Denis, entre périphérique et Stade de France, des anciens locaux industriels les accueillent pour des dimanches à Harlem-sur-Seine.

Lire page 8

Sophie et son prince Edward épousent le siècle et font chambre à part

LONDRES
de notre correspondant

2001 sera-t-elle une nouvelle année horrible pour la reine Elizabeth II ? Sa petite sœur, la princesse Margaret, soixante-dix ans, serait gravement malade. Sa fille, Anne, est accusée d'avoir fait preuve de grossièreté envers un sujet de Sa Majesté. Depuis son départ de la Royal Navy, son fils Andrew fréquente trop les night-clubs en compagnie de gens louches. Son petit-fils, le prince William, a provoqué la colère des amis des bêtes en allant chasser le faisan à Noël à Sandringham. Et voilà que, depuis la Saint-Sylvestre, tout Londres bruit de rumeurs bien plus épouvantables : après moins de deux ans de mariage, le prince Edward et son épouse, Sophie Rhys-Jones, veulent faire chambre à part. Dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire à sensation *News of the World* révèle que le plus jeune fils de la souveraine aimerait quitter son petit appartement de fonction de Buckingham Palace qu'il occupe avec sa femme aux frais du contribuable. A lire le *« NoW »*, le prince Edward aurait déclaré à sa mère qu'un appartement plus spacieux, actuellement disponible au palais voisin de Saint-James, permettrait à chacun d'avoir sa propre chambre. La reine, qui ne peut rien refuser à son petit dernier, timide, sensible et perclus de dettes, aurait accepté sa requête.

Une malédiction frappe-t-elle les Windsor ? Après les divorces Anne-Mark, Andrew-Sarah et Charles-Diana, on espérait que l'union entre Edward et Sophie Rhys-Jones était plus qu'un mariage de convenance. Mais, depuis leur retour de voyage de noces, le comte et la comtesse de Wessex ont rarement été vus ensemble en public. Officiellement, ils sont trop occupés par leur vie professionnelle respective : lui producteur de films, elle dans les relations publiques. Et le couple renâcle contre les charges qui sont pourtant la contrepartie de leurs privilèges. Résultat de cette attitude cavalière dûment rapportée par les quotidiens populaires, les Wessex sont devenus les membres les moins populaires de la famille royale. Loin derrière les seconds couteaux de la dynastie comme les cousins Gloucester et Kent ou la princesse Alexandra.

L'information du *News of the World* n'a pas manqué de relancer les spéculations sur la vie privée du prince Edward. Avant son mariage, on ne connaissait guère de petites amies, même de passage, à ce prince, septième dans l'ordre de succession au trône.

« Dans l'aristocratie, il y a souvent deux chambres à coucher séparées par un salon. Mais en épousant des roturières, les nobles ont été contraints de partager la même chambre. Peut-être parce que les époux ne se voient pas tout le temps, les mariages traditionnels ont tendance à perdurer. » A l'instar de Harold Brooks-Baker, directeur du *Burke's Peerage*, le Bottin mondain britannique, les royalistes soulignent que, depuis l'intrusion au clair de lune d'un visiteur qui s'était assis sur la couche royale, tout le monde sait que la souveraine et son époux Philip font chambre à part. Ce précédent n'efface pas une question plus fondamentale qu'elle n'en a l'air à l'approche de la célébration l'an prochain des cinquante ans de règne d'Elizabeth II : ce mariage hypermédiatisé entre Edward et la fille d'un marchand de pneus n'était-il pas censé démontrer la volonté de la monarchie d'épouser le nouveau siècle ?

Marc Roche



NATIONAL GEOGRAPHIC

PALÉONTOLOGIE

Trafic Park

Les paléontologues sont inquiets : partout dans le monde, le patrimoine fossilifère est exploité sans le moindre contrôle. Les collections ainsi constituées sont conservées dans des coffres de banques ou vendues hors de prix et restent inaccessibles aux scientifiques. Parfois même, d'habiles faussaires se livrent à de véritables supercheries (*photo*, l'*Archeoraptor*). p. 21

Bourgeoisie texane



ROBERT ALTMAN

DEUX FILMS dans l'air du temps américain sur les écrans français : *Mon beau-père et moi*, de Jay Roach, et surtout *Dr T. et les femmes*, de Robert Altman, qui dresse un portrait impitoyable des femmes de la haute bourgeoisie texane, milieu d'origine de George W. Bush.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 103 - 7,50 F

Offre spéciale jusqu'au 31 janvier 2001

REPRISE jusqu'à 35.000 F ttc*

REPRISE de votre véhicule 35.000 F ttc* quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie pour l'achat d'une Citroën récente XM, 25.000 F ttc* pour l'achat d'une Citroën récente XANTIA ou EVASION, 10.000 F ttc* pour l'achat d'une Citroën récente XSARA, 8.000 F ttc* pour l'achat d'une SAXO ou BERLINGO.

CITROËN FÉLIX FAURE, *moi j'aime*
Fournisseur officiel en bonnes affaires

● FAIBLE KILOMÉTRAGE ● PRIX ATTRACTIF ● GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE ● FINANCEMENT À LA CARTE

Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

**Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.*

Hubert Védrine, les ONG et les droits de l'homme

*« **DEPUIS** que je suis ministre des affaires étrangères, j'ai été amené à prendre mes distances avec une nouvelle "doxa" en formation en matière de relations internationales »*, déclare Hubert Védrine en ouverture de l'article qu'il signe dans *Le Monde diplomatique* de décembre 2000, dans lequel il se rebiffe contre le *« moralisme »* et le *« politiquement correct »* en politique étrangère (*Le Monde* du 8 décembre 2000). Quelques paragraphes plus loin, le ministre dénonce *« l'hubris d'un Occident oublieux de sa propre histoire et qui exige tout, tout de suite »* de pays où la démocratisation ne peut être qu'un processus lent ; dans une note en bas de page, la rédaction traduit : *« Hubris : du grec, présomption »*, sans juger utile de traduire « doxa ». M. Védrine ne nous avait guère habitués à tant de préciosité. Ces hellénismes brillent comme des petits cailloux blancs sur le chemin qui mène jusqu'à l'une des sources cachées de son inspiration.

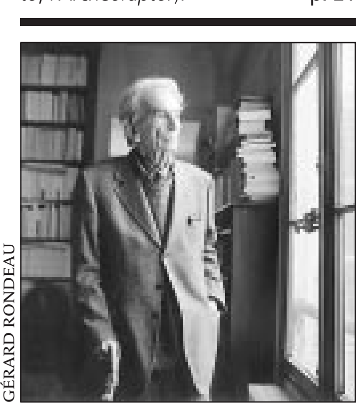
Dans un passage de son dernier livre, *I.T. suite et fin*, Régis Debray évoque le sentiment qu'ont aujourd'hui les Occidentaux d'être les maîtres du monde et du débat d'idées : *« Cette sensation que plus rien ne résiste, et de pouvoir exiger que l'espèce entière file doux, confine au vertige de puissance que les Grecs appelaient ubris »*, écrit-il. Avec ou sans « h », avec ou sans mots grecs, les propos se rejoignent.

Sur ce point comme sur bien d'autres développés par le ministre dans ses interventions récentes, l'affinité est patente. Elle l'est, par exemple, lorsque Hubert Védrine s'en prend, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Marianne* (20-26 novembre 2000), à *« la fonction missionnaire, prosélyte, évangéliste »* dont les journalistes, selon lui, se prévalent aujourd'hui. Ou bien encore quand il assassine *« les intellectuels »*, en regrettant qu'ils soient absents du débat sur la politique étrangère, *« car ils appartiennent à un monde tourné sur lui-même »* et se partagent à ses yeux entre marxistes repentis, marxistes obstinés et pourfendeurs sommaires du nazisme.

Mais si Régis Debray a coutume de citer ses sources (il renvoie notamment dans son dernier livre à de précédentes publications d'Hubert Védrine), le ministre, à l'inverse, juge prudent de taire cette accointance.

Claire Tréan

Lire la suite page 15



GÉRARD RONDEAU

LOUIS-RENÉ DES FORÊTS EST MORT

Un écrivain du silence

Louis-René des Forêts est mort samedi 30 décembre 2000 à Paris, des suites d'une pneumonie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Auteur du récit *Le Bavard* (1946), livre de référence de *« l'ère du soupçon »*, il exprimait la vanité des mots et l'amour de leur musique. Entretenant une grande intimité avec le silence, il avait signé en 1997 une autobiographie bouleversante, *Ostinato*. p. 26

PROCHE-ORIENT Le dirigeant palestinien Yasser Arafat s'est rendu, dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 janvier, à Washington pour une *« rencontre urgente »*, à sa propre demande, avec le président américain Bill Clinton. Le dirigeant palestinien veut obtenir des éclaircissements sur les propositions de paix américaines. ● HOSNI MOUBARAK, le président égyptien, souhaite un sommet israélo-palestinien le plus tôt possible. ● UN ATTENTAT à la voiture piégée dans la petite ville de Netanya, au nord de Tel-Aviv, avait fait quelques heures plus tôt cinquante-quatre blessés, dont un grave. ● EHOUD BARAK, le premier ministre israélien, est sceptique sur la possibilité de conclure un accord avec les Palestiniens avant la fin du mandat de M. Clinton et les élections israéliennes du 6 février. M. Barak affirme avoir des *« doutes sérieux »* quant à la volonté de paix de M. Arafat.

Yasser Arafat rencontre Bill Clinton à Washington

Les propositions de paix formulées par le président américain devaient être au cœur de la rencontre demandée par le président palestinien. En Israël, un attentat à la voiture piégée a fait cinquante-quatre blessés



LE PRÉSIDENT palestinien Yasser Arafat devait rencontrer, mardi 2 janvier, à sa propre demande le président Bill Clinton à la Maison Blanche, pour obtenir des éclaircissements sur les idées que le chef de l'exécutif américain a proposées pour une solution du conflit entre Israël et les Palestiniens. La rencontre, a indiqué un responsable palestinien qui a requis l'anonymat, a été décidée après un entretien téléphonique de 45 minutes entre MM. Clinton et Arafat. *« Il a été décidé que le président Arafat effectuerait une visite urgente à Washington* (...) *afin d'obtenir des réponses aux questions soulevées par la partie palestinienne »*, a précisé Tayeb Abdel Rahim, l'un des conseillers du président palestinien.

La rencontre *« pourrait avoir lieu dès demain* [mardi] *à la Maison Blanche »*, a confirmé un porte-parole de la présidence américaine, P. J. Crowley, selon lequel M. Clinton s'est entretenu au téléphone avec le premier ministre israélien, Ehoud Barak après sa conversation téléphonique avec M. Arafat. *« Ils ont parlé de la violence en cours au Proche-Orient et du besoin de faire tout ce qui est possible pour combattre la violence »*, a déclaré M. Crowley.

Les propositions de M. Clinton prévoiraient, selon ce que l'on en sait, de placer sous la souveraineté d'un futur Etat palestinien les quartiers arabes de Jérusalem-Est, dont l'esplanade des Mosquées (mont du Temple), lieu saint pour l'islam et le judaïsme, 95 % de la Cisjordanie et 100 % de la bande de Gaza, au prix d'une renonciation *de facto* au droit au retour des quelque 4 millions de réfugiés palestiniens. Les Palestiniens ont demandé des éclaircissements sur ces propositions que le premier ministre israélien a acceptées comme *« base de la négociation »*, tout en excluant toute souveraineté palestinienne sur l'esplanade des Mosquées.

La Maison Blanche a laissé entendre lundi que l'entretien Clinton-Arafat pourrait permettre une mise au point, mais *a priori* sans modification de fond des propositions présentées par le président américain. *« Nous voulons nous assurer qu'il y a une compréhension commune des paramètres présentés par le président comme base pour aller vers de futures négociations »*, a affirmé la présidence américaine. Le fait que M. Clinton accepte de recevoir M. Arafat semble en tout cas marquer une inflexion par rapport à des déclarations qu'il avait faites quatre jours plus tôt. Le chef de l'exécutif américain avait alors exclu de fait de nouvelles discussions, aussi longtemps qu'il n'y aurait pas un accord sur les bases de son projet. *« Il n'y a pas de raison de se parler si les deux parties n'acceptent pas les paramètres que j'ai proposés »*, avait-il martelé.

M. Barak est sceptique quant aux chances de parvenir à un accord avec les Palestiniens avant la fin, le 20 janvier, du mandat de M. Clinton. *« Le président Clinton ne dispose que de trois semaines et il n'est pas logique de penser qu'il puisse conclure un accord dans la dernière semaine de son mandat »*, a-t-il déclaré à la radio militaire mardi matin. *« Yasser Arafat*, a-t-il ajouté, *a perdu un temps précieux en demandant toutes sortes d'éclaircissements sur les propositions américaines .»*Ayant des *« doutes sérieux quant à la volonté de Yasser Arafat de parvenir à un accord »*, M. Barak ne pense pas non plus qu'il soit *« raisonnable de penser qu'un accord puisse intervenir avant les élections »* israéliennes pour le poste de premier ministre le 6 février. Sur le terrain, Israël a ordonné lundi, après l'attentat de Netanya, la fermeture de l'aéroport international palestinien dans la bande de Gaza, selon un responsable palestinien. Des postes-frontières entre la bande de Gaza et l'Egypte et le pont Allenby, qui relie la Cisjordanie à la Jordanie, ont également été fermés, a par ailleurs indiqué la télévision israélienne. L'armée a également bloqué Karni, le point de passage pour le transit des marchandises entre la bande de Gaza et le territoire israélien.

DEUX POLICIERS TUÉS

L'attentat a coïncidé avec la *« journée du Fatah »*, qui commémore la première opération armée lancée contre Israël, le 1er janvier 1965, par le Fatah, mouvement de M. Arafat et principale composante de l'OLP. Le ministre palestinien de l'Information Yasser Abed Rabbo a condamné lundi soir l'attentat, mais estimé qu'il était la conséquence des *« violences »* d'Israël contre les Palestiniens.

Quatre Palestiniens ont trouvé la mort au cours du premier jour de l'année. Un enfant de onze ans est mort de blessures subies la veille au cours d'une fusillade à Hébron. Deux policiers ont été tués par des soldats israéliens à Toulkarem. Un civil a été tué par des colons juifs qui ont fait une descente dans le village arabe d'Hizma, près de Jérusalem.

Le bilan de treize semaines de la nouvelle Intifada s'élève désormais à au moins 298 morts palestiniens, 43 morts israéliens et 13 morts Arabes israéliens. – *(AFP, Reuters.)*

M. Moubarak souhaite un sommet israélo-palestinien

Le président égyptien Hosni Moubarak souhaite que le président palestinien Yasser Arafat puisse rapidement rencontrer à Washington le premier ministre israélien, Ehoud Barak, ont affirmé deux sénateurs américains au Caire. *« Le président Moubarak nous a demandé d'insister auprès du président* [américain Bill] *Clinton pour qu'il fasse venir MM. Barak et Arafat à Washington le plus tôt possible, sans attendre leur accord »* au plan de paix qu'il leur a proposé, a déclaré, lundi 1er janvier, le sénateur républicain Arlen Specter, après une rencontre avec M. Moubarak.

Le président égyptien avait auparavant discuté avec M. Arafat des idées de M. Clinton. Amr Moussa, le ministre égyptien des affaires étrangères, qui avait assisté à la rencontre, avait estimé que la perspective d'un sommet entre M. Arafat et M. Barak était prématurée. *« Personne ne peut signer maintenant sans savoir en quoi consiste »* le plan américain, avait-il déclaré. – *(AFP.)*

Le gouvernement israélien a renforcé le bouclage des territoires

JÉRUSALEM
correspondance

D'abord parlementaire, la contestation d'Ehoud Barak, premier ministre démissionnaire, s'est peu à peu étendue, pour devenir politique, juridique et populaire. Chaque nouvel attentat perpétré en Israël, comme celui de Netanya, lundi 1er janvier en début de soirée, ne fait qu'alourdir son passif aux yeux des citoyens israéliens invités à choisir un nouveau premier ministre le 6 février. Il était environ 19 heures lorsque les passants de la rue Herzl, au cœur de la ville balnéaire, entendirent une première explosion, puis une seconde. D'après les premières informations officielles fournies par la police, la charge, placée dans une voiture volée il y a trois mois, faisait plus de 10 kilos. L'attentat a fait 54 blessés, dont un grave, qui pourrait être le poseur de l'engin ou un passant. Dans ce cas, la bombe aurait été déclenchée à distance.

La police rechercherait une voiture qui aurait quitté le lieu de l'explosion à vive allure. Plusieurs indices laissent penser qu'il s'agit d'une action menée par le Djihad islamique ou par le Hamas. Néanmoins, des sources au sein des services de sécurité n'excluent pas qu'il s'agisse d'une opération menée par le Fatah, qui a annoncé une multiplication des actes de violence contre Israël à l'occasion du 36e anniversaire de la création du mouvement. Cette hypothèse a été contestée par un membre de la sécurité palestinienne, qui a précisé que le Fatah concentre ses attaques dans les territoires occupés, sur les soldats et les colons, et n'a pas encore décidé d'agir en Israël.

Suite à ce nouvel attentat, le gouvernement a fermé l'aéroport de Gaza et a encore renforcé le bouclage des territoires. Les villes palestiniennes autonomes sont à nouveau closes, réduisant les déplacements aux cas d'urgence humanitaire. Parallèlement, M. Barak a signalé que les négociations avec les Palestiniens ne pourraient reprendre sans arrêt préalable de la violence, ce qu'il n'avait pas exigé la semaine dernière. Ce durcissement de la position du premier ministre était d'autant plus attendu que la contestation de son pouvoir s'intensifie à l'approche des élections.

Dans une lettre qu'il lui a adressée la semaine dernière et qui a été rendue publique le 1er janvier, le conseiller juridique du gouvernement, Elyakim Rubinstein, s'interroge sur l'autorité morale du premier ministre à négocier avec les Palestiniens en période électorale. Le système ultra-parlementaire israélien s'accommoderait mal de la logique référendaire induite par M. Barak, qui espère se présenter devant les électeurs avec un accord de paix. D'après un éditorialiste du *Jerusalem Post*, cette mise en garde juridique ne tiendrait pas compte de l'évolution présidentielle du régime politique israélien, liée à l'élection directe du premier ministre. Mais ce nouveau système a justement été remis en cause lundi 1er janvier par une majorité de députés (57 contre 41), qui ont adopté en première lecture une loi supprimant la désignation du chef du gouvernement au suffrage universel.

« LES ARABES DEHORS »

Dans la rue aussi, la contestation s'organise. Comme ils l'avaient annoncé lors de l'enterrement du couple Kahane, tué dimanche 31 décembre, des colons ont commencé à se substituer à l'armée sur les routes reliant les implantations de Cisjordanie. Dans la région où a eu lieu l'attaque, certains ont bloqué l'accès des routes aux Arabes en voiture particulière, d'autres ont pris possession de la colline surplombant le lieu de l'embuscade. Adversaire de M. Barak pour l'élection au poste de premier ministre, le chef du Likoud, Ariel Sharon, soucieux d'apparaître comme un modéré, a renouvelé ses appels au calme. *« Laissez les forces de sécurité faire leur travail »*, a-t-il déclaré lors d'une rencontre amicale avec l'ancien premier ministre Benyamin Nétanyahou.

Une trentaine de « kahanistes » – militants extrémistes du mouvement illégal « Kahane vit » – ont installé une tente devant la résidence du premier ministre afin de protester jour et nuit contre M. Barak. L'autorisation a été donnée par la municipalité de Jérusalem pour une durée de soixante-douze heures, renouvelable. Sur leurs banderoles, les passants peuvent lire *« Les Arabes dehors »* et *« Les criminels d'Oslo au tribunal »*. Lundi soir, face à eux, quelques habitants du Neguev ont manifesté contre l'échange de territoires prévu par le plan Clinton.

Dans ce contexte, les responsables israéliens, qui s'attendent à une réponse négative des Palestiniens aux propositions américaines, reparlent depuis deux jours d'un plan de séparation unilatérale, révélé le 18 octobre, alors que la deuxième Intifada venait d'éclater. *« Le mélange des deux populations ne marchera pas »*, a déclaré, lundi, Shlomo Ben Ami, pourtant un des partisans les plus actifs de la paix. Le ministre des affaires étrangères a refusé d'en dire plus sur les conditions de mise en œuvre d'une telle solution.

Catherine Dupeyron

Loi contre l'éventuel retour de réfugiés palestiniens

La Knesset a voté lundi 1er janvier en troisième et dernière lecture une proposition de loi de l'opposition de droite visant à rendre plus difficile un éventuel retour des réfugiés palestiniens en cas d'accord de paix israélo-palestinien. Une majorité absolue des députés, soit 61 sur 120, sera désormais nécessaire pour autoriser un droit au retour de réfugiés palestiniens en territoire israélien, prévoit le texte, qui interdit au gouvernement de signer un accord qui contredirait cette nouvelle disposition. Le texte a été voté par 56 voix contre 12. Il avait été adopté en première lecture en novembre. La loi prévoit également que le ministre de la défense peut autoriser le retour de réfugiés palestiniens uniquement pour des *« raisons humanitaires »*. L'Autorité palestinienne exige qu'Israël reconnaisse le tort infligé aux Palestiniens lors de la création d'Israël en 1948 et le droit au retour dans leurs foyers, prévu par la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU, pour ceux des réfugiés qui le désirent. – *(AFP.)*

Le nouveau président mexicain renoue les discussions avec les zapatistes

Vicente Fox a ordonné à l'armée de se retirer des zones d'influence de la guérilla au Chiapas

MEXICO
de notre correspondant

Le nouveau président mexicain, Vicente Fox, a réussi en un mois ce que son prédécesseur, Ernesto Zedillo, avait échoué à réaliser en quatre ans : établir un climat de confiance avec la guérilla zapatiste pour renouer des discussions interrompues depuis septembre 1996. La stratégie de Vicente Fox, qui a pris ses fonctions le 1er décembre, est simple : accepter et appliquer sans marchandage les conditions posées par le « sous-commandant Marcos » pour négocier avec le gouvernement.

Ernesto Zedillo avait toujours refusé de le faire, misant sur une extinction du mouvement zapatiste, apparu le 1er janvier 1994 dans l'Etat le plus pauvre du Mexique. Marcos, connu dans le monde entier pour le passe-montagne noir qui cache son visage, avait depuis longtemps exigé que l'armée se retire et démantèle ses bases, que la centaine de sympathisants ou membres de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) détenus soient libérés et que le Parlement adopte une loi en faveur des communautés indiennes du Chiapas.

Considéré comme un maître du « marketing politique », Vicente Fox, qui a mis fin à soixante et onze ans de régime autoritaire du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), a choisi des dates particulièrement symboliques pour mettre sa stratégie en œuvre, rendant ainsi ses décisions plus spectaculaires. Le jour même de son investiture, il a ordonné à l'armée de se retirer des zones d'influence de la guérilla pour envoyer quelques jours plus tard au Parlement un projet de loi issu des travaux d'une commission parlementaire qui, comme le souhaite Marcos, reconnaît aux Indiens du Chiapas une relative autonomie.

Le 22 décembre, à l'occasion de la commémoration du massacre, trois ans auparavant, de 45 Indiens par des paramilitaires liés au PRI, Vicente Fox a fait fermer un camp militaire de quelque 300 soldats, installé depuis un an à une vingtaine de kilomètres du village de La Realidad, le « bastion » du « sous-commandant Marcos ».

A l'affût des dates anniversaires, le chef de l'Etat a fait libérer 17 prisonniers deux jours avant la commémoration par les guérilleros du septième anniversaire de leur rébellion pour ordonner le lendemain la fermeture d'un deuxième camp militaire près d'Oventic, un autre « bastion » de la guérilla. Une décision inattendue et qu'il a prise sous la pression puisque le camp avait, quelques heures auparavant, été occupé pacifiquement par quelque 700 sympathisants zapatistes.

PROJET DE LOI

A l'évidence, Vicente Fox fait tout son possible afin d'empêcher le leader guérillero d'utiliser le moindre argument pour refuser une reprise du dialogue. Pour appliquer cette politique, le président compte sur deux hommes constamment sur la brèche : le gouverneur du Chiapas, Pablo Salazar, un ancien membre du PRI passé à gauche, et son conseiller spécial pour le conflit avec la guérilla, Luis H. Alvarez, quatre-vingt-deux ans, grand spécialiste des problèmes chiapanèques et qui comme lui appartient au Parti d'action nationale (PAN, conservateur).

Ni Pablo Salazar, ni Luis H. Alvarez ne manquent l'occasion de rappeler que le temps des *« discours creux »* du gouvernement précédent est passé et que c'est désormais *« par des faits »* que Vicente Fox souhaite démontrer sa volonté de dialogue. Le sous-commandant Marcos, même s'il critique l'idéologie conservatrice du nouveau chef d'Etat, a dû admettre qu'avec lui l'atmosphère avait changé et qu'il pouvait désormais envisager une visite à Mexico en février prochain pour défendre devant les députés le projet de loi en faveur des communautés indiennes présenté par Vicente Fox au début du mois.

Le chef de la guérilla a, semble-t-il, mordu à l'hameçon. Mais jusqu'à un certain point seulement, puisqu'à l'occasion de la fête pour le septième anniversaire de l'EZLN, à laquelle il n'a pas participé, le « commandant David », l'un des ses plus proches lieutenants, a demandé à Vicente Fox d'aller encore plus loin et de fermer toutes les bases militaires – sept au total – installées au Chiapas. *« Chacune de ces bases est un affront au désir de paix d'une vaste majorité de Mexicains et de centaines de peuples dans d'autres pays »*, a déclaré le « commandant David ». Une manière de signifier que la reprise du dialogue est actuellement à ce prix.

André Renaud

Un général russe accusé de « crimes de guerre » en Tchétchénie est élu gouverneur d'Oulianovsk

Vladimir Chamanov a mené campagne sur le thème des « attentats tchétchènes »

Les récentes élections de gouverneurs en Russie ont été marquées par la victoire du général Chamanov, tristement célèbre pour les exactions commises par ses troupes en Tchétchénie. Un oligarque, Roman Abramovitch, et un chef d'une branche locale du KGB ont par ailleurs été élus dans deux autres régions. Des journalistes qui enquêtaient sur les attentats commis en 1999 ont subi des agressions.

PARMI les événements médiatiquement escamotés pour cause de léthargie de fin d'année, particulièrement profonde en Russie, l'élection de trois gouverneurs régionaux, annoncée le 25 décembre, semble caractériser au mieux l'état du pays après une année de pouvoir de Vladimir Poutine. Car il s'agit d'un oligarque, d'un « guébiste » et d'un militaire accusé de « crimes de guerre ». Le premier est le jeune Roman Abramovitch, l'oligarque qui monte – bien qu'il reste proche de la « famille Eltsine » – devenu gouverneur de la Tchoukotka (*Le Monde* du 20 décembre 2000) avec 90 % des suffrages. Le second est le chef du FSB (ex-KGB) de la région de Voronèje, Vladimir Koulakov, qui, par 60 % de voix, a battu le gouverneur sortant de cette région de la Russie centrale. Le troisième est le général Vladimir Chamanov : il remplacera le vieux communiste Goriatchev, qui dirigeait depuis toujours la région d'Oulianovsk (le *« berceau de Lénine »*, à quelque 800 km au sud-est de Moscou). Vainqueur avec 56 % des voix, le général Chamanov est qualifié de criminel de guerre par tous les rapports récents des organisations non gouvernementales sur la Tchétchénie.

C'est ce général, déja tristement célèbre pour les méfaits de sa colonne, filmée durant la guerre de 1994-1996, qui a conduit les attaques les plus brutales pendant le conflit en cours, notamment en février 2000, lors du massacre d'Alkhan-Iourt, décrit par Human Right Watch. C'est aussi sous sa responsabilité que furent utilisées des bombes à effet de dépression (« fuel-R »), interdites par la convention de Genève de 1980, comme l'a affirmé l'analyste militaire Pavel Felgenhauer en présentant, devant des parlementaires de l'OTAN, à Berlin, un film vidéo sur les effets de cette bombe dans un village. Pour toute réponse, le chef de la délégation russe présente, Liobov Slizka, expliqua que ces événements, qui datent de février 1999, sont *« anciens »* et que le général Chamanov *« n'est plus en Tchétchénie »*.

« HÉROS DE RUSSIE »

Le général, devenu un peu embarrassant, fut en effet prié d'exercer ses talents plus haut dans la hiérarchie, comme chef de la 58e armée, basée à Vladikavkaz, non sans avoir été décoré de l'ordre des *« Héros de Russie »*. Puis il se lança dans la politique en expliquant au quotidien *Novaïa Gazeta* que l'avantage des généraux de l'armée par rapport aux politiciens civils, c'est que *« beaucoup, parmi eux, ne se sont pas laissé influencer par les sentiments qui ont prévalu à partir de 1985 »*, c'est-à-dire au moment de l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. Il a précisé, dans la même interview, qu'en Tchétchénie *« même les enfants d'un terroriste doivent être considérés comme des terroristes »*.

Durant sa campagne électorale, le général a renchéri sur ces thèmes, expliquant : *« Ce que les administrateurs civils nomment un problème, nous, dans l'armée, nous l'appelons "un ennemi". »* Ses affiches électorales étaient tout aussi explicites : *« La Tchétchénie n'a pas pardonné. Voulez-vous que votre maison soit rasée jusqu'aux fondements ? »*, demandait l'une d'elle. Chacun comprenait le message : si vous ne votez pas pour Chamanov, les terroristes feront exploser vos maisons comme ils l'ont fait en septembre 1999. Allusion aux attentats ayant fait près de 300 morts, qui ont servi de prétexte à la deuxième guerre tchétchène et dont tous les indices portent à croire, à ce jour, qu'ils furent organisés non par des Tchétchènes, mais par le Kremlin, pour assurer la victoire électorale de Vladimir Poutine.

Cette affaire « originelle » du nouveau régime n'est plus guère évoquée, à l'étranger ou en Russie même, y compris dans ce qui reste de médias d'opposition. C'est-à-dire, outre ceux du groupe Most, dont le propriétaire, Vladimir Goussinski, est assigné à résidence en Espagne à la demande de Moscou, le bihebdomadaire *Novaïa Gazeta*, qui a déjà eu maille à partir avec le pouvoir. Un de ses journalistes a succombé l'an dernier à une agression menée dans le plus pur style des hommes de main du KGB : il fut frappé par des hommes masqués dans une entrée d'immeuble.

Or, trois autres journalistes de *Novaïa Gazeta* viennent de subir le même sort, heureusement sans suite mortelle. Il s'agit d'Oleg Lourié, qui venait de dénoncer publiquement les poursuites, *« politiques »* selon lui, menées contre le groupe Most, et qui, auparavant, a publié plusieurs enquêtes sur les « affaires » du régime. Les deux autres, Mikhaïl Komarov et Elena Denissova (laquelle a dû subir une opération chirurgicale), sont des correspondants locaux à Riazan, où ils avaient participé l'an dernier à l'enquête sur le soi-disant « exercice » mené par le FSB, qui aurait déposé des *« sacs de sucre »* dans un immeuble, évacués dans la nuit. Or il se serait bien agi d'explosifs et non de sucre, et d'une tentative d'attentat où le rôle provocateur du FSB serait apparu, pour la première fois, en pleine lumière. Face à ces intimidations, *Novaïa Gazeta* a publié, le 19 décembre, un éditorial où il promettait de *« défendre ses journalistes par tous les moyens »*.

Sophie Shihab

Al Gore a obtenu 500 000 voix de plus que George Bush

WASHINGTON. Le perdant de l'élection présidentielle américaine, Al Gore, devance en fait de plus de 500 000 voix le président élu George W. Bush, selon un décompte final des votes du 7 novembre. Jusqu'ici, M. Gore avait été donné gagnant du vote populaire avec une avance de quelque 337 000 voix. Mais n'ayant pas remporté la majorité des 538 grands électeurs du collège électoral, il avait perdu la course à la Maison Blanche, en raison du système électoral de suffrage universel indirect en vigueur aux Etats-Unis. Selon les chiffres publiés sur le site Internet du Collège électoral, qui dépend des Archives nationales, le vice-président a obtenu 50 994 082 voix contre 50 461 080 à son rival républicain. L'écart entre les deux candidats est donc de 533 002 voix, en faveur de M. Gore. C'est la troisième fois dans l'histoire politique américaine qu'un candidat à la présidence n'est pas élu alors qu'il obtient le plus grand nombre de voix, et la première fois depuis 112 ans. L'augmentation spectaculaire de l'avance de M. Gore s'explique, selon la presse, par le délai mis à prendre en compte les votes par correspondance. La différence émane principalement d'Etats comme New York ou la Californie, qui en ont enregistré un nombre élevé (1,5 million de votes par correspondance en Californie, par exemple, sur 10,9 millions de votants).

Son nouveau président incite la Suisse à faire preuve de plus d'ouverture

BERNE. Dans son allocution de nouvel an, le nouveau président de la Confédération pour 2001, le socialiste zurichois Moritz Leuenberger, a invité les Suisses à *« se méfier de la nostalgie »*. *« Le bon vieux temps n'est qu'un mythe »*, a déclaré le chef du département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, qui a succédé, lundi 1er janvier, à l'ancien ministre de la défense, Adolf Ogi, à cette fonction honorifique assurée à tour de rôle pour un an par chacun des sept membres du gouvernement. Plaidant pour l'ouverture, il a rappelé que la Suisse *« a toujours eu la force de se transformer à son rythme et à son avantage »*. Par pragmatisme, il est d'accord avec ses collègues du Conseil fédéral pour juger prématurée l'initiative « Oui à l'Europe », qui demande l'ouverture immédiate de négociations d'adhésion avec les Quinze, sur laquelle les Suisses devront se prononcer en mars, et qui est soutenue par le Parti socialiste. Le gouvernement helvétique s'est fixé pour objectifs de faire d'abord adhérer la Suisse à l'ONU d'ici à 2003, puis à l'Union européenne à l'horizon 2008. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **GRANDE-BRETAGNE/JORDANIE : le roi Hussein de Jordanie** a demandé à Israël un appui militaire lors de la crise de « septembre noir », en 1970, qui l'a opposé aux Palestiniens, selon des documents du gouvernement britannique publiés lundi 1er janvier. Les documents indiquent que cette demande, la seule du genre formulée par un dirigeant arabe à Israël, a été communiquée par le roi à l'Etat hébreu *via* la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : les syndicats représentant les employés de la télévision tchèque publique CT** ont déclaré une grève symbolique, lundi 1er janvier, pour soutenir un groupe d'une cinquantaine de journalistes qui occupent depuis une dizaine de jours les locaux de la rédaction. Les journalistes contestataires refusent de reconnaître l'élection du nouveau directeur général de la CT, Jiri Hodac, proche du principal parti de droite, y voyant une atteinte à l'indépendance de la rédaction. Le président Vaclav Havel a apporté lundi, *« en tant que citoyen »*, son soutien aux journalistes rebelles en leur transmettant ses vœux du Nouvel An, a indiqué un « comité de crise » à CT. – *(AP, AFP.)*

Un enlèvement a fait monter la tension en bordure du Kosovo

ENLEVÉS dimanche par des rebelles albanais qui opèrent dans le sud de la Serbie, six Serbes ont été libérés, lundi 1er janvier, en fin d'après-midi, a annoncé l'agence yougoslave Beta. Leur libération a été obtenue à l'issue d'une coopération entre les autorités yougoslaves et la Force multinationale de paix de l'OTAN au Kosovo (KFOR), a précisé le vice-premier ministre serbe, Nejbosa Covic.

Les six hommes, originaires du village de Silovo, au Kosovo, avaient disparu dimanche sur une route reliant la province albanophone à la ville de Presevo, dans le sud de la Serbie. Ils avaient été capturés à l'intérieur de la zone de sécurité de 5 kilomètres entourant le Kosovo, à un point de contrôle tenu par des séparatistes albanais, à 2 kilomètres d'un poste de la KFOR.

Les autorités de Belgrade tiennent les séparatistes albanais de l'Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac (UCPMB), noms de trois communes de la région à majorité albanaise, pour responsables de cet incident. Entre 800 et 1 500 rebelles armés de l'UCPMB, selon des estimations, ont pris position ces dernières semaines dans la zone de sécurité aménagée autour du Kosovo.

ENTRE 700 ET 800 PRISONNIERS ALBANAIS

L'enlèvement des six Serbes a fait remonter la tension dans la région, qui venait à peine de connaître un certain apaisement à la suite de la conclusion, la veille, d'un accord sur le démantèlement, au nord de Presevo, de deux points de contrôle érigés l'un par les séparatistes albanais, l'autre par la police serbe. L'accord prévoyait la réouverture des routes reliant Presevo au Kosovo. L'agence Beta a rapporté qu'un autobus transportant une quarantaine de Serbes avait pu, samedi matin, se rendre sans encombre dans la province, sous l'escorte de la KFOR.

Selon Beta, les rebelles albanais voulaient obtenir, en échange de chacun des six Serbes, la libération de 20 Albanais détenus dans des prisons en Serbie. Entre 700 et 800 Albanais sont emprisonnés en Serbie depuis juin 1999, selon des organisations des droits de l'homme de Belgrade. Ils font partie d'un groupe de 2 050 prisonniers, des Albanais pour la plupart, qui avaient été transférés du Kosovo lors du retrait des forces yougoslaves de la province. – *(AFP.)*

Pauvreté et tribalisme provoquent des suicides dans le Kurdistan de Turquie

BATMAN
de notre envoyée spéciale

« Elle n'avait besoin de rien. Elle était nourrie, elle avait un toit sur la tête, que pouvait-elle vouloir de plus ? », s'interroge Seyfettin, employé à la chambre de commerce de Batman. Sa fille Fadile, âgée de quatorze ans, la deuxième de ses neuf enfants, est une des récentes victimes d'une série de suicides qui a touché cette ville du Sud-Est. Trente-cinq personnes, pour la plupart des femmes ou des jeunes filles, se sont donné la mort au cours des deux dernières années. Des dizaines d'autres ont tenté de se suicider.

REPORTAGE

La dépression touche particulièrement les filles, qui, souvent, ne vont pas à l'école

Quinze ans de conflit meurtrier, des centaines de milliers de personnes déplacées et une pauvreté chronique qui n'a pas été allégée par le calme restauré dans la région, ont laissé des séquelles profondes. La ville de Batman, qui compte deux cent cinquante mille habitants vivant principalement de la raffinerie de pétrole installée aux confins de la localité, a été particulièrement touchée par la violence, puisque c'est dans cette ville qu'était né le Hizbullah, un groupe islamiste armé qui avait terrorisé la région et mené une guerre meurtrière contre le PKK au début des années 90, apparemment avec l'appui tacite de l'Etat. La situation est désormais calme et une opération de police au début de cette année a largement décimé le groupe fondamentaliste. La prospérité et la joie de vivre n'en sont pas pour autant revenues à Batman.

Cette dépression touche particulièrement les filles provenant de familles rurales. *« Les jeunes filles aspirent à une vie meilleure, elles veulent s'échapper, elles veulent travailler »*, explique Nizemettin Izgi, propriétaire du journal de Batman. Les mœurs tribales encore en vigueur imposent des restrictions sévères aux filles que leur famille, très souvent, n'envoient même pas à l'école. *« La pression familiale est forte. Elles ne peuvent pas sortir de la maison »*, affirme Izgi.

Au Catom de Batman, un centre de formation pour les femmes financé par le gouvernement, des cours de couture sont organisés. Une adolescente de dix-huit ans, qui met la dernière touche à une jupe qu'elle vient de coudre, explique qu'elle a terminé son lycée. Pourra-t-elle trouver un emploi après sa formation ? Elle hausse les épaules. Sa famille l'a autorisée à suivre ce cours dans cet environnement contrôlé, mais elle a peu de chance de pouvoir travailler. *« Il est préférable de vivre au jour le jour sans faire de projets pour l'avenir*, affirme-t-elle avec philosophie, *l'avenir n'est pas entre mes mains. »*

Dans une banlieue pauvre de Batman, où sont installés des villageois forcés de quitter leur village, évacués de force par les autorités durant le conflit avec le PKK, des femmes sont rassemblées autour du four communal pour cuire le pain. Leïla, âgée de dix-neuf ans, le visage ouvert et intelligent, aide sa mère à coller la pâte sur la paroi interne du *« tandir »*, d'où monte une délicieuse odeur de pain frais. En rougissant, elle explique qu'elle aurait bien voulu aller à l'école, mais qu'elle n'a pas pu. *« Eh, la vieille !*, interpelle un voisin, s'adressant à sa mère. *Explique pourquoi tu n'as pas envoyé tes filles à l'école. »* La mère explique que l'école est trop chère quand on a quinze enfants. Pourtant, ses six fils ont été éduqués. La mère hausse les épaules et rit. Dans cette région, c'est une situation normale : l'éducation donne de mauvaises idées aux filles.

Les suicides, on n'aime pas trop en parler dans cette ville. Les ragots tournent essentiellement sur les possibles relations illicites des victimes et sur l'état de leur virginité. Les crimes d'honneur sont encore fréquents. Sortir seule, être vue avec un garçon qui n'est pas de la famille, ou aller au cinéma seule peuvent suffire, dans les cercles traditionnels, pour déshonorer une famille et condamner une jeune fille.

Selon la rumeur, certaines des filles qui se sont donné la mort avaient eu des relations avec des soldats ou des policiers postés dans la région qui les avaient ensuite abandonnées. Dans d'autres cas, la pauvreté est citée comme facteur déterminant. Pour certaines femmes, dont la vie toute entière est contrôlée par la famille, puis par le mari et la belle-famille, la mort est parfois l'unique choix véritablement personnel. Comme beaucoup d'hommes dans cette région, Seyfettin ne peut pas concevoir qu'une femme ait des rêves. Il ne comprend pas la mort de sa fille, une source de honte pour sa famille. Les filles ici sont considérées comme des biens en prêt par leurs parents et elles sont transférées à leur propriétaire permanent lorsqu'elles se marient.

Fadile était illettrée et ses activités étaient limitées au ménage et à la lessive. Selon la rumeur locale, ses parents voulaient la forcer à épouser un cousin. La famille se tait. Personne ne saura jamais pourquoi elle a choisi, un après-midi d'octobre, de se pendre. *« C'est une affaire bouclée »*, affirme brusquement son père.

Nicole Pope

Ankara nie toute torture dans les nouvelles prisons

Le ministre turc de la justice, Hikmet Sami Turk, a démenti des informations selon lesquelles les détenus récemment transférés dans de nouvelles cellules auraient souffert de tortures ou de mauvais traitements. Ce démenti intervient après l'affirmation par la branche d'Istanbul de l'Association turque des droits de l'homme (IHD) que les prisonniers d'extrême gauche transférés dans les nouvelles prisons avaient été victimes de violences. Dans un communiqué du 26 décembre, l'IHD affirmait que, dans les nouvelles prisons, *« les détenus sont abandonnés mourants après avoir été battus et blessés »* ou *« régulièrement torturés (...), violés à l'aide de bâtons ou arrosés d'urine »*, sans citer aucune source.

Les forces de l'ordre ont mené il y a une semaine un assaut brutal pour briser un mouvement de grève de la faim dans les prisons. L'opération a fait 31 morts : 19 détenus se sont immolés par le feu, 10 ont été tués dans des affrontements armés avec les forces de sécurité, et 2 gendarmes sont morts. – *(AFP.)*



Adoption du projet de loi sur le procès des Khmers rouges

PHNOM PENH. Les députés cambodgiens ont adopté, mardi 2 janvier, à l'unanimité, un projet de loi visant à traduire en justice d'anciens dirigeants khmers rouges, donnant ainsi un coup d'accélérateur à un processus bloqué depuis près d'un an. Les débats avaient débuté vendredi 29 décembre à l'Assemblée nationale, où 92 députés sur 122 étaient présents mardi. Pour acquérir force de loi, le texte doit encore être adopté par le Sénat et le Conseil constitutionnel, puis être signé par le roi Norodom Sihanouk.

Après presque un an de négociations, le Cambodge et les Nations unies s'étaient mis d'accord fin avril sur les modalités du procès des anciens dirigeants communistes jugés responsables de la mort de 1,7 million de personnes entre 1975 et 1979. Le tribunal, qui siégera à Phnom Penh, sera composé de magistrats cambodgiens et étrangers. Aucun responsable khmer rouge n'a eu à répondre devant un tribunal des massacres perpétrés pendant leurs quatre années de pouvoir. Le dirigeant khmer rouge Pol Pot est mort en 1998 ; beaucoup de ses collaborateurs vivent aujourd'hui près de la frontière thaïlandaise. – *(Reuters.)*

Mort au combat du chef de la garde présidentielle au Tchad

N'DJAMENA. Le chef de la garde rapprochée du président Idriss Déby, le général Kerim Nassour, a trouvé la mort dans de violents combats qui ont opposés, entre le 19 et le 28 décembre, des forces gouvernementales aux rebelles du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT), a confirmé le ministre tchadien de la défense. Le bilan et le lieu des affrontements restent cependant controversés. Selon le MDJT, retranché dans la montagne du Tibesti, dans l'extrême nord, les combats se seraient déroulés sur la frontière avec la Libye voisine. Selon le gouvernement, ils auraient eu lieu *« à plus de 250 kilomètres à l'intérieur du territoire libyen »*, l'armée tchadienne ayant réussi à porter *« un coup fatal »* à la logistique du mouvement rebelle. Le MDJT, présidé par un ancien ministre de Déby, Youssouf Togoïmi, a fait état de 413 morts dans les rangs de l'armée. Rejetant ce bilan comme *« fantaisiste »*, les autorités affirment avoir tué le chef d'état-major adjoint du MDJT, Doungous Kelleye. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **SIERRA LEONE : les troupes britanniques resteront en Sierra Leone** tant que la guerre contre les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) ne sera pas terminée, a affirmé le général Jonathan Riley, commandant des quelque 650 « instructeurs » envoyés sur place par Londres. Il a précisé que plus de 6 000 soldats sierra-léonais, sur un total de 10 500, auraient déjà terminé leur entraînement. – *(AFP.)*

■ **INDE : toute la partie nord de l'Inde,** comptant plus de 200 millions d'habitants, a été privée d'électricité mardi avant l'aube, en raison d'une panne généralisée de tout son réseau. – *(AFP.)*

■ **IRAK : l'Irak et la Turquie ont décidé d'établir** une liaison ferroviaire, via la Syrie, probablement à partir de la semaine prochaine, a annoncé lundi 1er janvier un responsable du ministère irakien des transports. Cité par l'hebdomadaire irakien *Nabdh Al-Chabab*, le responsable a précisé que l'établissement de la liaison pour le transport de voyageurs avait été convenu entre la compagnie irakienne des chemins de fer et les autorités des transports en Turquie. – *(AFP.)*

Les intempéries provoquent morts et disparitions dans les Pyrénées espagnoles

De nouveaux risques d'inondations apparaissent en Grande-Bretagne

Les tempêtes de neige et le froid qui sévissent dans le nord-est de l'Espagne, dans les Pyrénées catalanes, ont surpris les randonneurs et les skieurs. Cinq d'entre eux ont péri et six autres sont portés disparus. En Grande-Bretagne, les pluies incessantes et le redoux font craindre de nouvelles inondations. D'autre part, un cargo géorgien a coulé au large des côtes turques. Une cinquantaine de passagers clandestins n'ont pas été retrouvés.

CINQ RANDONNEURS ont été tués et six personnes sont portées disparues dans les Pyrénées espagnoles en raison de la tempête qui a sévi dans le nord de l'Espagne depuis samedi 30 décembre.

Un couple de jeunes skieurs catalans a été retrouvé mort lundi dans la zone de Come de l'Orri, dans les Pyrénées catalanes. A quelques kilomètres de cet endroit, dans la sierra de Balandrau, au nord de Ripolles, un excursionniste a également péri tandis que ses deux compagnons étaient portés disparus. Dans la même zone, un membre d'un groupe de cinq skieurs de fond a été retrouvé abrité sous une cascade, avec des symptômes d'hypothermie. Ses quatre compagnons sont portés disparus. Trois hélicoptères et une trentaine de membres des services de secours catalans ont repris leurs recherches mardi au lever du jour.

Samedi, deux skieurs avaient été tués par des avalanches, le premier à Portainé, près de la principauté d'Andorre, alors qu'il participait à une inspection d'un domaine skiable, et le second à Panticosa, dans les Pyrénées aragonaises, alors qu'il entreprenait l'ascension du pic Garmio Negro. Depuis vendredi, sept personnes ont péri en Espagne en raison du mauvais temps et cinq ont trouvé la mort en montagne.

REDOUX

En Grande-Bretagne, des pluies importantes sont tombées au cours du week-end et le redoux fait craindre de nouvelles inondations, la météo prévoyant encore des précipitations. L'Agence pour l'environnement a émis trente-cinq alertes aux inondations dans le sud-ouest du pays et huit autres dans les Midlands et dans le sud de l'Angleterre. *« Le sol est déjà près de la saturation et de nouvelles averses risquent de provoquer encore des inondations »*, a indiqué un météorologue. D'autant que les températures sont particulièrement clémentes, allant jusqu'à 11 degrés.

En Irlande, à Bellanode, la police a retrouvé, lundi 1er janvier, les corps de deux fillettes de 10 et 12 ans parties patiner dimanche sur un lac gelé et dont on était sans nouvelles. La police pense que la glace fragilisée par le redoux a pu céder sous le poids des enfants.

En Angleterre, dans le Devon (sud-ouest), la rivière Axe a débordé aux premières heures du jour et les pompiers sont intervenus pour sauver un homme en difficulté. Six de leurs collègues ont eux-mêmes dû être secourus par un canot de sauvetage à Ayrshire, près de Stranraer (nord-ouest de l'Angleterre), après s'être retrouvés coincés par les flots. Dans le Dorset, plusieurs routes principales étaient recouvertes d'eau mais encore praticables. En Ecosse enfin, les automobilistes ont été mis en garde sur les conditions *« périlleuses »* de conduite, tandis qu'à Dumfries (nord de l'Angleterre), une partie de l'autoroute A 77 était inondée.

D'autre part, un cargo géorgien transportant des immigrants clandestins au large des côtes sud de la Turquie a fait naufrage, lundi matin 1er janvier, causant la mort de six personnes et la disparition de quarante à cinquante autres. Trente-deux rescapés, dont six membres d'équipage, tous grecs, ont pu être secourus tandis que six corps étaient repêchés.

Selon le témoignage d'un rescapé de nationalité pakistanaise, il y avait une cinquantaine de personnes dans les soutes du navire, des immigrants clandestins indiens et pakistanais qui tentaient de se rendre au port grec du Pirée. Le bateau s'est brisé en deux en heurtant des récifs vers 6 heures TU à environ 8 milles nautiques au large de Kemer (région d'Antalya) après avoir lancé un signal de détresse à la suite d'une avarie de machines.

SIGNAL DE DÉTRESSE

Le bâtiment était arrivé le 27 décembre à Antalya en provenance du port israélien d'Ashdod. En raison de la fête de l'Aïd el Fitr, qui marque la fin du ramadan, et de la pluie persistante, le navire n'avait pu charger sa cargaison de ciment à Antalya, selon un responsable de l'agence d'assurances « Ray Denizcilik », qui représente le cargo. *« Le capitaine grec, Polizois Galanis, avait voulu quitter Antalya en raison de ces conditions dès le premier jour »*, a déclaré l'assureur. Il a indiqué que le capitaine avait été mis en garde par la capitainerie du port des conditions météo difficiles.

Les opérations de secours pour retrouver d'éventuels survivants étaient toujours interrompues mardi en raison de la tempête qui sévit dans la région. Les écoles ont été fermées ainsi que plusieurs routes dans la région de Kemer et ses environs à la suite de glissements de terrain provoqués par des pluies torrentielles.

La Turquie est l'une des principales étapes des immigrants venus d'Asie ou d'Irak, qui payent en moyenne de 1 000 à 2 000 dollars par personne à leurs passeurs pour gagner l'Europe occidentale. Plusieurs milliers de clandestins sont interpellés chaque année par la police turque. – *(AFP, Reuters.)*

Baignade dans la mer Baltique pour le Jour de l'an

Une centaine de Polonais, dont des femmes et des enfants, ont salué le premier jour du nouveau millénaire par une baignade dans la mer Baltique par 2º Celsius. Certains baigneurs, membres d'un « Club des phoques » de Gdansk (Nord), ont plongé dans les eaux glacées vêtus de leurs habits de carnaval. Un homme s'était déguisé en dieu Neptune et un autre en phoque jouant d'un saxophone en mer. Plusieurs centaines de spectateurs s'étaient réunis sur la plage pour observer cet exploit.

Le « Club des phoques » regroupe depuis vingt-six ans les amateurs de baignades hivernales dans la mer. Pour ses membres, il n'était pas question de rater le rendez-vous du nouveau millénaire. – *(AFP.)*



La création du bouclier antimissile américain se heurtera à la Chine

Le prochain président des Etats-Unis entend intégrer dans sa doctrine stratégique ce dérivé de la « guerre des étoiles » de Ronald Reagan. Sur la rive asiatique du Pacifique, une des préoccupations majeures de la nouvelle administration, le projet sera confronté à l'hostilité de Pékin

La doctrine stratégique que le nouveau chef de la Maison Blanche entend mettre en œuvre repose sur les projets complémentaires de *National Missile Defense* (NMD) et *Theater Missile Defense* (TMD) censés permettre aux Etats-Unis de garantir leur propre sécurité et celle de leurs alliés contre des attaques par missiles en provenance de pays hostiles ou de groupes terroristes s'étant procuré de telles armes. Washington a déjà offert au Japon d'en bénéficier pour se prémunir d'une action offensive nord-coréenne et se proposerait d'inclure Taïwan dans le système. Comme la Russie sur le théâtre européen, la Chine est vivement opposée à cette idée qui réduirait à néant les efforts qu'elle a effectués ces derniers temps pour se doter d'une puissance balistique crédible. Cela représenterait à ses yeux un encouragement à Taïwan pour s'affranchir définitivement de la souveraineté que Pékin revendique sur l'île. Le « bouclier antimissiles » risque fort d'être le premier test de la politique étrangère de la présidence républicaine.

EN ASIE au moins autant que sur le théâtre européen, George W. Bush va éprouver des difficultés à mettre en œuvre les idées dont il s'est fait l'avocat en matière de stratégie au cours de sa campagne électorale : retrait des troupes de terre engagées dans des opérations de maintien de la paix et réalisation du projet de « bouclier antimissiles » destiné à déjouer toute attaque contre les Etats-Unis ou l'un de leurs alliés. Car au premier plan, le projet de défense antimissiles de théâtre (TMD) qui fonde cette doctrine stratégique tombe sur des lignes de fracture que la diplomatie clintonienne avait cherché à gommer.

« *On peut prédire que des querelles politiques telles que les questions des droits de l'homme et de la démocratie seront atténuées tandis que les désaccords militaires sur des questions comme celles de Taïwan, des missiles de défense et de contrôle des armements deviendront plus intenses* », disait, à la mi-décembre, un stratège chinois cité par le *New York Times*. En clair, Pékin est conscient qu'on est parvenu à un point où les belles phrases de Bill Clinton sur la création d'un « *partenariat stratégique* » fictif entre Washington et la Chine ne suffiront plus à masquer un antagonisme bien concret entre les intérêts chinois actuels et ceux qui demeurent cruciaux pour l'Amérique sur la rive opposée du Pacifique.

Le seul partenaire authentique des Etats-Unis en Extrême-Orient – hormis la Corée du Sud, où sont stationnés 37 000 GI – est le Japon. Celui-ci a été déçu, pour ne pas dire plus, par le « *tropisme chinois* » déployé par Bill Clinton et son gouvernement. Il a donc favorablement accueilli l'élection de M. Bush junior, qui a souligné à plusieurs reprises son intention de refaire de l'archipel le point d'ancrage principal de la politique américaine en Asie. Cette politique passe par le renforcement de l'alliance nippo-américaine, d'abord destinée à décourager des comportements aventuristes de pays comme la Corée du Nord, qui n'a pas formellement renoncé à se doter d'engins balistiques modernes malgré les vagues promesses formulées, ces derniers temps, par son chef suprême, Kim Jong-il, à l'administration américaine sortante.

Mais en fait, la question de la sécurité dans la péninsule coréenne est révélatrice des ambiguïtés de la stratégie antimissile américaine, qui peut difficilement être justifiée par le seul risque nord-coréen. L'alliance Washington-Tokyo, que M. Clinton a contribué à redéfinir pour donner un rôle plus important à Tokyo dans le maintien de la sécurité en Extrême-Orient, pèche par un défaut majeur : sa finalité exacte a été maintenue dans un flou prudent sur la question de savoir si le Japon, inclus dans le système de défense TMD, était invité à participer à des opérations militaires de gendarmerie régionale même de manière passive (en prêtant ses infrastructures portuaires aux forces américaines, par exemple), et surtout sur qui serait, au juste, l'adversaire. Pour Washington, pour Tokyo, comme pour la Chine elle-même, il ne fait guère de doute que ce serait Pékin. Mais c'est là chose trop grave pour être dite publiquement – hormis par Pékin.

Le maintien d'une certaine tension dans la péninsule coréenne ne dessert donc pas – temporairement du moins – les intérêts américains. En Corée, l'administration Bush poursuivra probablement la politique de rapprochement avec Pyongyang entamée par son prédécesseur, mais en tenant la dragée plus haute au régime. L'élection de George Bush a d'ailleurs été perçue avec une certaine appréhension à Séoul : elle va en effet renforcer les opposants à la politique de main tendue en direction du Nord du président sudiste Kim Dae-jung, qui accusent ce dernier de faire des concessions sans rien obtenir en retour, et le processus de normalisation entre les deux Corées pourrait marquer le pas.

Les dirigeants chinois, quant à eux, redoutent de voir leur capacité d'intimidation militaire sur Taïwan érodée par l'inclusion de l'île dans le TMD ; et, parallèlement, d'être entraînés dans une course aux armements encore plus coûteuse que leurs efforts présents de modernisation militaire. Les encouragements à l'indépendance de Taïwan, qui risqueraient de résulter de l'extension du TMD à l'île, « *affecteraient sérieusement les relations sino-américaines* », disent des responsables chinois. La nomination de M. Rumsfeld à la défense accroît donc leurs craintes, d'autant que celui-ci n'entretient guère d'illusions sur la Chine.

REDOUBLER D'ATTENTION

Si l'Asie du Nord-Est est clairement en première ligne des préoccupations du prochain gouvernement américain, la même analyse devrait le conduire à redoubler d'attention envers le « grignotement » opéré, au cours des deux mandats de Bill Clinton, par la Chine, en direction de sa périphérie méridionale – en mer de Chine du Sud, et vers l'océan Indien par le biais de la Birmanie. Il va devoir rassurer les pays du Sud-Est asiatique contre un risque de désengagement américain.

Concernant le sous-continent, le bouclier ne figure pas dans les préoccupations immédiates de l'Inde, qui se sent étrangère au débat et qui attend surtout de voir si M. Bush poursuivra la politique de son prédécesseur envers elle et Islamabad pour tenter de désamorcer la tension entre les deux voisins, également puissances nucléaires. Cependant, à terme, le souci plusieurs fois exprimé par les membres de la nouvelle équipe dirigeante américaine de doter les Etats-Unis de systèmes de défense contre une attaque terroriste par missile concerne aussi la Haute Asie, où se cachent notamment certains des ennemis jurés de Washington comme le milliardaire islamiste d'origine saoudienne Oussama ben Laden.

Francis Deron
avec nos correspondants à Pékin, Tokyo, Bangkok et New-Delhi

La Chine, puissance en croissance rapide

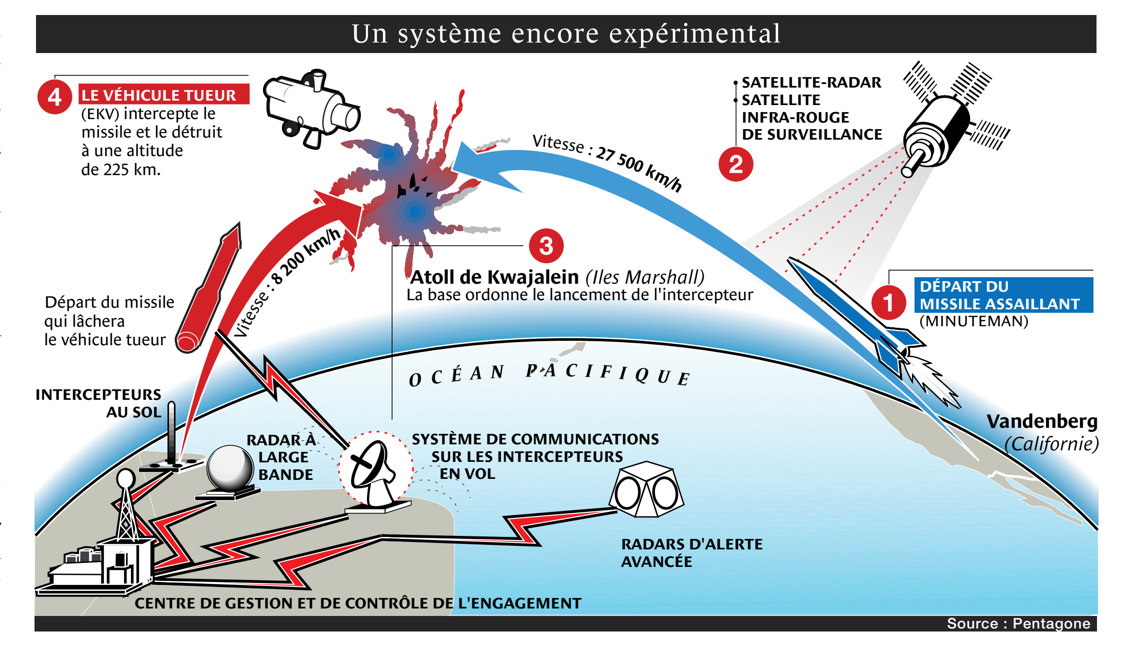
Dans un discours prononcé en mars 1998 à la Heritage Foundation, un *think-tank* conservateur, Donald Rumsfeld, qui va devenir secrétaire à la défense du président George W. Bush, notait : *« En tant que puissance militaire, la Chine connaît une croissance rapide. Ses intérêts peuvent à l'occasion coïncider avec les nôtres, mais peuvent aussi entrer en conflit avec eux. Elle peut coopérer avec nous sur une question régionale particulière tout en travaillant à affaiblir l'alliance Etats-Unis - Japon, menacer Taïwan ou aider à armer l'Iran ou d'autres Etats voyous. Comme d'autres puissances ambitieuses, elle cherchera à faire contourner les institutions et règles internationales à son propre avantage. Il est peu probable qu'elle fasse passer ce qu'elle considère comme ses propres intérêts après ceux d'organisations multilatérales. »* Et il précisait qu'à ses yeux la décision de Bill Clinton de classer la Chine parmi les pays qui respectent les exigences américaines en matière de non-prolifération était *« prématurée »*.

M. Bush est entouré de partisans du « bouclier »

À L'ÉTÉ 1998, Donald Rumsfeld, aujourd'hui porté à la tête du Pentagone par George W. Bush, rend compte des travaux d'une commission bipartite – composée de républicains et de démocrates – qui a relancé, aux Etats-Unis, le débat sur le moyen de protéger le territoire américain contre des missiles assaillants. A l'époque, la réflexion porte surtout sur la menace que représente la détention d'armes dites de destruction massive moins par la Russie ou la Chine que par des « Etats-voyous » (*rogue states*), tels que l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord, la Libye, le Soudan, la Syrie ou Cuba. Bill Clinton va crédibiliser cette analyse en faisant adopter, en juillet 1999, à une écrasante majorité tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants, le National Missile Defense Act.

Dès lors, le programme repose sur deux systèmes complémentaires : un bouclier national antimissile (National Missile Defense, ou NMD) au sol, et une défense antimissile de théâtre (Theater Missile Defense, ou TMD), à bord de navires ou auprès de troupes américaines basées à l'étranger. Divers essais sont organisés. A ce jour, le NMD, dont le coût est estimé à 60 milliards de dollars, a connu deux échecs et une demi-réussite.

Avant même son élection à la Maison Blanche, George W. Bush, qui s'est entouré d'un vice-président, d'un secrétaire d'Etat, d'un secrétaire à la défense et d'une conseillère en matière de sécurité, tous partisans d'un tel arsenal, a proposé aux alliés des Etats-Unis de pouvoir bénéficier d'un bouclier antimissile. Mais, pour le moment, on ignore quel système a les faveurs du nouveau président. D'autant que M. Rumsfeld, à la tête de sa commission, n'a pas exclu aussi de doter les Etats-Unis d'un laser chimique spatial susceptible de détruire des missiles et des satellites.



Liaisons établies entre des îles contrôlées par Taïwan et le continent

TROIS bateaux taïwanais transportant quelque 700 personnes sont arrivés, mardi 2 janvier, à Xiamen, sur la côte sud-est de la Chine, réalisant la première liaison directe, officiellement approuvée, entre un territoire dépendant de l'île nationaliste et la Chine continentale. Deux navires, le *Tai Wu* et le *Wu Chiang*, transportant notamment une délégation officielle taïwanaise, ont parcouru les 41 km séparant le continent de l'île de Quemoy, leur point de départ, en l'espace de deux heures. Quemoy est une des petites îles contrôlées militairement et gouvernées depuis Taïpeh, qui se trouvent en bordure du littoral chinois. Un autre bateau taïwanais, le *Taima*, est arrivé dans le port de Mawei, situé au sud de Fuzhou, la capitale du Fujian, avec à son bord 500 religieux taoïstes qui doivent effectuer un pèlerinage au sud de Fuzhou, avant de regagner Taïwan jeudi.

Ces traversées représentent « *les premières liaisons directes entre Quemoy et Xiamen après une séparation de cinquante et un ans* », avait déclaré avant son départ le principal responsable de Quemoy, Chen Shui-tsai, qui dirige la délégation à bord du *Tai Wu*. « *J'espère que le contact conduira au rétablissement des pourparlers sur un rapprochement* » entre Taïwan et la Chine, avait-il ajouté.

L'établissement de ces liaisons, qui devraient devenir régulières dans l'avenir, correspond au souhait du nouveau président de Taïwan, Chen Shui-bian, de désamorcer la tension prévalant entre l'île et le continent depuis qu'il a été élu après avoir fait carrière en politique sur un programme indépendantiste vis-à-vis de Pékin.

Les relations commerciales entre Taïwan et la Chine sont déjà très importantes mais, en raison des tensions politiques, elles se font en très grande partie via Hongkong et Macao. La Chine considère Taïwan comme une province rebelle destinée à rejoindre la « *mère patrie* ». Elle en est séparée depuis la fin de la guerre civile en Chine en 1949, qui a vu la victoire des communistes à Pékin et la fuite des forces nationalistes sur l'île.

La délégation taïwanaise qui doit séjourner à Xiamen pendant cinq jours a été reçue à son arrivée par un comité d'accueil d'environ 250 personnes, membres de l'association d'amitié avec Quemoy, arborant des fleurs, mais aucun officiel chinois. Pékin n'a jusqu'à présent apporté qu'un soutien tiède à l'initiative taïwanaise, préférant l'établissement immédiat de liaisons de plus grande ampleur. Taïpeh dit vouloir élargir ces liaisons mais aucune date, pour l'heure, n'a été fixée. A Pékin, le président Jiang Zemin avait déclaré lundi pour le Nouvel An que la réunion de la Chine et de Taïwan devait être la priorité du peuple chinois au troisième millénaire.

Premier contact maritime direct après 51 ans de séparation

100 km · CHINE · Fuzhou · Mawei · Matsu · TAÏPEH · Quanzhou · Détroit de Formose · Xiamen · Quemoy · Changhua · TAÏWAN · Iles Pescadores · Mer de Chine méridionale · Kaohsiung · TAÏWAN · CHINE

Le NMD sera au cœur de la politique étrangère de M. Bush

WASHINGTON
de notre correspondant

La politique étrangère de la présidence républicaine sera largement influencée par les questions de défense, et en particulier par le système de défense antimissiles NMD. Le futur secrétaire d'Etat, le général Colin Powell, a été chef d'état-major interarmes pendant la guerre du Golfe ; le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, qui occupe cette position pour la seconde fois en un quart de siècle, a aussi été ambassadeur à l'OTAN ; le vice-président élu, Dick Cheney, a dirigé le Pentagone sous Bush père ; la conseillère pour les questions de sécurité, Condoleezza Rice, tire sa renommée de son expérience de l'Union soviétique à la fin de la guerre froide. Enfin, on pourrait voir se joindre à eux Richard Armitage, ancien du Pentagone, expert en affaires asiatiques, un « dur », proche de Colin Powell, dans lequel certains voient le futur « numéro deux » du Pentagone.

Le NMD, système de défense antimissiles, pourrait prendre, sous la présidence de Bush fils, l'importance qu'avait eue la « guerre des étoiles » sous Ronald Reagan. Le bouclier antimissiles est destiné à prémunir les Etats-Unis et leurs alliés contre une menace balistique venue de Corée du Nord, d'Iran ou de Libye. Même une réduction de la menace nord-coréenne, longtemps présentée comme un croque-mitaine, ne convaincra pas la prochaine administration d'y renoncer. La nouvelle équipe est soudée autour de ce projet, même si les premiers essais n'ont pas été concluants, si le coût de ce bouclier est prohibitif, s'il nécessite une révision du traité de 1972 et s'il n'a guère de chances d'être efficace face aux nouvelles menaces terroristes perpétrées directement sur le territoire des Etats-Unis ou de leurs alliés. Il reviendra à M. Rumsfeld, bon connaisseur de l'Europe et excellent négociateur avec le Congrès, d'en trouver le financement.

« UN LEADER FORT »

Influencé par Dick Cheney, George W. Bush a bâti une équipe composée de fortes personnalités, connues pour leur compétence. Il a indiqué avoir choisi en Colin Powell « *un leader fort* », tout comme MM. Cheney et Rumsfeld, qui seront, selon lui, « *complémentaires* » avec Condi Rice.

Cette unité résistera-t-elle au temps ? L'extrême prudence de Colin Powell, qui ne veut pas voir l'armée américaine engagée dans des opérations de maintien de la paix, sera-t-elle la norme ? M. Powell ne risque-t-il pas d'être tenté de vouloir dire son mot sur les questions de défense ? On se souvient des confrontations entre M. Rumsfeld et M. Kissinger, dont ce dernier, alors secrétaire d'Etat, ne sortit pas toujours vainqueur.

George W. Bush a reconnu que la cohésion de son équipe n'irait pas naturellement de soi. Après avoir affirmé que l'influence de MM. Cheney et Powell sur la politique de défense serait « *petite* », il a ajouté : « *Il y aura des désaccords. J'espère qu'il y en aura parce que je sais qu'ils seront fondés sur des arguments solides.* (...) *Je serai prêt à prendre les décisions qui s'imposent pour le bien du pays.* » Il ne faut cependant pas surestimer ces risques, car le Grand Old Party est passé maître dans l'art de dissimuler ses différences.

Une des premières conséquences de l'élection de George W. Bush pourrait être la réduction du contingent militaire américain en Extrême-Orient, pour des raisons stratégiques autant que financières. Bill Clinton, comme Jimmy Carter avant lui, a été dans l'impossibilité de procéder à cette réduction, de peur d'être accusé de faiblesse. Des hommes comme Dick Armitage, forts de leurs bonnes relations avec les militaires, n'ont pas ces inhibitions et ne se sentiront pas tenus par le chiffre plancher de 100 000 GI ; ce qui compte le plus pour eux sera l'efficacité opérationnelle et la possibilité de continuer à utiliser les bases du Japon et d'Okinawa.

Patrice de Beer



ÉLECTIONS L'opposition ne cesse de se diviser. Les bonnes volontés, d'Edouard Balladur à Alain Juppé, se multiplient à son chevet pour tenter de la réconcilier. Tandis que le premier prône la constitution d'une formation unique de la droite, le second préfère parler d'« *union dans la diversité* ». ● LES SONDAGES réalisés ces derniers mois confirment que la droite n'est pas parvenue à regagner le terrain perdu depuis son échec aux législatives de 1997. ● L'ÉLYSÉE ne cache plus son scepticisme sur les chances de Philippe Séguin de l'emporter à Paris. Des proches de Jacques Chirac s'emploient à renouer des liens avec ceux qui pourraient constituer un éventuel recours. ● LA DROITE est parvenue à enregistrer quelques gains électoraux au cours des élections partielles (cantonales et législatives) qui ont eu lieu en 2000, grâce, notamment à la division et au tassement de l'extrême droite.

Les velléités d'union de la droite suscitent le scepticisme

Edouard Balladur et Alain Juppé prônent, chacun à sa manière, un rapprochement des formations de l'opposition. Face à ces initiatives venues du RPR, François Bayrou et Alain Madelin veulent maintenir leur liberté de manœuvre pour l'élection présidentielle

2001, le feuilleton continue : celui de l'union de l'opposition. Après la « *pétition pour l'union* » signée par 365 parlementaires du RPR, de l'UDF et de Démocratie libérale et publiée le 24 novembre par *Le Figaro*, après l'« *appel à la constitution d'une formation commune de l'opposition* » lancé par Edouard Balladur (*Le Monde* du 30 novembre), d'autres initiatives sont attendues.

Quitte à passer pour un « *rêveur* », M. Balladur a demandé à un petit groupe de parlementaires d'avancer des propositions à caractère statutaire « *avant la fin janvier* ». L'ancien premier ministre sait que « *la fusion ne concernera pas 100 % de l'opposition, du moins dans un premier temps* », mais il veut presser le pas. « *Nous aurons une fenêtre de trois petits mois après les municipales* », observe-t-il. Le député de Paris, qui a toujours entretenu des distances avec l'appareil gaulliste, estime que « *le RPR ne peut plus être le parti dominant à droite* » et qu'il faut tout faire pour que « *le socialisme ne reste pas au pouvoir cinq ans de plus, faute de quoi la France prendrait du retard par rapport au reste du monde* ».

Bien décidé à jouer un rôle dans la préparation de l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy s'apprête à revenir, « *libre* ». C'est le terme qu'il avait utilisé, le 14 septembre 1999, après avoir été reçu longuement par Jacques Chirac et après avoir renoncé à se porter candidat à la présidence du RPR. Ce sera aussi le titre de son prochain livre, à paraître le 23 janvier chez XO-Editions, à partir duquel l'ancien secrétaire général du RPR compte affirmer l'identité d'une droite décomplexée et modernisée.

LE PROJET D'ALAIN JUPPÉ

Troisième acteur, enfin, au service de l'union, Alain Juppé est prêt à contribuer à la rédaction d'un programme. Lors d'un déjeuner au Sénat organisé le 19 décembre par la revue *Passage*, l'ancien premier ministre en a dessiné les têtes de chapitre : un projet européen avant tout, une vision de l'Etat, un projet économique, un projet social, un projet énergétique. Tout en reconnaissant, par référence à l'ESB, que la droite est « *folle* » et que « *les prions circulent à grande vitesse, notamment à Paris* », le maire de Bordeaux affirmait qu'il n'était « *pas pessimiste* ». « *Nous ne sommes pas audibles parce que nous n'avons pas les structures* », ajoutait-il. A la fusion de l'opposition, à laquelle il ne croit guère, M. Juppé préfère le concept d'« *union dans la diversité* ». Il ne méconnaît pas la difficulté de l'entreprise et, sans illusions sur les sentiments que nourrit encore à son encontre une partie des députés de droite, il précise : « *Il faut surtout que cela n'apparaisse pas comme une initiative individuelle.* » Sur le mode humoristique, il tient M. Chirac à l'écart de cette entreprise, en disant : « *Si ça ne marche pas, il dira qu'on n'a pas su le faire, qu'on est des incapables. Mais si ça marche, il en sera bien content.* »

Ces volontés conjointes se heurtent cependant à beaucoup de scepticisme et de rancœurs persistantes. Au grand regret de leurs entourages respectifs, MM. Balladur et Juppé ne se sont pas encore rencontrés pour parler de leurs projets convergents.

LE CAMP DES PERPLEXES

François Bayrou et Alain Madelin ne sont pas dupes des manœuvres entreprises par les chiraquiens pour convaincre les députés « de base » des mérites de l'union : elles visent à préserver la position dominante du RPR sur les autres composantes de l'opposition. A la lecture d'un sondage Ipsos publié, le 1er décembre, dans *Le Figaro*, et faisant apparaître M. Juppé comme la personnalité préférée des sympathisants de droite (48 %, devant M. Balladur et Philippe Séguin avec 46 %) pour devenir le président d'une éventuelle « *formation unique de l'opposition* », M. Madelin s'était rassuré en ricanant : « *Avec Juppé en tête, ça n'est pas près de se faire !* » Tout entier mobilisé par sa campagne parisienne, M. Séguin demeure lui aussi très perplexe en constatant l'avancée du feuilleton de l'union. Sur le mode moqueur, il estime une formation unique de l'opposition « *peu probable avant les municipales, assez peu probable avant la présidentielle et même encore peu probable après la présidentielle* ». Il rappelle surtout que la droite n'a jamais été aussi unie que lors des élections législatives de 1997 et que cela ne l'avait pas empêché de perdre.

Depuis, en revanche, la droite n'a cessé de se diviser : l'UDF a éclaté en 1998 ; le RPR a laissé partir Charles Pasqua en 1999 ; en 2000 enfin, Philippe de Villiers quittait le RPF, tandis que l'union réalisée à Paris, dans d'assez bonnes conditions, autour de M. Séguin se heurtait à la coalition des dissidences de Jean Tiberi, de Jacques Dominati et de ses fils, voire de M. Pasqua. Avant l'union, encore convient-il d'enrayer la désunion.

Jean-Louis Saux

Prochain rendez-vous sur la sécurité

Après la justice, l'accès à l'emploi, les retraites, la prochaine *« convention pour l'alternance »* organisée par le RPR, l'UDF et DL, sera consacrée, le 31 janvier, à la sécurité, thème dont le président de la République a fait, dans ses vœux aux Français, une des priorités pour 2001. A la différence des *« états généraux »* de l'opposition, alors pilotés par Alain Madelin et Nicolas Sarkozy, qui avaient précédé le retour de la droite au pouvoir en 1993, ces conventions sont fort discrètes et généralement expédiées en quelques heures. Elles font aussi l'objet d'une sorte de concurrence sauvage entre les partis de droite et leurs groupes parlementaires.

Décidé à avancer dans la présentation d'un projet, le RPR avait consacré ses journées parlementaires, fin septembre, à débattre d'environnement. Il organise depuis peu ses propres *« tables rondes »*. Après la politique de la ville et la solidarité urbaine, les prochaines traiteront, en janvier, de la décentralisation, puis de la sécurité.

Les sondages récents confirment l'atonie de l'opposition

QUATRE ANS, bientôt, après la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Jacques Chirac, la droite ne s'est toujours pas remise de son échec. A l'approche des échéances importantes de 2001 (municipales et cantonales du printemps, sénatoriales de l'automne) et de celles, décisives, de 2002 (présidentielle et législatives), l'opposition n'a pas trouvé le remède pour soigner sa dépression. Toutes les enquêtes d'opinion le confirment : en panne d'idées, d'organisation et de leaders convaincants, les partis de droite n'ont pas su mettre à profit leur cure d'opposition pour regagner le terrain perdu entre 1995 et 1997, lorsqu'ils avaient en main la plupart des leviers du pouvoir.

Le baromètre mensuel de la Sofres donne de cette atonie une impressionnante mesure globale. Durant le second semestre 1997, au lendemain des législatives perdues, le RPR recueille 36 % d'opinions positives auprès des Français (contre 53 % de négatives) et l'UDF 35 % (contre 53 %). Au terme de l'année 2000, le RPR reste encalminé à 35 % d'opinions positives (contre 52,5 % de négatives) et l'UDF s'est stabilisée à 31,5 % d'opinions positives (contre 53 % de négatives). Sur la même durée, le PS (à 56 % d'opinions favorables) et les Verts (à 50 %) continuent à bénéficier des faveurs de l'opinion. En revanche, le PCF a perdu 4 points (passant de 36 % à 32 % d'opinions favorables en moyenne annuelle) et le Front national en a perdu 5 (déclinant de 12,4 % à 7,3 %).

La dernière enquête de la Sofres sur l'image de la droite (octobre, journaux de province) est, pour elle, affligeante : 30 % des sondés seulement ont de l'opposition une image positive, contre 55 % qui portent un jugement négatif. Même parmi les sympathisants de droite, il ne s'en trouve qu'une majorité mitigée (54 % contre 40 %) pour porter sur elle un jugement positif. Le déficit est particulièrement marqué chez les cadres et les professions intellectuelles, dont les deux tiers (65 %) sont critiques, ainsi que dans les professions intermédiaires (60 % de jugements négatifs).

DES SYMPATHISANTS DÉBOUSSOLÉS

Les réponses sont d'autant plus cruelles que les questions sont plus précises. Ainsi, 22 % seulement des sondés jugent que « *l'opposition parlementaire UDF, RPR et Démocratie libérale a des solutions aux problèmes du pays* », contre 62 % qui sont persuadés du contraire. Seuls les sympathisants du RPR résistent un peu moins mal à l'autoflagellation, puisque 34 % d'entre eux estiment que l'opposition a des solutions (contre 53 % qui n'y croient pas) ; deux sympathisants UDF sur trois (66 %) et près de trois DL sur quatre (71 %) ne croient pas l'opposition capable de résoudre les problèmes du pays... Et il se trouve encore moins de sondés (16 %) pour assurer que la droite « *est proche des préoccupations des gens* ».

La désunion de l'opposition et, dans une moindre mesure, l'insuffisant renouvellement de ses dirigeants restent, aux yeux des Français en général et de ses sympathisants en particulier, deux handicaps majeurs de la droite. Un sondé sur quatre (26 %, contre 56 %) juge que le RPR, l'UDF et DL ont su renouveler une partie importante de leurs dirigeants au cours des dernières années ; un sur dix à peine (9 %) estime que l'opposition est « *unie* ». Or, pour 53 % des Français – et pour 67 % des sympathisants de droite –, l'union de l'opposition devrait être sa « *priorité* », tandis que 44 % des Français (et 55 % des sympathisants de droite) répondent que la priorité devrait être le « *renouveau des idées* » de la droite.

Selon un récent sondage d'Ipsos (24-25 novembre/*Le Figaro*), 59 % des personnes interrogées – mais 85 %, en moyenne des sympathisants du RPR, de l'UDF ou de DL – se déclarent favorables à la « *création d'une formation politique unique regroupant les partis de l'opposition parlementaire* ». Les sympathisants de droite sont d'ailleurs catégoriques : l'incapacité de la droite à s'unir résulte des « *ambitions personnelles* » des dirigeants de ses différentes formations.

Reste la question, tout aussi perturbante, des dirigeants qui seraient les mieux à même de représenter l'opposition. Parmi les électeurs de droite interrogés par la Sofres, les idées sont floues et les champions mal identifiés : Jacques Chirac, avec 28 % de réponses positives, est rejoint par Charles Pasqua (28 % également) et ne distance pas nettement les autres prétendants à ce rôle, tels Philippe Séguin (21 %), Alain Madelin (20 %), François Bayrou (18 %). Rude constat, pour les uns et les autres.

Gérard Courtois

L'Elysée prend son parti de l'effritement des chances de Philippe Séguin à Paris

AH, PARIS ! En 1995, fraîchement élu à l'Elysée, Jacques Chirac assurait à tous ceux qui s'enquéraient de la carrure de son remplaçant à la Mairie : « *Paris a été un tremplin pour moi. Mais, maintenant, cette époque-là est terminée. Vous verrez, l'Hôtel de Ville n'aura pas plus d'importance qu'une sous-préfecture.* » Aujourd'hui, c'est tout de même la « *sous-préfecture* » qui inquiète le plus le président.

Depuis des mois qu'il suit la campagne dans la capitale, jamais la droite ne lui a paru plus menacée, et M. Chirac ne cache plus, devant ses proches, son scepticisme sur les chances de Philippe Séguin de l'emporter. Le choix de ce dernier d'être candidat en quatrième position dans le 18e arrondissement a été jugé « *incompréhensible pour les électeurs* ». La mise à l'écart de Jacques Toubon, mis en examen, a provoqué la fureur de l'Elysée : « *Sans Toubon, le 13e est perdu !* » Enfin, M. Chirac, qui observe les sondages, calcule qu'il faudra nécessairement une alliance entre les listes de Jean Tiberi et celles menées par M. Séguin pour avoir une chance d'obtenir l'élection d'un maire de droite, au « *troisième tour* », par le Conseil de Paris. Vu l'animosité entre les deux hommes, l'alliance paraît impossible.

Les adversaires de M. Séguin ont donc repris de la vigueur au cœur même de l'Elysée et évoquent de nouveau les chances d'Edouard Balladur ou de Françoise de Panafieu. Le chef de l'Etat, qui s'est résolu à solder le passé avant l'élection présidentielle, a donc publiquement rappelé l'action de l'ancien premier ministre. Le contact amical a été maintenu avec Mme de Panafieu. Reste M. Tiberi lui-même. Lors de l'inauguration de l'hôpital Georges-Pompidou, le 21 décembre 2000, le couple Chirac s'est montré charmant avec lui, malgré les allusions incessantes du maire au « *système* » chiraquien qui vaut à la Ville de sombrer aujourd'hui dans les affaires judiciaires. Mais le maire attend le discours que prononcera à son intention le président, le 5 janvier, lors des vœux du Conseil de Paris à l'Elysée.

Raphaëlle Bacqué

L'atomisation de l'extrême droite permet à la droite d'enregistrer quelques progrès électoraux

POUR la première fois depuis les élections législatives de 1997, l'année se solde, pour la gauche, par davantage de pertes que de gains à l'occasion des cantonales partielles. Sur les onze cantons qu'elle détenait et dans lesquels une élection a été organisée, en métropole, un, celui de Blois-3, abandonné par le suppléant de Jack Lang après l'entrée de ce dernier au gouvernement, est tombé dans l'escarcelle de l'UDF, et deux – ceux de Revigny-sur-Ornain (Meuse) et de Massat (Ariège) – sont revenus à des divers droite. En contrepartie, sur ses vingt cantons renouvelés, l'opposition, elle, n'a perdu que le canton de Luzy (Nièvre), qui était aux mains d'un divers droite. Pour ce qui est des sept législatives partielles qui ont eu lieu en 2000, le PS a perdu une circonscription, celle du Mans-Est, dans la Sarthe, et il en a gagné une dans le Pas-de-Calais, à Saint-Pol-sur-Ternoise.

Par comparaison, de juin à décembre 1997, la gauche avait perdu trois cantons et elle en avait conquis trois également. En 1998, la majorité avait conservé ses quatorze cantons tandis que la droite avait perdu à son profit la moitié de ses dix-huit cantons. En 1999, les deux camps avaient fait jeu égal, perdant chacun trois cantons.

A dix-huit mois des législatives, l'analyse de ces scrutins partiels apporte, au-delà de ce solde sec, d'utiles enseignements sur l'état des électorats, même si – et la réserve n'est pas négligeable – le taux d'abstention y est considérablement plus élevé que lors d'élections générales. De ce point de vue, 2000 se solde par un motif de satisfaction pour la majorité plurielle : loin de s'effriter, son électorat s'est plutôt consolidé. Quant à la droite, elle y trouvera un vrai sujet de soulagement : l'extrême droite n'est plus une menace électorale pour la plupart de ses candidats, et son recul lui profite.

Le total des voix recueillies au premier tour par les candidats de la gauche gouvernementale progresse dans vingt cantons, et recule dans onze. Dans les onze cantons qu'elle détenait, la gauche améliore ses scores dans huit, y compris dans le canton de Revigny-sur-Ornain, qui bascule à droite en raison de divisions à gauche. Elle recule dans trois cantons, à Massat et à Blois-3, qui passent à droite, et marginalement à Grand-Couronne (Seine-Maritime), en raison, notamment, de la présence d'un candidat d'extrême gauche.

Le total des voix de la gauche plurielle a également progressé dans six des sept législatives partielles, la seule exception, dans la circonscription du Mans-Est, dans la Sarthe, se soldant par la perte d'un siège de député. L'opposition, elle, recule (16 cantons) un peu plus souvent qu'elle ne progresse (15 cantons). Elle améliore ses scores dans dix des vingt cantons qu'elle détenait, et dans cinq des onze cantons initialement de gauche. Elle recule dans cinq des sept circonscriptions législatives.

> La majorité plurielle a souffert, dans plusieurs cantons qu'elle a perdus, de ses divisions

En revanche, la majorité a souffert, dans un certain nombre de cas, de divisions, comme à Revigny et à Massat, et, surtout, d'une difficulté à mobiliser son électorat, comme lors des trois législatives partielles de mars, où la progression de la participation entre les deux tours a nettement profité à la droite, qui a sauvé la circonscription de Pau-est (Pyrénées-Atlantiques) et conquis celle du Mans-est (Sarthe). Dans la Sarthe, la gauche a en outre été affaiblie par de mauvais reports de voix des candidats communiste, Vert et divers gauche vers le candidat socialiste du second tour.

L'opposition peut trouver une compensation essentielle à ses médiocres résultats du côté de l'extrême droite. Le pugilat public entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret, commencé en décembre 1998, suivi de l'éclatement du Front national et de la naissance du Mouvement national républicain, est loin d'avoir fait disparaître le vote d'extrême droite. Mais celui-ci n'en subit pas moins une sensible érosion. Alors que, jusqu'à la fin de l'été 1998, son dynamisme électoral se traduisait, dans certains cantons, par des progressions spectaculaires, pouvant aller jusqu'à plus de 16 points, en particulier dans ses zones de force comme l'Alsace, le Nord, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes ou le Midi, les reculs substantiels sont progressivement devenus plus nombreux. Depuis le début de l'année 2000, nulle part l'extrême droite n'a progressé davantage que de 1,57 point, sauf dans le canton de Mugron (Landes, 6,71 % des voix), où la droite n'a pas présenté de candidat contre Henri Emmanuelli. Sur les trente et un cantons concernés par une partielle, l'extrême droite n'a – légèrement – progressé que dans sept, elle a reculé – souvent de peu, aussi – dans dix-huit, elle était absente dans cinq tandis qu'elle se présentait pour la première fois dans un. Dans les sept législatives, elle ne progresse qu'à Mulhouse-Nord.

L'essentiel est cependant ailleurs. Depuis dix-huit mois, les deux partis rivaux présentent quasi systématiquement un candidat chacun. Leur score en est réduit d'autant, l'électorat d'extrême droite accordant généralement un avantage au candidat du Front national. Pour la droite parlementaire, cette évolution est décisive. Elle signifie sinon la fin, du moins le caractère devenu exceptionnel, de la capacité de l'extrême droite à se maintenir au second tour. Or les « triangulaires » avec le Front national ont empoisonné la vie électorale de l'opposition depuis des années, en empêchant cet électorat de se reporter sur les candidats de la droite parlementaire au second tour et en facilitant, de ce fait, l'élection de candidats de gauche à la majorité relative. La législative de Mulhouse est exemplaire de cette évolution. Dans cette circonscription, le vote extrémiste se maintient à un niveau très élevé depuis des années. Aux législatives de 1997, le candidat FN, avec 22,91 % des voix au premier tour, avait pu se maintenir au second. En 2000, les deux candidats, FN et MNR ont totalisé 26,31 % des voix, avec un score respectif de 16,21 % et 10,10 %. Pourtant, aucun des deux n'a pu se maintenir au second tour, faute d'avoir recueilli les voix d'au moins 12,5 % des électeurs inscrits, comme l'exige la loi.

La droite tire d'ailleurs bénéfice du tassement de l'extrême droite dès le premier tour : ses progressions les plus nettes ont généralement lieu dans les cantons où l'extrême droite cède le plus de terrain, comme à Pontarlier – l'extrême droite recule de 5,35 %, la droite progresse de 3,15 % –, Perpignan-2 (- 6,96 %, + 5,73 %), Doudeville, en Seine-Maritime (- 6,27 %, + 3,82 %), Troyes-7 (- 6,90 %, + 18,14 %), Etampes, dans l'Essonne (- 10,39 %, + 9,08 %).

Cécile Chambraud

Au Pays basque, les nationalistes participent aux négociations en vue des municipales

La constitution d'équipes comprenant des élus « abertzale », à l'image de Biarritz, divise le RPR local

Le poids électoral des formations nationalistes basques pourrait provoquer des alliances inédites en vue des élections municipales. C'est le cas à Biarritz où l'équipe majoritaire associe, depuis 1991, centristes, droite libérale, nationalistes, voire indépendantistes. Le RPR local a répondu favorablement à l'invite du maire, Didier Borotra, de rejoindre la majorité municipale. La direction nationale du RPR a condamné cette initiative.

BAYONNE
de notre correspondant

Dans la préparation des élections municipales au Pays basque, des alliances inédites s'esquissent, signes d'évolution dans la droite comme dans la gauche traditionnelles. Les nationalistes sont en effet courtisés par les uns et par les autres, car leur poids électoral – 10 % des suffrages en moyenne – peut faire pencher la balance dans certaines villes.

Parmi les grandes cités de la côte basque, Biarritz (30 700 habitants) se distingue tout particulièrement, puisque l'équipe municipale, aux commandes depuis 1991, est d'un alliage très spécifique : elle associe des listes en rupture de ban à des centristes et à des membres de la droite libérale, en passant par des nationalistes, voire des indépendantistes basques. Sénateur des Pyrénées-Atlantiques, le maire, Didier Borotra (UDF), a même rouvert la donne. Il s'est déclaré prêt à élargir sa majorité *« en rassemblant des personnes, et non des partis, autour d'un projet »*, sachant que *« tout le monde sera le bienvenu dans le respect de la différence, le rejet de la violence et sur un programme pour Biarritz »*.

Cette invitation s'adressait notamment au RPR, dans l'opposition depuis que M. Borotra – frère jumeau du député des Yvelines et ancien ministre RPR Franck Borotra – avait battu, dans un scrutin partiel, en 1991, Bernard Marie, père de l'actuelle présidente de la formation gaulliste, Michèle Alliot-Marie, laquelle est députée des Pyrénées-Atlantiques et maire de Saint-Jean-de-Luz. Or le RPR biarrot a répondu favorablement à l'offre du maire, au risque de se retrouver dans l'équipe municipale avec des nationalistes basques (les *abertzale*) auxquels il reprochait jusqu'à maintenant de *« ne condamner ni l'ETA, ni la violence, ni le terrorisme »*. Quelques jours plus tard, ces derniers ont fait savoir qu'ils étaient prêts à continuer de travailler avec le maire, *« même en compagnie du RPR »*. Cependant, le 11 décembre, la direction nationale du RPR s'est prononcée *« pour une rupture avec les* abertzale *sans distinction »* et elle a menacé d'exclusion ceux qui ne se plieraient pas à cette consigne.

A Bayonne (41 800 habitants), le futur conseil municipal devrait compter, selon le vœu du maire, Jean Grenet (UDF), des nationalistes du Parti nationaliste basque, branche française du PNV au pouvoir dans la communauté autonome basque d'Espagne. En face, les socialistes accueillent des communistes et des Verts. Ils seront conduits par l'avocate Colette Capdevielle, Nicole Péry, devenue secrétaire d'Etat aux droits de la femme, préférant être en fin de liste.

« DES PARTIS ÉTRANGERS »

De leur côté, les nationalistes de gauche, appartenant à la formation Abertzaleen Batasuna, ont constitué une troisième liste. Bien que la municipalité bayonnaise sortante puisse avancer un bilan substantiel, les élections ne paraissent pas jouées d'avance, la ville ayant une sociologie plutôt à gauche.

Les cartes paraissent encore plus brouillées à Anglet, qui compte 36 700 habitants, soit 3 000 de plus qu'en 1995. En une année, elle a eu trois maires après le décès de Michel Bonnet, la démission pour cumul de mandats d'Alain Lamassoure et l'arrivée de Robert Villenave. L'UDF, dominante, fait face à un opposant de poids en la personne de Jean Espilondo (PS), député et conseiller général, qui fédère derrière lui la majorité plurielle. L'équipe municipale centriste est en *« pourparlers avancés »* pour faire une place aux nationalistes, qu'ils soient modérés ou qu'ils le soient un peu moins. Cette éventualité ne plaît guère à la composante RPR qui, rejetant *« une coalition hétéroclite avec des partis étrangers »*, menace de se lancer seule dans la bataille.

Autre conséquence, les listes constituées dans ces trois villes façonneront l'avenir et l'élargissement de la communauté d'agglomération qu'elles forment. Une intercommunalité, cette fois entièrement à construire, est également en arrière-plan au sud de la côte basque, autour d'Hendaye (13 000 habitants), où gouverne le PS, et surtout de Saint-Jean-de-Luz (13 600 habitants). Mme Alliot-Marie doit faire connaître ce mois-ci sa décision de se représenter ou non à la mairie. Elle l'avait emporté, en 1995, à la faveur d'une triangulaire au second tour. Cette fois, ses adversaires d'hier (centristes, majorité plurielle et nationalistes), tout en présentant chacun leur liste, semblent décidés à faire front commun au second tour. Cela, murmure-t-on autour de la Maison de l'Infante, pourrait inciter la présidente du RPR, fort occupée à Paris, à renoncer à un mandat local auquel elle est, pourtant, attachée.

Michel Garicoix

Assurance-chômage : six mois de transition avant le PARE

L'affiliation est élargie, dès le 1er janvier

UNE NOUVELLE ÈRE commence à l'Unedic aussi. Depuis le 1er janvier 2001, la nouvelle convention d'assurance-chômage, qui donne naissance au plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), est entrée en vigueur jusqu'à sa date de péremption prévue le 31 décembre 2003. Ses dispositions ne seront mises en œuvre que progressivement, l'ancienne convention continuant à être utilisée en grande partie pendant six mois. Le PARE et son petit frère le « PAP » (projet d'action personnalisé) ne s'appliqueront effectivement qu'à partir du 1er juillet.

Signée par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC, et agréée par le gouvernement au terme de huit mois de négociations laborieuses, la nouvelle convention de l'Unedic nécessite, en effet, quelques petites étapes supplémentaires, à commencer par une transposition législative pour permettre au régime paritaire de financer autre chose que des indemnités de chômage. Ce devrait être chose faite avec le projet de loi de modernisation sociale, dont l'examen commencera le 9 janvier à l'Assemblée nationale. L'Unedic et l'ANPE doivent également se mettre d'accord sur une autre convention, destinée cette fois à fixer leurs rôles respectifs. Du coup, l'Unedic a décidé de repousser les élections, prévues en janvier pour le renouvellement de sa direction, au 28 mars. Au final, le mandat de son président, Denis Gautier-Sauvagnac (Medef), aura ainsi été prorogé de près d'un an.

Dès à présent, toutefois, les règles d'affiliation au chômage changent. Désormais, pour pouvoir être indemnisé, il faut avoir travaillé quatre mois dans les dix-huit derniers mois, et non plus dans les huit derniers mois comme cela était le cas jusqu'à présent. Selon les estimations de l'Unedic, cet élargissement devrait bénéficier à 56 000 personnes en 2001, sur les 283 000 nouvelles inscriptions projetées. Le différé d'indemnisation de sept jours, si la personne connaît une deuxième période de chômage dans l'année, est supprimé. Enfin, ceux qui ont créé ou repris une entreprise accèdent, pour la première fois, au régime d'indemnisation en cas d'échec.

DEGRÉ D'« AUTONOMIE »

A partir du 1er juillet, le nouveau système se mettra définitivement en place. Lors de son inscription, le chômeur signera alors un PARE, puis, après un entretien avec un agent de l'ANPE destiné à mesurer son degré d'*« autonomie »*, un PAP. Ce dernier définira les mesures d'accompagnement individualisées – bilan de compétences, formations, entretiens réguliers – qui doivent permettre au demandeur d'emploi de retrouver un travail. Il sera réactualisé au bout de six mois. Pour le gouvernement, la signature du PARE et CELLE du PAP n'ont pas de caractère obligatoire. Selon la CFDT, les personnes inscrites avant le 1er juillet qui n'opteraient pas pour le PARE verraient leurs allocations dégressives maintenues.

Le nouveau dispositif s'accompagnera en effet de la fin de la dégressivité des allocations, qui resteront au même niveau tout au long de la période d'indemnisation. Cette allocation sera comprise entre 57,4 % et 75 % du salaire journalier antérieur, et ne pourra être inférieure à 152,94 francs par jour.

Isabelle Mandraud

Lionel Jospin, adjudant des Haras et géographe au « Journal officiel »

LA LECTURE du *Journal officiel de la République française* est parfois déconcertante. Et tout aussi révélatrice que la France reste un Etat hypercentralisé. Feuilletez, par exemple, le numéro du 27 décembre 2000. Un décret y est publié qui modifie un alinéa d'un article d'un texte de 1986 relatif à la monte publique des étalons des espèces chevaline et asinienne. Ce n'est pas la mise à jour de la réglementation qui est surprenante, vu la noblesse et la réputation de cette institution que sont les Haras nationaux, gardiens sourcilleux de la pureté des races équines. Mais les noms des signataires de ce décret : le premier ministre en personne, épaulé par le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, et sa consœur de la justice, Marylise Lebranchu. On ne fera pas l'injure à Lionel Jospin de croire qu'il se désintéresse de l'avenir du meilleur ami de l'homme mais on pariera que les devoirs de sa charge ne lui auront sans doute pas laissé beaucoup de loisir pour s'imprégner de la philosophie du décret avant de le signer.

Dans un autre registre, la définition du terme *« montagne »*, et partant l'appellation d'origine de moult nourritures de ces zones pures et fraîches, a donné lieu depuis plusieurs années à d'innombrables débats juridiques, échanges de lettres avec la Commission de Bruxelles et avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, pour aboutir, enfin, à un décret, toujours publié au *JO* du 27 décembre, qui est un chef-d'œuvre de complexité et de fignolage. Et pour rajouter à cet entrelacs d'autorisations, délimitations géographiques, organismes certificateurs et sanctions pénales en cas d'infraction au label, il est précisé que des arrêtés ultérieurs fixeront, *« en cas de besoin »*, les modalités d'application dudit décret. Celui-ci a dû, outre celle du premier ministre qui s'est fait pour l'occasion diplômé de géographie, revêtir la signature de cinq autres membres du gouvernement, dont Laurent Fabius, le grand argentier...

La chambre de commerce de Toulouse veut-elle obtenir la concession de l'aéroport de Blagnac ? Elle doit recueillir l'accord de quatre ou cinq hauts fonctionnaires des ministères parisiens, alors que, si la décentralisation ou la déconcentration avaient un sens, on peut penser que le préfet de Haute-Garonne ou celui de Midi-Pyrénées auraient fort bien pu s'acquitter de cette tâche. L'idée se fait-elle jour de créer près des superbes bouches de Bonifacio une réserve naturelle, celle de Tre Padule de Suartone, sur 217 hectares, ce qui dans l'Aisne ou la Brie ne serait qu'une propriété agricole de taille moyenne ? La procédure hypercentralisée n'en finit pas de se perdre en aller et retour. C'est le 11 juillet 1997 que le conseil municipal de Bonifacio s'est prononcé et il a fallu attendre le 11 décembre 2000 pour que la réserve reçoive son acte de naissance. Un papier délivré par Dominique Voynet et par Lionel Jospin qui spécifie, en personne, qu'*« il est interdit d'introduire dans la réserve des chiens à l'exception de ceux... qui sont utilisés pour la conduite des troupeaux ou qui sont sous circulation contrôlée en période d'ouverture de la chasse »*.

François Grosrichard

Les Français et les Européens ne sont pas favorables à l'extension du droit de vote aux étrangers

LA QUESTION revient régulièrement, depuis quelques années, dans la plupart des pays de l'Union européenne : les citoyens européens des Quinze sont-ils favorables ou opposés à l'extension du droit de vote, pour les élections municipales ou pour les élections européennes, aux étrangers non communautaires résidant dans l'un des pays de l'Union ? L'enquête réalisée par l'institut CSA pour *La Lettre de la citoyenneté*, entre le 14 novembre et le 7 décembre 2000, auprès de 15 échantillons nationaux représentatifs de 1 000 personnes, apporte une réponse assez contrastée selon les pays. Elle ne porte, toutefois, que sur le droit de vote aux élections européennes. Ainsi, à l'exception de la Grèce, qui se montre très réfractaire à cette perspective, les trois pays du Sud y sont les plus ouverts. Une nette majorité des Espagnols interrogés (62 %), des Italiens (55 %) et des Portugais (59 %) se déclarent très ou assez favorables à une telle ouverture. A l'inverse, 15 % seulement des Danois se disent favorables à l'octroi du droit de vote aux étrangers non communautaires, tout comme 27 % des Britanniques et 28 % des Autrichiens. Entre ces deux groupes, les opinions publiques des autres pays sont très partagées (*voir infographie ci-dessous*), le taux d'approbation variant entre 42 % en Allemagne et 48 % en Suède, tandis que les Irlandais sont plus hésitants (39 % favorables contre 38 % de défavorables).

En France, 45 % des sondés se déclarent favorables à une telle extension du droit de vote, en repli sensible (de 7 points) par rapport à une enquête d'octobre 1999 ; toutefois, la question portait, alors, sur les élections européennes et municipales, alors qu'elle n'est aujourd'hui posée que pour le scrutin européen. Les femmes (48 %, pour 41 % des hommes), les jeunes de moins de 25 ans (75 %, contre 30 % seulement chez les plus de 50 ans), les cadres (56 %) et les sympathisants des Verts (60 %) sont les plus favorables à une telle évolution.

G. C.

Les Quinze très partagés

▶ Seriez-vous assez favorable ou opposé à l'extension du droit de vote pour les élections européennes aux résidants étrangers non membres de l'Union européenne vivant en... ?

	FAVORABLE	OPPOSÉ	NSP
ESPAGNE	62	31	7
PORTUGAL	59	26	15
ITALIE	55	38	7
SUÈDE	48	44	8
FINLANDE	47	46	7
LUXEMBOURG	45	50	5
FRANCE	45	51	4
PAYS-BAS	44	38	18
BELGIQUE	43	40	17
ALLEMAGNE	42	53	5
IRLANDE	39	38	23
AUTRICHE	28	63	9
GR.-BRETAGNE	27	62	11
GRÈCE	26	49	25
DANEMARK	15	71	14

en % — Source : CSA

JANVIER 2001 N° 553
CAHIERS DU CINEMA
MAISON DU CINÉMA Enquête sur quatorze ans de gâchis
HOMMAGE Gérard Blain
NARUSE maître des larmes
MAGGIE CHEUNG l'Actrice
CAHIER CRITIQUE Parole et utopie d'Oliveira
NUMÉRO DE JANVIER EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

RELIGIONS **A la Plaine-Saint-Denis, entre la porte de la Chapelle et le Stade de France, des anciens locaux industriels accueillent, chaque dimanche, une quinzaine de cultes afro-chrétiens. ● *« JÉSUS SAUVEUR du monde », « Christ à l'œuvre », « Nouvelle naissance »* : ces Eglises évangéliques rencontrent un succès grandissant dans les communautés africaine et antillaise. Quelques fidèles blancs commencent à être séduits. ● Si les Eglises d'« institution » africaine, nées sur le continent noir, sont des prolongements en France des cultes locaux, les Eglises d'« expression » africaine, fondées en France, ont fait de l'Europe une terre d'évangélisation. ● Pour René Luneau, dominicain spécialiste de l'Afrique, *« ces Eglises sont un peu comme le miroir dans lequel l'Eglise catholique prend conscience de ses propres insuffisances ».***

Les Eglises afro-chrétiennes font de la France une terre d'évangélisation

Ces cultes, qui rencontrent un succès grandissant parmi les communautés africaine et antillaise, commencent à séduire aussi quelques fidèles blancs. Reportage à la Plaine-Saint-Denis, où d'anciens locaux industriels se transforment, le dimanche, en un petit « Harlem-sur-Seine »

DES FAMILLES africaines pressent le pas sur l'avenue déserte et battue par le vent. Les hommes portent la cravate, les femmes ont soigné leur coiffure, les enfants sont endimanchés. Le long des trottoirs, des affiches collées à la hâte annoncent une prochaine *« grande croisade d'évangélisation »*, à laquelle participeront *« deux oints de Dieu »*. C'est dimanche. On se croirait à Harlem, et c'est pourtant la Plaine-Saint-Denis, à quelques minutes de Paris, entre le Stade de France et la porte de la Chapelle.

Les petits groupes convergent vers le 144 de l'avenue du Président-Wilson : d'anciens locaux industriels transformés en salles de réunion. A l'entrée, un panneau dresse la liste des Eglises qui tiennent culte ce dimanche. Elles sont une quinzaine. Il y a « Jésus Sauveur du Monde », qui a réservé la salle « Pays-Bas ». Mais aussi « Christ à l'œuvre », « l'Eglise des rachetés », « l'Eglise de Salem », « Nouvelle naissance » et encore les « Libres du Tabernacle »... Les familles consultent le panneau avant de faire leur choix.

UNE PENTECÔTE DE MUSIQUES

A l'intérieur, sur deux étages, c'est un bourdonnement incessant, une Pentecôte de musiques et de langues : les portes closes laissent filtrer des rythmes africains, des accords de fanfare et des prêches enflammés. Dans les couloirs, des jeunes femmes vendent quelques objets de piété, les cassettes des prédicateurs à la mode et des bouteilles de *gingebre*.

L'Eglise « La Paix du Seigneur, œuvres spirituelles » a loué l'une des plus vastes salles. Son culte dure de 14 heures à 18 heures, alternant prières, lectures bibliques, chants, danses et prédication. Elle a été fondée au Congo et en Angola, et tous ses fidèles sont issus de ces régions d'Afrique. Le responsable ne tient pas à ce qu'un visiteur étranger se mêle à l'assistance : *« Vous comprenez, si un Blanc entre, tout le monde va se retourner et cela va perturber le culte. »*

« CROISADE D'ÉVANGÉLISATION »

A l'étage, dans une petite salle, « l'Assemblée chrétienne de la parole parlée » est plus accueillante. L'arrivant est salué par un mot de bienvenue. Il prend place sur une chaise où sont posés une Bible et un livre de chants. Une cinquantaine de fidèles assistent à la prédication, parmi lesquels quelques visages blancs. Ce dimanche, le pasteur prêche sur Genèse 1, 4 : *« Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres. »* L'homme est jovial, portant costume et cravate. Il arpente une petite estrade en brandissant sa Bible et parle sans micro, d'une voix forte : *« Il faut vivre séparés du monde, mes frères, pour attendre le retour du Seigneur ! – Amen ! Alleluia !*, approuve l'assemblée. – *Il faut se séparer de ces programmes télé qui nous abrutissent, ne pas boire, ne pas fumer ! – Amen ! Amen ! »*

A la sortie, un zélateur confie ce qui fait selon lui la spécificité de « l'Assemblée de la parole parlée » : *« Nous allons au-delà des pentecôtistes. Nous avons accès à la parole directe de Dieu. Nous serons enlevés par Dieu, comme le prophète Elie, les autres seront seulement sauvés... »* Dans une salle vide, Julie attend sa mère. Cette jeune fille de quinze ans est venue pour le « Ministère de la puissance de l'Evangile » : une Eglise qu'elle a connue par un tract distribué dans la rue. Elle a assisté à sa *« croisade d'évangélisation »* et a été conquise. Depuis, elle vient tous les dimanches de Corbeil, dans l'Essonne, avec sa famille, pour assister au culte. D'autres fidèles ont connu l'Eglise *« par le bouche-à- oreille »*.

Le soir tombe. Près du hall d'entrée, le responsable du site – que les pasteurs appellent avec déférence *« Monsieur Philippe »* – encaisse le prix des locations. Soit à peu près 1 600 francs pour une petite salle. Un tarif qu'il juge modeste : *« L'équivalent de 10 francs par fidèle et par heure. »* Tout en avouant son scepticisme en matière religieuse, il considère l'expansion des Eglises évangéliques africaines – *« un mouvement qui s'accélère »* – avec tolérance et philosophie : *« Ça va, ça vient. Des Eglises se créent, d'autres disparaissent. Certaines grossissent et vont s'installer dans des locaux plus vastes. »*

Régulièrement, *« Monsieur Philippe »* loue des salles pour des *« croisades »* qui peuvent rassembler jusqu'à 1 500 personnes : *« C'est très spectaculaire. On assiste à des séances de guérison, à des transes. »* Il lui arrive aussi d'accueillir des kimbanguistes *« qui viennent avec leur fanfare »*, et des chrétiens célestes. *« Certains parlent de sectes. Mais que penserait un homme qui ne connaît rien du catholicisme en assistant à une messe ? »*

Dehors, des affiches fraîchement collées annoncent une *« grande nuit de guérison et de miracles »* : *« Nous invitons tous les malades, les stériles, sidéens, boiteux, etc., et vous dire* (sic) *que Jésus Christ est la guérison. Venez et expérimentez. »*

UN CHAMP MISSIONNAIRE

« Le ministère de délivrance joue un rôle essentiel dans le succès de ces Eglises », explique Dominique Kounkou. Ce pasteur, qui exerce en Seine-et-Marne, s'intéresse depuis plus de dix ans aux Eglises d'expression africaine en France. *« Les Africains n'aiment pas beaucoup en parler, mais la sorcellerie marque profondément les mentalités. C'est quelque chose que les missionnaires occidentaux n'ont pas perçu, et c'est pourquoi l'influence des Eglises de la colonisation (catholique et protestantes) est restée superficielle. En tant que pasteur, je constate que beaucoup de gens pensent être victimes de la sorcellerie et en souffrent. Dans les Eglises d'expression africaine, on prie pour eux, et ils se sentent délivrés. »* La prédication des missionnaires venus d'Afrique a trouvé un terreau favorable dans une population d'immigrés, confrontée à des difficultés matérielles et à la solitude, loin de leur pays d'origine. Ces premiers *« apôtres »*, comme le Zaïrois Matthieu Kayeye, ont entamé leur ministère au début des années 80.

Mais le pasteur Kounkou voit une autre raison au succès actuel des Eglises d'expression africaine : *« Pour beaucoup de protestants africains, l'Occident a perdu son âme. C'est la "vallée des ossements" décrite par Ezéchiel dans la Bible. Du coup, l'Europe devient un champ missionnaire. Auparavant, ces Eglises ne s'intéressaient qu'à la diaspora africaine. Elles sont en train de passer d'une évangélisation de proximité à une évangélisation de masse, avec des méthodes un peu à l'américaine, qui s'adressent aussi au public non africain. »* Dominique Kounkou reconnaît qu'il existe quelques abus et que les préoccupations de certains pasteurs peuvent être pécuniaires autant que religieuses : *« Ces petites Eglises sont aussi des périmètres de pouvoir. Des dérives sont toujours possibles... »*

X. T.

Une formation pour les pasteurs africains

Les Eglises évangéliques d'expression africaine réuniraient chaque dimanche environ huit mille fidèles, principalement à Paris et en région parisienne. Le pasteur Albert Watto, responsable de l'Accueil fraternel, une structure qui fait le lien entre les immigrés africains et les Eglises évangéliques, interprète ce phénomène comme un *« réveil »*, un mouvement de renouveau dans la tradition protestante. Cependant, les plus anciens s'inquiètent d'un manque de formation chez ces nouveaux pasteurs, qui créent du jour au lendemain des Eglises à la durée de vie parfois éphémère.

Pour répondre à ces besoins, l'Institut biblique de Nogent (Val-de-Marne), qui se situe dans la mouvance évangélique du protestantisme français, a créé il y a quatre ans un département africain : il propose aux responsables des communautés chrétiennes africaines un programme de formation sur trois ans. Une cinquantaine de personnes suivent actuellement ces cours.

Fruits, fleurs et bougies, au culte du dimanche de la paroisse Autel de vie, à Drancy

LE VITRAIL surplombant l'autel représente Samuel Biléou Oschoffa, le prophète noir, agenouillé aux pieds du Christ qui pose sur sa tête une main bienveillante. Deux anges aux ailes déployées les entourent. Le Saint-Esprit domine la scène, sous la forme d'une colombe. Une inscription indique : Eglise du christianisme céleste, Autel de vie. Le culte du dimanche vient de commencer à la paroisse Autel de vie de Drancy (Seine-Saint-Denis).

Rien ne distingue le petit temple, situé dans une zone pavillonnaire, des autres maisons du voisinage, si ce n'est un crucifix apposé sur la façade. Les fidèles entrent dans le vestibule, se déchaussent et revêtent une aube blanche. Ils se saluent par des « alléluia », avant d'entrer, pieds nus, en procession dans la chapelle. Ils ont apporté des offrandes, des fruits et des bouquets de fleurs, et tiennent à la main une bougie. Les hommes s'installent sur les bancs de droite, les femmes dans la rangée de gauche. Elles portent sur la tête une curieuse charlotte blanche, qui dissimule leur chevelure.

L'assistance est d'origine africaine ou antillaise. Des « gardiens » ferment les portes, en posant sur chacune d'elles une grande croix. Un homme en surplis jaune manie vigoureusement l'encensoir devant l'autel et dans les travées, si bien qu'un brouillard odorant inonde rapidement la salle. Sur la mezzanine, la chorale entonne un premier cantique, accompagnée par un petit orchestre avec synthétiseur. *« Les anges chantent... »* Le refrain s'étire, inlassablement repris par les voix un peu traînantes des femmes et celles plus graves des hommes.

La chapelle est aménagée avec recherche, dans un style qui tient à la fois de la petite église de campagne et du salon bourgeois. L'éclairage est fourni par des lustres et des appliques à pendeloques. Quelques marches mènent à l'autel, surmonté par un grand crucifix de bois et un chandelier à sept branches. De part et d'autre, des colonnes d'albâtre éclairées de l'intérieur supportent de grands bouquets de fleurs. Les dignitaires religieux, revêtus d'ornements jaune et bleu, ont pris place sur des voltaires recouverts de tapisserie. La lecture des psaumes commence. Tous se mettent à genoux ou se prosternent.

SUR UN RYTHME OBSÉDANT

Le célébrant proclame soudain : *« Jéhovah ! Jésus-Christ ! Saint Michel ! » « Saint ! »*, répondent les fidèles après chaque invocation. *« Nous te supplions, Seigneur, pour la paroisse Autel de vie... pour cette terre de France... pour cette terre de Drancy... Amen ! Amen ! »* Les demandes et les réponses se succèdent de plus en plus vite, sur un rythme obsédant. Le célébrant invite un fidèle à invoquer le Saint-Esprit. Une femme élève brusquement la voix pour lancer une prière. *« Sanctifie les bougies que nous tenons, les bouteilles d'eau que nous avons apportées »*, implore l'homme en surplis jaune. Puis les chants reprennent, sur une musique tropicale : *« Conforme-toi à la parole du Christ, et tu seras sauvé... »* Les femmes se déhanchent avec une grâce nonchalante. Certaines sont prises de tremblements. Le silence se fait tandis qu'un prédicateur monte en chaire pour lire un passage d'Isaïe et un autre tiré de l'Apocalypse. Il rappelle solennellement les préceptes de l'Eglise du christianisme céleste : *« Un chrétien céleste rejette toutes les pratiques occultes. Il ne consulte pas les marabouts ni les sorciers. Il ne doit pas boire, ne pas fumer, ne pas consommer de viande de porc ou de tout autre animal. Le chrétien céleste ne porte pas de vêtements de couleur noire ou rouge. Les femmes ne doivent pas porter de pantalon. Une femme qui a son cycle menstruel ne doit pas venir au temple ni toucher les objets sacrés. Et cela pendant les sept jours qui suivent ses règles. »*

Le prédicateur houspille au passage les paroissiens, insuffisamment assidus au culte. Ils sont pourtant plus de quatre-vingts dans la petite chapelle. Il conclut sur une note plus encourageante : *« Soyez dans la joie, mes frères, car vous êtes sauvés ! »* La chorale se déchaîne : *« Enfants, vous qui avez pleuré, maintenant c'est terminé, Jésus est arrivé, alléluia ! »* Le culte s'achève, *« un peu plus court que d'habitude »* selon le célébrant. Il a pourtant duré trois heures.

X. T.

TROIS QUESTIONS À...

RENÉ LUNEAU

1 Vous êtes dominicain et spécialiste de l'Afrique : quelles questions pose à l'Eglise catholique le succès des Eglises africaines indépendantes ?

En Afrique, elles sont des milliers. Le nombre de leurs fidèles pourrait s'élever à 30 à 40 millions. Au début des années 90, le Synode pour l'Afrique s'était interrogé sur les raisons de ce succès. Il avait dressé la liste des besoins et des attentes de ceux qui se tournent vers ces « nouveaux mouvements religieux », parmi lesquels : la guérison et le soin des malades ; l'habileté à traiter avec les esprits du mal et les sorciers ; la recherche d'un salut palpable ; un sens fort de la communauté et de la fraternité ; ou, encore, une liturgie avec des expressions libres de prière et de sentiments. Or, curieusement, le message final du Synode et l'exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, publiée en 1995, reprennent à leur compte toutes ces questions, mais ne citent à aucun moment les Eglises afro-chrétiennes. Un peu comme si l'on avait craint de leur donner une certaine légitimité. Ces Eglises sont un peu comme le miroir dans lequel l'Eglise catholique prend conscience de ses propres insuffisances.

2 D'où viennent les fidèles de ces Eglises ?

Beaucoup sont issus d'Eglises déjà constituées, comme l'Eglise catholique. Si l'on ne donne pas aux croyants la possibilité d'exprimer leur foi à travers des gestes et des mots qui sont les leurs, ils iront chercher ailleurs. Tandis que l'on parlait beaucoup d'inculturation chez les catholiques, la grande réussite de ces Eglises a été, sans rien demander à personne, de puiser dans le christianisme et dans la tradition africaine des rites et des expressions de la foi qui répondaient aux besoins de leurs communautés.

3 Comment expliquer le développement de ces cultes en France ?

La situation est un peu différente par rapport à l'Afrique. Ici, les Eglises afro-chrétiennes sont moins prosélytes. Le besoin de se retrouver en communauté et de s'entraider joue un grand rôle auprès de la diaspora africaine. Le succès de ces Eglises tient, pour une grande part, à une forte réaction identitaire, ce qui est bien compréhensible.

Propos recueillis par Xavier Ternisien

Une kyrielle de cultes d'« expression » ou d'« institution » africaine

DANS LE FOISONNEMENT des Eglises « afro-chrétiennes », il est nécessaire de faire la distinction entre les Eglises d'expression africaine et les Eglises d'institution africaine, selon une typologie établie par le pasteur et sociologue Dominique Kounkou.

● **Les Eglises d'expression africaine** sont nées en France. Elles se situent, pour la plupart, dans la mouvance protestante évangélique et pentecôtiste, qui met l'accent sur l'expérience individuelle de la conversion, l'autorité d'une lecture littérale de la Bible et l'action de l'Esprit saint. Un grand nombre de ces Eglises ne sont pas organisées. Elles ont parfois une durée de vie éphémère, une paroisse constituant souvent une Eglise à elle seule.

– La CEAF (Communauté des Eglises africaines en France) représente un début d'organisation des Eglises d'expression africaine. Créée en 1990 sous le nom de Cezaf (Communauté des Eglises zaïroises en France), elle a changé de nom en 1999 : il s'agissait, selon ses responsables, de prendre en compte à la fois la disparition du Zaïre (devenu la République démocratique du Congo) et l'élargissement de la fédération à d'autres Eglises africaines. La CEAF compte aujourd'hui 25 Eglises membres, la plupart situées en région parisienne. Elle représenterait environ 3 200 fidèles. Elle rassemble surtout des ex-Zaïrois, mais aussi des Ivoiriens et des Togolais. La CEAF est membre associé de la Fédération protestante de France.

– D'autres Eglises protestantes se sont regroupées sur des bases nationales ou ethniques. C'est le cas, par exemple, des Eglises malgaches. Chez les Antillais, plusieurs Eglises évangéliques se sont regroupées dans une Alliance des Eglises baptistes charismatiques haïtiennes.

● **Les Eglises d'institution africaine** ont été créées en Afrique. Leur culte se caractérise souvent par un syncrétisme qui puise des éléments dans la tradition animiste africaine. En Europe, leurs paroisses restent largement « ethniques » : elles s'adressent à des populations immigrées issues d'une même région d'Afrique. Souvent, le nom et l'adresse de la paroisse et du pasteur en France sont transmis par la communauté d'origine. Les Eglises d'institution africaine sont donc très peu prosélytes. Les plus connues sont les kimbanguistes, les harristes et l'Eglise du christianisme céleste.

– L'Eglise de Jésus-Christ sur la terre par le prophète Simon Kimbangu, plus connue sous le nom d'Eglise kimbanguiste, a vu le jour au Congo belge en 1921. Son fondateur aurait entendu un appel du Christ, avant d'entreprendre un ministère de prédication et de guérison. Condamné à mort par le pouvoir colonial et gracié, il restera en prison jusqu'à sa mort, en 1951. L'Eglise kimbanguiste a été reconnue officiellement par le gouvernement belge en 1959, puis par l'Etat zaïrois. Elle compterait dix millions de fidèles en République démocratique du Congo et dans les pays voisins. En France, les kimbanguistes seraient 12 000, répartis dans une dizaine de paroisses. L'Eglise kimbanguiste a été admise au Conseil œcuménique des Eglises, à Genève, en 1969.

– L'Eglise harriste a été fondée en Côte d'Ivoire en 1913 par William Wadé Harris, un épiscopalien originaire du Liberia. Elle est installée à Paris depuis septembre 1999. Les harristes représenteraient 1,5 % de la population ivoirienne.

– L'Eglise du christianisme céleste se rattache au courant des Eglises aladura (« Eglises de priants »), qui sont apparues en Afrique de l'Ouest après la première guerre mondiale. Elle a été fondée au Bénin, en 1941, par Samuel Oschoffa, un menuisier protestant qui aurait bénéficié d'une « vision » et aurait ensuite accompli de nombreuses guérisons. Elle compterait aujourd'hui des milliers de membres, répartis dans les pays du golfe de Guinée. En France, le Christianisme céleste a créé une quinzaine de paroisses en région parisienne, principalement en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. Elle accorde une grande importance aux visions, au point d'avoir instauré un ministère de *« visionnaires »*. Le Christianisme céleste est peut-être la seule Eglise d'institution africaine à avoir une attitude missionnaire en France. Elle est aussi présente dans les Antilles françaises.

X. T.

Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES



LÉGION D'HONNEUR

Maurice Druon élevé à la dignité de grand-croix

LES NOMINATIONS, promotions et élévations du 1er janvier dans l'ordre de la Légion d'honneur sont parues au *Journal officiel* daté lundi 1er - mardi 2 janvier.

Est élevé à la dignité de *grand-croix* : Maurice Druon, ancien ministre, écrivain, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française.

Sont élevés à la dignité de *grand-officier* : Claude Alphandéry, président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique ; Alfred Grosser, universitaire, écrivain ; François-Xavier Ortoli, ancien ministre, inspecteur général des finances honoraire ; Adolphe Steg, membre de l'Académie nationale de chirurgie.

Sont promus *commandeurs :* François Chamoux, professeur émérite de l'université Paris-Sorbonne, membre de l'Institut ; Marianne Manago, directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique ; Philippe Meyer, professeur d'université honoraire, donateur des musées nationaux ; Michèle Puybasset, présidente de la commission d'accès aux documents administratifs ; Jean Todt, directeur général de la gestion sportive de Ferrari ; Pierre Lelong, ancien ministre, président de chambre honoraire à la Cour des comptes ; Edouard Salustro, expert-comptable, commissaire aux comptes, président de l'Union nationale des associations pour les professions libérales ; Edouard Brassier, président de groupements mutualistes ; Nafissa Sid-Cara, ancienne ministre, présidente d'honneur d'une association de rapatriés ; Yves Pouliquen, professeur des universités, ophtalmologiste ; Jacqueline Bauchet, conseiller d'Etat honoraire ; Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation ; Gilbert Guillaume, président de la Cour internationale de justice de La Haye et membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye ; François Sarda, avocat honoraire au barreau de Paris ; Joseph Fusilier, président de la commission juridique du Conseil national de la protection civile ; Jean Quyollet, préfet honoraire ; André Voisin, ancien parlementaire, ancien président du conseil général d'Indre-et-Loire, ancien maire de L'Ile-Bouchard ; Pierre Dasté, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale honoraire ; Jean Ecole, ingénieur de recherche honoraire ; Pierre Faurre, président directeur général de la Sagem ; Hélène Viannay, présidente de l'Association des anciens du mouvement Défense de la France ; Paul Granet, ancien ministre, président d'un organisme d'HLM ; Edouard de Royère, président de la Fondation du patrimoine ; Stéphane Hénin, ancien chef du département d'agronomie de l'Institut national de la recherche agronomique ; Théodore Vial-Massat, député honoraire de la Loire ; André Darrigrand, inspecteur général honoraire des PTT, président d'honneur de La Poste ; André Joliot, directeur de recherche, professeur au Collège de France, directeur d'un centre de biologie physicochimique.

Parmi les personnalités promues *officiers*, on relève les noms de François Doubin, ancien ministre ; Patrick Ricard, président-directeur général de Pernod-Ricard ; Dominique Alduy, directrice générale du *Monde* ; Joseph Sitruk, grand rabbin de France ; Mgr Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles ; Hubert Colin de Verdière, ambassadeur de France en Algérie ; Jean-Marie Luton, président-directeur général d'Arianespace ; Jean Bourdarias, ancien chef de l'information religieuse au *Figaro* ; Régine Deforges, écrivain ; Jean-François Jarrige, directeur du Musée Guimet ; Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture.

Enfin dans les nominations comme *chevaliers* figurent notamment Claire Brisset, défenseure des enfants ; Odile Jacob, éditrice ; Jacques Huntzinger, ambassadeur de France en Israël ; Liliane Kerjan, rectrice d'académie ; Annette Wieviorka, directrice de recherche au Centre national de recherche scientifique (CNRS) ; Serge Marti, rédacteur en chef adjoint au *Monde* ; Jean-Marie Messier, président de Vivendi ; Corinne Lepage, ancienne ministre, avocate au barreau de Paris ; Emile Zuccarelli, ancien ministre, maire de Bastia ; Irène Aïtoff, chef de chant, pianiste ; Georges Bellec, artiste de variétés, membre du groupe Les Frères Jacques ; François Chaslin, architecte ; Hugues Dufourt, compositeur de musique ; Gérard Garouste, artiste peintre, sculpteur ; Emmanuel Krivine, chef d'orchestre ; Bernard Latarjet, président de l'Etablissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette ; Thierry Lhermitte, comédien ; Stéphane Lissner, ancien directeur du Châtelet ; Paul Otchakovsky-Laurens, éditeur ; Marc Perrone, accordéoniste, compositeur ; Paul Tourenne, artiste de variétés, membre du groupe Les Frères Jacques ; Catherine Hermary-Vieille, écrivain ; Gao Xingjian, écrivain, Prix Nobel de littérature ; Jean-Claude Petit, compositeur de musiques de films, chef d'orchestre ; Ariel Goldenberg, directeur du palais de Chaillot.

DISPARITION

■ **LOUIS-RENÉ DES FORÊTS** est mort samedi 30 décembre à l'hôpital Cochin, à Paris, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans (*lire page 26*).

Que faire de la Corse ?

La Corse une sacrée nature

Gallimard - 572 206 753 RCS PARIS B

Photo © Mathias Lacombe / Sygma.

Jean-Louis Andreani
Comprendre la Corse
Préface de Jean-Marie Colombani

LE MONDE
folio actuel
INÉDIT

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Dieu a rappelé

Albane,

à l'âge de vingt ans, le 25 décembre 2000.

Toute sa famille,
Anne Lerch,
Michel Blanc,
Pierre et Christophe,
Mme Marguerite Lerch,
Mme Corinne Claverie,
Fethi Bejaoui,
Tous les amis d'Albane,
ont la douleur d'en faire part.

Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, le mercredi 3 janvier 2001, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à 15 heures, à Lavilletertre (Oise), précédée d'une bénédiction à l'église.

– Mme Rachel Chambrillon,
son épouse,
Mlle Corinne Chambrillon,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CHAMBRILLON,

survenu le jeudi 28 décembre 2000, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise (16, rue du Repos, 75020 Paris), le vendredi 5 janvier 2001, à 13 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Henry Chapier,
son fils,
Et tous ceux qui l'ont aimée,
ont la tristesse de faire part du décès le 24 décembre 2000 de

Mariette CHAPIER,
née **von THAL,**
traductrice-interprète,

à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Pierre Fonbeur-Buéli,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FONBEUR-BUÉLI,

survenu le 29 décembre 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 janvier 2001, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil.

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 janvier, dans le caveau de famille, à Cahors.

– Renée Gineste
et sa famille,
Nelly Pasquier,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GINESTE,

survenu le 29 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-troisième année.

69, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

– Jean-Luc et Chantal,
Frédéric et Claudie,
ses enfants,
Julien, Timour, Kevin, Arthur et Quentin,
ses petits-fils,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Claude André JEANROY,
capitaine au long cours,

survenu le 27 décembre 2000, dans sa quatre-vingtième année.

28, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

– Sarah Lachminovitch,
son épouse, née Cligman,
Annie et Jacques Canet,
ses enfants,
Benjamin Canet,
Isabelle Canet,
ses petits-enfants,
Martine et Léon Cligman,
ont la tristesse de faire part du décès, le samedi 30 décembre 2000, de

Manuel LACHMINOVITCH,

dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont lieu ce mardi 2 janvier 2001, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris, 3, boulevard Edgar-Quinet, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Réjane Leclerc,
Bénédicte et le capitaine de vaisseau Jacques Marion,
Georges-Jérôme et Martine Leclerc,
Marie-Lorraine Leclerc
et Daniel Vaconsin,
Thibault et Delphine Leclerc,
Philippe Leclerc et Cécile Nicolaï,
ses enfants,
Guillaume-Hadrien, Nathalie, Augustin, Louis-Maxime, Louis, Claire-Lisa, Judith, Eugénie, Thomas, Andréa et Almine,
ses petits-enfants,
Réjane Abadie-Josse,
sa belle-sœur,
Ainsi que ses enfants,
Et toute sa famille,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu, le jeudi 28 décembre 2000, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Jacques-Auguste LECLERC,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
(promotion 1943 A),
ancien élève
de l'Ecole nationale d'administration
(promotion Croix de Lorraine),
ancien élève de l'Institut d'études politiques,
colonel de réserve,
docteur en droit,
docteur en sciences économiques,
ancien conseiller régional de Lorraine,
ancien vice-président du conseil général
de Meurthe-et-Moselle,
maire honoraire de Vézelise,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix du Combattant volontaire,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
médaille des blessés,
médaille 39-45,
médaille de la Jeunesse et des Sports.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 30 décembre, en l'église de Vézelise (Meurthe-et-Moselle), suivie de l'inhumation au cimetière de Vézelise.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Haras de la Chardenière,
54330 Vézelise.

– Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et tous ceux qui l'aiment,
ont la douleur de faire part du décès de

Alice ROBERT-DESTREZ,
ancien avocat
à la cour d'appel de Paris,

le 26 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Une bénédiction a été célébrée dans l'intimité le mardi 2 janvier 2001, à 11 heures, au Père-Lachaise, à Paris.

Famille Destrez,
1, quai du Port-aux-Dames,
91210 Draveil.

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances
un seul numéro
0803 022 021
(0,99 F TTC/mn)

– Kenza Stirn,
son épouse,
Olivier, François-Henri, Gérard, Bernard, Pierre-Jérôme,
ses enfants,
Claire Stirn,
sa belle-fille,
Renaud, Guillaume, Nicolas, Clara, Lou, Emmanuel, Anna, Caroline,
ses petits-enfants,
Marine Saunier,
Etienne Lesage,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre STIRN,
préfet de région honoraire,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
grand officier
de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à Louveciennes (Yvelines), le 20 décembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Ils rappellent à votre souvenir

Mme Geneviève STIRN,

décédée le 23 octobre 1993.

– Mme Maurice Viaud,

M. Dominique Viaud,
Mme Catherine Proust,
ses enfants,
Christine, Emmanuel, Olivier, Géraldine,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Maurice VIAUD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 décembre 2000, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires de décès

Jacky LORMEAU,
6 juillet 1926 - 3 janvier 1981.

*« O Temps ! divinité terrible !
Ce n'est pas ta faux cruelle
qui m'épouvante ; je ne crains
que tes hideux enfants,
l'Indifférence et l'Oubli... »*
Xavier de Maistre.

– Il y a trois ans, le 5 janvier 1998,

Michèle MARCHAL

disparaissait tragiquement dans la vallée des Fonds de Cervières, près de Briançon.

Sa maman n'oublie pas.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
« Le tohu-bohu, le serpent et le Bon Dieu »
Quatre mardis de suite à 12 h 30,
au temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Par les pasteurs Alain Houziaux
et Louis Pernot.
Entrée libre. Libre participation aux frais.

● La création du monde, le 16 janvier 2001.
● Adam, Eve et le paradis perdu, le 23 janvier.
● La tentation et le péché originel, le 30 janvier.
● Caïn et Abel, le 6 février.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 4 janvier, à 20 h 30 : projection-débat du film *Stirn et Stern* avec son réalisateur P. Kassovitz.
Tél. : 01-42-71-68-19.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**
(0,99F TTC/min)

Bulletin d'abonnement
Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37 €) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 101MQAN2
Prénom : ....
Nom : ....
Adresse : ....
Code Postal : ☐☐☐☐☐ Ville : ....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER Le Monde
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom ....
Prénom ....
N° ....rue ....
Code postal ☐☐☐☐☐ Ville ....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (*votre banque, CCP ou Caisse d'épargne*)
....
N° ....rue ....
Code postal ☐☐☐☐☐ Ville ....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Devenez Citoyen du *Monde*

Le Monde
La croissance mondiale va s'accélérer

Abonnez-vous pour seulement
173F* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

Le Monde

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2001.

Le dépistage systématique de l'ESB commence à être mis en œuvre

Des tests seront dorénavant effectués sur tous les bovins de plus de 30 mois

A compter du 2 janvier, le dépistage systématique de tous les bovins de plus de trente mois et destinés à entrer dans la chaîne alimentaire commence à être mis en œuvre. Si, comme l'estime la Confédération paysanne, des problèmes de logistique risquent de se poser, c'est aussi, selon M. Glavany *« la seule manière de sortir de la crise »*.

LE DÉPISTAGE systématique des bovins en phase d'incubation de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) devait progressivement être mis en œuvre à compter du mardi 2 janvier sur l'ensemble des animaux âgés de plus de trente mois destinés à entrer dans la chaîne alimentaire. En pratique, ce contrôle devrait dans un premier temps être effectué sur un rythme de 12 000 à 14 000 tests par semaine avant d'atteindre entre 80 000 et 100 000 tests par mois. Le nombre de ces tests sera toutefois fonction du nombre des animaux de plus de trente mois conduits à l'abattoir. Ce nombre, qui était de l'ordre de 50 000 par semaine avant la crise de la vache folle, est aujourd'hui nettement inférieur, ce qui devrait faciliter la montée en puissance de cet ambitieux dispositif sanitaire.

« Depuis que la décision de détruire ou de tester tous les bovins de plus de 30 mois a été prise au niveau européen, il devient très difficile de vendre des animaux qui ont dépassé cet âge. Le meilleur moyen de relancer le marché est donc d'appliquer la décision prise le plus rapidement possible », explique Jean Glavany, ministre de l'agriculture dans un entretien accordé à *L'Humanité* du mardi 2 janvier. Pour M. Glavany, il s'agit tout à la fois *« d'une décision de protection supplémentaire du consommateur et de gestion des marchés »*. C'est aussi selon lui *« la seule manière de sortir de la crise en favorisant une reprise de confiance chez les consommateurs. »*

« PROBLÈMES DE LOGISTIQUE »

Chaque test coûtant environ 500 francs – dont le cinquième est à la charge de l'Etat –, ce dépistage se traduira probablement par une hausse du prix de la viande bovine.

Pour les responsables de la Confédération paysanne, cette initiative va se heurter à *« des problèmes de logistique »*. *« Il n'y a que 13 laboratoires agréés en France, inégalement répartis sur le territoire. Et les milliers d'animaux qui n'auront pas été testés seront détruits »*, estime notamment Julien Bertau, secrétaire général de ce syndicat paysan.

Outre son impact sanitaire, ce programme devrait fournir de nouvelles données épidémiologiques. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) devait rendre public le 2 janvier un avis sur les modalités pratiques qui devront être respectées en la matière.

Un premier bilan d'une campagne expérimentale menée par l'Afssa avait révélé que, parmi ceux jugés les plus à risque, 2,1 bovins sur mille étaient atteints de la maladie de la vache folle et certaines études statistiques estimaient à une centaine le nombre des bovins en phase d'incubation qui, dans le courant de l'année 2000, en l'absence de dépistage, sont entrés dans la chaîne alimentaire en France (*Le Monde* du 15 décembre 2000).

En 2000, 153 cas de vache folle ont été recensés en France. Pour le ministre de l'agriculture, *« tant que l'épizootie ne sera pas en régression en France, nous serons dans une logique de resserrement du dispositif de protection des consommateurs. Il n'est pas question de relâcher la pression sur ce front-là. »*

Jean-Yves Nau

Soixante-quinze voitures incendiées à Strasbourg la nuit de la Saint-Sylvestre

Cette année, la municipalité avait organisé des fêtes dans les quartiers pour dissuader les jeunes de se livrer à ce rituel. Seule satisfaction : l'absence d'affrontements avec les forces de l'ordre

STRASBOURG
de notre correspondant

Strasbourg s'interroge : comment venir à bout des incendies de voitures de la Saint-Sylvestre, rite absurde installé depuis une demi-douzaine d'années dans la capitale alsacienne ? Pour le passage au XXIe siècle, ce sont quelque soixante-quinze véhicules qui ont été ainsi brûlés dans l'agglomération, malgré les fêtes de quartiers organisées pour occuper les jeunes. Parmi les points positifs, on relève cependant l'absence d'affrontements avec les forces de l'ordre.

Les pompiers strasbourgeois y étaient préparés, ils n'ont pas manqué d'activité. Ils sont intervenus à 225 reprises dans la nuit du Nouvel An : dans 75 cas au moins, pour des incendies de voitures. Mais ils ont aussi été appelés pour des feux de bennes, de poubelles... La majorité des incendies se sont déclarés dans les quartiers périphériques, réputés sensibles de la ville. Dans la plupart des cas, les pompiers ont agi sous la protection des forces de l'ordre, mais avec discrétion, sans hurlements de sirènes, pour ne pas ajouter à l'inquiétude des habitants... et au plaisir des pyromanes.

Douze personnes, dont huit mineurs, ont été interpellées dans la nuit. Trois d'entre elles devaient êtres jugées en comparution immédiate mardi : un jeune homme de vingt-cinq ans pour avoir lancé un engin incendiaire en direction des policiers, deux autres, de vingt-trois et vingt-sept ans, pour outrages et rébellion. Parmi les incendiaires présumés, le plus jeune a treize ans.

Cette édition 2000 interrompt une décrue des incendies de voiture du 31 décembre : pour la Saint-Sylvestre 1999, 41 voitures avaient brûlé à Strasbourg, contre 43 en 1998 et 61 en 1997. *« Le bilan est lourd »*, a jugé Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, dans la journée de lundi. Elle a déploré que *« l'Alsace et Strasbourg se distinguent »* ainsi. *« Ces incendies ternissent un moment de fête pour le plus grand nombre et placent certains de nos concitoyens, les victimes, dans des situations difficiles et inadmissibles »*, a-t-elle indiqué, estimant que *« ce phénomène d'incendie de voitures procède de violences qui, à l'analyse, se révèlent le fait d'individus très isolés et malheureusement de plus en plus jeunes »*.

POLITIQUE DE PROXIMITÉ

Cette année, la municipalité avait décidé de tenter une nouvelle forme de prévention. Plutôt que des grandes soirées d'animations dans les halls du parc des expositions, qui n'avaient pas empêché ces dernières années les incendies, elle a préféré soutenir des fêtes de quartiers (Neuhof, Hautepierre, etc.). La ville et plusieurs associations ont ainsi organisé des soirées de Nouvel An sous chapiteau, ou même sur des podiums en pleine rue, qui ont été diversement appréciées.

Cette politique de proximité a cependant peut-être porté quelques fruits. Globalement, les dégradations du mobilier urbain ont été moindres que les années précédentes. Dans certains quartiers, les pères d'élèves ont été une quarantaine à parcourir les rues une partie de la nuit pour maintenir un contact avec les plus jeunes. Surtout, aucun affrontement direct prolongé n'a eu lieu avec les forces de l'ordre, même si des gendarmes mobiles se sont vu jeter des pierres. Le dispositif était cependant important : selon la préfecture de Strasbourg, 510 fonctionnaires de police, 300 gendarmes mobiles et 90 CRS avaient été mis en place dans l'agglomération.

Pour autant, élus et responsables associatifs strasbourgeois s'interrogent : comment mieux affronter le phénomène qui ne se limite d'ailleurs pas à la Saint-Sylvestre : 15 véhicules auraient été brûlés à Noël, au total, ce serait, selon la préfecture, 1 375 véhicules qui ont été incendiés tout au long de l'année dans l'agglomération, soit 30 % de plus qu'en 1999.

Fabienne Keller, future tête de la liste commune UDF-RPR d'opposition à Catherine Trautmann, a jugé *« inadmissible qu'on vive de telles tensions à Strasbourg »*. *« Les jeunes des quartiers agissent mal, on leur offre des fêtes, ce n'est pas la bonne méthode »*, a-t-elle déclaré sur France Bleue Alsace.

Jacques Fortier

Des véhicules incendiés à Vitry, Thiais et Créteil dans le Val-de-Marne

Une quinzaine de véhicules ont été incendiés dans la nuit de dimanche 31 décembre à lundi 1er janvier dans le Val-de-Marne. Dix véhicules ont brûlé à Vitry-sur-Seine, la plupart dans une cité difficile où vivent trois mille à quatre mille personnes. D'autres véhicules ont été incendiés à Créteil et à Thiais. La direction départementale de la sécurité publique (DDSP) avait indiqué auparavant que *« la nuit avait été très calme, sans phénomène de bande, ni interpellation »*.

Les incendies de véhicules ont été commis très rapidement, selon la préfecture, forçant la Brigade anticriminalité (BAC) *« à effectuer des rondes régulièrement sur l'ensemble du département »*. Aucune interpellation n'avait été effectuée dans la nuit.

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

JUSTICE : Pilier ou béquille de la démocratie ? *(Jean-Paul Jean)* – Naissance d'une mythologie *(Anne-Cécile Robert)* – Un champ d'action pour le Sud *(Monique Chemillier-Gendreau)* **GLOBALISATION :** L'«Empire», stade suprême de l'impérialisme *(Toni Negri)* – Irréversible, la mondialisation ? *(Bernard Cassen)* **AMÉRIQUE LATINE :** Cultures illicites, narcotrafic et guerre en Colombie *(Maurice Lemoine)* – **MAROC :** Dérive autoritaire du gouvernement *(Aboubakr Jamaï)* **CORÉES :** Les incertitudes d'un rapprochement *(Selig Harrison)* **UNION EUROPÉENNE :** L'adhésion fait peur aux Polonais *(Bruno Drweski)*

JANVIER 2001



Egalement au sommaire

■ **Afrique :** Spectaculaire retour de la Libye *(Bruno Callies de Salies)* - Pourquoi la coopération franco-africaine a échoué *(Jean-Pierre Cot)* ■ **Sécurité :** Ce trafic «légal» des armes légères *(Steve Wright)* - Comment limiter la prolifération *(Philippe Rivière)* ■ **Asie centrale :** Carnets de voyage *(Bernard Chambaz)* ■ **Histoire :** L'Exposition coloniale de 1931 (*Sandrine Lemaire, Pascal Blanchard et Nicolas Bancel)* ■ **Idées :** L'humanité, l'imagination et la cinquième dimension *(Edward Bond)* ■ **Droits humains :** Tout est cousu d'enfance *(Claire Brisset)*

TARIFS	1 an	1 an	2 ans	2 ans
France (y compris DOM-TOM et pays à accords postaux*)	**250 F**	38,11 €	**460 F**	70,13 €
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif) (France métropolitaine uniquement)	**220 F**	33,54 €	**375 F**	57,17 €
Etranger				
Voie normale (y compris Union européenne par avion)	**305 F**	46,50 €	**565 F**	86,13 €
Voie aérienne Autres pays d'Europe, Algérie, Maroc, Tunisie (sauf Union européenne, Suisse)	**325 F**	49,55 €	**593 F**	90,40 €
DOM, Afrique francophone	**330 F**	50,31 €	**618 F**	94,21 €
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	**350 F**	53,36 €	**658 F**	100,31 €
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	**395 F**	60,22 €	**748 F**	114,03 €
TOM	**410 F**	62,50 €	**778 F**	118,61 €
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	**445 F**	67,84 €	**845 F**	128,82 €

*Bénin , Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, ***ABONNEZ-VOUS... OU ABONNEZ UN AMI !***

Bulletin à renvoyer à : *Le Monde diplomatique*, service abonnements, 60646 Chantilly Cedex, France

☐ **OUI,** je souhaite m'abonner au *Monde diplomatique*

☐ **1 an** (12 numéros) ☐ **2 ans** (24 numéros)

☐ je souhaite abonner un ami

Prénom : ______ Nom : ______

Adresse : ______

Code postal : ______ Ville : ______

Pays : ______

Je joins mon règlement ☐ en francs, soit ... ☐ Je vous communique mes coordonnées

☐ en euros, soit ... ☐ Je vous communique les coordonnées de mon ami

☐ Chèque bancaire ☐ Eurochèque ☐ Mandat international

☐ Carte bancaire internationale ou American Express n° :

Expire fin : Signature obligatoire

101MDMQ1

Attentat contre une agence ANPE à Roissy (Seine-et-Marne)

UN ENGIN explosif a partiellement endommagé une agence ANPE, dans la nuit du dimanche 31 décembre au lundi 1er janvier, sur la zone aéroportuaire de Roissy (Seine-et-Marne). Cette explosion d'origine criminelle, qui n'a pas fait de victime et dont les dégâts n'ont été constatés que lundi à midi, n'a pas été revendiquée. L'engin explosif, de quelques centaines de grammes et placé devant le hall d'entrée de l'ANPE, a détruit la porte et plusieurs fenêtres de l'agence. L'agence de Roissy est située à l'écart des aérogares, dans la zone de fret publique de l'aéroport, où sont notamment regroupées plusieurs agences d'intérim. Elle se charge de pourvoir des postes de bagagistes ou de personnels navigants de compagnies aériennes pour la plate-forme aéroportuaire.

DÉPÊCHES

■ **ROUTE : le nombre de morts provoquées par des accidents de la circulation semble** avoir été deux fois moins élevé que la moyenne pendant la nuit de la Saint-Sylvestre, d'après *Le Parisien* du mardi 2 janvier, qui cite des chiffres collectés auprès des centres régionaux d'information routière. Moins de dix personnes seraient décédées sur les routes, entre dimanche 31 décembre et lundi 1er janvier, à midi. Le ministère des transports indique qu'il est trop tôt pour communiquer des statistiques. Un bilan officiel sera prochainement publié.

■ **JUSTICE : la Coordination antirépressive de Bretagne a indiqué,** lundi 1er janvier, qu'un membre du mouvement indépendantiste breton Emgann, Christian Georgeault, incarcéré à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne), a commencé, le même jour, une grève de la faim afin de réclamer *« un statut politique »* pour les prisonniers bretons. Christian Georgeault se trouve en détention provisoire depuis mai 2000 dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de Quévert (Côtes-d'Armor) qui avait fait un mort un mois auparavant.

■ **PRISONS : un détenu, âgé de trente et un ans, est mort brûlé,** dans la nuit du dimanche 31 décembre au lundi 1er janvier, après avoir mis le feu dans sa cellule de la maison centrale de Poissy (Yvelines).

■ **FAIT DIVERS : le naufrage d'une pirogue, samedi 30 décembre 2000 au large de Cayenne, a fait cinq morts ;** au moins quatre personnes sont portées disparues, selon un bilan provisoire. L'embarcation, surchargée, transportait dix-huit ressortissants brésiliens, qui souhaitaient se rendre à une cérémonie religieuse, selon des informations recueillies auprès de la préfecture de Guyane.

■ **Le président d'un club d'aviron britannique a été tué** d'un coup de couteau, samedi 30 décembre, sur la base nautique de Montauroux (Var). Marcello Minale, cinquante-huit ans, qui accompagnait une trentaine de jeunes Britanniques en stage d'aviron, aurait été agressé par l'un des rameurs. Celui-ci a été placé en garde à vue.

Il y a dix ans fermait le dernier puits de charbon du Nord - Pas-de-Calais

Drames, maladies, luttes, solidarité, brassage de nationalités, la mémoire de la mine est toujours aussi vivante dans cette région. Syndicats et élus se battent pour la conservation de ce patrimoine

LILLE
de notre correspondant régional

« Le vieux marin peut toujours voir la mer, l'agriculteur parcourir la campagne. Mais le mineur retraité ne descendra plus au fond. Il ne lui reste que des souvenirs et de moins en moins de copains avec qui les évoquer. » Après trente ans de travail sous terre, Augustin Bourlet a été mis en préretraite en 1989 et, dans quelques mois, il va devoir cesser aussi son activité de guide au Centre historique minier de Lewarde, près de Douai (Nord). Une nouvelle déchirure, qui explique sans doute ces quelques phrases, lâchées comme par mégarde après un long silence pensif.

« Grand parleu, p'tit faiseu », disent les gens d'ici. Leur réputation de durs à la tâche n'étant pas usurpée, ils n'ont pas coutume d'étaler leurs états d'âme, même chez eux. *« Les mineurs se confiaient peu »*, confirme André Dubuc, le directeur du Centre historique minier. De retour à la maison, ils se précipitaient au jardin, soignaient leurs pigeons voyageurs, répétaient à la fanfare. Les échanges portaient plutôt sur ces loisirs. *« Leurs familles n'avaient pas toujours une connaissance concrète de la pénibilité du travail au fond et semble parfois la découvrir chez nous*, affirme-t-il. *Des femmes de mineur m'ont affirmé que, "si elles avaient su", elles n'auraient jamais laissé descendre leur mari. »*

Marcel Barrois est bien placé pour apprécier les dangers de la mine. Il y a travaillé dès l'âge de quatorze ans, en 1940, avant d'en défendre les victimes, à la tête de l'union régionale des syndicats de mineurs CGT du Nord - Pas-de-Calais. *« On parle toujours des catastrophes*, lance-t-il. *Mais le vrai drame était quotidien. C'était la silicose. Elle fut reconnue comme maladie professionnelle dès 1945, mais les mesures de prévention ne furent appliquées que dans les années 60. »* Résultat, *« 50 000 à 60 000 mineurs en sont morts et, aujourd'hui encore, on compte officiellement 15 000 silicosés parmi les 100 000 retraités de la région. »*

UNE AVENTURE COLLECTIVE

Le *Germinal* de Zola correspondait bien à la réalité et, dans certains secteurs, l'évolution ne fut pas très rapide. Le marteau-piqueur, apparu en 1914, n'a pas réduit le danger, au contraire : la poussière dégagée était plus importante. Les femmes qui travaillaient au triage du charbon, automatisé seulement dans les années 60, *« s'identifient à des photos datant des années 1914-1930 »*, s'étonne Dominique Le Tirant, une ethnologue qui mène une étude sur les femmes et la mine. Pourtant, ajoute-t-elle, *« elles semblent garder un bon souvenir de cette tâche très pénible, mettent en avant la camaraderie, affirment qu'elles s'amusaient bien, chantaient, dansaient en travaillant ! »*

Ce travail, abandonné dès le mariage, constituait sans doute, pour elles, l'unique bouffée de liberté avant une vie de femme au foyer. Mais leurs maris, eux aussi, ne parlent que solidarité, camaraderie. On n'efface pas facilement près de deux siècles et demi d'aventure collective étroitement liée à l'histoire sociale et industrielle de la France. De la sueur et du sang. Des luttes qui ont forgé une tradition ouvrière et syndicale, mais aussi la conscience d'avoir participé au développement économique du pays au sortir des deux guerres.

Une épopée mythique qui a profondément modelé le paysage et les hommes de la région.

Dans les années 80, pourtant, la direction des Houillères semble avoir été tentée de faire table rase de ses vestiges matériels. *« De nombreuses personnes m'ont confié qu'elles avaient été choquées par la rapidité avec laquelle les chevalements avaient été démolis*, affirme Dominique Le Tirant. *Elles parlent aussi beaucoup des terrils disparus. Ce n'est pas forcément un regret ; plutôt un deuil qui n'a pas vraiment pu être fait. »* Sur les 350 terrils qui parsemaient le paysage dans les années 60, 182 ont été rasés, exploités comme « mines » de schiste pour les remblais d'autoroute ou le revêtement de trottoirs. Aujourd'hui, ceux qui restent sont défendus bec et ongles par leurs riverains. La ville de Nœux-les-Mines a construit une piste de ski artificielle sur l'un d'eux ; une association baptisée La chaîne des terrils rassemble des élus, des scientifiques et des particuliers qui militent pour « la réappropriation » de ces sites par la population.

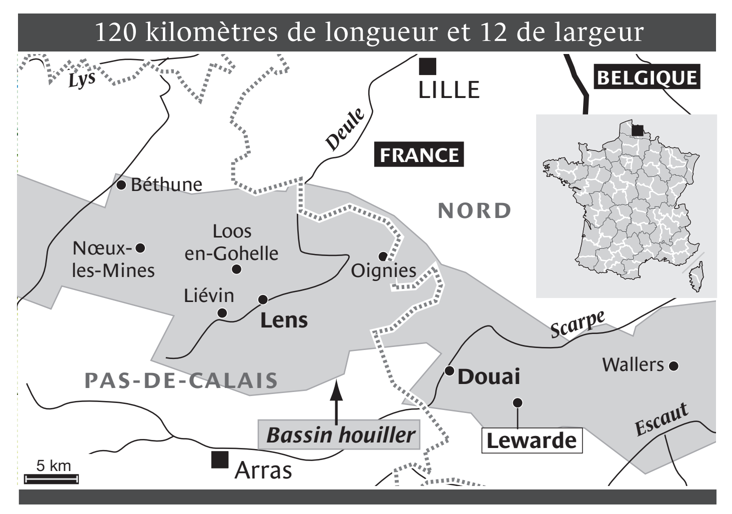
Les chevalements sont restaurés, préservés – l'un d'eux, à Liévin, se dresse au beau milieu du parking d'un centre commercial. A Lewarde, Loos-en-Gohelle, Oignies, Wallers-Aremberg, les installations de surface de plusieurs puits sont classées monuments historiques, tout comme la Maison syndicale des mineurs à Lens. Les syndicats de mineurs et certains élus se battent pour que le patrimoine foncier des houillères – les corons et autres « cités » – soit restauré et transformé en logements sociaux au lieu d'être dispersé dans le privé après la disparition des anciens mineurs qui les occupent à titre gratuit.

DIX-SEPT NATIONALITÉS

Ces efforts génèrent une activité touristique importante. Le centre historique minier de Lewarde a accueilli 135 000 visiteurs l'an dernier, 1,8 million depuis son ouverture en 1984. Durant la saison creuse, 60 % d'entre eux viennent de la région (la proportion s'inverse en juillet et en août). Marcel Barrois souligne que l'association « Mémoires et cultures de la région minière », abritée dans la Maison syndicale, attire beaucoup de jeunes. *« Jadis, ils avaient presque honte de dire que leur père était mineur, aujourd'hui, les écoliers se passionnent pour l'histoire du mouvement social dont leurs ancêtres furent les acteurs »*, se réjouit-il.

Ces jeunes découvrent ainsi l'étonnant *melting pot* dont ils sont issus. Des antifascistes italiens du temps de Mussolini et des réfugiés républicains espagnols de 1936 aux Marocains « importés » du bled à partir des années 60, dix-sept nationalités ont cohabité au fond, dans les bistrots et dans les bals. Les Polonais, arrivés en masse entre les deux guerres, ont profondément marqué la culture et le mode de vie régionaux. Les conflits sociaux parfois très durs, les souffrances, les deuils, mais aussi les fêtes et les joies partagées ont fourni des racines communes à cette population d'origine hétéroclite. Un riche passé qui constitue peut-être un atout dans la nouvelle aventure économique et sociale que constituera le redressement économique de la région.

Jean-Paul Dufour



Du retard dans la gestion des autres sites

Inexorablement, les sites d'extraction continuent à fermer. Ainsi, après l'arrêt de la mine à ciel ouvert de Blanzy (Saône-et-Loire), celles d'Alès (Gard), Decazeville (Aveyron) et Aumance (Allier) vont-elles cesser leurs activités durant l'année 2001. Charbonnages de France prévoit ensuite la fermeture de trois grandes mines souterraines : deux en Lorraine, Merlebach (octobre 2003) et La Houve (juillet 2005) ; une dans les Bouches-du-Rhône, Gardanne (décembre 2005). Dans un rapport sur *La Fin des activités minières* (*Le Monde* du 21 décembre 2000), la Cour des comptes soulignait que les retards des plans de fermeture étaient *« coûteux »* : *« Ainsi le report de deux ans de la fermeture du site d'Alès a pour conséquence une dégradation du résultat d'exploitation de 243 millions de francs, pratiquement six fois supérieur au chiffre d'affaires de l'époque »*, écrivaient les magistrats. Les Houillères employaient plus de 9 000 salariés en 1999, ils ne seront que 2 500 en 2005. A cette date, estime la Cour des Comptes, *« il n'y aura, très vraisemblablement, plus aucun problème d'emploi à régler »*.

233 ans d'épopée humaine

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais couvre environ un douzième de la superficie totale des deux départements. Il se présente sous la forme d'un croissant de 120 km de longueur sur une largeur de 12 km au maximum, qui s'étend de Valenciennes, à l'est, à Bruay-en-Artois, à l'ouest, et englobe notamment les villes de Douai, Lens et Béthune. Le charbon y est d'excellente qualité, mais les veines souvent étroites et parfois pentues, qui peuvent descendre jusqu'à 1 200 mètres (dans la région lensoise), sont assez difficiles à exploiter. Elles le furent, pourtant, durant deux cent trente-trois ans. Voici les principales dates de cette épopée humaine.

● **19 novembre 1757.** La compagnie d'Anzin est créée par quelques riches familles dans le but d'exploiter un filon découvert vingt-trois ans plus tôt, dans cette ville du Nord proche de Valenciennes, par Jacques Desandrouin.
● **1830.** Les premiers corons sont construits à Anzin.
● **1852.** Ouverture à Oignies du premier puits du Pas-de-Calais.
● **1885.** Zola publie *Germinal*, inspiré par la grève menée par le syndicaliste Emile Basly.
● **1891.** Signature des premières conventions collectives sur les caisses de secours minières.
● **10 mars 1906.** Un coup de grisou fait 1 099 morts à Courrières, près de Lens (Pas-de-Calais).
● **1920.** Arrivée massive de Polonais pour relever le bassin minier ravagé par la guerre.
● **Juin 1941.** Les compagnies font appel aux occupants allemands pour mater la grande grève des mineurs (*Le Monde Economie* du 19 décembre 2000).
● **1946.** Nationalisation des houillères. Maurice Thorez lance la « bataille du charbon » ; les 220 000 mineurs de la région produisent 100 000 tonnes de charbon par jour.
● **1947 et 1948.** Les CRS et l'armée interviennent contre les mineurs en grève. Les affrontements font plusieurs morts chez les grévistes.
● **1962.** Annonce de la fermeture programmée des mines. Des Marocains sont recrutés dans leur pays sur contrats précaires de dix-huit mois pour maintenir les effectifs nécessaires au fond.
● **27 novembre 1974.** Le grisou frappe à Liévin pour la dernière fois dans la région : 42 morts.
● **21 décembre 1990.** Fermeture, à Oignies, du dernier puits du bassin. En deux siècles et demi, 2 milliards de tonnes de charbon auront été extraites du sous-sol du Nord-Pas-de-Calais.

Le réveil des friches industrielles

OIGNIES (Pas-de-Calais)
de notre correspondant régional

Le symbole est lourd de sens : jeudi 14 décembre 2000, dix ans presque jour pour jour après la fermeture de la fosse 9 d'Oignies – le dernier puits du Nord-Pas-de-Calais encore en activité à l'époque —, l'usine Agglonord, installée sur le même « carreau » de mine, a sorti son dernier boulet. Elle ne fabriquait pas plus de 70 000 tonnes de ce combustible en voie de disparition, *« avec du charbon chinois, russe et du pays de Galles »*, sourit son directeur, Edmond Budzik : *« Nous aurions pu tenir encore deux ou trois ans, mais il fallait laisser la place à la plate-forme multimodale. »*

Sous ce nom barbare se cache le projet le plus important dans la région depuis la construction du tunnel sous la Manche. Un chantier de plus de 1,6 milliard de francs (dont 887 d'investissements publics). Port fluvial, gare de triage, 330 000 mètres carrés d'entrepôts : sur plusieurs centaines d'hectares, à la jonction de deux autoroutes (Paris-Lille et Douai-Calais), du canal à grand gabarit qui joint Dunkerque à l'Escaut et de deux voies ferrées nord-sud et est-ouest, seront construites toutes les installations nécessaires au transfert des marchandises entre la route, le rail et l'eau. Selon ses concepteurs, elle devrait susciter la création de 2 000 à 3 000 emplois directs ou indirects lors de sa mise en service, prévue pour 2003.

STOCKS D'HYPERMARCHÉS

« Les installations similaires que nous avons visitées à Vérone, à Venise ou à Brême, irriguent l'économie à 80 kilomètres à la ronde », se réjouit Jean-Pierre Corbisez. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en aménagement du territoire, le jeune maire (PS) d'Oignies prend un plaisir évident à faire visiter le chantier dont une partie importante se trouve sur sa commune, à l'emplacement de la fosse 9. Avant même le lancement officiel des travaux, en novembre 2000, des entreprises françaises, mais aussi belges ou hollandaises, ont commencé à investir ces friches industrielles pourtant peu engageantes.

Ces bâtiments en construction ? *« Ceux de Hays Logistique, qui regroupent, sur douze hectares à Oignies et Libercourt, tout le stock des magasins Carrefour-Promodès pour la région »*, lance Jean-Pierre Corbisez. AFT-Iftim, spécialiste de la formation aux métiers du transport et de la manutention, vient de s'installer également sur le site. *« Une opportunité*, dit-il, *pour faire en sorte que les emplois créés profitent aux gens d'ici »*.

DES RECRUES DE CHOIX

Sur le principe, il n'y a guère de craintes à avoir à ce sujet. La région est idéalement située, au carrefour des grandes voies de communication de l'Europe du Nord. La longue tradition ouvrière de ses habitants fait de ces derniers des recrues potentielles de choix pour les capitaines d'industrie. Ce n'est pas un hasard si Toyota installe sa nouvelle usine européenne près de Valenciennes. En quatre ans, le taux de chômage a baissé de plusieurs points. Lille figure parmi les villes les plus dynamiques pour les créations d'emploi. La reprise est là. Mais, pour la concrétiser, un gros effort reste à faire en matière de formation pour faire coïncider l'offre et la demande.

Certes, les gens du Nord-Pas-de-Calais savent ce qu'est le travail en usine et n'y sont pas allergiques. Mais on ne passe pas aisément de la mine ou de la grosse sidérurgie au maniement des robots des ateliers « flexibles », aux biotechnologies et à la Netéconomie...

J.-P. D.

Risque d'éboulement sur l'A 8 : 300 personnes évacuées à Menton

DES TRAVAUX visant à éliminer le risque de chute d'un bloc rocheux de 500 tonnes en surplomb du tunnel de la Giraude, sur l'autoroute A 8, seront entrepris dès mardi 2 janvier, a annoncé lundi soir la préfecture des Alpes-Maritimes. Les masses rocheuses seront enfermées dans un filet métallique avant d'être dynamitées *« probablement entre le 3 et le 5 janvier et en fonction des conditions météorologiques »*. Environ 300 personnes des quartiers est de Menton, menacées par le risque d'éboulement lié aux récentes intempéries, ont été évacuées lundi après-midi à titre préventif.

Le tronçon d'autoroute reliant la France à l'Italie, de Menton à Vintimille, a été fermé à la circulation dans la nuit de vendredi à samedi. Il pourrait être rouvert aux alentours du 7 janvier, a ajouté la préfecture. Le trafic transfrontalier des poids lourds a été interdit par arrêté préfectoral à compter du 1er janvier à 22 heures, sur l'A8 et sur le réseau des routes nationales 7 et 98 des Alpes-Maritimes *« pour une durée indéterminée »*. Il a été transféré vers le tunnel du Fréjus, déjà saturé depuis la fermeture du tunnel du Mont-Blanc.

Nancy : la mise en service du tramway retardée pour problèmes techniques

PRÉVUE mardi 2 janvier, la mise en service commerciale du tramway sur pneus de Nancy a été reportée à une date ultérieure encore non déterminée en raison de problèmes techniques importants, a annoncé la Communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN). Un défaut du système de contrôle d'isolation sur des pièces fournies par la société Alstom, sur la chaîne de traction du tramway, a été constaté, a expliqué le vice-président de la Communauté urbaine, Christian Parra. Ce système de contrôle d'isolation entraîne des coupures d'énergie et donc des arrêts intempestifs des véhicules, en raison de son extrême sensibilité. Ces problèmes n'avaient pas été détectés lors de l'inauguration du tramway, le 8 décembre 2000, en présence de l'épouse du président de la République, Mme Bernadette Chirac. Ils ont été constatés seulement vers le 10 décembre, pendant la phase d'essais en ville.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORT FLUVIAL : selon Voies navigables de France (VNF), le trafic fluvial enregistre une hausse de 9,4 %** sur les dix premiers mois de l'année 2000, alors que la route n'enregistre qu'une progression de 1,2 %. Ces hausses sont dues notamment au transport des bois de chablis en conteneurs après la tempête de décembre 1999.

■ **ARIÈGE : le tunnel routier de Foix (Ariège) ne sera mis en service qu'à la mi-janvier.** Les nouvelles procédures de sécurité, instituées après la catastrophe du Mont-Blanc, en avril 1999, sont à l'origine de cette ouverture retardée. Long de deux kilomètres, ce nouveau tunnel doit améliorer la circulation vers les stations de sports d'hiver d'Andorre et d'Espagne.

LE FORUM DE L'ANNÉE

RADIO CLASSIQUE et LE MONDE

vous invitent à découvrir les grands dossiers de l'an 2001,*
le jeudi 11 janvier 2001
de 17 h 30 à 20 heures,
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne

avec

Pr Émile-Étienne BAULIEU
Jean-Marie COLOMBANI
Élisabeth GUIGOU
François MICHELIN
Jean NOUVEL
Michel PÉBEREAU
Laurence VICHNIEVSKI

En partenariat avec



PRICEWATERHOUSECOOPERS


** Offre réservée aux 100 premières personnes qui se présenteront d'ici le 10/01/2001 à midi à l'accueil de Radio Classique, 12 bis, place Henri Bergson, 75008 PARIS pour retirer leur invitation nominative.*



Le président de la République italienne, Carlo Azeglio Ciampi, reçoit, le 7 décembre 2000, les représentants de l'Association de commerçants de Capo d'Orlando.

ENZA/DEF

Mafia : les pigeons se rebiffent

Victimes privilégiées du racket et de l'usure, terrorisés, ruinés, les commerçants et les petits entrepreneurs italiens se regroupent en associations pour se défendre contre une Mafia de plus en plus infiltrée dans l'économie de la péninsule

ANTONINO PALANO a la stature d'un catcheur, râblé, ridé par le soleil, drôle. En ce jour de décembre 2000, il débarque à Rome, de son bourg près de Messine, où il possède une petite entreprise du bâtiment. Dans quelques heures il participera à une émission de la chaîne télévisée Canale Cinque, le *Maurizio Costanzo Show* célèbre pour ses informations chocs, et y dénoncer le racket dont il a fait les frais. C'est un de ces Siciliens courageux qui refusent de payer le *pizzo*, l'« enveloppe à la Mafia ». Antonino suit des yeux avec gourmandise les belles femmes déambulant dans les rues de la capitale. Mais il *« aime »* son épouse et ses trois grandes filles, restées au pays, *« toujours à mes côtés, plus décidées que jamais contre la peur »*. Son histoire, il tient *« à prendre le temps pour la raconter, vous la faire comprendre, car elle est complexe »*. Alors, n'omettant aucun détail, le regard concentré pour ne pas dévier de la pénible chronologie, il se lance.

« Depuis 1995, j'avais subi des demandes répétées, montant parfois jusqu'à 25 millions de lires (environ 85 000 francs), et j'avais toujours refusé de payer. Un jour de juillet 1997, j'avais trouvé devant ma porte une bouteille enflammée : c'était un avertissement, signé, on le sait ici. J'étais allé porter plainte chez les carabiniers. Un mois plus tard, je rentrais d'un chantier, ma femme me dit : "Un jeune est venu pour te parler à deux reprises, il reviendra." *Je connaissais cet homme, sans doute venait-il pour un artisan à qui depuis des mois je fournissais à crédit du matériel.* "Il me l'envoie pour me rembourser", *ai-je répondu. Quelques heures après, le voilà de retour.* "Vous me devez de l'argent", *dis-je. Il me répond :* "Tout a changé." *Je ne comprends rien.* "C'est la *fleur [il fiore]* pour notre boss", *m'explique-t-il.* "Pas question que je vous fasse cadeau d'un sou !" *je lui lance. Il s'en va, sans autre forme de procès. Le 17 septembre à l'aube, un voisin accourt en hurlant :* "Antonino, ton entreprise brûle !" *Nous fonçons vers le bâtiment, d'autres riverains réveillés par la fumée nous donnent un coup de main, bientôt les pompiers arrivent. Rien à faire : les incendiaires ont déposé des mèches à six endroits différents. Bientôt il ne reste de mon entreprise qu'un tas de cendres rougeoyantes. Ils m'ont cassé mon jouet ! A dix ans, je faisais le manœuvre dans les champs. Puis j'avais émigré en Suisse, où j'avais fini par apprendre le métier de chauffagiste. Revenu sur le sol natal, j'avais réussi à construire mon affaire. Y travailler c'était comme le plaisir de jouer pour un enfant »*, répète Antonino, joignant le geste à la parole.

Alors sur-le-champ, ce jour-là, il s'en retourne porter plainte auprès du maréchal des carabiniers. Loin de le décourager, celui-ci le félicite. Depuis, il l'a toujours soutenu, jusqu'au procès en première instance, qui a fait condamner non seulement le coursier, mais son supérieur immédiat et le « boss » pour qui ils roulaient. L'appel, déposé, traîne. *« Mais à part l'un d'eux maintenu en taule pour une autre affaire, les deux autres, libérés, se pavanent en ville ! »* s'indigne M. Palano. *« Vous trouvez ça normal ? »* Il n'a pas l'occasion de leur adresser la parole, à peine un regard échangé. *« Nous n'avons pas du tout les mêmes horaires ! »* Entre-temps il a fondé dans sa bourgade, *« pour ne pas être seul à lutter »*, une « association contre le racket », comme il en existe environ quarante-cinq en Italie ; celle-ci compte une quarantaine de membres actifs. *« Les menaces se sont tues pour le moment. On se connaît tous, y compris ceux dont on pense qu'ils en sont. Mais peut-être d'autres que nous paient-ils sans l'avouer, paralysés par la peur ? »*

Antonino Palano a reconstruit, rouvert son entreprise, grâce à l'aide – sous forme de crédits – de ses amis et à l'argent fourni par le Fonds de solidarité du Commissariat anti-racket et anti-usure créé par le gouvernement de centre-gauche il y a un an et demi. Ce fonds compense dommages et manque à gagner dans un délai de cent cinquante jours et se voudrait plus rapide pour mieux encourager la résistance. *« J'ai recommencé à jouer »*, sourit Antonino Palano.

Toujours en Sicile, mais à Sinagra, trois mille habitants, Giuseppe et Antonella Borello tiennent une trattoria qui leur vient de la famille, et ont ouvert des gîtes d'agrotourisme. Ils ont trente-sept ans, deux enfants qui vont à l'école. Le 30 octobre 1998, eux aussi avaient reçu un « avertissement », sous forme de bouteille incendiaire. Peu après, ils avaient eu la visite d'une vague connaissance, un jeune qui traînait en ville et se réunissait la nuit venue avec d'autres gens pas recommandables. *« Il faut bien penser aux cadeaux des enfants des prisonniers. Et puis faire vivre leurs familles. Alors tu vas nous donner aujourd'hui 1 million, puis 2 pour Noël et 3 pour Pâques. »* Le couple en perdit le sommeil. Devait-il finir par accepter de payer le « pizzo » après en avoir fait baisser le montant à force d'argumenter ? *« C'était un cauchemar, on n'en voyait plus la fin »*, se souvient G. Borrello. *« On avait honte, on crevait de trouille, on n'osait plus parler à personne, pas même aux amis. »*

UN de leurs parents, venu en visite, lui parle alors d'une association contre le racket qui s'est créée à Capo d'Orlando, à quelques kilomètres. *« Tu devrais aller les voir. »* Poussé par Antonella, Giuseppe finit par rencontrer Tano Grasso, le marchand de chaussures à l'initiative de cette association, la première créée sur le sol italien il y a dix ans maintenant. En mai 1999, les Borrello et trente-six commerçants sur trois communes se sont groupés à leur tour en association. La semaine passée, Antonella a appelé *Le Monde* :

« C'est bien vous qui avez discuté avec mon mari ?

– Oui. Etes-vous opposée à ce que je fasse mention de son identité ?

– Au contraire. Je vous appelle pour que vous publiiez notre témoignage. Qu'ils sachent qu'ils ne nous font pas peur. C'est comme ça qu'on les neutralise. » Son mari ajoute : *« Nous avions des amis. On ne les a plus vus à partir du moment où on s'est battus publiquement. Nos vrais amis, maintenant ce sont les gens de l'association, ceux d'ici, et les autres de Capo d'Orlando, qui dès le début, sans nous connaître, nous ont aidés moralement, financièrement et avec affection. »*

Sicile, Calabre, Pouilles, Campanie, l'extorsion et la honteuse soumission qu'elle impose serait-elle une spécialité du Sud ? *« A Palerme, neuf commerçants sur dix paient le "pizzo" à la Mafia. Mais au Nord le phénomène est plus marginal »*, précise Tano Grasso, nommé par le gouvernement depuis un an et demi à la tête du Commissariat national contre le racket et l'usure. Trois mille dénonciations ont déjà été répertoriées. Il semble que les mafias s'adaptent à l'air du temps, cherchant à multiplier le nombre de victimes, quitte à baisser le montant du « pizzo ». Le 17 novembre 2000, Tano Grasso a lancé une campagne nationale de mobilisation, prévue sur trois mois, invitant à la dénonciation et à l'union. Jeudi 7 décembre 2000, avec sept représentants de l'Association de Capo d'Orlando et pour le dixième anniversaire de cette dernière, il a été reçu par le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi.

> « A Palerme, neuf commerçants sur dix paient le "pizzo" à la Mafia. Mais au nord le phénomène est plus marginal »
>
> **Tano Grasso,** directeur du Commissariat national contre le racket et l'usure

De son côté, le 14 novembre 2000 à Milan, la Confcommercio, l'union nationale des commerçants, avait tiré la sonnette d'alarme. Devant la presse, et pour une réunion consacrée aux crimes et peurs quotidiennes et intitulée *« le Black Day »*, son président, Sergio Billè, avait dénoncé avec fracas la situation : *« Un commerce sur cinq est aux mains des criminels, une entreprise industrielle sur dix a pour manager un* "boss". » Ces chiffres sont, explique le président Billè, tirés de sondages faits par sa Confédération. Mais peut-on vraiment mesurer un phénomène qui pousse sur le terreau de la peur et de l'omertà ? Au Commissariat, on estime que la vérité se situe bien en dessous, en tout cas ailleurs que dans le Sud, en soulignant également qu'il est presque impossible d'établir des données sérieuses.

« Qu'il y ait urgence à combattre la criminalité organisée qui tient le racket, ça, c'est sûr ! » insiste Tano Grasso. Ces derniers jours, à titre d'exemples parmi beaucoup d'autres, viennent d'être arrêtés à Catania un conseiller communal, diabétologue, et un radiologue, gendre du « boss » Salvatore Santapaola, qui géraient, ont établi les enquêteurs, les grosses affaires et les extorsions d'importance. A Bologne, un entrepreneur et un directeur de banque ont été interpellés pour usure aggravée par les douaniers chargés d'enquêter sur la criminalité organisée. A Rome même, dans un entretien publié le 19 novembre 2000 par le quotidien *Il Messagero*, Giovanni Salvi, substitut et vice-président de l'Association nationale des magistrats, dénonce l'installation de la Camorra (la mafia napolitaine) : *« Les grandes urgences criminelles sont à Rome : le trafic d'être humains, les attentats et homicides pour le contrôle du racket et de l'immigration clandestine. Et puis il y a l'usure qui tantôt est liée au crime organisé, tantôt à la délinquance ordinaire. »*

A Palerme, le procureur général Pietro Grasso confirme *« l'infiltration économique croissante. Les coups sanglants à la Toto Riina* [chef de Cosa Nostra arrêté en janvier 1993 et condamné à perpétuité] *diminuent alors qu'augmentent les atteintes aux patrimoines »*. A Naples enfin, le 11 décembre 2000, s'ouvre le procès pour usure du cardinal Michele Giordano. Le prélat a préféré négocier avec la justice une procédure en « rite abrégé » qui lui garantit une moindre condamnation. Il doit bientôt quitter Naples pour Rome où l'attend une « promotion ». Son frère est en forte odeur de Camorra, pour ne pas dire plus, mais c'est lui qui l'alimentait en fonds provenant de l'usure, soutient l'accusation.

L'usure, à l'inverse du racket, n'est pas toujours le fait de la Mafia. *« Mais pour payer le "pizzo", quand les versements successifs au racketteur de la Mafia vous ont saigné à blanc, on recourt aussi aux usuriers, faute de pouvoir accéder au crédit de la banque. Au finish votre affaire n'a plus qu'à se faire racheter. Alors L'Anonima des faillites (on appelle ainsi les spécialistes en la matière de la Mafia) se présente comme acquéreur, à prix soldé, plus que bradé »*, témoigne un petit entrepreneur *« avalé par des usuriers agissant comme une organisation criminelle »*, selon les termes du tribunal. Entre usuriers et mafiosi, la complicité est de fait – au minimum.

A qui la faute si le crime organisé pille la péninsule ? Serge Billè pour sa part fustige *« la carence des autorités, l'excessive lenteur de la justice qui confine à la passivité, la remise en liberté des inculpés mafiosi faute de les avoir jugés dans les délais légaux »*. *« Mais que les commerçants aient le courage de faire de vraies dénonciations ! »*, lui a rétorqué, via les quotidiens, le procureur du tribunal de Milan, Gerardo d'Ambrosio. *« Dénoncer, mais pour voir les coupables remis aussitôt en liberté ? »*, a vigoureusement répondu M. Billè. Le différend s'envenime dans le climat assez sauvage qui règne dans la péninsule entre majorité et opposition de droite, lancées en campagne pour les législatives du printemps bien avant que celle-ci soit officiellement ouverte.

CONTRE cette plaie, y a-t-il une faiblesse du système judiciaire ? Les ministères de la justice et de l'intérieur n'ont pu que déplorer les récentes remises en liberté d'une dizaine de dangereux mafieux condamnés en première instance à de lourdes peines de prison, appliquées automatiquement parce que le délai pour les juger en appel avait été dépassé (*Le Monde* du 25 novembre 2000).

Pas de rite abrégé, un bracelet électronique ou l'obligation de se faire contrôler quotidiennement pour ceux élargis dans ces conditions. De nombreux magistrats estiment ces mesures insuffisantes. Le procureur général de Palerme va plus loin : *« Il faut trouver un équilibre entre les garanties apportées par notre système et les exigences de tutelle de la collectivité. Faut-il maintenir la procédure d'appel dans ces cas-là alors qu'en première instance, la procédure accusatoire à l'anglo-saxonne, introduite il y a dix ans, a considérablement renforcé les droits de la défense ? En appliquant cette réforme, la magistrature a produit des procès que le système n'était pas préparé à recevoir. Ce dernier n'est pas adapté à la criminalité organisée. »*

Danielle Rouard

L'économie entre empirisme et mathématisation

par Robert Solow

LA mondialisation a fini par atteindre le monde économique universitaire. Quand le grondement lointain des combats sur la science économique m'est parvenu depuis la France, cela a tout naturellement piqué ma curiosité. En prenant connaissance de la pétition présentée par les étudiants de l'Ecole normale supérieure (*Le Monde* du 21 juin 2000), ma réaction était double. Tout d'abord, mon français, quoique sommaire, s'avérait suffisant pour comprendre ce qui était dit. J'adhérais à l'essentiel de leur thèse, bien que celle-ci contienne quelques jugements erronés que j'aurais aimé pouvoir contester. En second lieu, je constatais que la controverse qui a par la suite émergé entre universitaires était d'une nature différente. Le discours était devenu opaque et presque incompréhensible. La rhétorique ne servait pas tant à soutenir les étudiants dans leur quête d'un meilleur enseignement qu'à alimenter un débat relevant de la doctrine, voire de l'idéologie.

Sur la question de l'enseignement de l'économie : à mon avis, la théorie économique n'est ni assez esthétique ni assez profonde pour être enseignée pour elle-même, comme par exemple *« l'art pour l'art »*. L'économie est une discipline appliquée. Elle présente un intérêt parce qu'elle aide à comprendre, et peut-être à résoudre, les problèmes concrets auxquels nos économies sont confrontées. Les étudiants ont besoin d'apprendre comment trouver et améliorer les outils analytiques requis pour comprendre tel ou tel fait, ou ensemble de faits. Il leur faut acquérir cette capacité dès le début de leurs études pour s'intéresser à l'économie ; et ils doivent la maîtriser à la fin de leurs études car c'est en la mettant en œuvre que la plupart d'entre eux exerceront leur profession.

S'il est vrai, comme le prétendent les étudiants, que la composante empirique de l'économie est pratiquement inexistante dans leurs enseignements, alors leurs professeurs ne font pas correctement leur travail. Si l'on enseigne l'économie aux étudiants français comme s'il s'agissait d'une discipline abstraite, axiomatique, ou comme si elle consistait en l'application répétitive d'une seule technique d'analyse élaborée, alors ils ont raison de protester.

Plaider pour ou contre l'usage des mathématiques n'est pas pertinent, comme l'admettent les étudiants dans leur pétition. L'économie appliquée consiste en une série de modèles – c'est-à-dire de représentations simplifiées de la réalité – adaptables à des contextes différents. La plupart de ces modèles sont rédigés en termes mathématiques. Lorsqu'on tente d'analyser une situation relativement complexe dont les principales caractéristiques sont numériques (prix, quantités produites, taux d'intérêt, emploi, degrés d'inégalité...) et que l'on essaie de respecter les règles de la logique, alors inévitablement les mathématiques sont un outil indispensable. Or les mathématiques requises en économie sont assez élémentaires, sans difficulté notable pour la majorité des étudiants qui les apprennent ou les utilisent.

Il existe une sous-culture de la discipline économique, qui vise à démontrer des théorèmes très généraux au moyen de mathématiques avancées ; cette sous-culture regroupe en fait une petite minorité d'économistes, et ironiquement elle est principalement d'origine française ! Les doléances à propos de la *« mathématisation »* de l'économie représentent soit une réaction exagérée face à ce groupe minoritaire, soit une attaque déguisée contre quelque chose d'autre.

Les étudiants font également part – de manière confuse et faiblement argumentée – de leur conviction de n'être confrontés qu'à l'économie *« néoclassique »*, à l'exclusion des *« autres approches »* d'analyse des problèmes économiques. C'est bien cela, naturellement, qui anime la polémique entre leurs aînés ! A ce propos, il convient d'apporter une précision, qualité française s'il en est. Je prends pour acquis que la théorie néoclassique est fondée sur un ensemble particulier d'hypothèses de base. Les plus importantes ont souvent été : que les ménages et les firmes sont des agents rationnels qui optimisent à long terme un objectif parfaitement défini ; qu'ils utilisent correctement l'information en vue de déterminer leurs comportements et de former leurs anticipations ; que les prix et les salaires sont suffisamment flexibles pour que les marchés des biens et du travail trouvent rapidement leur équilibre, de sorte que la plupart des observations sont enregistrées au voisinage de cet équilibre ; que la plupart des marchés connaissent une concurrence presque parfaite. Je ne mentionne pas les modèles avec *« agent représentatif »* parce que cette approche ne relève pas de la tradition néoclassique et ne reçoit pas l'assentiment de la plupart de ceux qui se disent néoclassiques.

Chacune de ces hypothèses a une portée empirique contestable. Et chacune est remise en cause par les partisans de l'approche néoclassique ! En fait, la recherche théorique contemporaine s'attache à élaborer les conséquences des marchés incomplets, de la concurrence imparfaite, de la rationalité limitée, des prix rigides, des asymétries d'information, des objectifs non conventionnels et des comportements en déséquilibre. C'est dans ces domaines que les avancées procurent la renommée scientifique. J'ignore si les étudiants ont conscience de cela. Leurs professeurs, quant à eux, devraient le réaliser.

> L'on peut s'étonner que les pourfendeurs de l'économie néoclassique n'aient pas formulé plus précisément des hypothèses alternatives qu'ils auraient pu tester empiriquement avec les meilleures techniques quantitatives disponibles

Ces hypothèses ont acquis le statut d'hypothèses standards précisément parce qu'elles sont pratiques, faciles à utiliser. Parfois, elles permettent d'obtenir des résultats utiles. Les relâcher s'avère difficile et implique le plus souvent des expressions théoriques plus complexes, des mathématiques plus avancées et des calculs plus compliqués. Mais des progrès sensibles ont été réalisés récemment, et l'on sait désormais comment se passer de certaines hypothèses traditionnelles. J'ignore si les étudiants savent également cela.

Peut-être sont-ils convaincus qu'une approche entièrement différente résoudrait les problèmes les plus difficiles de façon plus expéditive et plus élégante. Toute tentative dans ce sens serait la bienvenue. Cependant, pour être sérieusement prise en compte, toute approche alternative doit obéir aux règles de la logique, respecter les faits et faire preuve de parcimonie. En clair : un bon modèle doit être à même d'expliquer un grand nombre de faits en ne faisant appel qu'à un nombre restreint d'hypothèses. Supposer que les objets ont une propension à chuter ne fait pas progresser la théorie de la gravitation ! Je ne crois pas qu'une *« approche alternative »* quelconque ait satisfait, à ce jour, à ces critères. L'on peut s'étonner que les pourfendeurs de l'économie néoclassique n'aient pas formulé plus précisément des hypothèses alternatives qu'ils auraient pu tester empiriquement avec les meilleures techniques quantitatives disponibles.

Sur la question de la dominance néoclassique : pour quelle raison la science économique américaine est-elle aussi dominante à travers le monde ? Je ne crois pas que cela ait quelque chose à voir avec l'hégémonie culturelle et politique américaine. Je suggère plutôt deux autres explications, l'une évidente, l'autre probable. La première est que les Etats-Unis forment et entretiennent un grand nombre d'économistes. Le meilleur de la production de 20 000 économistes doit normalement surpasser le meilleur de la production de 5 000 économistes (et le pire de la production sera pire...). Une question bien plus intéressante est de savoir pourquoi certains petits pays, comme la Suède et les Pays-Bas, en sont arrivés à jouer un rôle aussi disproportionné en économie !

La seconde raison tient au fait que le système universitaire américain est très hétérogène. Il compte des universités grandes et petites, publiques et privées, bonnes et mauvaises, tournées vers la recherche ou le football. Elles se livrent entre elles une concurrence sauvage afin de recruter les meilleurs étudiants et les meilleurs professeurs. Au titre de cette concurrence, elles cherchent à faciliter des contacts étroits entre les très bons étudiants et leurs professeurs afin d'aboutir à des projets de recherche communs. Le système académique de récompense favorise davantage le mérite que la hiérarchie. Des critères objectifs tels que les publications dans les grandes revues internationales et leur impact sont privilégiés dans toute évaluation (cela peut parfois devenir ridicule, mais cela constitue un garde-fou efficace contre le népotisme). Il est probable qu'un tel système engendre plus d'idées et d'articles de recherche de pointe que les systèmes alternatifs rencontrés dans d'autres pays.

Tout un chacun aimerait voir les besoins véritables des étudiants satisfaits, sans sacrifier pour autant à la rigueur nécessaire. Cela peut certainement être fait.

Robert Solow *est économiste, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT).*

L'autre mondialisation

par le Groupe Paroles

ENCENSÉE par les uns, diabolisée par d'autres, la mondialisation est une réalité irréversible. Sous ses divers aspects elle devrait constituer une avancée pour l'humanité en favorisant son unité dans le respect de ses diversités. Malheureusement, mise en avant et stimulée par une volonté de dérégulation économique, elle n'est pas contrôlée ni suffisamment corrigée et crée naturellement des gagnants et des perdants.

Les perdants, ceux qui jugent l'être, ceux qui craignent de le devenir, voire ceux des gagnants qui se veulent solidaires des plus pauvres, ont entrepris de constituer un tiers pouvoir afin de participer aux décisions concernant l'humanité entière en plus des firmes et des Etats. Ce tiers état entend bien qu'on l'écoute.

Cette dynamique naissante attire notre attention. Elle a fait irruption dans la conscience citoyenne en contribuant à faire échouer la première rencontre de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle. Moment symbolique qui marque un saut qualitatif dans une histoire encore récente. Dans les années suivant la décolonisation on avait vu apparaître, dans les nouveaux pays, pauvres généralement, des petites organisations de village ou de quartier urbain prenant en charge tel ou tel aspect du développement. Par la suite, elles ont acquis une puissance de négociation en se fédérant et en se constituant en réseaux, entre elles et avec les grandes organisations de pays riches, souvent déjà anciennes, syndicats et ONG notamment, rejointes récemment par de nouvelles associations spécifiques, tel Attac.

Ainsi, depuis plus de vingt ans, les réunions de l'ONU portant sur les problèmes majeurs de l'humanité à la veille du troisième millénaire sont accompagnées par des forums qui rassemblent des dizaines de milliers de représentants associatifs de tous pays. A force, ils se connaissent, échangent entre eux et constituent l'esquisse d'une société civile et d'une opinion publique mondialisées. Elle a déjà obtenu des résultats spectaculaires par des conventions internationales concernant l'interdiction des mines antipersonnel ou le travail des enfants. Elle s'attaque à présent aux excès de la financiarisation de la société. Parallèlement aux manifestations et prises de position, certains groupes agissent, œuvrant concrètement à l'organisation d'un commerce équitable et à la mise en place d'institutions de micro-crédit. Internet facilite l'élaboration de positions communes face aux autres acteurs de la vie économique.

A Seattle, les manifestants n'exigeaient pas vraiment la suppression de l'OMC. Au contraire beaucoup sentent bien sa nécessité pour mettre un peu d'ordre et de justice dans le commerce international. La protestation qui s'est majoritairement exprimée alors portait d'abord sur la transparence des négociations et sur la participation de la société civile aux décisions. C'était une offre de coopération avec les Etats en vue d'humaniser la mondialisation.

Pour nous, chrétiens catholiques, cette offre de participation à la construction d'un monde plus unifié doit être accueillie favorablement : ce qui concerne tout le monde doit être décidé par tout le monde car la création a été remise à tous de manière indivise.

C'est pourquoi nous nous inquiétons de possibles dérives qui pourraient déconsidérer ce tiers pouvoir encore fragile et tuer une espérance nouvelle. En tout premier lieu il serait dommageable que s'opposent systématiquement l'expression démocratique de la société civile et la démocratie représentative incarnée par les Etats. L'expérience de la négociation internationale manque encore à la première, ce qui pousse facilement au tout ou rien et au refus de compromis.

D'autres dérives menacent, parmi lesquelles la tentation d'embrasser toutes les causes à la fois, ce qui crée confusion et impuissance ; le risque de sortir de la non-violence pour s'en prendre aux personnes et aux biens ; la manipulation de l'opinion par la diffusion d'informations partielles ou fausses. La dynamique de la société civile est encore le pot de terre face aux pots de fer des firmes et de certains Etats. Il est trop risqué d'affronter candidement ce qui peut briser.

Plus profondément on peut craindre une reproduction au sein du mouvement des fractures géopolitiques si les puissantes organisations du Nord riche oublient celles du Sud pauvre, aux moyens encore faibles, mais aux revendications prioritaires. On peut craindre aussi un trop faible appel de populations du Nord anesthésiées par l'individualisme. Leurs membres sont certes satisfaits de bénéficier des avantages conquis par les organisations de la société civile, mais cela ne les incite guère à y participer.

> Parallèlement aux manifestations et prises de position, certains groupes agissent, œuvrant concrètement à l'organisation d'un commerce équitable et à la mise en place d'institutions de micro-crédit

Nous espérons que ces pièges seront évités et ces obstacles surmontés. La maturité du mouvement se mesurera à sa capacité d'élaborer des propositions alternatives suffisamment modestes et concrètes pour être réalisables et en même temps suffisamment utopiques pour libérer les opinions des pseudo-évidences du tout-libéral et les inciter à l'engagement. La protestation, nécessaire mais non suffisante, doit ouvrir des perspectives d'action. C'est un gage de crédibilité.

Pour nous *« l'autre mondialisation »* devrait se donner pour premier projet de corriger l'injustice dans la répartition des richesses, ce que la mondialisation libérale ne peut pas réaliser. Elle ouvre également une voie prometteuse pour dépasser les limites civilisationnelles d'un développement purement mercantile.

Le Groupe Paroles *est constitué de seize personnalités catholiques de générations, de sensibilités et d'expériences différentes.*

Guerre d'Algérie : contes et légendes du PCF

par Claude Glayman

DES jeunes gens, bien intentionnés mais plutôt ignares en histoire contemporaine, jureraient, à la lecture de la tribune de Mᵉ Roland Rappaport (*Le Monde* du 19 décembre), qu'il n'y a rien à redire au comportement du PCF durant la guerre d'Algérie : un parti politique bien sympa, ami et solidaire des victimes du colonialisme, en l'occurrence de la rébellion algérienne. En somme, en lieu et place d'un travail de mémoire contrasté, la poursuite des « contes et légendes » du PCF !

Que des avocats membres du PCF aient assuré la défense de militants algériens, aucun doute ne saurait discréditer le geste et sa signification, même si l'essentiel de cette défense émanait d'un « collectif » de professionnels non communistes !

Que ces avocats aient été aidés sans réserve par leur parti, voilà, par contre, qui offre matière à discussion : pour avoir été témoin direct de ces péripéties, aux périodes différentes d'un assez long conflit (1954-1962), en particulier dans les réactions qu'il a suscitées, on peut soutenir que le PCF a dû souvent tolérer des engagements spontanés peu conformes à sa « ligne », que ces concessions ont pu, à l'occasion, servir à le dédouaner tant vis-à-vis du FLN que vis-à-vis d'un contexte international parfois délicat à justifier. Par exemple, si 1956 a été l'année de la bataille d'Alger et de l'expédition israélo-franco-britannique à Suez, elle a, également, été celle des révélations du rapport Khrouchtchev sur les « crimes de Staline », et aussi celle de la répression du soulèvement hongrois par les chars soviétiques, etc.

C'est en mars de cette même année 1956 que le PCF vote les pouvoirs spéciaux réclamés par le gouvernement Guy Mollet, ce qui se traduit par une forte augmentation des effectifs du contingent en Algérie, mesure qui inévitablement accroît la réalité de la guerre et suscite d'assez nombreux cas de conscience chez les appelés comme chez les rappelés (les réactions actuelles rétrospectives à propos de la torture fournissent une preuve de cette onde morale trop longtemps dissimulée par le mutisme, sinon l'autisme de la « génération algérienne »).

Les arguments du PCF en réponse aux interrogations soulevées par les soldats du contingent ont été, pour le moins, embarrassés, contradictoires, ambigus, prudents, légalistes à l'extrême ; l'histoire en reste à faire, ce qu'une vision manichéenne soft, prise à distance, ne laisse guère supposer.

De la même manière, le principal slogan du PCF a durablement désigné la « Paix en Algérie » comme objectif prioritaire tandis que l'indépendance n'était guère mentionnée ; indépendance qui est, pourtant, vite apparue comme la clé de cette même paix. Ces distinctions de terminologie, pour formelles qu'elles puissent sembler à présent, avaient un sens politique fortement ressenti à l'époque.

Il n'est pas inutile non plus, sans s'attarder sur les considérations hasardeuses de Maurice Thorez traitant en 1936 de *« la nation algérienne en formation »*, de rappeler que, lors de la répression du 8 mai 1945, réplique surdimensionnée à des assassinats d'Européens et jour même de l'armistice avec le IIIᵉ Reich, des ministres communistes siégeaient à Paris, au gouvernement, dont certains directement concernés par ce qui se déroulait en Algérie. L'impact du 8 mai dans la mémoire algérienne a été considérable et, à divers égards, s'inscrit comme l'une des origines du déclenchement de l'insurrection du 1ᵉʳ novembre 1954.

Pour achever ce bref aperçu d'un comportement qui n'a pas été aussi idyllique qu'on veut bien nous le faire croire, on remarquera que le PCF a surtout défendu le FLN algérien à partir de 1962, à partir des accords d'Evian et de l'indépendance en juillet de cette même année. C'est-à-dire à un moment où le FLN s'est définitivement transformé en un appareil d'Etat monolithique, en un parti unique, totalitaire, à l'image des applications de la « vulgate marxiste » dans les pays du « socialisme réel » ; pratique courante, il est vrai, dans la plupart des pays du tiers-monde ; parenté évidente à propos du « parti guide » même si les réalités, culturelles, religieuses notamment, demeurent très distinctes entre les uns et les autres.

Une minorité de Français se sont mépris sur ce « pseudo-socialisme » algérien, dont l'auteur de ces lignes. Ainsi se confirme, une fois de plus, l'extrême complexité du problème algérien, dont la guerre civile, « nihiliste », d'aujourd'hui, peut apparaître comme l'un des aboutissements.

> Le PCF a surtout défendu le FLN algérien à partir de 1962, à partir des accords d'Evian et de l'indépendance en juillet de cette même année. C'est-à-dire à un moment où le FLN s'est définitivement transformé en un appareil d'Etat monolithique, en un parti unique, totalitaire

Ces rappels ne préjugent pas de la justification ou de la critique de la politique du PCF pendant la guerre d'Algérie, pas plus, du reste, que de l'action du FLN ou de telle ou telle attitude. Il s'agit de replacer les actions des uns et des autres dans leur cadre, de ne pas extraire un petit morceau, isolé, ou de laisser planer des extrapolations contraires aux données.

De sorte qu'il ne faut accorder qu'un crédit limité à des souvenirs de militant, même si on les juge, ou les croit, auréolés d'une générosité sans faille et d'une gestation indéniablement courageuse, jusqu'à confondre démarche individuelle et pertinence historique. Il n'y a pas de « position juste » acquise pour l'éternité, mais une recherche probablement jamais achevée, d'une vérité historique complexe et mouvante.

Claude Glayman, *journaliste retraité, est critique musical.*

Vous reprendrez bien un peu de sublime ?

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ENCORE un coup d'œil au rétroviseur. Un siècle ne se quitte pas comme çà. On dirait le départ d'une maison où se sont passées beaucoup de choses douces, et où on sait qu'on ne reviendra plus.

Rappelons-nous *La Cerisaie* de Tchekhov. La propriété est vendue. Le nouveau maître des lieux n'a que le mot « modernité » à la bouche. En son nom, des haches saccagent les arbres – bruit mat d'exécutions sommaires. On cloue les volets, comme des couvercles de cercueil. Dehors, la troïka de l'exil agite ses grelots. Et le vieux gardien qu'on a oublié, endormi sur une malle ! C'est ça aussi, le saut joyeux dans l'avenir : de la besogne de fossoyeurs. Qu'a-t-on laissé à l'intérieur, étourdiment ? Une housse manquerait-elle ? Sur quel meuble ?

Les bilans ont péché par manie du spectaculaire, du saillant. Ce sont les petits faits vrais, jugés subalternes, qui ont payé tribut aux événements-chocs gonflés aux hormones de la com'. Dans les recoins des pages intérieures, là où les historiens eux-mêmes n'iront plus fouiller, quel mémorable s'est perdu en chemin ? Si on feuilletait l'album des gestes admirables, avant de rendre les clefs du siècle aux gardiens du tombeau ? Ça ne construit pas, les gestes admirables : des produits pour mausolées, pour stèles ; mais ça édifie, paraît-il.

Parmi des millions d'autres, j'en ai retenu trois, arbitrairement, poires pour la soif, contre l'angoisse d'un déclin du bien – cette vieillerie. Comme par hasard, les trois nous parlent de solidarités d'espèce, qui sont monnaie courante chez les animaux, mais dont l'Homme aime à se croire champion, pour se rassurer quant à la fable de sa supériorité.

La scène se passe dans les tranchées de 14. C'est Maurice Genevoix qui la raconte. Il en est le témoin et le rescapé. A la bifurcation entre deux boyaux, un camarade de combat agonise, déchiqueté. Il n'a plus que les yeux pour parler, et quelques secondes pour le faire. Il a compris, trop tard, quel boyau visait l'artillerie ennemie. Genevoix risque de s'y engager sans savoir, et d'y perdre la vie. D'un cillement, le mourant lui indique la voie la moins fatale. Ce sera son dernier signe sur terre...

Le deuxième trait d'abnégation se passe sur un des quais de gare où s'est joué l'envoi, ou non, d'innocents vers l'extermination, en 1944. Léa accompagne les enfants d'Izieu, qu'elle a éduqués, consolés, chouchoutés, là-haut, dans le Bugey, jusqu'à ce que Barbie vienne les rafler avec le zèle dû à un but de guerre prioritaire. Elle dispose d'un faux passeport au nom chrétien. Un gendarme (on préfère ne pas préciser sa nationalité) lui fait signe qu'elle peut, de ce fait, échapper au convoi. Du wagon, les enfants supplient de les rejoindre celle qu'ils appellent *« maman »*. *« Mon vrai nom est Feldblum ! »*, lance Léa aux bourreaux, médusés. Et elle rejoint « sa » classe. On ne survit pas à ses élèves : un point c'est tout. Par miracle, elle reviendra d'Auschwitz. Folle.

Troisième geste qui n'a pas, hélas, « sauvé » des vies, comme disent les secouristes, mais un certain honneur. C'est le réflexe, l'autre été, du jeune plaisancier qui s'est porté au secours de scouts envoyés à la noyade par incompétence et dévoiement niais de l'endurcissement militaire. Mort pour s'être dit que d'autres enfants en train de se perdre, ça valait le risque de connaître leur sort.

Trois faits divers évidemment indignes des récapitulations ronflantes et des assauts de mariolades qu'exigent les réveillons du millénaire. Trois héros inconnus des hit-parades et des classements *people.* Qui plus est, des êtres jeunes, volant au secours d'autres jeunes. Même pas des « banlieusards en difficulté », ces vous-et-moi soudain empaumés par un élan au-delà du devoir, comme on saute au cou des gens. Et morts à un âge que la plupart des vivants ont dépassé, nous laissant le petit picotement de honte, de rage, qui prend devant le scandale d'un néant trop tôt venu.

Du sublime oublié en haut d'un placard.

Mon beau sapin *par Nicolas Vial*



Hubert Védrine, les ONG et les droits de l'homme

Suite de la première page

On peut en effet difficilement avoir été le ministre des affaires étrangères du pays qui a le plus plaidé pour l'intervention de l'OTAN au Kosovo, et adhérer ouvertement à la pensée de l'intellectuel français qui a le plus pris parti contre cette intervention, en n'hésitant pas pour ce faire à asséner quelques époustouflantes contre-vérités. Rappelons seulement, parce que ce sont les Serbes eux-mêmes qui se sont chargés de le démentir à l'automne, un des arguments de Régis Debray, selon lequel Milosevic tenait sa légitimité des élections et que nul n'était donc fondé à la lui contester.

Adaptée pour l'usage d'un ministre en fonctions, la pensée de Régis Debray perd la liberté de telles outrances. Malaxée par l'un des conseillers du ministre, Michel Foucher – le véritable auteur de l'article du *Monde diplomatique* –, elle perd aussi ce qu'elle a de plus efficace : la finesse incisive du trait. Le texte que signe M. Védrine peine à structurer une critique qui prend pour cibles pêle-mêle l'ultralibéralisme et les mouvements antimondialisation, les marchés et leurs détracteurs, la démocratie triomphaliste version Madeleine Albright et les militants des droits de l'homme, les partisans du « droit d'ingérence » et les artisans des sanctions internationales qui affament les Irakiens, etc. Beaucoup de choses, beaucoup d'acteurs (les marchés, l'opinion publique, les médias, les juges, les ONG...), dont l'amalgame pousse à se demander si leur seul point commun n'est pas tout simplement – plutôt que le moralisme ou la haine des Etats que leur impute l'auteur – la faculté qu'ils ont de lui hérisser le poil. On voit mal comment cet amalgame de bric et de broc pourrait servir d'axe théorique pour la *« refondation de la politique étrangère de la France »* à laquelle M. Védrine espère contribuer.

APPROCHE MANICHÉENNE

Dans cette charge indiscriminée, les ONG en prennent pour leur grade, presque autant que les Etats-Unis pour leurs tendances impériales. M.Védrine oppose en substance l'impératif de l'efficacité à la facilité de la dénonciation et de l'indignation, et à l'inefficacité du *« tout, tout de suite »*. Il oppose l'éthique de la responsabilité (la sienne) au moralisme affiché mais irresponsable qui serait celui de la « société civile ».

Face à cette approche pour le moins manichéenne, la tentation est grande de poser en retour quelques questions. A propos d'efficacité, l'appareil diplomatique français est-il capable tout simplement de rassembler sur certains pays les informations que collectent les plus sérieuses des ONG ? Le Quai d'Orsay a-t-il jamais produit, sur l'état des sociétés et l'émergence des conflits, en particulier dans les Balkans, les analyses fines que produisent certaines ONG ? A-t-il jamais entrepris un travail d'évaluation critique sur les sujets qui fâchent ? Pourquoi des députés éprouvent-ils le besoin d'en savoir davantage, par exemple sur ce qui s'est passé au Rwanda ou à Srebrenica ?

A propos de pragmatisme, qui met les mains dans le cambouis ? Quand des organisations humanitaires tirent la sonnette d'alarme, par exemple parce que des camps de réfugiés deviennent des réserves d'armements où se préparent la prochaine guerre et l'effondrement d'un autre Etat d'Afrique, donnent-elles dans l'indignation facile, haïssent-elles les Etats ?

M. Védrine est-il vraiment plus préoccupé par l'arrogance de l'Occident dans sa *« croisade »* droits-de-l'hommiste que par la répression infligée, de par le monde, à des non-Occidentaux qui ont fait de cette prétendue *« croisade »* leur combat ? Combien de militants tunisiens des droits de l'homme – pour ne parler que d'eux – ont-ils été arrêtés avant qu'un responsable français ne s'en émeuve publiquement ?

C'était d'ailleurs M. Védrine. Il a fait preuve, depuis qu'il est ministre, d'une incontestable ouverture envers les ONG. *« Avec lui au moins, nous avons le sentiment d'exister, même si nous ne sommes pas toujours d'accord »*, dit le dirigeant d'une des associations avec lesquelles ont été établies des coopérations fructueuses. Alors quelle mouche l'a-t-elle piqué ?

Un léger changement d'équilibre, peut-être, dans ses ambiguïtés. Le sentiment d'une pause propice, après les secousses infligées ces dernières années à certains dogmes de la diplomatie traditionnelle, à commencer par celui de la non-ingé- rence. Le fait aussi que, la Serbie redevenant fréquentable, quelques-unes des frustrations accumulées à son propos osent davantage s'exprimer.

Hubert Védrine n'a jamais pu dire publiquement qu'il avait été hostile à l'intervention de l'OTAN au Kosovo. La formulation qu'il choisit pour en parler aujourd'hui, de même que l'inclination qu'il laisse transparaître pour l'auteur de *L'Emprise*, sont néanmoins révélatrices. *« La façon dont nous avons finalement accepté d'intervenir par la force au Kosovo doit rester un cas isolé et non constituer un précédent »*, est-il écrit sous sa signature. Accepté, pas décidé ? Accepté, mais sur quelle injonction ? Pas celle des Américains, qui se firent prier. Non, le paragraphe qui précède nous dit d'où venait l'injonction : *« Des téléspectateurs occidentaux bombardés d'images choquantes, imbus de leur puissance et sûrs de leur bon droit, intimant à leurs gouvernements l'ordre de faire cesser leurs souffrances de téléspectateurs. »* Une phrase qui va lui recoller à la peau la réputation de cynisme dont il espérait justement se débarrasser.

Le pouvoir est-il à ce point nu devant la tyrannie de téléspectateurs dont il ne partage pas les émois ? Quand, enfin, M. Védrine déclare qu'il n'adhère pas totalement à *« l'idéologie française du droit d'ingérence »*, on est tenté de lui demander quelle ingérence de la France pourrait n'avoir pas été mise en œuvre par le ministre français des affaires étrangères et d'où, exactement, il parle.

Claire Tréan

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Euro : l'année décisive

LA longueur du processus avait fini par le faire oublier : l'année qui commence s'achèvera par le passage définitif à l'euro, monnaie unique de douze pays européens. Au cours des douze mois à venir, il faudra franchir plusieurs obstacles, d'ordre pratique ou technique, pour atteindre enfin l'objectif.

Au 1er janvier 2001, comme toutes les autres monnaies nationales, le franc s'effacera devant la monnaie commune, mais ne cessera officiellement d'exister qu'au 17 février 2002 à minuit. Entre ces deux dates, la période dite de double circulation permettra d'échanger pièces et billets, de régler encore des achats en espèces avec des francs, mais, le plus souvent, d'être remboursé en euros. Ensuite, et jusqu'au 30 juin, il sera possible de s'adresser aux banques qui effectueront l'opération gratuitement, sans doute pour leurs seuls clients, avant que, dernière phase, la Banque de France n'accepte la reprise des pièces pendant trois ans et des billets pendant dix ans.

A cette occasion, les experts estiment que 150 milliards de francs, thésaurisés pour l'essentiel en coupures de 500 francs et de 200 francs, referont surface, soit qu'ils aient été enfouis dans les bas de laine, soit qu'ils aient une origine plus douteuse. Une aubaine pour les établissements bancaires qui se double d'un risque en raison d'un blanchiment possible de l'argent sale.

Quoi qu'il en soit, avec le nouveau millénaire s'ouvre un moment historique. Jamais, par le passé, un tel bouleversement fiduciaire ne s'était produit simultanément dans autant de pays. Jamais, non plus, pareil événement n'aura eu autant de signification sur les plans politique et économique. L'Europe forte, que le président de la République et le premier ministre ont appelée de leurs vœux dans leurs messages de fin d'année, dépend largement de son succès. Les étapes qui viennent seront déterminantes pour les peuples concernés et pour l'idée qu'ils se feront, avec les générations futures, de la construction européenne.

Raison de plus pour se soucier du bon enchaînement des rendez-vous fixés dans le calendrier de la conversion monétaire, au cours de cette année décisive. D'autant que celle-ci est déjà marquée par la préparation des élections législatives et présidentielle de 2002. Que tout se passe bien ou, au contraire, que des cafouillages se produisent, les résultats pourraient en être influencés.

L'euro aborde ce virage en meilleure santé qu'il y a quelques mois. Bien qu'il ait perdu 20 % par rapport au dollar depuis son lancement, le 1er janvier 1999, il se rapproche maintenant de la parité, en raison du ralentissement de la croissance américaine. Cela sera-t-il suffisant pour que l'adhésion populaire se réalise en faveur de la nouvelle monnaie ? Jusque-là, le passage à l'euro était l'affaire des technocrates et des banques centrales. Désormais, c'est l'affaire de tous, dans les comportements, dans les réactions au quotidien. Dans la dernière ligne droite, tout dépend de la capacité des opinions à s'adapter.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Du bon usage des monte-pentes

UN LÉGER ACCIDENT, dont on ne connaît pas encore les détails, s'est produit lundi 1er janvier sur la ligne de la télébenne de Saint-Pierre-de-Chartreuse, qui hisse les skieurs au départ des pistes de la Scia, à 30 kilomètres au nord de Grenoble : un support de poulie se serait cassé sur un pylône, et les deux nacelles se seraient décrochées de quelques mètres à chaque extrémité, provoquant de légères blessures aux occupants. Fort heureusement, l'avarie ne s'est produite qu'à très faible altitude : on imagine qu'au-dessus de « creux » plus importants les passagers n'en auraient pas été quittes pour des contusions.

Cet accident, sans conséquences graves, est un nouvel avertissement donné, d'une part, aux entrepreneurs, qui ne doivent pas cesser de faire vérifier leur matériel, ainsi que de contrôler strictement la limite de prise en charge, et, d'autre part, aux touristes-skieurs, qui trop souvent cherchent à « resquiller » une place en se juchant au besoin sur les rambardes.

A plusieurs reprises, nous avons parlé dans ces colonnes de la technique du monte-pente, nous avons montré qu'il s'agissait, tant pour les téléskis à archets que pour les engins aériens type télésièges, télévoitures et télébennes, de modes de remontée essentiellement sportifs, réservés au moins à des skieurs de force moyenne, et maintes fois, sans vouloir jouer les Cassandre, nous avons montré les risques que comportait ce genre d'ascension. Nous ne saurions trop rappeler aux entrepreneurs de remontées mécaniques et aux usagers de ces appareils délicats les principes élémentaires de la sécurité dans la troisième dimension.

(3 janvier 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

MONNAIE Dans un an, les Français auront dans leur porte-monnaie des pièces et des billets en euros. ● LE 1er JANVIER 2002, les douze pays ayant adopté la devise européenne utiliseront la même unité de paiement. Il reste moins de douze mois aux Français pour se familiariser avec leur future monnaie... et le temps presse. ● SELON LE DERNIER BAROMÈTRE CSA, « Les Français et l'euro », réalisé en novembre 2000 : 53 % de la population estime qu'il y aura des « difficultés » pour les particuliers ● LE CALENDRIER s'annonce serré. Dès le 1er juillet, les comptes bancaires vont basculer. Le 1er janvier 2002, les nouvelles pièces et les nouveaux billets entrent en circulation, et le franc disparaît définitivement le 17 février. ● LE PASSAGE à l'euro va aussi marquer la fin des services bancaires gratuits. Les banques vont rémunérer les dépôts et facturer les chèques. ***(Lire aussi notre éditorial page 15.)***

Les Français ont douze mois pour se familiariser avec l'euro

Les pouvoirs publics et les établissements financiers vont devoir faire preuve de pédagogie tout au long de l'année 2001 pour préparer la population à la disparition du franc. Le calendrier s'annonce serré

DANS UN AN, les Français auront dans leur porte-monnaie des pièces et des billets en euros. Le 1er janvier 2002, les douze pays de la zone euro adopteront simultanément la même unité de paiement. Il reste moins de douze mois aux Français pour se familiariser avec leur future monnaie... et le temps presse. Selon le dernier baromètre CSA, « Les Français et l'euro », réalisé en novembre 2000 pour le compte du ministère de l'économie et des finances, 53 % de la population estime qu'*« il y aura des difficultés pour les particuliers et qu'elles dureront longtemps »*.

Pour préparer l'opinion à l'arrivée de l'euro, une campagne de communication nationale va débuter dans quelques semaines. Pour s'informer, les particuliers peuvent d'ores et déjà consulter le guide *100 questions/réponses sur le passage pratique à l'euro* réalisé par la Banque de France et disponible sur son site Internet (www.banque-france.fr), mais aussi parcourir le site du ministère de l'économie et des finances (www.finances.gouv.fr/euro). Deux numéros de téléphone sont également à la disposition du public, à la Banque de France (01-42-92-39-08) et au ministère (0 800 01 2002, numéro vert). D'ores et déjà, plusieurs dates importantes sont à retenir.

● **Janvier 2001 : les factures EDF et GDF passent à l'euro.** L'affichage des montants entre le franc et l'euro est inversé : le détail et le total des factures sont exprimés en euros. Seul le prix total de la facture est désormais indiqué en francs. Si la somme immédiatement visible sur la facture est l'euro, le règlement de ces factures n'est pas modifié. Il reste en francs.

Les bulletins de salaires sont libellés en euros dans certaines entreprises, comme France Télécom, avec indication de l'équivalent en francs, mais les salaires restent versés en francs.

● **Avril 2001 : début de la distribution des chéquiers en devise européenne.** Lors des renouvellements des chéquiers en francs, certaines banques, comme le Crédit lyonnais, distribueront en même temps des chéquiers en euros.

● **Dimanche 1er juillet 2001 : les comptes bancaires des particuliers commencent à basculer en euros.** Les renouvellements de chéquiers sont effectués systématiquement en euros. Les particuliers peuvent exceptionnellement, et à leur demande, conserver le tout – comptes et chéquiers – en francs jusqu'à la fin de l'année 2001. Rien ne change en revanche pour le paiement des achats dans le commerce : les particuliers peuvent régler soit en euros, avec leur nouveau chéquier en euros ou leur Carte bleue habituelle (elle fonctionne pour les paiements en francs et en euros), soit continuer à payer en francs avec leur carte ou leur ancien chéquier jusqu'à la fin de l'année. Dans le dernier cas, le montant débité sur leur compte, pour ceux qui sont passés en euros, est converti au taux de 6,55 francs pour 1 euro.

> Le 17 février 2002, à minuit, le franc disparaît. Les espèces peuvent être échangées dans les banques jusqu'au 30 juin

Les fonctionnaires reçoivent leur première paie en euros, accompagnée d'une double fiche de salaire, l'une en francs et l'autre en euros.

● **Octobre 2001 : toutes les factures de France Télécom sont éditées dans la monnaie unique.** Le détail et le total sont inscrits en euros, et seule la contre-valeur du total est indiquée en francs. L'opération est progressive : elle commence dès le début de l'été 2001 par l'inversion de l'affichage des factures pour la zone Ile-de-France et la zone Nord, et elle s'achève en octobre.

● **Samedi 15 décembre 2001 : les « sachets premiers euros » sont disponibles dans les établissements financiers et à la poste.** Les Français peuvent acheter des sachets de pièces en euros pour se familiariser avec cette monnaie, sans pouvoir les utiliser avant quinze jours. Ces « sachets premiers euros » sont présentés sous forme de pochettes de 15,25 euros comportant 40 pièces d'une contre-valeur de 100 francs.

● **Mardi 1er janvier 2002 : les nouvelles pièces et les nouveaux billets entrent en circulation.** Les Français ont une nouvelle monnaie, avec sept nouvelles coupures de billets (5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros) et huit valeurs de pièces (1 et 2 euros, et 1 cent, 2, 5, 10, 20 et 50 cents – ou centièmes d'euro). Les particuliers effectuent leurs premiers achats en espèces avec les pièces des « sachets premiers euros ». Ils peuvent encore utiliser les francs dans leurs règlements en espèces, jusqu'au 17 février à minuit, date à laquelle s'achève la période dite « de double circulation ». Les commerçants s'efforcent de leur rendre la monnaie en euros. *« Un client pourra en principe demander qu'on lui rende la monnaie en francs (puisque les pièces et les billets en francs et en euros auront tous deux cours légal) ; si le commerçant s'y refuse, le client devra accepter le rendu de monnaie en euros »*, précise le document de la Banque de France. Dans le cas d'un produit coûtant 15 euros, payé avec un billet de 100 francs, le rendu de monnaie en euros sera calculé à partir du billet de 100 francs dont la valeur est convertie en 15,24 euros. Le prix d'achat étant de 15 euros, le rendu de monnaie s'élève alors à 0,24 euro.

Si les achats en espèces sont encore possibles en francs entre le 1er janvier et le 17 février, en revanche, ce n'est plus le cas pour les autres moyens de paiement. Les achats des particuliers effectués avec leur Carte bleue et leur chéquier sont réglés systématiquement en euros. Les virements aussi sont réalisés uniquement en euros.

Les banques ne délivrent plus de francs à leurs guichets. La quasi-totalité des distributeurs automatiques de billets ne délivrent que des euros. La principale coupure qui y est distribuée est le billet de 20 euros (131,19 francs).

Dans les établissements financiers, on commence à échanger les pièces et les billets, au taux fixé de 6,55957 francs pour 1 euro. Pendant sept semaines, les particuliers peuvent convertir leurs francs en euros dans toutes les agences de leur propre banque. Ce service est gratuit et sans limitation de montant. Les particuliers préviennent préalablement leur banque s'ils ont de très grosses sommes à échanger. Lorsqu'ils se rendent dans d'autres banques que la leur, ils peuvent aussi échanger gratuitement leurs espèces, mais le montant est plafonné. Ce seuil est fixé par chaque banque.

● **Dimanche 17 février à minuit : le franc disparaît.** Il n'a plus cours légal dans les transactions commerciales. Autrement dit, les commerçants ne peuvent plus accepter les paiements en espèces en francs. Tout se fait en euros. Les francs restants sont échangés gratuitement auprès de la Banque de France, qui accepte les pièces pendant trois ans et les billets pendant dix ans. L'échange auprès des banques – dont les conditions n'ont pas encore été arrêtées – devrait se faire selon le principe suivant jusqu'au 30 juin : le particulier rapporte ses espèces à sa banque, qui les inscrit sur son compte bancaire. Il peut ensuite soit les conserver sur son compte, soit demander à retirer la somme équivalente, mais arrondie, en euros. Ce processus évitant à la banque de manipuler des pièces en euros.

Cécile Prudhomme

La fin programmée de la gratuité des chèques

SI le passage à l'euro va coûter près de 30 milliards de francs aux banques françaises, il va leur permettre de ne plus rendre de services gratuits. Elles se réjouissent que la monnaie européenne rende enfin caduc le fameux « ni, ni » : ni rémunération des comptes, ni facturation des chéquiers, ce dogme qui assure la gratuité des chèques en France.

Un débat juridique est engagé pour savoir si cette spécificité, qui doit disparaître automatiquement le 1er janvier 2002, s'impose encore en 2001. Selon le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, il n'est toujours pas possible de commencer à rémunérer les comptes courants, un règlement du Comité de la réglementation bancaire de 1969 interdisant cette pratique.

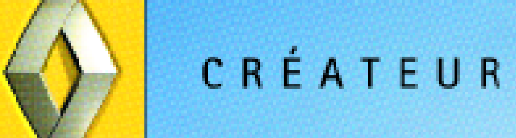
PERSONNE NE VEUT ÊTRE LE PREMIER

Les banques, elles, estiment que la situation n'est pas claire, car ce règlement, pris pour des questions de politique monétaire, s'applique au franc et pas à l'euro, à l'heure où le franc n'est plus qu'une subdivision de l'euro. Mais ni Bercy ni Matignon n'ont l'intention de leur apporter la clarification qu'elles demandent. Ils affirment en privé que rien n'impose plus le « ni, ni », sans vouloir confirmer cette position officiellement. Ils ne veulent pas être ceux qui auraient donné le feu vert à la rémunération des dépôts et, surtout, à sa contrepartie inéluctable, la facturation des chèques. Selon une information du *Parisien* du 29 septembre 2000, les banques se préparaient donc à sauter seules le pas, courant 2001. Plusieurs d'entre elles ont reconnu qu'elles envisageaient de rémunérer les dépôts à 0,5 % et de faire payer une partie des chèques.

Elles souhaitaient faire évoluer leurs tarifs *« à froid »*, en prenant le temps de bien expliquer les changements à leurs clients. Mais devant le tollé provoqué par cette information, elles sont plus hésitantes. Le Crédit agricole et les Caisses d'épargne, gros collecteurs de dépôts et donc peu pressés de les rémunérer, ne lanceront jamais le mouvement. Les banques commerciales, qui se préparaient à le faire, s'interrogent. BNP Paribas reconnaît, en privé, qu'elle n'envisage plus de se lancer la première.

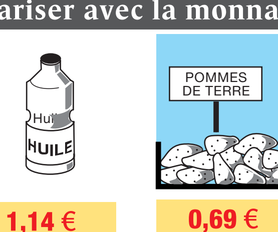
La majorité des consommateurs pourraient donc échapper aux chèques payants en 2001. Le répit toutefois sera de courte durée, car au 1er janvier 2002 les banques ne pourront plus faire l'économie de commissions sur les chèques, seul moyen pour elles de compenser le coût de la rémunération des dépôts.

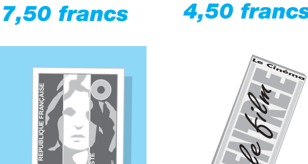
S. F.




Quelques exemples de prix pour se familiariser avec la monnaie européenne






0,61 € 4 francs	0,70 € 4,60 francs	0,84 € 5,50 francs	1,14 € 7,50 francs	0,69 € 4,50 francs	1,14 € 7,50 francs
0,64 € 4,20 francs	19,82 € 130 francs	60,82 € 399 francs	0,46 € 3 francs	7,62 € 50 francs	1,06 € 7 francs

Huit pièces et sept billets dans les porte-monnaie

Au 1er janvier 2002, les Européens garniront leur porte-monnaie de huit sortes de pièces et de sept types de billets en euros, portant des motifs architecturaux au lieu de la traditionnelle célébrité et cantonnant les symboles nationaux à une seule face des pièces.

● **Sept coupures de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros** auront chacune leur graphisme, leur couleur dominante et leur taille.

– Illustrations : au verso de chaque billet est représenté un pont, « *symbole de la communication entre les peuples de l'Europe et entre l'Europe et le reste du monde* », selon le site Internet officiel de l'euro. Les sept ponts choisis correspondent aux styles de sept périodes de la culture européenne : classique, roman, gothique, Renaissance, baroque, rococo XXe siècle. Au recto seront représentés des fenêtres et portails imaginaires, évoquant « *l'esprit d'ouverture et de coopération* », selon le site officiel.

– Aucun signe distinctif national ne figurera sur les billets, qui seront identiques dans tous les pays de la zone, et sur chacun d'entre eux figurera la mention EURO et son équivalent en caractères grecs.

– De couleur grise, le billet de 5 euros est le plus petit ; le billet de 10 est rose, celui de 20 est bleu, celui de 50 orange, celui de 100 vert et celui de 200 jaune. La coupure de 500 euros sera violette.

● **Les pièces en euros seront pour leur part de 1 cent (un centième d'euro), 2 cents, 5 cents, 10 cents, 20 cents, 50 cents, 1 euro et 2 euros,** et se différencieront par leur diamètre, leur couleur, et le thème graphique sur la face « *nationale* ».

– Toutes les pièces auront une face commune et une face dont l'ornement a été laissé à la discrétion de chaque pays. Ainsi, les Français conservent leur chère Marianne, sur les pièces de 1 et 2 cents. Les pièces de 10, 20 et 50 cents reproduiront la Semeuse et celles de 1 et 2 euros porteront un chêne. En dépit de cette particularité nationale, les pièces seront utilisables dans tous les Etats membres de la zone.

– Les pièces de 1 et 2 euros seront bicolores, tandis que la pièce de 20 cents aura une forme dentelée, dite « fleur espagnole », pour être plus facilement reconnaissable par les malvoyants.

Le budget de la campagne de publicité officielle atteint 280 millions de francs

L'apprentissage de la nouvelle devise s'étalera sur dix-huit mois

IL FAUDRA s'y habituer. « *L'euro c'est plus facile ensemble* », le slogan retenu pour la campagne publicitaire destinée à préparer l'arrivée de la monnaie unique, sera martelé pendant les mois à venir. Signé par l'agence Publicis, ce dispositif est doté d'un budget de 42,6 millions d'euros (280 millions de francs). Une somme justifiée par le fait que cette campagne vise la cible la plus large qui soit : l'ensemble des Français sans distinction d'âge, de statut social ou de lieu de résidence.

Cette campagne de communication durera dix-huit mois, selon un calendrier divisé en quatre phases. La première étape, qui a débuté le 1er janvier et doit se prolonger jusqu'au mois de mars, consiste à « *installer le calendrier* » du passage à la monnaie unique.

CONVERSION ARRONDIE À 6,50 F

Après les messages radio, qui sont diffusés depuis le Jour de l'an, les films télévisés prendront le relais à partir du 27 janvier ; les annonces en presse quotidienne et magazine paraîtront à la fin de février. En même temps, un dépliant détaillant les grandes étapes du passage à l'euro sera distribué à dix millions d'exemplaires.

Avec la deuxième phase, qui s'étendra de mars à septembre, on entrera dans le vif du sujet avec l'apprentissage de la nouvelle monnaie. Pour simplifier la communication, la base de conversion sera fixée à 6,50 francs pour 1 euro. Ce « *taux de conversion publicitaire* », selon les termes de Laurent Fabius, ne remet évidemment pas en cause le cours officiel de 6,55957 francs, auquel la communication renverra systématiquement. Il répond au souci d'acclimater toutes les catégories sociales, y compris les plus vulnérables. Outre les grands médias, ce volet de la campagne s'appuiera sur la distribution en boîte aux lettres de 30 millions d'exemplaires d'un *Guide euro*.

Parallèlement, des actions à destination des petites entreprises et des enseignants seront développées. De septembre 2001 à mars 2002 sera mise en place la phase d'accompagnement en radio, presse et télévision.

Une fois l'euro adopté, la campagne se poursuivra jusqu'en septembre 2002, avec une communication visant les personnes qui auront le plus de difficultés à adopter la nouvelle monnaie.

Au-delà du dispositif média, une série d'actions seront menées dans les lieux publics, gares, centres commerciaux, où seront installés des « *Kiosques euro* ». Des opérations spécifiques sont aussi prévues à destination des personnes hospitalisées et des handicapés.

Enfin, l'ensemble des informations sur l'euro sera accessible par un numéro vert et sur un site Internet spécifique : www.euro.gouv.fr.

Frédéric Roy

Douze pays, douze campagnes

Aucun des 304 millions d'habitants de la zone euro ne doit échapper aux campagnes publicitaires sur la monnaie unique. Coûtant 42,6 millions d'euros, la campagne française sera la plus chère, loin devant celle de l'Allemagne, qui dépensera 7,16 millions d'euros (47 millions de francs) pour décliner les valeurs de la monnaie unique. Les Pays-Bas mettent l'accent sur l'unité avec comme slogan « *L'euro est pour tous* », tandis que l'Italie organise sa communication autour d'un « *village euro* » itinérant qui ira de ville en ville « *dédramatiser* » le passage à la monnaie unique. L'Espagne, qui a déjà consacré 10,2 millions d'euros (67 millions de francs) à la publicité de l'euro, prévoit de dépenser encore 6 millions en 2001 et 4,2 millions en 2002. Dernière arrivée, la Grèce prévoit un budget de 2,35 millions d'euros (15 millions de francs) en 2001. La Banque centrale européenne n'est pas en reste avec une campagne autour du slogan « *Jour J moins 365* » signé Publicis, comme en France et en Allemagne.

2004
RENAULT Espace
Série limitée THE RACE
Et si le vrai luxe c'était l'Espace ?
www.renault.fr

La Banque JP Morgan Chase est née officiellement le 2 janvier

PREMIER JOUR ouvrable du millénaire, le mardi 2 janvier restera une date historique pour la finance américaine : celui de la naissance officielle du groupe JP Morgan Chase & Co, né de la fusion annoncée le 13 septembre de deux des plus grands noms de la finance américaine, Chase Manhattan et JP Morgan. Les deux banques ont d'ailleurs décidé de baptiser ce jour « *Day One* » et, depuis plusieurs semaines, elles ont mobilisé toutes leurs équipes pour s'y préparer.

Après l'acquisition de JP Morgan par Chase – une opération de 32 milliards de dollars –, la fusion des deux maisons a été officiellement approuvée par les actionnaires le 22 décembre 2000. Le nouveau groupe a reçu toutes les autorisations nécessaires pour fonctionner le 31 décembre. Mais les deux établissements ne les ont pas attendues pour commencer à se préparer au « *Day One* ».

5 000 SUPPRESSIONS DE POSTES

Pour ce jour spécial, le mot d'ordre était clair : les salariés impliqués dans le rapprochement ne devaient plus trouver de trace de leur ancien employeur à leur arrivée au bureau. Ils devaient avoir oublié s'ils venaient de la Chase ou de JP Morgan, pour prendre tout naturellement leur place dans le nouvel organigramme. Le papier à lettre à l'ancienne en-tête devait avoir été supprimé. Et seules les nouvelles cartes de visite, préparées à l'avance secrètement et enfermées dans des coffres, pourront dorénavant être utilisées. Les messageries Internet, interne et externe, ont été fusionnées, de même que les messageries vocales.

Dans les activités de banques d'investissement, l'opération est matériellement plus simple pour les anciennes équipes de JP Morgan, puisque l'activité tournée vers les grandes entreprises, les marchés financiers et les investisseurs institutionnels, prendra mondialement le nom de JP Morgan. Le patron de la banque d'investissement, Walter Gubert, ex- numéro deux de JP Morgan, a décidé d'installer son bureau principal à Londres, indiquant ainsi le fort potentiel que la banque reconnaît aux marchés européens. Le nom de JP Morgan s'étendra également aux activités de gestion de fortune. La banque de détail, l'activité de crédit à la consommation, les cartes de crédit, en revanche, opéreront toujours sous le nom de Chase.

Pour Chase, la fusion est presque une affaire de routine. Cette banque est déjà fruit de plusieurs rapprochements (le dernier en date étant la fusion de Chase Manhattan et de Chemical). Pour JP Morgan, l'exercice est plus nouveau. Il semble toutefois que ni l'une ni l'autre n'ait eu d'états d'âme en ce qui concerne la suppression prévue de 5 000 postes (5 % des effectifs).

Sophie Fay

Deux entreprises emblématiques d'Internet en difficulté

LETSBUYIT. COM ET PRICELINE. COM, deux emblèmes de la nouvelle économie, ont des difficultés à entrer dans le nouveau siècle. La cotation du site d'achats groupés LetsBuyIt. com a été suspendue, vendredi 29 décembre, à Francfort. L'entreprise Internet, créée en janvier 1999, est en quasi-cessation de paiement, avec 18 millions d'euros en caisse, et a demandé un moratoire sur ses dettes.

Aux Etats-Unis, le site de services de voyages Priceline. com connaît une autre déconvenue avec la démission, le 31 décembre, de son fondateur, Jay Walker, qui occupait le poste de vice-président du conseil d'administration. Il suit de peu sa directrice financière, Heidi Miller, débauchée en fanfare de Citigroup au printemps 2000, qui est également partie. Depuis quelques mois, Priceline. com connaît une stagnation de ses ventes. L'entreprise Internet a dû licencier 11 % de ses effectifs et arrêter ses activités d'épicerie en ligne. Son titre, qui caracolait à 104,25 dollars début mars, a dégringolé en flèche après l'amoncellement des interrogations sur son modèle économique, et ne valait plus que 1, 30 dollar, jeudi 28 décembre, à la clôture de Wall Street.

La production européenne de fiction est estimée à 18 milliards de francs

L'Observatoire européen de l'audiovisuel tente de mesurer le poids économique de la production audiovisuelle dans cinq pays. Il confirme le retard de la fiction française par rapport à ses homologues allemande et britannique

*« **LA FICTION** est le genre privilégié de la télévision. Elle est au cœur de la plupart des considérations sur la création audiovisuelle et la diversité culturelle »* : telle est l'une des constatations du rapport sur *L'Economie de la fiction télévisuelle en Europe*, publié par l'Observatoire européen de l'audiovisuel, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et le Centre national du cinéma (CNC). L'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Espagne et l'Italie y consacrent au total 17,9 milliards de francs.

Les auteurs se livrent d'abord à une comparaison du nombre d'heures produites entre 1996 et 1999 dans chaque pays. Cette comparaison porte sur 42 chaînes de télévision, dont 25 seulement ont une couverture nationale et sont diffusées en clair. Elle confirme la nette avance de la production allemande (1 828 heures), suivie de la britannique (1 324 heures), de l'espagnole (872 heures) et de la française (665 heures). Les Italiens arrivent à la dernière place avec 504 heures.

Ce travail avait pour objectif de mesurer, pour la première fois, le montant des investissements dans ce secteur et d'étudier les relations entre diffuseurs et producteurs dans les cinq pays. Mais les auteurs n'ont pas pu disposer des informations nécessaires. *« La lecture des rapports d'activité et des comptes des entreprises de diffusion ne permet pas de percevoir les montants investis par les télévisions européennes dans la production »*, indiquent-ils. Ils ont donc mis au point une méthode dite des *« coûts de production standardisés »* qui intègre la durée du programme, son créneau horaire de programmation et son niveau d'élaboration.

Chaque pays a construit des grilles de coûts qui tiennent compte des usages de production et du marché local. Par exemple, la France a fixé douze grilles de coûts correspondant à douze types d'offres, téléfilms, séries, etc.

Ce système permet d'aboutir à une valorisation totale de 17,992 milliards de francs (2,437 milliards d'euros) consacrés à la fiction, dans les cinq pays. Encore une fois l'Allemagne arrive en tête, avec 1 milliard d'euros ; elle est suivie du Royaume-Uni (904,8 millions d'euros), de la France (416,8 millions d'euros), de l'Italie (208,8 millions d'euros) et de l'Espagne (187 millions d'euros).

Lorsqu'il s'agit des diffuseurs, le classement est légèrement différent. *« Selon le critère de la valeur financière de la fiction diffusée, la première chaîne en Europe est le réseau britannique ITV, devançant BBC1 et la première chaîne allemande, l'ARD. La première chaîne française (TF1) est à la sixième place, la première italienne (Canale 5) à la onzième et la première espagnole (Tele 5) à la douzième »*, constate le rapport.

360 ENTREPRISES

Dans tous les pays, la fiction reste très liée à la culture nationale, et les coproductions internationales représentent moins de 15 % de la valeur totale de la production. Dans ce domaine, la France se montre bonne élève avec 30 % de ses fictions en coproduction, après l'Italie (33,8 %), mais avant l'Allemagne (19 %), le Royaume-Uni (7,5 %) et l'Espagne (6,5 %).

En ce qui concerne la place dans les grilles de programmes, *« la fiction destinée au* prime time *a, dans tous les pays, un poids financièrement majoritaire »*. Ce sont les Britanniques et les Italiens qui consacrent le plus de moyens à ce créneau horaire, suivis par les Français, les Allemands et les Espagnols. Partout, la palme revient aux feuilletons et aux séries, qui arrivent devant les téléfilms et autres mini-séries.

L'autre intérêt de cette étude est la photographie qu'elle saisit de la structure du secteur de la production et son niveau de concentration selon les pays. Sur un total de 360 entreprises, on en trouve 147 en Allemagne, 74 en France, 71 au Royaume-Uni, 38 en Italie et 30 en Espagne. Le classement de ces sociétés suivant la valeur financière de leur production place dans les dix premiers rangs cinq britanniques, trois allemandes, une italienne et une française, qui est Gaumont TV.

« La production est nettement plus intégrée au sein des entreprises de diffusion au Royaume-Uni et en Allemagne. En Espagne, en France et en Italie, plus de 80 % de la production est le fait de producteurs indépendants, alors que la part de marché des producteurs indépendants n'est que de 46 % en Allemagne et de 40 % au Royaume-Uni », précisent les auteurs du rapport.

Au cours des dernières années, ce secteur a été en forte croissance. L'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires de ces entreprises indique que, entre 1995 et 1998, la croissance a été de 99 % en Espagne, de 75 % en Italie, de 49 % au Royaume-Uni, de 28 % en France et de 14 % en Allemagne.

Françoise Chirot

5 193 heures produites en 1999

VOLUME HORAIRE DE PRODUCTION DE FICTION TÉLÉVISÉE NATIONALE

en **milliards** de francs courants

	1996	1997	1998	1999
ALLEMAGNE	1 690	1 815	1 945	1 828
GDE-BRETAGNE	1 058	1 225	1 321	1 324
ESPAGNE	459	759	851	872
FRANCE	690	576	621	665
ITALIE	221	397	357	504

*Non compris 593 heures diffusées en 1999 par les chaînes autonomiques espagnoles, qui n'étaient pas prises en considération les années précédentes.

Source : Eurofiction

Entre 1996 et 1999, la production audiovisuelle allemande et britannique a nettement dépassé celle des autres pays. Cette différence s'explique par un mode de financement des chaînes publiques variable selon les pays.

Les décrets d'application sur la production bientôt prêts

Après de longs mois de discussions avec les diffuseurs et les pouvoirs publics, les producteurs français ont partiellement obtenu satisfaction sur leurs revendications concernant le régime des droits de diffusion (*Le Monde* du 23 novembre 2000). Les décrets d'application de la loi sur l'audiovisuel du 1er août 2000, qui devraient être publiés dans les prochaines semaines, après avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et du Conseil d'Etat, tiennent en partie compte de leurs demandes, dont l'objectif est l'amélioration du financement du secteur par une meilleure circulation des œuvres.

Les nouveaux textes, qui s'inspirent des accords entre les syndicats de producteurs et France Télévision, devraient aboutir à une réduction de la durée des droits et à la mise en place d'un système d'options de rachats pour le deuxième passage. Ces modifications vont entraîner une hausse des coûts pour les diffuseurs. Mais TF1 a été la seule à se tenir à l'écart de ces discussions.

Canal+ va créer sa chaîne sportive européenne

LE GROUPE CANAL + a confirmé, dimanche 31 décembre 2000, *« son intention de vendre ses parts d'Eurosport »* (*Le Monde* du 30 décembre 2000) et a annoncé sa volonté de lancer *« sa propre chaîne de sports européenne »*, qui *« proposera des programmes et des services complémentaires et concurrents d'Eurosport »*. Canal+ précise qu'*« Eurosport continuera d'être proposée sur toutes les plateformes du groupe »*, le contrat de diffusion d'Eurosport sur CanalSatellite expirant le 31 décembre 2002. *« Canal+ souhaite (...) proposer à TF1 de poursuivre leur coopération intelligente en termes de droits sportifs essentiels, comme (...) la Coupe du monde de rugby ou la Ligue des champions »*, ajoute le groupe. A l'issue de la fusion de Canal+ avec Vivendi et Seagram, TF1 a fait valoir son droit de préemption sur les parts de Canal+ dans Eurosport.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : des écrans publicitaires animés par Internet mobile** seront installés ce mois-ci sur le toit de taxis à Boston, aux Etats-Unis, par la société américaine Vert. Ils diffuseront des informations sur la météo et les cours boursiers.

■ **PRESSE : le groupe de presse italien Poligrafi Editoriale,** nouveau propriétaire de *France-Soir*, crée une filiale commune avec le quotidien français pour la mise en ligne d'un portail d'information en France.

■ **AUDIOVISUEL : la justice allemande enquête sur d'éventuels délits d'initiés** dans la société de production allemande EM TV. Selon *Der Spiegel*, le fondateur, Thomas Haffa aurait cédé 20,5 millions d'euros d'actions début 2000, avant l'échéance autorisée.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 2 JANVIER

■ **ÉTATS-UNIS :** indice national des directeurs d'achat (décembre).

MERCREDI 3 JANVIER

■ **JAPON :** marchés financiers fermés.

■ **ÉTATS-UNIS :** dépenses de construction (novembre).

JEUDI 4 JANVIER

■ **ÉTATS-UNIS :** commandes industrielles (novembre), ventes des grands magasins (décembre).

■ **FRANCE :** indice Insee de confiance des ménages (décembre).

VENDREDI 5 JANVIER

■ **ALLEMAGNE :** entrées de commandes dans l'industrie (novembre).

■ **ÉTATS-UNIS :** taux de chômage et créations d'emplois (décembre), ventes de logements neufs (novembre).

■ **FRANCE : la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait s'élever à 0,7 % au quatrième trimestre 2000** par rapport au troisième trimestre et à 0,6 % au premier trimestre 2001, selon l'indicateur avancé de la Caisse des dépôts et consignations, publié mardi. Si la projection de l'indicateur se confirme, la croissance en 2000 devrait atteindre + 3,2 % et l'acquis de croissance pour 2001 serait de 1,7 %, estime-t-elle. A titre de comparaison, le PIB français a crû de 2,7 % en 1999, selon les données définitives de l'Insee.

■ **BRÉSIL : le produit intérieur brut devrait croître de 4,5 % en 2001,** tandis que l'inflation serait contenue à 3,9 % et que la balance commerciale redeviendrait excédentaire, a estimé samedi 30 décembre la banque centrale brésilienne. Les objectifs fixés avec le Fonds monétaire international, en échange du plan global de soutien à hauteur de 41,5 milliards de dollars, devraient ainsi être atteints, sauf accident économique imprévisible, estime la banque centrale.

ÉCONOMIE

Croissance de 3 % en Allemagne cette année

LA CROISSANCE en 2001 en Allemagne ira *« jusqu'à 3 % »*, a pronostiqué le nouveau conseiller économique du chancelier allemand Gerhard Schröder, Bernd Pfaffenbach, dans un entretien au quotidien allemand *Berliner Zeitung* du mardi 2 janvier. M. Pfaffenbach se distingue des principaux instituts économiques allemands, qui tablent sur une croissance allant de 2,4 à 2,8 %. Juste avant Noël, M. Schröder avait prévu une croissance de 2,8 %, tandis que, d'après le *Berliner Zeitung*, son ministre des finances, Hans Eichel, prévoirait dans son rapport annuel, publié fin janvier, un taux de croissance de 2,75 %. Pour 2000, le gouvernement allemand compte sur une croissance de 3 %.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ROLLS-ROYCE : le motoriste aéronautique britannique** a annoncé, mardi 2 janvier, la vente de ses activités Vickers Turbine Components au fonds d'investissement privé Royal Bank Private Equity, pour 74 millions de livres (117,5 millions d'euros).

● **TYSON FOODS/IBP : le groupe américain Tyson Foods, numéro un mondial de la production de poulet,** a annoncé lundi le rachat d' IBP, spécialiste du bœuf et du porc, pour 3,2 milliards de dollars.

FINANCES

● **AUCHAN : le distributeur a passé un accord avec La Poste** pour proposer aux porteurs de cartes Auchan de pouvoir retirer de l'argent, dès mars 2001, dans les distributeurs de La Poste, selon *La Tribune* de mardi 2 janvier.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 — 6332,48

LONDRES FT100 — 6186,20

PARIS CAC 40 — 5826,70



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 02/01	Var. % 29/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4772,39	0,03	− 2,69
EUROPE	STOXX 50	4557,13	− 0,31	− 3,91
EUROPE	EURO STOXX 324	391,80	0,06	− 5,87
EUROPE	STOXX 653	359,79	− 0,34	− 5,19
PARIS	CAC 40	5826,70	− 1,68	− 1,68
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3957,95	− 1,61	− 1,61
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	633,78	− 0,60	− 0,60
BRUXELLES	BEL 20	3016,53	− 0,26	− 0,26
FRANCFORT	DAX 30	6332,48	− 1,57	− 1,57
LONDRES	FTSE 100	6186,20	− 0,58	− 0,58
MADRID	STOCK EXCHANGE	9005,20	− 1,15	− 1,15
MILAN	MIBTEL 30	43151,00	− 1,30	− 1,30
ZURICH	SPI	8135,40	− 0,22	7,47

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones — 10786,85

NEW YORK Nasdaq — 2470,52

EURO / DOLLAR — 0,946

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 29/12	Var. % 28/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10786,85	− 0,75	− 6,18
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1320,28	− 1,05	− 10,14
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2470,52	− 3,41	− 39,29
TORONTO	TSE INDEX	8933,68	0,65	6,18
SAO PAULO	BOVESPA	15259,29	....	− 10,72
MEXICO	BOLSA	316	1,24	− 21,31
BUENOS AIRES	MERVAL	....	....	....
SANTIAGO	IPSA GENERAL	96,37	0,04	− 32,61
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6825,25	0,46	25,97

Cours de change croisés

02/01 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,87271	0,94655	0,14428	1,49370	0,62147
YEN	114,58500	.....	108,44000	16,53500	171,16000	71,21500
EURO	1,05647	0,92217	.....	0,15245	1,57820	0,65665
FRANC	6,93105	6,04880	6,55957	.....	10,35190	4,30740
LIVRE	0,66948	0,58430	0,63365	0,09655	.....	0,41610
FRANC SUISSE	1,60910	1,40425	1,52275	0,23205	2,40325	.....

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei — 13785,69

HONGKONG Hang Seng — 14869,94

EURO / YEN — 108,44

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 02/01	Var. % 29/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13785,69	− 1,16	− 27,19
HONGKONG	HANG SENG	14869,94	− 1,49	− 1,49
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1896,28	− 1,59	− 1,59
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	65,41	3,25	3,25
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3205,40	1,61	1,61
BANGKOK	SET	18,63	0,49	− 46,37
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3941,93	− 0,33	− 0,76
WELLINGTON	NZSE-40	1901,65	1,09	− 13,82

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	29/12
COURONNE DANOISE.	7,4631
COUR. NORVÉGIENNE	8,2335
COUR. SUÉDOISE	8,8313
COURONNE TCHÈQUE	35,0470
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6770
DOLLAR CANADIEN	1,3965
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1120
DRACHME GRECQUE	340,7500
FORINT HONGROIS	1,6770
ZLOTY POLONAIS	3,8498

Taux d'intérêt (%)

Taux 29/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,88	4,69	5,02	5,46
ALLEMAGNE	5,17	4,82	4,87	5,40
GDE-BRETAG.	4,50	5,83	4,86	4,31
ITALIE	5,17	4,77	5,28	5,85
JAPON	0,93	0,40	1,64	2,57
ÉTATS-UNIS	6,53	5,96	5,11	5,43
SUISSE	3,75	3,25	3,73	4
PAYS-BAS	5,05	4,77	5,01	5,41

Matif

Cours 9 h 57	Volume 02/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001	19940	89,56	89,12
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a commencé la première séance de l'année 2001, mardi 2 janvier, en légère hausse de 0,25 %, à 5 941,32 points. A Francfort, l'indice DAX des principales valeurs reculait de 0,04 %, à 6 431,14 points au tout début des échanges. De même, à la Bourse de Londres, l'indice vedette des cent premières capitalisations, le Footsie, cédait 0,44 %, à 6 195 points, à l'ouverture. La Bourse de Tokyo était fermée mardi. Le Dow Jones avait cédé, vendredi 29 décembre, 0,74 %, tandis que l'indice Nasdaq avait chuté de 3,41 %.

TAUX ET CHANGES

LA MONNAIE UNIQUE européenne débutait la séance, mardi 2 janvier, en nette hausse face au billet vert. L'euro s'échangeait à 0,9422 dollar. De son côté, le yen se redressait également face à la devise américaine. Il cotait 114,44 yens pour un dollar. Le marché obligataire européen s'inscrivait en hausse dans les premiers échanges, mardi. En France, le taux de rendement de l'obligation du Trésor à dix ans, qui évolue à l'inverse du cours, se repliait à 4,97 %. En Allemagne, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans était également en recul. Il atteignait 4,82 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe bancaire italien **BNL** (Banca Nazionale di Lavoro) a terminé la séance, vendredi 29 décembre 2000, en hausse de 3,65 %, à 3,27 euros, au lendemain de l'annonce d'une opération de cession sur créances douteuses pour une valeur d'environ 1,55 milliard d'euros.

● Le groupe chimique allemand, **Henkel,** qui a annoncé vendredi l'achat des activités de détergents de Colgate-Palmolive au Mexique, a clôturé en repli de 0,49 %, à 69,3 euros.

● **Vodafone**, qui avait été pénalisé la veille en Bourse à la suite d'informations selon lesquelles il risquait de perdre plusieurs milliards de dollars dans des procès aux Etats-Unis, s'est nettement redressé vendredi. L'opérateur britannique a annoncé la prise de contrôle, par émission d'actions, du numéro deux espagnol de la téléphonie mobile, Airtel. Le titre s'est apprécié de 5,3 %, pour finir à 245,5 pence.

● **British Telecom** a terminé la séance, vendredi, en hausse de 2 pence, à 572 pence, après l'annonce de l'acquisition des 10 % de l'allemand Viag Interkom détenus par Telenor.

● **Railtrack,** qui a révisé en baisse ses prévisions sur dix ans concernant la progression du nombre de passagers transportés, a progressé, vendredi, de 3,9 %, à 925 pence.

STOXX 653 — sur 1 an : 359,79 — sur 5 jours : 353,27 ; 358,06 ; 359,06 ; 361,67 ; 359,79 (V M J V M)
Échelle : 405, 394, 384, 373, 362, 352 — 3 JANV. 3 JUIL. 2 JANV.

EURO STOXX50 — sur 1an : 4772,39 — sur 5 jours : 4655,31 ; 4719,17 ; 4745,14 ; 4811,94 ; 4772,39 (V M J V M)
Échelle : 5472, 5278, 5083, 4889, 4695, 4500 — 3 JANV. 3 JUIL. 2 JANV.

02/01 10 h 05 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
AUTOLIV SDR	SE	16,48	– 1,69
BASF AG	BE *	48,15	– 0,62
BMW	DE *	35,30	+ 1,44
CONTINENTAL AG	DE *	17,28	+ 2,25
DAIMLERCHRYSLER	DE *	44,80	+ 0,88
FIAT	IT *	26,19	– 0,27
FIAT PRIV.	IT *	17,54	– 2,01
MICHELIN	FR *	37,88	– 1,74
PEUGEOT	FR *	242	– 0,12
PIRELLI SPA	IT *	3,73	– 1,58
DR ING PORSCHE	DE *	3500	+ 0,86
RENAULT	FR *	54,90	– 1,08
VALEO	FR *	47	– 1,18
VOLKSWAGEN	DE *	55	– 2,48
▶ DJ E STOXX AUTO P		214,50	– 0,47

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ABBEY NATIONAL	GB	19,28	– 1,31
ABN AMRO HOLDIN	NL *	24,14	– 0,33
ALL & LEICS	GB	10,72	– 1,62
ALLIED IRISH BA	GB	19,87	+ 0,40
ALPHA BANK	GR	0,11	....
BA HOLDING AG	AT *	59,30	+ 1,19
BANK OF IRELAND	GB	17,06	+ 0,95
BANK OF PIRAEUS	GR	0,05	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,34	+ 1
BANKINTER R	ES *	36,12	– 0,77
BARCLAYS PLC	GB	33,14	– 0,19
BAYR.HYPO-U.VER	DE *	59,30	– 0,84
BCA AG.MANTOVAN	IT *	9,26	– 1,38
BCA FIDEURAM	IT *	14,25	– 3,06
BCA INTESA	IT *	5,03	– 1,76
BCA LOMBARDA	IT *	10,80	....
MONTE PASCHI SI	IT *	4,64	– 2,11
BCA P.BERG.-C.V	IT *	20,79	– 0,57
BCA P.MILANO	IT *	5,43	+ 2,45
B.P.VERONA E S.	IT *	12,38	+ 0,24
BCA ROMA	IT *	1,17	+ 0,86
BBVA R	ES *	15,43	– 2,65
ESPIRITO SANTO	PT *	17,90	....
BCO POPULAR ESP	ES *	36,72	– 1,02
B.P.SONDRIO	IT *	18,15	....
BCP R	PT *	5,65	....
BIPOP CARIRE	IT *	6,96	+ 0,14
BNL	IT *	3,24	– 0,92
BNP PARIBAS	FR *	93,55	+ 0,05
BSCH R	ES *	11,11	– 2,54
CHRISTIANIA BK	NO	6,01	....
COMIT	IT *	7,25	– 0,68
COMM.BANK OF GR	GR	0,15	....
COMMERZBANK	DE *	30,35	– 0,49
CREDIT LYONNAIS	FR *	36,88	– 0,86
DANSKE BANK	DK	19,03	– 0,70
DNB HOLDING -A-	NO	5,77	....
DEUTSCHE BANK N	DE *	88	– 0,90
DEXIA	BE *	191,10	– 0,78
DRESDNER BANK N	DE *	45,50	– 1,73
EFG EUROBK ERGA	GR	0,06	....
ERSTE BANK	AT *	48,50	+ 1,04
FOERENINGSSB A	SE	16,42	+ 0,35
HALIFAX GROUP	GB	10,53	– 1,05
HSBC HLDG	GB	15,49	– 1,83
IKB	DE *	16,10	....
KBC BANCASSURAN	BE *	46,10	– 0,07
LLOYDS TSB	GB	11,17	– 1,55
NAT BANK GREECE	GR	0,12	....
NATEXIS BQ POP.	FR *	94,10	– 0,37
NORDEA	SE	8,15	+ 0,70
NORDEA	DK	9,65	+ 0,70
ROLO BANCA 1473	IT *	20,23	– 2,27
ROYAL BK SCOTL	GB	25,11	– 0,95
S-E-BANKEN -A-	SE	11,78	....
SAN PAOLO IMI	IT *	16,83	– 2,26
STANDARD CHARTE	GB	15,27	– 1,24
STE GENERAL-A-	FR *	66,15	– 0,08
SV HANDBK -A-	SE	17,95	– 1,86
SWEDISH MATCH	SE	4,25	+ 1,90
UBS N	CH	173,65	....
UNICREDITO ITAL	IT *	5,47	– 1,80
UNIDANMARK -A-	DK	85,76	....
▶ DJ E STOXX BANK P		328,30	– 1,42

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ACERALIA	ES *	9,04	+ 0,33
ACERINOX R	ES *	33,20	+ 2,15
ALUMINIUM GREEC	GR	0,13	....
ANGLO AMERICAN	GB	58,64	– 0,81
ASSIDOMAEN AB	SE	21,57	+ 0,26
BEKAERT	BE *	49,85	....
BILLITON	GB	4,10	– 0,78
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	35	+ 1,45
BUNZL PLC	GB	6,63	+ 0,98
CORUS GROUP	GB	1,11	– 2,82
ELVAL	GR	0,01	....
ISPAT INTERNATI	NL *	2,75	+ 3,38
JOHNSON MATTHEY	GB	16,90	....
MAYR-MELNHOF KA	AT *	46,70	– 0,55
METSAE-SERLA -B	FI *	8,65	+ 1,76
HOLMEN -B-	SE	31,71	....
OUTOKUMPU	FI *	8,40	+ 4,35
PECHINEY-A-	FR *	48,01	– 1,40
RAUTARUUKKI K	FI *	3,90	+ 2,09
RIO TINTO	GB	18,70	– 0,93
SIDENOR	GR	0,01	....
SILVER & BARYTE	GR	0,10	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,08	– 0,76
STORA ENSO -A-	FI *	12,90	+ 0,31
STORA ENSO -R-	FI *	13	+ 3,17
SVENSKA CELLULO	SE	22,70	....
THYSSENKRUPP	DE *	16,95	+ 2,73
UNION MINIERE	BE *	40	....
UPM-KYMMENE COR	FI *	36,60	+ 0,14
USINOR	FR *	13,89	– 1,21
VIOHALCO	GR	0,04	....
VOEST-ALPINE ST	AT *	29	– 1,69
J D WETHERSPOON	GB	5,35	....
WORMS N	FR *	17,51	– 0,23
▶ DJ E STOXX BASI P		185,71	+ 0,82

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
AIR LIQUIDE	FR *	155,60	– 2,08
AKZO NOBEL NV	NL *	56,70	– 0,87
BASF AG	DE *	48,15	– 0,62
BAYER AG	DE *	55,70	– 0,71
BOC GROUP PLC	GB	16,34	– 0,29
CELANESE N	DE *	19,45	+ 0,78
CIBA SPEC CHIMI	CH	72,05	....
CLARIANT N	CH	381,43	....
DEGUSSA-HUELS	DE *	36,20	– 2,16
DSM	NL *	37,32	+ 0,03
EMS-CHEM HOLD A	CH	4923,84	....
ICI	GB	8,52	– 3,62
KEMIRA	FI *	5,80	– 0,34
LAPORTE	GB	10,98	– 0,44
LONZA GRP N	CH	618,43	....
NORSK HYDRO	NO	45,30	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	24,19	....
RHODIA	FR *	16,10	– 2,42
SOLVAY	BE *	59,60	+ 0,34
TESSENDERLO CHE	BE *	32	+ 1,11
KON. VOPAK NV	NL *	21,90	– 2,23
WS ATKINS	GB	14,13	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		414,58	– 0,76

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
D'IETEREN SA	BE *	231	– 1,45
AZEO	FR *	92	– 3,36
GBL	BE *	250	– 1,19
GEVAERT	BE *	42	– 2,08
INCHCAPE	GB	4,36	– 2,51
KVAERNER -A-	NO	7,59	....
MYTILINEOS	GR	0,03	....
UNAXIS HLDG N	CH	239,63	....
ORKLA	NO	21,13	....
SONAE SGPS	PT *	1,20	....
TOMKINS	GB	2,37	+ 0,68
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ATLANTIC TELECO	GB	1,55	– 3
EIRCOM	IR *	2,60	– 3,70
BRITISH TELECOM	GB	9,23	+ 0,70
CABLE & WIRELES	GB	14,32	– 1
DEUTSCHE TELEKO	DE *	31,70	– 1,25
E.BISCOM	IT *	108	– 0,46
EIRCOM	IE	2,60	– 3,70
ELISA COMMUNICA	IE	22,75	– 0,78
ENERGIS	GB	7,26	+ 0,67
EQUANT NV	DE *	28,20	+ 4,44
EUROPOLITAN HLD	SE	9,34	– 1,20
FRANCE TELECOM	FR *	90,35	– 1,74
HELLENIC TELE (	GR	0,05	....
HELS.TELEPH E	FI *	102,60	....
KINGSTON COM	GB	3,49	+ 6,34
KONINKLIJKE KPN	NL *	12,22	– 0,33
LIBERTEL NV	NL *	11,40	– 4,60
MANNESMANN N	DE *	75,20	– 3,59
MOBILCOM	DE *	36,40	....
PANAFON HELLENI	GR	0,02	....
PT TELECOM SGPS	PT *	9,74	....
SONERA	FI *	18,80	– 2,59
SWISSCOM N	CH	276,72	....
TELE DANMARK -B	DK	44,49	+ 2,47
TELECEL	PT *	11,60	....
TELECOM ITALIA	IT *	11,55	– 1,95
TELECOM ITALIA	IT *	6,29	– 1,72
TELIA	SE	5,50	+ 0,21
T.I.M.	IT *	8,64	+ 1,65
TISCALI	IT *	18,05	– 5,99
VERSATEL TELECO	NL *	9,25	– 2,63
VODAFONE GROUP	GB	3,85	– 2,44
▶ DJ E STOXX TCOM P		658,18	– 1,26

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ACCIONA	ES *	39	....
ACS	ES *	25,75	+ 2,59
AGGREGATE IND	GB	1,27	– 1,25
AKTOR SA	GR	0,02	....
AMEY	GB	30,67	....
UPONOR -A-	FI *	18,75	....
AUREA R	ES *	17,29	+ 0,06
ACESA R	ES *	9,35	+ 0,43
BLUE CIRCLE IND	GB	7,47	....
BOUYGUES	FR *	47,60	– 1,35
BPB	GB	4,37	– 0,73
BRISA AUTO-ESTR	PT *	9,50	....
BUZZI UNICEM	IT *	9,05	– 1,09
NOVAR	GB	3,22	+ 0,50
CRH PLC	GB	31,76	....
CIMPOR R	PT *	26,60	....
COLAS	FR *	58,85	+ 7,88
GRUPO DRAGADOS	ES *	11,88	+ 2,41
FCC	ES *	20	– 0,99
GROUPE GTM	FR *	154,40	....
GRUPO FERROVIAL	ES *	13,69	+ 0,66
HANSON PLC	GB	7,35	....
HEIDELBERGER ZE	DE *	49,50	+ 2,06
HELL.TECHNODO.R	GR	0,02	....
HERACLES GENL R	GR	0,04	....
HOCHTIEF ESSEN	DE *	20,40	– 2,39
HOLDERBANK FINA	CH	1280,20	....
IMERYS	FR *	122	+ 0,83
ITALCEMENTI	IT *	8,89	– 0,22
LAFARGE	FR *	89,65	+ 0,39
MICHANIKI REG.	GR	....	....
PILKINGTON PLC	GB	1,78	....
RMC GROUP PLC	GB	9,29	– 1,53
SAINT GOBAIN	FR *	164,70	– 1,55
SKANSKA -B-	SE	44,05	– 0,26
TAYLOR WOODROW	GB	2,87	+ 0,56
TECHNIP	FR *	148,50	– 3,95
TITAN CEMENT RE	GR	0,12	....
WIENERB BAUSTOF	AT *	19,19	+ 0,31
▶ DJ E STOXX CNST P		225,42	– 0,60

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ACCOR	FR *	44,25	– 1,67
ADIDAS-SALOMON	DE *	64	– 3,03
AGFA-GEVAERT	BE *	25,60	+ 0,83
AIR FRANCE	FR *	24,52	– 1,92
AIRTOURS PLC	GB	3,27	+ 1,49
ALITALIA	IT *	1,91	– 0,52
AUSTRIAN AIRLIN	AT *	12,30	+ 0,08
AUTOGRILL	IT *	13	– 0,76
BANG & OLUFSEN	DK	38,99	+ 1,04
BENETTON GROUP	IT *	2,22	....
BERKELEY GROUP	GB	12,15	+ 0,93
BRITISH AIRWAYS	GB	6,23	– 0,51
BULGARI	IT *	12,99	– 0,84
CHRISTIAN DIOR	FR *	51,50	+ 0,88
CLUB MED.	FR *	92	+ 1,21
DT.LUFTHANSA N	DE *	27,15	+ 0,59
ELECTROLUX -B-	SE	14,04	+ 1,22
EM.TV & MERCHAN	DE *	5,90	....
EMI GROUP	GB	8,86	+ 0,55
EURO DISNEY	FR *	0,55	+ 1,85
GRANADA COMPASS	GB	11,36	– 2,74
HERMES INTL	FR *	152,60	+ 1,13
HPI	IT *	1,30	– 1,52
HUNTER DOUGLAS	NL *	29,75	+ 1,88
KLM	NL *	23,85	– 2,65
HILTON GROUP	GB	3,43	+ 2,39
LVMH	FR *	70,35	– 0,21
MEDION	DE *	106	....
MOULINEX	FR *	4,50	+ 8,17
NH HOTELES	ES *	12,65	– 3,44
P & O PRINCESS	GB	4,42	– 2,47
PERSIMMON PLC	GB	3,88	– 0,82
ROY.PHILIPS ELE	NL *	38,30	– 1,85
PREUSSAG AG	DE *	39	+ 1,04
RANK GROUP	GB	2,74	– 2,29
RYANAIR HLDGS	IE	11,50	....
SAIRGROUP N	CH	169,71	....
SAS DANMARK A/S	DK	10,92	....
SEB	FR *	58,15	+ 0,35
SODEXHO ALLIANC	FR *	196,50	– 0,41
TELE PIZZA	ES *	2,58	+ 2,38
THE SWATCH GRP	CH	1329,44	....
THE SWATCH GRP	CH	277,70	....
THOMSON MULTIME	PA	47,82	– 4,05
WW/WW UK UNITS	IR *	1,24	– 0,80
WILSON BOWDEN	GB	11,94	....
WM-DATA -B-	SE	5,04	– 1,77
WOLFORD AG	AT *	19,20	– 3,42
▶ DJ E STOXX CYC GO P		154,73	– 1,42

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ACTELION N	CH	483,19	....
ALTANA AG	DE *	170	+ 1,13
ASTRAZENECA	GB	53,20	– 1,63
AVENTIS	FR *	90,50	– 3,21
BB BIOTECH	CH	1155,46	....
CELLTECH GROUP	GB	18,11	– 4,48
ELAN CORP	IE	31,92	....
ESSILOR INTL	FR *	345,60	– 0,55
FRESENIUS MED C	DE *	87	....
GAMBRO -A-	SE	7,70	– 0,73
GLAXO WELLCOME	GB	29,61	....
H. LUNDBECK	DK	104,51	....
NOVARTIS N	CH	1880,91	....
NOVO-NORDISK -B	DK	191,61	+ 0,35
NYCOMED AMERSHA	GB	8,94	....
ORION B	FI *	22,50	– 5,46
QIAGEN NV	NL *	38,50	....
ROCHE HOLDING	CH	13195,90	....
ROCHE HOLDING G	CH	10839,02	....
SANOFI SYNTHELA	FR *	69,70	– 1,83
SCHERING AG	DE *	60,60	+ 0,17
SHIRE PHARMA GR	GB	17,19	+ 1,71
SERONO -B-	CH	1024,16	....
SMITH & NEPHEW	GB	4,94	– 0,65
SMITHKLINE BEEC	GB	13,35	....
SSL INTL	GB	7,92	– 1,20
SULZER AG 100N	CH	767,46	....
SYNTHES-STRATEC	CH	785,85	....
UCB	BE *	39,10	– 0,96
WILLIAM DEMANT	DK	49,44	+ 1,10
ZELTIA	ES *	13,42	+ 7,79
▶ DJ E STOXX HEAL		566,67	– 2,22

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
BG GROUP	GB	4,29	+ 2,29
BP AMOCO	GB	8,57	– 0,93
CEPSA	ES *	9,25	+ 0,54
COFLEXIP	FR *	136	+ 0,44
DORDTSCHE PETRO	NL *	57,50	....
ENI	IT *	6,68	– 1,76
ENTERPRISE OIL	GB	9,52	+ 4,76
HELLENIC PETROL	GR	0,03	....
LASMO	GB	3,17	– 1
LATTICE GROUP	GB	2,42	....
OMV AG	AT *	81,50	– 1,21
PETROLEUM GEO-S	NO	14,09	....
REPSOL YPF	ES *	17,11	+ 0,53
ROYAL DUTCH CO	NL *	65,19	– 0,11
SAIPEM	IT *	5,85	+ 0,69
SHELL TRANSP	GB	8,78	– 0,18
TOTAL FINA ELF	FR *	155,80	– 1,64
▶ DJ E STOXX ENGY P		342,25	– 0,68

(Publicité)

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021
(0,99 F TTC/mn)

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
3I GROUP	GB	19,92	+ 0,40
ALMANIJ	BE *	41,90	+ 1,21
ALPHA FINANCE	GR	0,14	....
AMVESCAP	GB	21,98	– 0,15
BHW HOLDING AG	DE *	29,30	....
BPI R	PT *	3,34	....
BRITISH LAND CO	GB	7,58	– 0,42
CANARY WHARF GR	GB	7,82	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,17	....
CATTLES ORD.	GB	3,99	....
CLOSE BROS GRP	GB	17,95	– 0,71
MONTEDISON	IT *	2,27	– 1,30
COBEPA	BE *	67,10	....
CONSORS DISC-BR	DE *	60,40	....
CORP FIN ALBA	ES *	24,53	– 0,81
CS GROUP N	CH	202,21	....
DEPFA-BANK	DE *	82,50	+ 6,73
DIREKT ANLAGE B	DE *	39,73	....
MAN GROUP	GB	9,89	....
EURAFRANCE	FR *	770	– 0,52
FORTIS (B)	BE *	34,66	+ 0,17
FORTIS (NL)	NL *	34,53	– 0,20
GECINA	FR *	102	....
GIMV	BE *	49,98	+ 3,59
GREAT PORTLAND	GB	4,71	+ 0,68
HAMMERSON	GB	7,42	....
ING GROEP	NL *	84,30	– 0,92
REALDANMARK	DK	75,71	....
LAND SECURITIES	GB	13,51	....
LIBERTY INTL	GB	7,79	....
MARSCHOLLEK LAU	DE *	116	– 0,43
MEDIOBANCA	IT *	11,85	– 1,90
METROVACESA	ES *	15	– 2,85
PERPETUAL PLC	GB	59,29	....
PROVIDENT FIN	GB	15,85	....
RODAMCO CONT. E	NL *	40,60	....
RODAMCO NORTH A	NL *	40	– 3,26
SCHRODERS	GB	21,86	+ 3,26
SIMCO N	FR *	73,50	– 0,14
SLOUGH ESTATES	GB	6,60	....
UNIBAIL	FR *	168	– 1
VALLEHERMOSO	ES *	6,51	+ 0,46
WCM BETEILIGUNG	DE *	16	....
▶ DJ E STOXX FINS P		310,61	– 0,61

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ALLIED DOMECQ	GB	6,97	– 1,58
ASSOCIAT BRIT F	GB	8,09	+ 0,20
BASS	GB	11,30	– 3,29
BBAG OE BRAU-BE	AT *	45,90	– 0,22
BRAU-UNION	AT *	42,25	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,51	+ 1,30
CARLSBERG -B-	DK	62,98	+ 0,43
CARLSBERG AS -A	DK	58,96	....
DANISCO	DK	43,28	+ 1,22
DANONE	FR *	158,70	– 1,18
DELTA HOLDINGS	GR	0,03	....
DIAGEO	GB	11,92	– 0,80
ELAIS OLEAGINOU	GR	0,06	....
ERID.BEGH.SAY	FR *	93,35	+ 0,81
HEINEKEN HOLD.N	NL *	43,50	– 3,33
COCA COLA HBC	GR	0,05	....
HELLENIC SUGAR	GR	0,04	....
KAMPS	DE *	12,35	+ 9,29
KERRY GRP-A-	GB	21,47	– 2,55
MONTEDISON	IT *	2,27	– 1,30
NESTLE N	CH	2481,62	....
KONINKLIJKE NUM	NL *	53,20	– 0,75
PARMALAT	IT *	1,75	+ 1,16
PERNOD RICARD	FR *	73,10	– 0,54
RAISIO GRP -V-	FI *	2,07	+ 5,61
SCOTT & NEWCAST	GB	7,59	+ 0,85
SOUTH AFRICAN B	GB	7,50	– 0,21
TATE & LYLE	GB	4,01	+ 0,40
UNIQ	GB	4,04	+ 3,28
UNILEVER	NL *	67,50	– 0,07
UNILEVER	GB	9,13	– 0,52
WHITBREAD	GB	8,83	+ 0,18
▶ DJ E STOXX F & BV P		261,26	– 0,61

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ABB N	CH	113,41	....
ADECCO N	CH	669,64	....
AEROPORTI DI RO	IT *	9,06	– 0,44
AGGREKO	GB	6,62	....
ALSTOM	FR *	27,02	– 1,75
ALTRAN TECHNO	FR *	79,35	– 67,07
ALUSUISSE GRP N	CH	590,86	....
ASSA ABLOY-B-	SE	20,95	+ 0,27
ASSOC BR PORTS	GB	5,77	+ 2,17
ATLAS COPCO -A-	SE	22,70	– 2,91
ATLAS COPCO -B-	SE	22,02	– 1,52
ATTICA ENTR SA	GR	0,02	....
BAA	GB	9,89	– 0,16
BBA GROUP PLC	GB	5,93	....
BTG	GB	23,55	....
CIR	IT *	2,75	– 1,08
CAPITA GRP	GB	7,77	– 3
CDB WEB TECH IN	IT *	9,01	– 2,07
CGIP	FR *	51,30	+ 1,58
CMG	GB	63,13	....
COOKSON GROUP P	GB	2,87	+ 1,70
DAMPSKIBS -A-	DK	8307,54	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9513,47	+ 2,90
DAMSKIBS SVEND	DK	12997,28	+ 4,30
E.ON AG	DE *	64,10	– 1,08
EADS SICO.	FR *	23,10	– 2,37
ELECTROCOMPONEN	GB	10,61	....
EPCOS	DE *	91	– 2,15
EUROTUNNEL	FR *	1,06	....
EXEL	GB	15,22	....
F.I. GROUP	GB	4,18	– 3,69
GROUP 4 FALCK	DK	138,68	– 2,36
FINMECCANICA	IT *	1,19	– 2,46
FINNLINES	FI *	18	....
FKI	GB	3,46	– 1,82
FLS IND.B	DK	15,28	....
FLUGHAFEN WIEN	AT *	40,30	....
GAMESA	ES *	26,01	+ 1,60
GKN	GB	11,78	– 3,96
HAGEMEYER NV	NL *	23,85	+ 0,42
HALKOR	GR	0,02	....
HAYS	GB	6,22	+ 0,52
HEIDELBERGER DR	DE *	65,20	+ 0,62
HUHTAMAEKI VAN	FI *	28,40	....
IFIL	IT *	8,75	– 0,57
IMI PLC	GB	3,73	– 1,69
INDRA SISTEMAS	ES *	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	23,33	+ 0,49
INVESTOR -A-	SE	15,97	– 0,70
INVESTOR -B-	SE	15,97	....
ISS	DK	71,69	– 1,11
JOT AUTOMATION	FI *	2,65	+ 2,71
KINNEVIK -B-	SE	20,27	– 1,10
COPENHAGEN AIRP	DK	91,11	....
KONE B	FI *	74,50	....
LEGRAND	FR *	208,50	– 3,02
LINDE AG	DE *	51,70	....
MAN AG	DE *	27,50	+ 1,85
MG TECHNOLOGIES	DE *	12,85	+ 1,18
WARTSILA CORP A	FI *	19,70	+ 1,03
METSO	FI *	11,50	– 3,36
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,71	....
NETCOM -B-	SE	43,59	– 1,79
NKT HOLDING	DK	248,15	....
EXEL	GB	15,22	....
PACE MICRO TECH	GB	7,69	+ 5,49
PARTEK	FI *	13,20	– 0,75
PENINS.ORIENT.S	GB	5,13	+ 0,95
PERLOS	FI *	22,50	+ 2,27
PREMIER FARNELL	GB	7	....
RAILTRACK	GB	14,47	– 2,38
RANDSTAD HOLDIN	NL *	15,85	+ 1,28
RENTOKIL INITIA	GB	3,67	– 0,87
REXAM	GB	3,57	– 0,89
REXEL	FR *	89,90	– 0,11
RHI AG	AT *	20,12	– 4,19
RIETER HLDG N	CH	323,66	....
ROLLS ROYCE	GB	3,22	+ 1,52
SANDVIK	SE	25,70	....
SAURER ARBON N	CH	492,38	....
SCHNEIDER ELECT	FR *	78,05	+ 0,45
SEAT PAGINE GIA	IT *	2,34	– 1,68
SECURICOR	GB	2,45	– 1,92
SECURITAS -B-	SE	19,48	– 1,71
SERCO GROUP	GB	8,49	– 0,93
SGL CARBON	DE *	57,50	+ 1,23
SHANKS GROUP	GB	3,64	– 0,44
SIDEL	FR *	49	+ 1,24
INVENSYS	GB	2,53	+ 0,64
SINGULUS TECHNO	DE *	36	....
SKF -B-	SE	15,97	– 1,05
SMITHS GROUP	GB	12,83	– 0,87
SOPHUS BEREND -	DK	29,48	– 0,45
SPIRENT	GB	9,66	– 1,15
T.I.GROUP PLC	GB	6,51	....
TECAN GROUP N	CH	1103,60	....
TELEFONICA	ES *	17,29	– 1,76
TPI	ES *	5,73	+ 0,53
THALES	FR *	50,65	– 0,78
TOMRA SYSTEMS	NO	20,77	....
TRAFFICMASTER	GB	6,76	– 1,94
UNAXIS HLDG N	CH	239,63	....
VA TECHNOLOGIE	AT *	32,95	+ 3
VEDIOR NV	NL *	12,85	....
VESTAS WIND SYS	DK	56,95	– 1,16
VIVENDI ENVIRON	FR *	46,60	+ 0,22
VOLVO -A-	SE	17,55	....
VOLVO -B-	SE	17,83	+ 0,64
▶ DJ E STOXX IND GO P		494,43	– 1,01

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
AEGIS GROUP	GB	2,08	– 5,80
AEGON NV	NL *	43,77	– 0,66
AGF	FR *	72,70	– 1,76
ALLEANZA ASS	IT *	16,46	– 3,01
ALLIANZ N	DE *	388	– 3,17
ASR VERZEKERING	NL *	106	– 1,85
AXA	FR *	151,40	– 1,69
BALOISE HLDG N	CH	1168,59	....
BRITANNIC	GB	16,52	+ 0,88
CGNU	GB	16,90	– 2,50
CNP ASSURANCES	FR *	41,25	– 3,37
CORP MAPFRE R	ES *	20,30	....
ERGO VERSICHERU	DE *	179	+ 0,56
ETHNIKI GEN INS	GR	0,05	....
EULER	FR *	53,50	– 1,92
CODAN	DK	77,72	....
FORTIS (B)	BE *	34,66	+ 0,17
GENERALI ASS	IT *	41,35	– 2,25
GENERALI HLD VI	AT *	182	– 0,55
INDEPENDENT INS	GB	6,35	....
INTERAM HELLEN	GR	0,05	....
IRISH LIFE & PE	GB	13,20	....
FONDIARIA ASS	IT *	5,95	+ 0,85
LEGAL & GENERAL	GB	2,98	+ 0,54
MEDIOLANUM	IT *	13,09	– 3,54
MUENCH RUECKVER	DE *	376	– 1,05
POHJOLA GRP.B	FI *	48,70	+ 3,62
PRUDENTIAL	GB	17,27	+ 0,09
RAS	IT *	16,22	– 2,35
ROYAL SUN ALLIA	GB	9,21	+ 0,35
SAI	IT *	21,11	....
SAMPO -A-	FI *	59,85	+ 4,09
SWISS RE N	CH	2550,55	....
SCOR	FR *	55,30	....
SKANDIA INSURAN	SE	16,99	– 2,28
ST JAMES'S PLAC	GB	6,95	+ 3,83
STOREBRAND	NO	7,59	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	9,21	+ 0,35
SWISS LIFE REG	CH	887,61	....
TOPDANMARK	DK	21,17	....
ZURICH FINL SVC	CH	641,41	....
ZURICH FINL SVC	CH	641,41	....
▶ DJ E STOXX INSU P		460,51	– 1,52

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
MONDADORI	IT *	9,72	– 1,82
B SKY B GROUP	GB	18,03	+ 0,36
CANAL PLUS	FR *	3,67	– 3,93
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,17	....
CARLTON COMMUNI	GB	9,61	– 1,80
DLY MAIL & GEN	GB	14,42	+ 5,88
ELSEVIER	NL *	15,46	– 1,28
EMAP PLC	GB	13,65	– 0,12
FUTURE NETWORK	GB	2,37	– 0,67
GRUPPO L'ESPRES	IT *	9,04	– 1,95
GWR GROUP	GB	10,38	– 0,31
HAVAS ADVERTISI	FR *	15,17	– 1,49
INDP NEWS AND M	IR *	2,98	+ 2,76
INFORMA GROUP	GB	9,61	....
LAGARDERE SCA N	FR *	60,25	– 2,51
LAMBRAKIS PRESS	GR	0,04	....
M6 METROPOLE TV	FR *	38,50	– 3,63
MEDIASET	IT *	12,50	– 1,65
NRJ GROUP	FR *	31,21	+ 2,53
PEARSON	GB	25,57	+ 0,38
PRISA	ES *	17,60	....
PROSIEBEN SAT.1	DE *	31,55	– 0,47
PT MULTIMEDIA R	PT *	25	....
PUBLICIS GROUPE	FR *	35,65	– 0,94
PUBLIGROUPE N	CH	512,08	....
REED INTERNATIO	GB	11,09	– 1,14
REUTERS GROUP	GB	17,79	– 2,03
RTL GROUP	LU *	87	– 0,57
SMG	GB	4,44	+ 1,09
SOGECABLE R	ES *	20,88	– 0,57
TAYLOR NELSON S	GB	3,99	....
TELEWEST COMM.	GB	1,67	+ 0,97
TF1	FR *	56,65	– 1,48
TRINITY MIRROR	GB	7,31	....
UTD BUSINESS ME	GB	13,62	....
UNITED PAN-EURO	NL *	11,12	+ 2,21
VIVENDI UNIVERS	FR *	68,30	– 2,57
VNU	NL *	53,50	+ 2,20
WOLTERS KLUWER	NL *	29,05	+ 0,03
WPP GROUP	GB	13,64	– 2,41
▶ DJ E STOXX MEDIA P		406,87	– 1,66

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
AHOLD	NL *	34,10	– 0,76
ALTADIS -A-	ES *	15,62	– 5,33
AMADEUS GLOBAL	ES *	7,99	+ 1,14
ATHENS MEDICAL	GR	0,03	....
AUSTRIA TABAK A	AT *	59	– 0,08
AVIS EUROPE	GB	3,40	+ 0,95
BEIERSDORF AG	DE *	110	– 0,45
BIC	FR *	40,72	– 2,79
BRIT AMER TOBAC	GB	8,22	+ 0,59
CASINO GP	FR *	106,50	– 0,84
RICHEMONT UNITS	CH	2845,98	....
CLARINS	FR *	86	– 1,15
DELHAIZE	BE *	51	+ 0,69
COLRUYT	BE *	46	– 2,13
FIRSTGROUP	GB	3,89	– 2,02
FREESERVE	GB	1,63	+ 4,08
GALLAHER GRP	GB	6,74	– 1,18
GIB	BE *	43,50	– 2,25
GIVAUDAN N	CH	281,32	....
HENKEL KGAA VZ	DE *	69,80	– 0,29
IMPERIAL TOBACC	GB	11,20	+ 0,29
JERONIMO MARTIN	PT *	11	....
KESKO -B-	FI *	10,90	+ 1,40
L'OREAL	FR *	88,60	– 2,96
LAURUS NV	NL *	9,80	– 2,97
MORRISON SUPERM	GB	2,88	– 1,10
RECKITT BENCKIS	GB	14,77	....
SAFEWAY	GB	4,79	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,20	– 2,52
STAGECOACH HLDG	GB	1,17	+ 10,61
T-ONLINE INT	DE *	13,05	....
TERRA NETWORKS	ES *	11,83	+ 1,98
TESCO PLC	GB	4,42	+ 1,10
TNT POST GROEP	NL *	25,85	+ 0,35
WANADOO	FR *	8,70	....
WORLD ONLINE IN	NL *	7	– 10,83
▶ DJ E STOXX N CY G P		429,30	– 1,29

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ALLIANCE UNICHE	GB	8,81	+ 0,73
AVA ALLG HAND.G	DE *	36	+ 2,86
BOOTS CO PLC	GB	9,92	+ 1,64
BUHRMANN NV	NL *	28,75	+ 0,70
CARREFOUR	FR *	67,40	+ 0,75
CASTO.DUBOIS	FR *	255	....
CC CARREFOUR	ES *	11,60	– 0,85
CHARLES VOEGELE	CH	157,56	....
CONTINENTE	ES *	19,02	....
D'IETEREN SA	BE *	231	– 1,45
DEBENHAMS	GB	4,52	– 1,76
DIXONS GROUP	GB	3,70	+ 3,12
GAL LAFAYETTE	FR *	202	– 0,98
GEHE AG	DE *	40,60	– 0,37
GREAT UNIV STOR	GB	8,43	....
GUCCI GROUP	NL *	92,70	+ 0,22
HENNES & MAURIT	SE	16,65	+ 0,68
KARSTADT QUELLE	DE *	32,70	– 0,91
KINGFISHER	GB	7,79	– 2,41
MARKS & SPENCER	GB	2,95	– 1,08
MATALAN	GB	11,11	– 0,86
METRO	DE *	47,75	– 2,55
NEXT PLC	GB	12,85	– 0,37
PINAULT PRINT.	FR *	224,40	– 1,97
SIGNET GROUP	GB	0,80	....
VALORA HLDG N	CH	227,48	....
VENDEX KBB NV	NL *	13,75	– 1,50
W.H SMITH	GB	6,76	– 0,94
WOLSELEY PLC	GB	7,24	– 1,74
▶ DJ E STOXX RETL P		355,01	– 0,81

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
AIXTRON	DE *	115,50	....
ALCATEL-A-	FR *	58,80	– 2,81
ALTEC SA REG.	GR	0,02	....
ARC INTERNATION	GB	3,77	+ 3,98
ASM LITHOGRAPHY	NL *	23,50	– 2,85
BAAN COMPANY	NL *	2,60	....
BALTIMORE TECH	GB	5,58	+ 0,87
BOOKHAM TECHNOL	GB	15,06	– 1,05
SPIRENT	GB	17,22	....
BAE SYSTEMS	GB	6,12	....
BROKAT	DE *	20,60	....
BULL	FR *	4,59	– 6,13
BUSINESS OBJECT	FR *	60,75	– 3,26
CAP GEMINI	FR *	167,50	– 2,50
COLT TELECOM NE	GB	23,68	+ 2,64
COMPTEL	FI *	15	– 2,28
DASSAULT SYST.	FR *	71,20	– 2,47
DIALOG SEMICOND	GB	88,13	....
ERICSSON -B-	SE	12	– 1,40
F-SECURE	FI *	5,40	+ 3,85
FILTRONIC	GB	7,59	+ 9,47
FINMATICA	IT *	39,55	– 3,54
GETRONICS	NL *	6,46	+ 3,19
GN GREAT NORDIC	DK	18,76	+ 0,72
INFINEON TECHNO	DE *	38,10	– 3,79
INFOGRAMES ENTE	FR *	19,30	+ 0,52
INTRACOM R	GR	0,07	....
KEWILL SYSTEMS	GB	5,05	– 1,56
LOGICA	GB	27,24	– 2,86
LOGITECH INTL N	CH	269,17	....
MARCONI	GB	11,17	– 3,06
NOKIA	FI *	46,75	– 1,58
OCE	NL *	17,20	+ 1,18
OLIVETTI	IT *	2,48	– 2,75
PSION	GB	4,45	– 3,14
SAGE GRP	GB	4,77	– 2,93
SAGEM	FR *	142,90	+ 0,35
SAP AG	DE *	115	– 7,11
SAP VZ	DE *	137	– 9,15
SEMA	GB	4,52	– 4,41
SEZ HLDG N	CH	590,86	....
SIEMENS AG N	DE *	137	– 1,62
MB SOFTWARE	DE *	3,70	....
SPIRENT	GB	9,66	– 1,15
STMICROELEC SIC	FR *	44,75	– 3,76
TECNOST	IT *	2,83	....
TELE 1 EUROPE	SE	5,04	– 2,20
THINK TOOLS	CH	216,65	....
THUS	GB	0,95	+ 3,51
TIETOENATOR	FI *	30,99	+ 2,28
▶ DJ E STOXX TECH P		788,31	– 2,59

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 29/12
ACEA	IT *	12,36	– 1,90
AEM	IT *	3,09	– 1,28
ANGLIAN WATER	GB	9,68	....
BRITISH ENERGY	GB	3,97	– 3,88
CENTRICA	GB	4,10	– 1,16
EDISON	IT *	11,51	– 3,28
ELECTRABEL	BE *	239,30	– 0,62
ELECTRIC PORTUG	PT *	3,52	....
ENDESA	ES *	17,79	– 1,98
ENEL	IT *	4,08	– 1,45
EVN	AT *	32,80	+ 1,08
FORTUM	FI *	4,25	– 2,30
GAS NATURAL SDG	ES *	19,31	– 0,46
HIDRO CANTABRIC	ES *	19,73	– 0,85
IBERDROLA	ES *	13,03	– 2,40
INNOGY HOLDINGS	GB	3,01	– 2,59
ITALGAS	IT *	5,26	....
KELDA	GB	6,23	....
NATIONAL GRID G	GB	9,81	+ 0,49
INTERNATIONAL P	GB	3,89	– 3,19
OESTERR ELEKTR	AT *	107,10	– 0,83
PENNON GROUP	GB	10,58	....
POWERGEN	GB	10,17	+ 0,47
SCOTTISH POWER	GB	8,46	– 0,19
SEVERN TRENT	GB	11,63	– 2,42
SUEZ LYON EAUX	FR *	191,20	– 1,70
SYDKRAFT -A-	SE	18,12	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,89	....
THAMES WATER	GB	19,32	+ 0,08
FENOSA	ES *	19,05	– 2,56
UNITED UTILITIE	GB	10,70	+ 0,45
VIRIDIAN GROUP	GB	10,43	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		326,95	– 1,27

EURO NOUVEAU MARCHÉ

02/01 10 h 05 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 29/12
AIRSPRAY NV	15,50	....
ANTONOV	0,67	....
C/TAC	3,49	....
CARDIO CONTROL	4,50	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,65	....
INNOCONCEPTS NV	20,05	....
NEDGRAPHICS HOLD	13	....
SOPHEON	2,80	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	2,54	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	4,85	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. 29/12
ARTHUR	6,48	....
ENVIPCO HLD CT	0,50	....
FARDIS B	20,25	....
INTERNOC HLD	0,81	....
INTL BRACHYTHER B	8,52	....
LINK SOFTWARE B	3,43	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. 29/12
UNITED INTERNET	17,24	....
AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	119,50	....
BB MEDTECH ZT-D	18,70	....
BERTRANDT AG	11,23	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	5,55	....
CE COMPUTER EQUIPME	15	....
CE CONSUMER ELECTRO	17,50	....
CENIT SYSTEMHAUS	16,50	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● L'action **Bull** a ouvert la séance mardi 2 janvier en recul de 5,73 %, à 4,61 euros. Le groupe informatique français a formellement démenti une erreur dans ses prévisions de trésorerie, qui serait de 100 millions d'euros, selon le *Wall Street Journal* du 29 décembre 2000, information qui proviendrait de syndicats. Le groupe chercherait activement un repreneur pour sa filiale de cartes à puces CP8.

● Le titre **TF1** a ouvert en hausse de 1,04 %, à 58,1 euros. La chaîne a pris le contrôle de la chaîne sportive Eurosport, profitant d'un droit de préemption déclenché par le changement de contrôle de l'autre actionnaire, Canal+. Ce dernier a annoncé le 31 décembre 2000 son intention de lancer sa propre chaîne de sport (*lire p. 18*).

● La valeur **Aventis** baissait de 2,3 %, à 91,35 euros. Une deuxième action en justice a été intentée contre Aventis CropScience par des fermiers américains à la suite de la découverte de traces de son maïs transgénique StarLink dans la chaîne alimentaire.

● Le titre **France Télécom** progressait de 0,6 %, à 92,5 euros, mardi matin. L'opérateur a annoncé mardi la signature d'un accord avec l'américain Motorola pour racheter 25,15 % de Mobinil, holding égyptienne de téléphonie mobile, devenant ainsi l'actionnaire majoritaire avec 71,25 % du capital.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 2 JANVIER — **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR ❯	43,81	287,37	−2,64	0,90
AGF ❯	72,70	476,88	−1,76	1,62
AFFINE(EXIMM	36	236,14	...	1,30
AIR FRANCE G ❯	24,51	160,78	−1,96	0,14
AIR LIQUIDE ❯	155,50	1020,01	−2,14	2,60
ALCATEL ❯	58,95	386,69	−2,56	2,20
ALCATEL O	46,80	306,99	−0,45	...
ALSTOM ❯	27,12	177,90	−1,38	0,55
ALTRAN TECHN ●❯	79,35	520,50	−1,24	0,32
ATOS CA ❯	74,10	486,06	−1,20	...
ARBEL	...	...	...	0,53
AVENTIS ❯	90,55	593,97	−3,16	0,45
AXA ❯	151,50	993,77	−1,62	2
AZEO(EXG.ET ❯	92	603,48	−3,36	0,92
BAIL INVESTI ❯	121	793,71	+2,63	6,51
BAZAR HOT. V	...	...	...	3
BIC ❯	40,72	267,11	−2,79	0,24
BIS	...	...	...	1,22
BNPPARIBAS ❯	93,50	613,32	...	1,75
BOLLORE ❯	210	1377,51	+0,10	4
BOLLORE INV.	40,90	268,29	+0,54	0,16
BONGRAIN	36	236,14	+2,86	10,70
BOUYGUES ❯	47,57	312,04	−1,41	2,59
BOUYGUES OFF ❯	50	327,98	+3,09	1,30
BULL# ❯	4,59	30,11	−6,13	...
BUSINESS OBJ ❯	60,80	398,82	−3,18	...
B T P (LA CI	...	...	...	0,46
BURELLE (LY)	79,90	524,11	+2,44	5,75
CANAL + ❯	3,70	24,27	−3,14	0,80
CAP GEMINI ❯	168	1102,01	−2,21	1
CARBONE-LORR ❯	52	341,10	−1,89	0,88
CARREFOUR ❯	67,20	440,80	+0,45	0,90
CASINO GUICH ❯	106,60	699,25	−0,74	1,27
CASINO GUICH	68,20	447,36	−1,87	1,31
CASTORAMA DU ❯	274,40	1799,95	−0,58	2,47
CEA INDUSTRI	180	1180,72	−2,17	10,23
CEGID (LY)	70,90	465,07	+0,35	4,04
CFF.RECYCLIN	39,60	259,76	...	0,57
CGIP ❯	51,20	335,85	+1,39	0,90
CHARGEURS	70,15	460,15	+0,21	2,13
CHRISTIAN DA	77,20	506,40	−0,13	0,76
CHRISTIAN DI ❯	50,90	333,88	−0,29	0,28
CIC -ACTIONS	...	...	...	1,39
CIMENTS FRAN ❯	53,60	351,59	−2,55	1,40
CLARINS ❯	86	564,12	−1,15	1
CLUB MEDITER ❯	92,50	606,76	+1,76	0,50
CNP ASSURANC ❯	41,02	269,07	−3,91	0,88
COFACE ❯	109,10	715,65	+0,09	1,50
COFLEXIP ❯	135,90	891,45	+0,37	1,16
COLAS ❯	58,40	383,08	+7,06	4,25
CONTIN.ENTRE	43	282,06	+2,38	2
CPR	52,85	346,67	−0,94	...
CRED.FON.FRA	13	85,27	+2,85	0,83
CREDIT LYONN ❯	36,93	242,24	−0,73	0,50
CS COM.ET SY	28	183,67	−6,98	0,84
DAMART	81	531,33	...	3,40
DANONE ❯	159,70	1047,56	−0,56	3,50
DASSAULT-AVI	218	1429,99	−0,91	5
DASSAULT SYS ❯	70,95	465,40	−2,81	0,27
DE DIETRICH ❯	...	...	...	1,80
DEVEAUX(LY)#	84,95	557,24	+1,13	3
DEV.R.N-P.CA	...	...	...	0,55
DMC (DOLLFUS	14,60	95,77	+3,55	0,61
DYNACTION	29,80	195,48	...	0,50
EIFFAGE ■❯	68	446,05	−1,81	1,54
ELIOR ❯	14,25	93,47	+5,09	...
ELEC.MADAGAS	23	150,87	−3,97	...
ENTENIAL(EX	31	203,35	+4,06	...
ERAMET ❯	43,05	282,39	−1,15	0,60
ERIDANIA BEG ❯	93,35	612,34	+0,81	3,30
ESSILOR INTL ❯	345	2263,05	−0,72	3,40
ESSO	65,10	427,03	+0,93	2,29
EULER ❯	53,50	350,94	−1,92	...
EURAFRANCE ❯	769	5044,31	−0,65	9,50
EURO DISNEY ❯	0,54	3,54	...	...
EUROTUNNEL ❯	1,05	6,89	−0,94	...
FAURECIA ❯	43,02	282,19	+2,43	0,91
FIMALAC SA C ❯	35,10	230,24	−2,17	3,72
F.F.P. (NY)	73	478,85	−2,54	0,95
FINAXA	...	...	...	2
FIVES-LILLE	106	695,31	...	1,50
FONC.LYON.#	28,70	188,26	−0,42	3,03
FRANCE TELEC ❯	89,45	586,75	−2,72	1
FROMAGERIES	412,90	2708,45	+8,09	10,06
GALERIES LAF ❯	202	1325,03	−0,98	0,30
GAUMONT #	44,50	291,90	+6,46	0,57
GECINA ❯	100	655,96	−1,96	3,18
GEOPHYSIQUE ❯	71,30	467,70	−0,42	1,22
GFI INFORMAT ❯	25,29	165,89	+0,48	0,61
GRANDVISION ❯	19,50	127,91	+1,40	0,25
GROUPE ANDRE	139,80	917,03	+0,22	1,98
GROUPE GASCO	84	551	−0,24	2,60
GR.ZANNIER (	...	...	...	0,61
GROUPE GTM	...	...	...	2,35
GROUPE PARTO	57,50	377,18	...	1,68
GUYENNE GASC ❯	83	544,44	...	6,50
HAVAS ADVERT ❯	15,12	99,18	−1,82	3
IMERYS ❯	122	800,27	+0,83	3,20
IMMOBANQUE	125	819,95	...	10,67
IMMEUBLES DE	...	...	...	0,30
INFOGRAMES E ❯	19,25	126,27	+0,26	...
IM.MARSEILLA	...	...	...	38,87
INGENICO ❯	27,80	182,36	−1,35	0,20
ISIS ❯	76	498,53	+0,13	2,16
KAUFMAN ET B ❯	19,35	126,93	+1,84	...
KLEPIERRE ❯	101,40	665,14	+1,30	2,50
LAFARGE ❯	89,30	585,77	...	2,05
LAGARDERE ❯	60,50	396,85	−2,10	0,78
LAPEYRE ❯	62,80	411,94	−3,38	1,08
LEBON (CIE)	...	...	...	1,83
LEGRAND ❯	208,50	1367,67	−3,02	0,92
LEGRAND ADP	112,70	739,26	−4,17	1,48
LEGRIS INDUS ❯	45,51	298,53	−5,19	1
LIBERTY SURF ❯	5,86	38,44	−5,33	...
LOCINDUS	113,20	742,54	...	8,51
L'OREAL ❯	88,65	581,51	−2,90	3,40
LOUVRE #	64	419,81	−0,39	1,01
LVMH MOET HE ❯	70,20	460,48	−0,43	0,22
MARINE WENDE ❯	90,50	593,64	+0,56	2
MAUREL ET PR	10,49	68,81	+5,01	0,91
METALEUROP	5,10	33,45	+0,20	0,61
MICHELIN ❯	37,95	248,94	−1,56	0,71
MONTUPET SA	21,70	142,34	+11,17	0,17
MOULINEX	4,40	28,86	+5,77	0,61
NATEXIS BQ P ❯	94	616,60	−0,48	2,20
NEOPOST ❯	24,60	161,37	−1,60	...
NORBERT DENT	18	118,07	...	0,36
NORD-EST	26	170,55	−0,57	0,94
NRJ GROUP ❯	30,90	202,69	+1,51	...
OBERTHUR CAR ❯	17,30	113,48	+1,17	...
OLIPAR	6,99	45,85	+1,60	...
OXYG.EXT-ORI	...	...	...	13,72
PECHINEY ACT ❯	48,01	314,92	−1,40	0,81
PECHINEY B P	...	...	...	0,81
PENAUILLE PO ❯	67,25	441,13	+0,22	2,60
PERNOD-RICAR ❯	73	478,85	−0,68	0,85
PEUGEOT ❯	241,80	1586,10	−0,21	2,70
PINAULT-PRIN ❯	224,40	1471,97	−1,97	1,78
PLASTIC OMN. ❯	105,20	690,07	−3,04	12,20
PSB INDUSTRI	72,10	472,94	+0,42	2,50
PUBLICIS GR ❯	35,70	234,18	−0,81	1,70
REMY COINTRE ❯	42,40	278,13	−5,78	0,90
RENAULT ❯	55,20	362,09	−0,54	0,76
REXEL ❯	86	564,12	−4,44	1,34
RHODIA ❯	16,14	105,87	−2,18	0,40
ROCHETTE (LA	6,15	40,34	...	0,18
ROYAL CANIN ❯	112,50	737,95	−1,32	0,90
ROUGIER #	61	400,13	...	3,05
RUE IMPERIAL	1929	12653,41	−1,58	20,73
SADE (NY)	46,13	302,59	...	2,10
SAGEM S.A. ❯	143	938,02	+0,42	3,81
SAGEM ADP	90	590,36	+4,65	4,12
SAINT-GOBAIN ❯	164	1075,77	−1,97	3,60
SALVEPAR (NY	...	...	...	3,05
SANOFI SYNTH ❯	69,90	458,51	−1,55	0,32
SCHNEIDER EL ❯	78,10	512,30	+0,51	1,34
SCOR ❯	54,35	356,51	−1,72	1,70
S.E.B. ❯	58,15	381,44	+0,35	1,90
SEITA ❯	43,01	282,13	−0,72	5
SELECTIBAIL(	14,81	97,15	+0,07	1,65
SIDEL ❯	49	321,42	+1,24	1
SILIC CA	...	...	...	6,30
SIMCO ❯	73,45	481,80	−0,20	2,47
SKIS ROSSIGN	17	111,51	...	0,23
SOCIETE GENE ❯	65,05	426,70	−1,74	6,20
SODEXHO ALLI ❯	196,60	1289,61	−0,35	1,78
SOGEPARC (FI	...	...	...	1,90
SOMMER ALLIB ❯	56,60	371,27	...	0,75
SOPHIA ❯	29,95	196,46	−0,17	1,48
SOPRA # ❯	63,20	414,56	+1,12	0,58
SPIR COMMUNI ❯	72,90	478,19	+1,32	2,70
SR TELEPERFO ❯	42,20	276,81	+0,84	0,13
STUDIOCANAL	10,49	68,81	+0,87	0,54
SUCR.PITHIVI	...	...	...	11
SUEZ LYON.DE ❯	191,50	1256,16	−1,54	3
TAITTINGER	790	5182,06	−2,47	9,30
TF1 ❯	56,40	369,96	−1,91	4,60
THALES (EX.T ❯	51	334,54	−0,10	0,61
TECHNIP ❯	148,50	974,10	−3,95	3
THOMSON MULT. ❯	48,01	314,92	−3,67	...
TOTAL FINA E ❯	156,10	1023,95	−1,45	2,35
TRANSICIEL # ❯	38,40	251,89	+0,79	0,80
UBI SOFT ENT ❯	40	262,38	−3,61	...
UNIBAIL ❯	168	1102,01	−1	5
UNILOG ❯	85,10	558,22	+0,12	0,30
USINOR ❯	13,90	91,18	−1,14	0,48
VALEO ❯	46,73	306,53	−1,75	1,50
VALLOUREC ❯	56,50	370,62	−0,70	0,76
VIA BANQUE	32	209,91	...	3,05
VICAT	...	...	...	0,91
VINCI ❯	65,15	427,36	−0,53	1,60
VIVENDI ENVI ❯	46	301,74	−1,08	...
VIVENDI UNIV ❯	68,60	449,99	−2,14	...
WANADOO ❯	8,56	56,15	−1,61	...
WORMS (EX.SO	17,51	114,86	−0,23	0,46
ZODIAC ❯	290,50	1905,56	−1,19	3,80

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO	657	4309,64	−1,35	3,47
AMERICAN EXP	57,35	376,19	−0,17	0,08
AMVESCAP EXP	...	...	...	0,07
ANGLOGOLD LT	32	209,91	+0,95	0,85
A.T.T. # ■	17,88	117,29	+1,48	0,03
BARRICK GOLD	17,16	112,56	−0,29	0,09
COLGATE PAL	...	...	...	0,16
CROWN CORK O	7,89	51,76	+1,15	0,25
DE BEERS #	28	183,67	...	0,46
DIAGO PLC	11,58	75,96	−1,11	0,21
DOW CHEMICAL ■	37	242,70	−7,80	0,27
DU PONT NEMO	...	...	...	0,35
ECHO BAY MIN	0,40	2,62	+5,26	0,02
ELECTROLUX	...	...	...	0,30
ELF GABON	131,30	861,27	+8,69	22,77
ERICSSON # ❯	11,95	78,39	−0,50	0,17
FORD MOTOR #	26,21	171,93	+2,38	0,31
GENERAL ELEC ■	50,85	333,55	−1,93	0,15
GENERAL MOTO	53,10	348,31	−0,75	0,49
GOLD FIELDS	3,69	24,20	+2,50	0,03
HARMONY GOLD	...	...	...	0,11
HITACHI #	9,68	63,50	+3,97	0,02
HSBC HOLDING ❯	15,80	103,64	+2,53	0,17
I.B.M. ❯	90	590,36	−1,85	0,13
I.C.I.	...	...	...	0,21
ITO YOKADO #	52	341,10	+0,78	0,09
I.T.T. INDUS	...	...	...	0,15
KINGFISHER P ❯	7,70	50,51	+1,05	0,07
MATSUSHITA	24,26	159,14	−4,86	0,03
MC DONALD'S	35,09	230,18	+3,15	0,21
MERK AND CO	98	642,84	−0,10	0,32
MITSUBISHI C	...	...	...	0,02
NESTLE SA # ❯	2444,50	16034,87	+0,76	17,87
NORSK HYDRO	40,33	264,55	−5,79	0,83
PFIZER INC	48,50	318,14	−1,06	0,09
PHILIP MORRI	46,28	303,58	−1,62	0,51
PROCTER GAMB	82,35	540,18	+4,17	0,35
RIO TINTO PL	18,10	118,73	+0,95	0,21
SCHLUMBERGER	84	551	−1,12	0,21
SEGA ENTERPR	10,19	66,84	+4,94	0,08
SEMA GROUP # ❯	4,58	30,04	−1,29	0,02
SHELL TRANSP	...	...	...	0,09
SONY CORP. # ❯	74,80	490,66	+2,05	0,13
T.D.K. #	106,20	696,63	+4,12	0,13
TOSHIBA #	6,99	45,85	+0,29	0,03
UNITED TECHO	84	551	−1,70	0,22
ZAMBIA COPPE	0,46	3,02	+2,22	...

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 29 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 12**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	11,25	73,80	+11,94
AB SOFT	5,10	33,45	−5,56
ACCESS COMME	9,66	63,37	+8,54
ADL PARTNER	25	163,99	+6,84
ALGORIEL #	6,95	45,59	+10,49
ALPHAMEDIA	3	19,68	+7,14
ALPHA MOS #	8	52,48	−1,23
ALTAMIR & CI	145	951,14	−1,29
ALDETA	4,78	31,35	+3,91
ALTI #	8,17	53,59	+2,38
ALTI ACT.NOU ♦	12,35	81,01	...
A NOVO #	235	1541,50	+4,03
ARTPRICE COM	11,49	75,37	−0,09
ASTRA	0,80	5,25	−6,98
AUFEMININ.CO	3,99	26,17	−0,75
AUTOMA TECH	10,25	67,24	−2,66
AVENIR TELEC ❯	5,20	34,11	−0,95
AVENIR TELEC	1,95	12,79	+5,41
BAC MAJESTIC	12	78,71	−4
BARBARA BUI	16	104,95	+3,90
BCI NAVIGATI	24,27	159,20	+18,16
BELVEDERE	12,25	80,35	−5,77
BOURSE DIREC	3,98	26,11	−2,93
BRIME TECHNO	52	341,10	+0,97
BRIME TECHN.	1,91	12,53	...
BUSINESS INT	5,72	37,52	+6,32
BVRP ACT.DIV	40,50	265,66	+7,60
BVRP ACT.NV. ♦	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES ♦	3,40	22,30	...
CALL CENTER	21,20	139,06	+0,90
CAST	24,30	159,40	+5,38
CEREP	90,60	594,30	−2,58
CHEMUNEX #	1,01	6,63	−1,94
CMT MEDICAL	16,50	108,23	...
COALA #	19,55	128,24	−6,01
COHERIS ATIX	28,60	187,60	+2,58
COIL	21,73	142,54	−5,52
CION ET SYS.	4,90	32,14	+20,10
CONSODATA #	37,08	243,23	−2,70
CONSORS FRAN	6,30	41,33	+4,83
CROSS SYSTEM	15,08	98,92	−0,13
CRYO #	14,08	92,36	+10
CRYONETWORKS.	9,18	60,22	+14,75
CYBERDECK #	1,79	11,74	−5,29
CYBER PRES.P	31,95	209,58	+12,11
CYBERSEARCH	3,66	24,01	+15,09
CYRANO #	1,68	11,02	−5,62
DALET #	16,80	110,20	+0,06
DATATRONIC	8,35	54,77	−27,39
DESK #	2,30	15,09	−7,63
DESK BS 98 ♦	0,10	0,66	...
DEVOTEAM # ❯	62,95	412,92	+6,69
DMS #	10,50	68,88	...
D INTERACTIV	81,80	536,57	+1,18
DIOSOS	41,05	269,27	−2,26
DURAND ALLIZ	0,78	5,12	...
DURAN DUBOI.	26,90	176,45	+1,51
DURAN BS 00 ♦	2,38	15,61	...
EFFIK #	11	72,16	−8,33
EGIDE #	552	3620,88	+2,03
EMME(JCE 1/1	8,95	58,71	+4,07
ESI GROUP	52,90	347	+1,44
ESKER	6,99	45,85	+2,04
EUROFINS SCI	36,50	239,42	−2,67
EURO.CARGO S	10,40	68,22	−1,52
EUROPSTAT # ❯	11,94	78,32	−0,50
FIMATEX # ❯	6,89	45,20	−0,72
FI SYSTEM # ❯	14,09	92,42	−2,15
FI SYSTEM BS ♦	1,50	9,84	...
FLOREANE MED	8,89	58,31	+4,59
GAMELOFT COM	5,70	37,39	−5
GAUDRIOT #	34,22	224,47	−0,67
GENERIX #	18,70	122,66	+3,89
GENESYS #	49,50	324,70	−0,50
GENESYS BS00	13,16	86,32	+9,67
GENSET ❯	44	288,62	−3,51
GL TRADE #	37,28	244,54	+3,90
GUILLEMOT #	41	268,94	+1,23
GUYANOR ACTI	0,20	1,31	−16,67
HF COMPANY	70	459,17	+1,60
HIGH CO.#	80	524,77	...
HIGHWAVE OPT ❯	144,90	950,48	+5,77
HIMALAYA	15,19	99,64	−2
HI MEDIA	4,23	27,75	+5,75
HOLOGRAM IND	68,50	449,33	−2,14
HUBWOO.COM	15	98,39	−0,66
IB GROUP.COM	23	150,87	+9,52
IDP	3,99	26,17	+33
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	...
IGE +XAO	15	98,39	−0,60
ILOG #	27,10	177,76	−1,28
IMECOM GROUP	1,45	9,51	−6,45
INFOSOURCES	2,28	14,96	+18,75
INFOSOURCE B	3,60	23,61	−51,35
INFOTEL #	34,80	228,27	−1,56
INFO VISTA	27,60	181,04	−1,08
INTEGRA NET ❯	6,33	41,52	−4,81
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL #	2,08	13,64	+60
IPSOS #	116	760,91	+0,87
IPSOS BS00	9	59,04	...
IT LINK	9,45	61,99	+24,34
IXO	3,34	21,91	−18,54
JOLIEZ-REGOL	1,20	7,87	+4,35
JOLIEZ-REGOL ♦	0,03	0,20	...
KALISTO ENTE	13,15	86,26	−6,07
KEYRUS PROGI	3,30	21,65	−10,81
KAZIBAO	1,20	7,87	+1,69
LACIE GROUP	6,49	42,57	...
LEXIBOOK #	20	131,19	...
LINEDATA SER	31,50	206,63	+5
MEDCOST #	8,30	54,44	+3,75
MEDIDEP #	76,50	501,81	+8,82
METROLOGIC G	90	590,36	+1,93
MICROPOLE	9,79	64,22	+1,98
MONDIAL PECH	5,32	34,90	−7,48
MULTIMANIA #	8,83	57,92	+5,75
NATUREX	11,80	77,40	+4,89
NET2S #	27	177,11	+6,72
NETGEM ❯	18,40	120,70	+0,55
NETVALUE #	4,69	30,76	+1,52
NEURONES #	4,18	27,42	−0,24
NICOX #	81,90	537,23	+2,25
OLITEC	28,26	185,37	−10,29
OPTIMA DIREC	5,07	33,26	−1,55
OPTIMS #	3,58	23,48	−3,24
OXIS INTL RG	0,64	4,20	−7,25
PERFECT TECH	58,20	381,77	−6,13
PERF.TECHNO.	8,40	55,10	+1,82
PHARMAGEST I	18	118,07	+8,43
PHONE SYS.NE	7,94	52,08	+13,43
PICOGIGA	28,80	188,92	+2,86
PROSODIE #	62	406,69	+3,33
PROSODIE BS ♦	20	131,19	...
PROLOGUE SOF	9,37	61,46	+4,23
PROXIDIS	1,20	7,87	−2,44
QUALIFLOW	30	196,79	...
QUANTEL	4,60	30,17	+9,52
QUANTUM APPL	2,70	17,71	+5,88
R2I SANTE	10,50	68,88	−1,87
RECIF #	27	177,11	−5,26
REPONSE #	44,50	291,90	+4,71
REGINA RUBEN	8,40	55,10	−4
RIBER #	19,50	127,91	−2,26
RIGIFLEX INT	120	787,15	+0,33
RISC TECHNOL	11,74	77,01	+2,98
SAVEURS DE F	14,65	96,10	+2,81
GUILLEMOT BS	15,50	101,67	+4,73
SELF TRADE	6,69	43,88	−3,04
SILICOMP #	56,30	369,30	+6,23
SITICOM GROU	30,01	196,85	+3,48
SODITECH ING	10,81	70,91	−1,28
SOFT COMPUTI	17,30	113,48	+3,28
SOI TEC SILI ❯	26	170,55	−1,52
SOI TEC BS 0	20	131,19	+25
SQLI	5,90	38,70	+0,85
STACI #	6,05	39,69	−1,63
STELAX	0,47	3,08	+2,17
SYNELEC #	17,98	117,94	+1,87
SYSTAR #	24,50	160,71	+2,21
SYSTRAN	4,01	26,30	−0,74
TEL.RES.SERV	11,25	73,80	+0,90
TELECOM CITY	8	52,48	+21,21
TETE DS LES ♦	1,98	12,99	...
THERMATECH I	22,35	146,61	−4,65
TITUS INTERA	12,33	80,88	...
TITUS INTER.	3,15	20,66	−4,55
TRACING SERV	52,50	344,38	−2,33
TRANSGENE #	24	157,43	−1,64
UBIQUS	11,99	78,65	+4,26
UNION TECHNO	0,12	0,79	...
VALTECH ❯	10,25	67,24	−4,03
V CON TELEC.	4,61	30,24	+0,22
VISIODENT #	5,47	35,88	+8,96
WAVECOM # ❯	75	491,97	+3,45
WESTERN TELE	1,85	12,14	−2,63

SECOND MARCHÉ

MARDI 2 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE ♦	37,30	244,67	...
ACTIELEC REG	7,15	46,90	−0,56
ALGECO #	111,90	734,02	+0,81
ALTEDIA	45,06	295,57	...
ALTEN (SVN) ❯	147	964,26	−1,61
APRIL S.A.#(	202,50	1328,31	...
ARKOPHARMA #	155,40	1019,36	+0,26
ASSYSTEM #	55	360,78	...
AUBAY	16,40	107,58	+3,14
BENETEAU CA#	135	885,54	...
BOIRON (LY)#	69	452,61	−1,57
BONDUELLE	27,30	179,08	−4,88
BQUE TARNEAU ♦	95,90	629,06	...
BRICORAMA #	50,50	331,26	+1
BRIOCHE PASQ	101,70	667,11	+1,40
BUFFALO GRIL	11,40	74,78	+7,55
C.A. OISE CC ♦	88	577,24	...
C.A. PARIS I	228	1495,58	+1,02
C.A.PAS CAL	139	911,78	+0,80
CDA-CIE DES	43,80	287,31	+4,76
CEGEDIM #	43,50	285,34	−2,25
CIE FIN.ST-H ♦	110	721,55	...
CNIM CA#	57	373,90	−1,55
COFITEM-COFI ♦	55,50	364,06	...
DANE-ELEC ME	7,40	48,54	+5,71
ENTRELEC CB	54	354,22	−0,92
ETAM DEVELOP	10	65,60	+6,38
EUROPEENNE C	93	610,04	−2,11
EXPAND S.A	50	327,98	+2,27
FINACOR	12,70	83,31	+1,44
FINATIS(EX.L ♦	108,70	713,03	...
FININFO	40	262,38	...
FLEURY MICHO	26,60	174,48	−0,37
FOCAL (GROUP	66	432,93	−1,49
GENERALE LOC	118	774,03	...
GEODIS	53,60	351,59	−2,46
GFI INDUSTRI	25,29	165,89	−1,02
GO SPORT ♦	72,60	476,22	...
GRAND MARNIE ♦	6349,50	41649,99	...
GROUPE BOURB ♦	49	321,42	...
GROUPE CRIT	154	1010,17	...
GROUPE J.C.D	137,50	901,94	+0,15
HERMES INTL ❯	152,60	1000,99	+1,13
HYPARLO #(LY	31,50	206,63	...
I.C.C.# ♦	36,35	238,44	...
IMS(INT.META	7,76	50,90	−6,51
INTER PARFUM	76,95	504,76	+2,33
JET MULTIMED	63	413,25	−0,79
L.D.C.	102,10	669,73	−7,85
LAURENT-PERR	31,50	206,63	+5
LECTRA SYST.	13,80	90,52	−1
LOUIS DREYFU	11,98	78,58	+0,76
LVL MEDICAL	79	518,21	−0,63
M6-METR.TV A ❯	38,50	252,54	−3,63
MANITOU #	103,70	680,23	+1,27
MANUTAN INTE	43	282,06	+2,33
MARIONNAUD P	139,40	914,40	+0,43
PARCDESEXPOS ♦	117	767,47	...
PCAS #	17,41	114,20	−3,55
PETIT FOREST	45	295,18	+0,02
PIERRE VACAN	65	426,37	...
PINGUELY HAU	30,95	203,02	−0,16
POCHET ♦	80	524,77	...
RADIALL #	184,30	1208,93	+2,39
RALLYE (LY) ❯	62	406,69	...
RODRIGUEZ GR	335	2197,46	+3,14
SABATE SA #	37,50	245,98	−1,19
SECHE ENVIRO	96	629,72	+0,21
SINOP.ASSET ♦	21	137,75	...
SIPAREX CROI	29,29	192,13	+2,41
SOLERI ♦	295	1935,07	...
SOLVING #	85	557,56	+1,19
STEF-TFE #	44,50	291,90	...
STERIA GROUP	109	714,99	+3,51
SYLEA	42,21	276,88	+0,26
SYLIS #	30,87	202,49	+5
SYNERGIE (EX	61,80	405,38	−0,16
TEAM PARTNER	25,30	165,96	+1,40
TRIGANO ❯	37,80	247,95	+5
UNION FIN.FR	171,50	1124,97	+2,33
VILMOR.CLAUS	76,10	499,18	−2,44
VIRBAC	80	524,77	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 29 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	28,66	188	28/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	31,09	203,94	28/12
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2407,66	15793,21	29/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	13232,12	86797,02	29/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11859,90	77795,84	29/12
BNP MONÉ TRÉSORERIE	150343,53	986188,91	29/12
BNP OBLIG. CT	166,28	1090,73	28/12
BNP OBLIG. LT	34,39	225,58	28/12
BNP OBLIG. MT C	147,29	966,16	28/12
BNP OBLIG. MT D	137,78	903,78	28/12
BNP OBLIG. SPREADS	177,53	1164,52	28/12
BNP OBLIG. TRÉSOR	1892,76	12415,69	28/12
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1766,24	11585,77	28/12
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	321,50	2108,90	28/12
BP OBLI HAUT REND.	106,56	698,99	28/12
BP MEDITERRANÉE DÉV.	94,58	620,40	28/12
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	175,57	1151,66	28/12
BP OBLIG. EUROPE	50,07	328,44	29/12
BP SÉCURITÉ	99229,26	650901,28	29/12
EUROACTION MIDCAP	179,21	1175,54	29/12
FRUCTI EURO 50	130,37	855,17	29/12
FRUCTIFRANCE C	104,38	684,69	28/12
FRUCTIFONDS FRANCE NM	365,43	2397,06	28/12
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	226,85	1488,04	28/12
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	493,39	3236,43	28/12
NORD SUD DÉVELOP. D	400,46	2626,85	28/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	60,65	397,84	28/12
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	81,49	534,54	28/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,79	142,93	28/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,25	277,14	28/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	53,93	353,76	28/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	51,62	338,61	28/12
ÉCUR. EXPANSION C	14201,74	93157,31	28/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,68	266,84	28/12
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	65,28	428,21	28/12
ÉC. MONÉT.C	216,91	1422,84	28/12
ÉC. MONÉT.D	187,05	1226,97	28/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	170,26	1116,83	28/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	272,89	1790,04	28/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,23	185,18	28/12
GÉOPTIM C	2203,92	14456,77	28/12
HORIZON C	570,84	3744,46	28/12
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,06	98,79	28/12
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,60	253,20	28/12
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,52	219,88	28/12
ÉCUREUIL VITALITÉ C	46,13	302,59	28/12
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	535,76	3514,36	28/12
ATOUT FONCIER	336,63	2208,15	28/12
ATOUT FRANCE ASIE D	93,25	611,68	28/12
ATOUT FRANCE EUROPE	226,91	1488,43	28/12
ATOUT FRANCE MONDE	55,97	367,14	28/12
ATOUT FUTUR C	245,92	1613,13	28/12
ATOUT FUTUR D	222,84	1461,73	28/12
ATOUT SÉLECTION	129,64	850,38	28/12
COEXIS	333,01	2184,40	28/12
DIÈZE	469,98	3082,87	28/12
EURODYN	641,91	4210,65	28/12
INDICIA EUROLAND	143,44	940,90	27/12
INDICIA FRANCE	491,09	3221,34	27/12
INDOCAM AMÉRIQUE	48,79	320,04	28/12
INDOCAM ASIE	21,44	140,64	28/12
INDOCAM MULTI OBLIG	171,35	1123,98	28/12
INDOCAM ORIENT C	35,50	232,86	29/12
INDOCAM ORIENT D	31,62	207,41	29/12
INDOCAM JAPON	171,56	1125,36	28/12
INDOCAM STR. 5-7 C	333,58	2188,14	27/12
INDOCAM STR. 5-7 D	219,39	1439,10	27/12
OBLIFUTUR C	96,42	632,47	28/12
OBLIFUTUR D	82,99	544,38	28/12
REVENU-VERT	172,02	1128,38	28/12
UNIVERS ACTIONS	66,14	433,85	28/12
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,68	273,40	28/12
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	98,70	647,43	27/12
INDOCAM VAL. RESTR.	323,41	2121,43	27/12
MASTER ACTIONS	51,27	336,31	22/12
MASTER OBLIGATIONS	29,81	195,54	22/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,13	138,60	27/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,27	132,96	27/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,83	130,08	27/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,55	121,68	27/12
OPTALIS EXPANSION C	18,15	119,06	27/12
OPTALIS EXPANSION D	18,02	118,20	27/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,74	116,37	27/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,04	105,22	27/12
PACTE SOL. LOGEM.	75,80	497,22	22/12
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,64	528,96	22/12
UNIVAR C	186,10	1220,74	30/12
UNIVAR D	183,39	1202,96	30/12
CIC — Crédit Industriel et Commercial			
CIC CONVERTICIC	6,04	39,62	28/12
CIC EPARCIC	415,31	2724,26	28/12
CIC FINUNION	168,49	1105,22	28/12
CIC FRANCIC	39,36	258,18	28/12
CIC MONDE PEA	36,41	238,83	28/12
CIC OBLI LONG TERME	14,73	96,62	28/12
CIC PIERRE	35,65	233,85	28/12
EUROCIC LEADERS	501,16	3287,39	28/12
MENSUELCIC	1427,47	9363,59	28/12
RENTACIC	23,37	153,30	28/12
UNION AMÉRIQUE	590,92	3876,18	28/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	219,27	1438,32	28/12
LION 20000 C/3 11/06/99	951,73	6242,94	29/12
LION 20000 D/3 11/06/99	830,88	5450,22	29/12
SICAV 5000	202,71	1329,69	28/12
SLIVAFRANCE	352,04	2309,23	28/12
SLIVARENTE	39,64	260,02	29/12
SLIVINTER	178,58	1171,41	28/12
TRILION	742,07	4867,66	28/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	206,87	1356,98	28/12
ACTILION DYNAMIQUE D *	199,34	1307,58	28/12
ACTILION PEA DYNAMIQUE	83,73	549,23	28/12
ACTILION ÉQUILIBRE C *	187,69	1231,17	28/12
ACTILION ÉQUILIBRE D *	179,42	1176,92	28/12
ACTILION PRUDENCE C *	173,31	1136,84	28/12
ACTILION PRUDENCE D *	165,36	1084,69	28/12
INTERLION	222,46	1459,24	28/12
LION ACTION EURO	113,41	743,92	28/12
LION PEA EURO	114,38	750,28	28/12
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	27,22	178,55	28/12
CM EUROPE TECHNOL.	7,32	48,02	28/12
CM FRANCE ACTIONS	44,37	291,05	28/12
CM MID. ACT. FRANCE	37,53	246,18	28/12
CM MONDE ACTIONS	369,50	2423,76	28/12
CM OBLIG. LONG TERME	102,96	675,37	28/12
CM OPTION DYNAM.	35,93	235,69	28/12
CM OPTION ÉQUIL.	55,22	362,22	28/12
CM OBLIG. COURT TERME	158,26	1038,12	28/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	325,01	2131,93	28/12
CM OBLIG. QUATRE	162,83	1068,09	28/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,04	124,89	28/12
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	155,84	1022,24	29/12
ASIE 2000	74,32	487,51	29/12
NOUVELLE EUROPE	265,06	1738,68	29/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3446,05	22604,61	28/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3275,41	21485,28	28/12
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	331,70	2175,81	28/12
ST-HONORÉ FRANCE	66,78	438,05	29/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	116,96	767,21	29/12
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	161,82	1061,47	29/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	411,18	2697,16	29/12
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	108,40	711,06	29/12
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	40,14	263,30	29/12
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	255,70	1677,28	28/12
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7687,04	50423,68	28/12
STRATÉGIE INDICE USA	10510,42	68943,84	28/12
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	103,42	678,39	28/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	31	203,35	28/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	30,40	199,41	28/12
AMPLITUDE EUROPE C	41,14	269,86	28/12
AMPLITUDE EUROPE D	39,93	261,92	28/12
AMPLITUDE MONDE C	276,64	1814,64	28/12
AMPLITUDE MONDE D	250,38	1642,39	28/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	20,24	132,77	28/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	19,63	128,76	28/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	53,36	350,02	28/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	128,72	844,35	28/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	40,56	266,06	28/12
GÉOBILYS C	115,02	754,48	28/12
GÉOBILYS D	105,80	694	28/12
INTENSYS C	19,92	130,67	28/12
INTENSYS D	17,30	113,48	28/12
KALEIS DYNAMISME C	245,92	1613,13	28/12
KALEIS DYNAMISME D	239,18	1568,92	28/12
KALEIS DYNAMISME FR C	92,92	609,52	28/12
KALEIS ÉQUILIBRE C	209,67	1375,35	28/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	203,12	1332,38	28/12
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,01	1252,94	28/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,63	1211,09	28/12
KALEIS TONUS C	87,48	573,83	28/12
OBLITYS D	108,16	709,48	28/12
PLÉNITUDE D PEA	50,26	329,68	28/12
POSTE GESTION C	2524,43	16559,18	28/12
POSTE GESTION D	2313,37	15174,71	28/12
POSTE PREMIÈRE	6863,27	45020,10	28/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40705,33	267009,46	28/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	8739,19	57325,33	28/12
PRIMIEL EUROPE C	88,73	582,03	28/12
REVENUS TRIMESTRIELS	781,22	5124,47	28/12
THÉSORA C	179,47	1177,25	28/12
THÉSORA D	151,98	996,92	28/12
TRÉSORYS C	45650,22	299445,81	28/12
SOLSTICE D	357,79	2346,95	28/12
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	97,75	641,20	28/12
DÉDIALYS MULTI-SECT	81,06	531,72	28/12
DÉDIALYS SANTÉ	102,12	669,86	28/12
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	72,39	474,85	28/12
DÉDIALYS TELECOM	70,65	463,43	28/12
POSTE EUROPE C	88,14	578,16	28/12
POSTE EUROPE D	84,59	554,87	28/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	189,42	1242,51	28/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	173,88	1140,58	28/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,60	1027,23	29/12
CADENCE 2 D	154,49	1013,39	29/12
CADENCE 3 D	152,94	1003,22	29/12
CONVERTIS C	253,85	1665,15	29/12
INTEROBLIG C	56,61	371,34	29/12
INTERSÉLECTION FR. D	93,80	615,29	29/12
SÉLECT DÉFENSIF C	193,25	1267,64	29/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	277,47	1820,08	29/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	179,86	1179,80	29/12
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	181,42	1190,04	29/12
SÉLECT PEA 1	252,79	1658,19	29/12
SG FRANCE OPPORT. C	542,38	3557,78	29/12
SG FRANCE OPPORT. D	507,85	3331,28	29/12
SOGENFRANCE C	600,97	3942,10	29/12
SOGENFRANCE D	541,57	3552,47	29/12
SOGEOBLIG C	107,44	704,76	29/12
SOGÉPARGNE D	44,28	290,46	29/12
SOGEPEA EUROPE	288,15	1890,14	29/12
SOGINTER C	73,64	483,05	29/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,88	130,40	28/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	64,24	421,39	28/12
DÉCLIC ACTIONS INTER.	42,86	281,14	29/12
DÉCLIC BOURSE PEA	60,57	397,31	28/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,05	118,40	28/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,49	114,73	28/12
DÉCLIC PEA EUROPE	30,15	197,77	28/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	76,48	501,68	28/12
SOGINDEX FRANCE C	660,44	4332,20	28/12

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **L'exploitation incontrôlée des gisements paléontologiques, avérée dans diverses régions du monde, a transformé le commerce des fossiles en marché noir. ● RECONSTITUÉS avec plus ou moins d'exactitude par des découvreurs amateurs, de prétendus spécimens rares sèment parfois la confusion dans le monde de la science. ● L'« ARCHÉORAPTOR », fossile mi-dinosaure mi-oiseau en provenance de la province chinoise du Liaoning, était ainsi le résultat d'une habile falsification, dont la revue américaine *National Geographic* a fait les frais. ● LES PALÉONTOLOGUES réclament une réglementation internationale en matière d'exploitation des sites paléontologiques. Celle-ci est quasi inexistante, au contraire de l'archéologie, où pillages et trafics sont sanctionnés, en Europe, par des peines de prison et de lourdes amendes.**

Le trafic de fossiles se mondialise en toute impunité

D'innombrables vestiges paléontologiques, cachés dans des coffres de banques ou vendus hors de prix, restent inaccessibles aux chercheurs. D'autres, aux origines mal connues, donnent lieu à des erreurs d'interprétation. Voire à de véritables supercheries

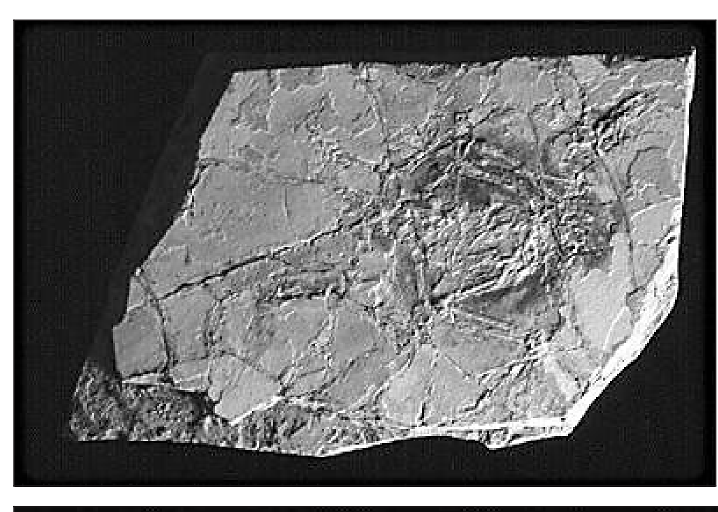
LE PILLAGE eut lieu il y a quelques mois, dans le sud de la France. Un gisement paléontologique de grande valeur, datant de 40 à 30 millions d'années, avait été « éventré » à coups de pelle mécanique. Plusieurs dizaines de crânes de périssodactyles (l'ordre de mammifères où sont classés les chevaux), qui vivaient en Europe à cette époque, en avaient été exhumés… pour immédiatement disparaître dans des collections privées ou être revendus aux quatre coins du monde. Et il ne s'agit là que d'un exemple. Parmi mille.

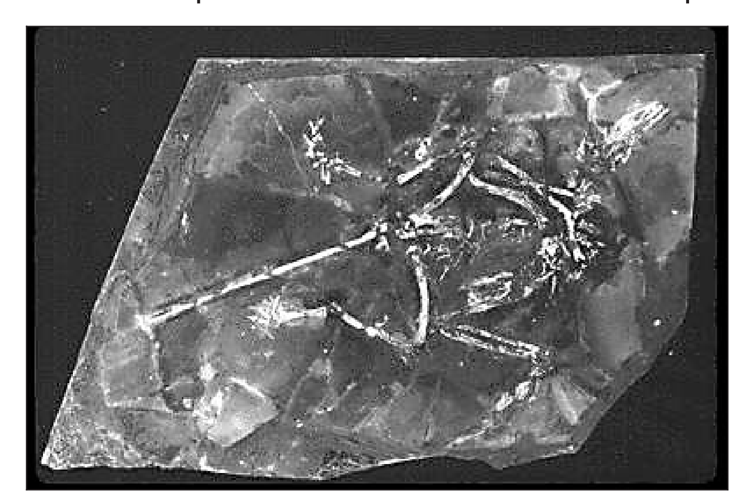
Les paléontologues sont formels : partout dans le monde, le patrimoine fossilifère de notre planète est exploité sans le moindre contrôle. Le plus souvent, les collections ainsi constituées, occultées dans des coffres de banques ou vendues hors de prix, restent inaccessibles aux scientifiques. Ces derniers, de toute manière, ne connaissent rien des conditions précises de leur découverte. Ce qui autorise toutes les erreurs, quand il ne s'agit pas de falsifications pures et simples.

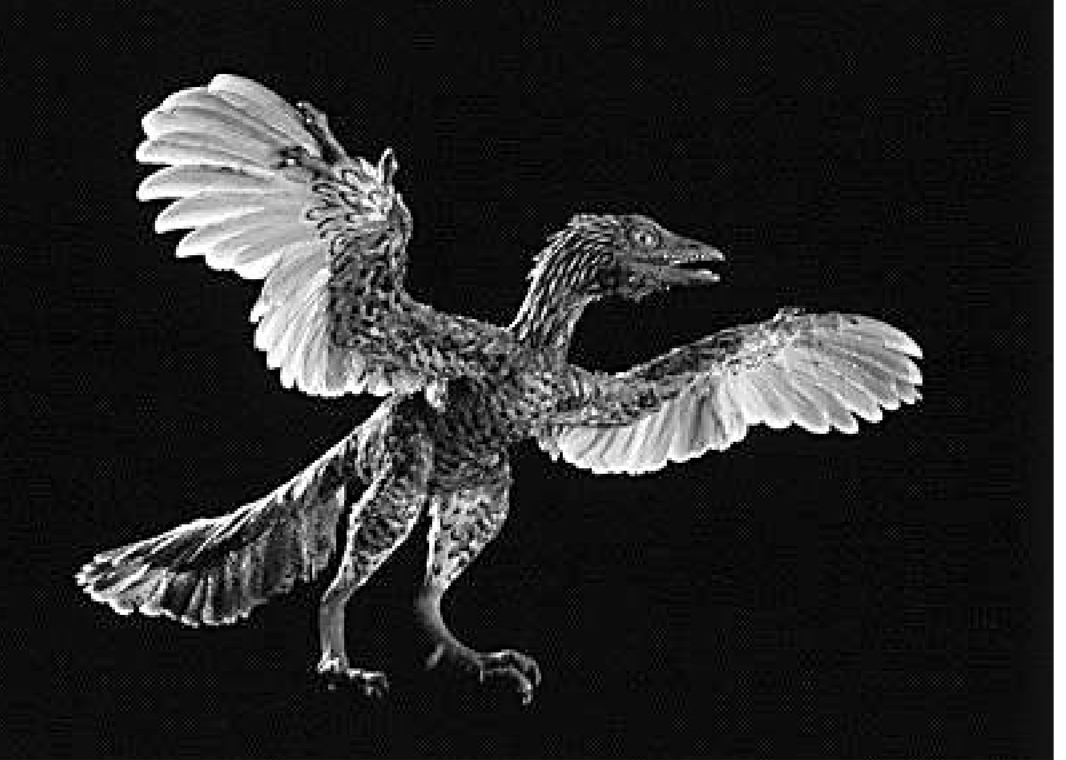
Fabriqués de toutes pièces ou reconstitués avec plus ou moins d'inexactitude par des découvreurs amateurs, vendus à des négociants locaux qui, eux-mêmes, les cèdent au prix fort à des collectionneurs, de prétendus fossiles parviennent ainsi, de temps à autre, à semer une belle confusion dans le petit monde des experts. En témoigne le cas de l'« Archeoraptor » : un faux fossile mi-dinosaure mi-oiseau, dont l'estimable revue américaine *National Geographic*, faute de prudence, a récemment fait les frais.

Alors qu'il visite, début 1999, la Foire aux fossiles de Tucson (Arizona), un expert américain en dinosaures, directeur d'un petit musée, tombe sur un spécimen sensationnel. Annoncé comme provenant du gisement chinois de la province du Liaoning – où ont été récemment découverts plusieurs fossiles de dinosaures à plumes –, il possède le corps d'un oiseau primitif et la queue d'un petit dinosaure terrestre. Une anatomie singulière, qui pourrait faire de lui un « chaînon manquant » entre dinosaures et oiseaux… Conscient de l'enjeu, l'homme acquiert le spécimen pour 80 000 dollars (près de 600 000 francs), puis contacte simultanément une équipe de paléontologues et le *National Geographic*. En novembre 1999, le célèbre mensuel consacre dix pages à l'animal, décrit de façon succincte et baptisé *Archeoraptor liaoningensis*. Fin du premier épisode. Le deuxième se résume à quelques lignes. Elles paraissent en mars 2000 dans la même revue, sous la signature d'un des trois auteurs de l'article initial, le paléontologue chinois Xu Xing. Celui-ci indique qu'il soupçonne le fossile d'être en fait un composite de plusieurs individus différents, falsification qui aurait malheureusement échappé à un premier examen (*Le Monde* du 4 mars)… Troisième et dernier épisode : dans un long article paru dans son numéro d'octobre, le *National Geographic* fait toute la lumière sur l'escroquerie, qu'il a bien malgré lui cautionnée.

De cette enquête, que ressort-il ? Que le spécimen composite a été fabriqué en 1997 (volontairement ? par erreur ? l'histoire ne le dit pas) par un paysan chinois de la province de Liaoning, avec les empreintes fossilisées de deux espèces différentes. Que le trafiquant qui l'a fait sortir de Chine – où une loi, depuis 1982, interdit l'exportation de tous les fossiles de vertébrés – est parvenu à obtenir, dans le cadre d'un *« programme d'échange »*, un faux certificat d'autorisation. Que les chercheurs contactés par l'acheteur américain eurent rapidement des doutes sur l'authenticité de la bête, mais que tous – par laxisme ou par négligence – se contentèrent *« d'échanger leurs réserves en privé »*. Que les revues scientifiques *Nature* et *Science*, à qui le compte-rendu de l'étude du fossile fut proposé, refusèrent toutes deux de le publier… Ce qui n'empêcha pas le *National Geographic* d'assumer, seul, le risque d'une monumentale erreur.







NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY

Au vu de ce fossile – en haut à gauche éclairé en lumière ordinaire, en haut à droite par des rayons ultra-violets –, les paléontologues ont cru avoir trouvé le chaînon manquant entre dinosaures et oiseaux. En bas, l'animal a été représenté tel qu'on l'imaginait. Mais Archeoraptor liaoningensis n'était qu'un faux.

IMPACT MÉDIATIQUE

« Deux problèmes sont ici posés : celui, propre à la paléontologie, du rapport des chercheurs aux collectionneurs ; et celui, beaucoup plus général et profond, d'un financement de la recherche proportionnel aux impacts médiatiques générés », résume Gilles Escarguel, paléontologue à l'université Lyon-I-Claude-Bernard, pour qui cette *« tragi-comédie »* illustre, avant tout, *« la situation ubuesque dans laquelle se trouve aujourd'hui la recherche paléontologique »*. Partout dans le monde, cette discipline à « faibles retombées économiques directes » souffre en effet d'un cruel manque de financement. Que les fonds soient publics ou privés, les recherches susceptibles de générer des « scoops » sont, de plus en plus souvent, les mieux subventionnées. Ce qui ne favorise finalement que deux familles de vertébrés : les primates – parce que nous en sommes – et les dinosaures, qui jouissent d'une affection croissante (car fort bien exploitée) du public.

Facteur aggravant : le rôle laissé aux collecteurs, collectionneurs ou revendeurs en tout genre, qui ont, insensiblement, transformé le commerce des fossiles en véritable marché noir. *« Parmi toutes les disciplines scientifiques modernes – et la paléontologie, par les domaines qu'elle aborde et les méthodologies qu'elle met en œuvre, en est résolument une –, il n'en est pratiquement aucune autre où les "amateurs" occupent une place aussi importante »*, rappellent Gilles Escarguel, Jean-Louis Hartenberger (Institut des sciences de l'évolution de Montpellier) et Bernard Sigé (université Lyon-I-Claude-Bernard). *« Or le seul mobile de nombreux collectionneurs, à mille lieues des préoccupations scientifiques réelles, est de thésauriser les fossiles les plus rares, et donc les plus chers ! »*

En France comme ailleurs, affirment-ils, certains de ces « amateurs » opèrent à plein temps, et pillent industriellement tous les gisements dont ils peuvent avoir connaissance. La réglementation en matière d'exploitation des sites paléontologiques étant quasiment inexistante en Europe (au contraire de l'archéologie, où pillages et trafics sont sanctionnés par des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes), le trafic des fossiles a encore de beaux jours devant lui.

Catherine Vincent



Une protection restée théorique

En France, seuls sont protégés par la loi les sites paléontologiques d'âge quaternaire (vieux, au plus, de 2 millions d'années). Un gisement plus ancien peut toutefois être désigné comme « réserve naturelle volontaire » (RNV), statut qui rend son pillage illégal. Mais cette protection reste, presque toujours, purement théorique. Le chercheur Gilles Escarguel cite ainsi le cas du gisement de Robiac, dans la région de Nîmes (Gard), célèbre pour ses restes de lophiodon (un herbivore de 1 tonne qui vivait en Europe il y a 40 à 50 millions d'années). *« Ce gisement est une RNV, ce qui ne l'empêche pas d'être régulièrement pillé par des collectionneurs, qui emploient parfois la pelle mécanique pour atteindre au plus vite la couche fossilifère. L'état de pillage est si fréquent que les gendarmes ne se déplacent même plus pour constater les dégâts ! Aujourd'hui, les meilleurs endroits pour trouver des crânes de lophiodon venant de Robiac, ce sont les "grands marchés internationaux de fossiles"… »*. Au prix de quelques dizaines de milliers de francs l'unité.

Un faux bœuf sauvage plus vrai que nature

INUTILE de le chercher au cœur des forêts du Cambodge ou du Vietnam, où l'on continue de lui donner le nom de *« Linh Duong »* (chèvre des montagnes) : *Pseudonovibos spiralis*, l'énigmatique bœuf sauvage « découvert » au début des années 90, n'existe pas.

Ainsi que le relatent des chercheurs français dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (à paraître en janvier 2001), il n'était que le fruit d'une *« extraordinaire imposture »*. Une fraude tellement réaliste qu'il aura fallu la rencontre de trois curiosités, celles du naturaliste Arnoult Seveau (Société zoologique de Paris), du paléontologue Herbert Thomas (Collège de France) et du biochimiste Alexandre Hassanin (université Paris-VI), pour parvenir à la démasquer.

« Quand j'ai vu ces cornes pour la première fois, il y a près de dix ans, je ne parvenais pas à comprendre à quel groupe elles appartenaient. Mais je n'ai pas une seconde douté de leur authenticité ! », se souvient Herbert Thomas, grand spécialiste de l'anatomie des bovidés.

PUBLICATION SOLENNELLE

Des cornes annelées, en forme de lyre, si originales aux yeux de tous que deux chercheurs allemands publient solennellement, en 1993, la « naissance » scientifique de *Pseudonovibos spiralis*. En 1996, le nouveau mammifère est inscrit par l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN) parmi les espèces menacées.

Il y a de quoi : à part les fameuses cornes, personne ne l'a jamais vu. En 1999, Arnoult Seveau parcourt les régions les plus reculées du Cambodge à la recherche du bœuf sauvage. En vain. Il ne rapporte que des cornes, quelques paires découvertes sur des marchés.

Coïncidence extraordinaire : de retour en France, il déniche, dans la maison d'un ancien colon, quatre trophées rapportés d'Indochine dans les années 20. Toujours les mêmes cornes, en forme de lyre et étrangement annelées. Seveau porte son trésor à Thomas, qui, pour tenter de classer le bovidé sur ses caractéristiques génétiques, en confie un fragment à Alexandre Hassanin.

La réponse ne se fait pas attendre : l'ADN est celui d'un bœuf domestique. Du type le plus courant qui soit. Pour Herbert Thomas, c'est la stupéfaction : *« Jusqu'alors, je me demandais seulement à quel groupe de bovidés apparenter cette espèce. Là, cela devenait carrément bizarre ! »* L'expert se documente, examine l'intérieur de l'étui corné à l'aide de moulages, le débite en lames minces pour observer au microscope la disposition des couches de kératine… et découvre le pot aux roses. *« Sur tous les trophées que j'ai examinés, c'était la même chose : les étuis cornés avaient été retirés de l'os frontal, chauffés et déformés à la pince, puis remis en place. »* Une habile contrefaçon, obtenue en sculptant et en déformant de simples cornes de bovins domestiques… Toute l'histoire est là.

ENCORE UN MYSTÈRE

D'où sa force ! Car il y a fraude et fraude, et celle-ci est remarquable. *« Que ce soit* de visu *ou sur photographies, ces cornes avaient été examinées par tous les spécialistes mondiaux. Si l'animal lui-même n'était pas resté introuvable, personne n'aurait soupçonné quoi que ce soit ! »*, insiste Herbert Thomas. *« Le pourquoi et le comment de ces cornes reste un mystère. Mais la déformation est tellement identique de l'une à l'autre qu'elles ont sûrement été fabriquées dans un même lieu »*, précise Arnoult Seveau, à qui l'on a également indiqué, au Cambodge, que la poudre extraite de ces cornes était parfois vendue comme médicament.

Un chef-d'œuvre d'artisanat, qui s'est sans doute développé autour des années 20 dans le but d'appâter le client… On n'en sait pas plus. Le mystère zoologique est levé ; l'enquête ethno-sociologique reste à faire.

C. V.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLES DE L'INFO

Au sommaire du numéro de janvier

Les nouveaux chantiers de l'Europe

L'Union européenne a terminé l'an 2000 sur un refus. Cette Europe indécise n'en continue pas moins d'élargir son champ d'action. Dès 2001, les Quinze vont mettre en chantier un travail de réflexion sur une sorte de Constitution européenne

Les extrémismes, envers de l'Union

Malgré la construction européenne, l'Europe n'est pas épargnée par des poussées de radicalisme qui témoignent de la difficulté du continent à se débarrasser du spectre de la violence nationaliste extrémiste

Et les clés de l'info : 4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux 12 F - 1,83 €

Le cassoulet sans crainte

Une nouvelle année sous le signe du classique régional


DESSINS DESCLOZEAUX

À TRAVERS tous les désagréments de table qui seront à inscrire au calendrier de cette année ouvrant le millénaire, nos vœux iront en premier aux rescapés de la vieille et robuste sagesse populaire, vers ces gardiens du savoir-faire et des grands principes d'authenticité. Ne débraillons plus nos fringales, remettons-les pour un temps dans les pas de la tradition, là où elle est toujours respectée. Ainsi de nos récentes et assez réjouissantes retrouvailles avec le cassoulet, nous voulons parler de l'un de ceux que l'on sert encore dans leur matrice et marmite d'origine.

Car c'est un plat qui se loge assez commodément en boîte, façon pratique pour les Nordistes de fréquenter à la va-vite une œuvre se réclamant de la plus sérieuse réflexion, tant dans sa préparation que dans sa dégustation. *« Fermé pour cause de cassoulet»* : qui nous racontait l'histoire du panonceau accroché à la porte d'un restaurant du Languedoc à l'intérieur duquel on devinait des compères résolument attachés à l'intimité de leur bonheur et à ses mystères ? Le dogme sous haute surveillance.

Nous, on en pratique un en provenance de Limoux et au confit de canard. Vingt-six francs cinquante. Impossible de nous en faire manger un autre. Même qu'en ce moment on le trouve un peu salé et que, si ça dure, on se fendra d'une lettre à ce M. Joseph Aymeric pour lui faire remarquer nos droits. Non mais, alors... Pas comme le pauvre Céline, qui, dans le *Voyage*, isolé au milieu d'une Afrique crépusculaire, n'a d'autres réserves qu'une montagne de celui dit « à la bordelaise » et dont il se sert pour tenter d'abréger ses tourments au plus vite.

Ténor de la gastronomie française et occitan, Prosper Montagné (1864-1948) assurait qu'il y en avait trois : celui de Castelnaudary,

> Il y a dans ce plat comme le souffle d'une grosse joie gaillarde

celui de Carcassonne et celui de Toulouse. Le père, le fils et le saint esprit. Trop savant pour nous.

Retenons seulement qu'il y a dans ce plat comme le souffle d'une grosse joie gaillarde et dont il est bien dommage de ne pas connaître, sinon le juste agencement, du moins les techniques primitives. Là où les daubes, même d'origine méridionale, ne posent pas de problèmes particuliers, lui semble résister à toute tentative de violation de sa personnalité. Un baron du Sud jaloux de ses secrets.

Restent les confidences et les indiscrétions de la diaspora, mais là encore il n'est pas sûr que l'on puisse les obtenir si facilement.

A Paris, où tout se trouve et se retrouve, ils sont plusieurs à jouter sous la bannière. Le Michelin en retient seize ; plus raisonnablement, le Pudlowski, cinq. Les deux guides tombent cependant d'accord sur le plus ancien, qui leur semble être aussi le plus vertueux : A Sousceyrac, dans le 11e arrondissement, établissement doté d'un certificat de présence remontant à 1923. Le cassoulet ne se démode pas. Et pour preuve le succès. National et international.

Nous sommes ici dans le Lot, ce qui n'a aucunement l'air d'effrayer la clientèle étrangère qui déboule dans la place comme si rien d'important ne pouvait être entrepris dans la capitale avant un passage chez la famille Asfaux. Violent comme enthousiasme. Et cossu. Pas du routard avec grosses chaussures et cache-col tricoté par la communauté, non, du pèlerin installé dans la vie, à l'aise, très goldcardérisé.

Il faut dire aussi que l'endroit sort exemplaire de ce que l'on peut imaginer de plus confortablement parisien dans le genre vieux bistrot tenu avec fermeté. Du sérieux bon enfant, sans aucun laisser-aller. Ils adorent.

Avec raison, car ce peu ramenard temple de la cuisine du Sud-Ouest fait un boulot de qualité dans une ambiance pas snob pour deux ronds. Le Quercy comme si on y était. Et naturellement, le cassoulet, celui de Sousceyrac, précisément, servi dans le délai d'attente réglementaire et parfumé de ses haricots régionaux, les considérables, les énormes, âme de la préparation et juges de paix de l'exercice.

Jean-Pierre Quélin

★ A Sousceyrac, 35, rue Faidherbe, 75011 Paris, tél. : 01-43-71-65-30. Cassoulet : 140 F, 21,34 €. Carte : 250-300 F, 38,10-45,73 €.

L'orange

Fruit lumineux dans le feuillage sombre des vergers, l'orange est aussi comme une boule de feu au cœur de l'hiver. Voilà sans doute pourquoi il s'en vend trois fois plus en janvier qu'au mois de juillet ou d'août.
Avant de devenir aujourd'hui, après la pomme, le deuxième fruit le plus consommé par les Français (8 kilogrammes par an et par habitant), cet agrume fut longtemps chez nous un produit rare et cher.
Inutile de remonter à Robespierre qui se fit traiter de sybarite, parce que l'on pouvait trouver chez lui des pyramides d'oranges. Il y a cinquante ans encore, ce fruit était une denrée de luxe. Vous trouverez sans peine quelqu'un autour de vous, qui vous racontera, comme le fit un jour mon grand-père Eugène, le souvenir ému d'un Noël où il avait reçu trois oranges à la fois, *« emballées dans un papier de soie fermé d'un ruban »*.
A la coopérative Nérolium de Vallauris (Alpes-Maritimes), on cultive principalement la plus ancienne variété d'orange connue en Europe : l'orange amère ou bigarade, que les croisés rapportèrent en France de leur expédition en Terre sainte. *« Dans la région,* raconte Philippe Dodu, le directeur de la coopérative, *nous avons récolté 38 tonnes de bigarades l'an dernier. Un chiffre minuscule comparé à celui que devait être la production dans les années 30, époque où il y avait encore dans le département 700 hectares plantés en bigaradiers. Hélas, entre les gels et les promoteurs immobiliers, nous avons du mal à résister »*.
Si peu abondante soit-elle, la récolte de cette année débarque en ce moment sur les marchés locaux. A 12 francs le kilogramme, on trouvera là de quoi faire confitures et vins d'orange. Pour ce qui est du fruit de bouche, n'y pensez pas. L'orange douce est là pour ça. Celle-ci fut longtemps appelée « orange du Portugal », ou « de Lisbonne », car ce sont les Portugais qui la rapportèrent d'Asie vers 1450 et la firent connaître et apprécier de toute l'Europe.
Aujourd'hui sur les étals, il n'y en a quasiment plus que pour elle. La France importe ce fruit en grande majorité d'Espagne, du Maroc, et d'Afrique du Sud quand vient le mois de mai. Deux types principaux d'oranges sont disponibles à la vente : les blondes et les sanguines. Neuf oranges sur dix vendues chez nous sont des blondes.
Le consommateur se moque de savoir s'il croque parmi ces blondes de la salustiana, de la shamouti, de la naveline ou de la bahia. Il s'intéresse à ce qu'il va faire de ce fruit : orange à jus ou orange de bouche. L'une des plus belles variétés qui soit réunit en un seul fruit ces deux qualités. Ce sont les maltaises, des oranges sanguines tunisiennes, au jus parfumé et sucré avec une pointe d'acidité remarquablement équilibrée.
Oranges de jus et de dessert, leur zeste (si le fruit n'est pas traité, bien sûr) peut aussi déclencher toutes les fantaisies culinaires. Les grands chefs ne s'y sont pas trompés, tel Marc Veyrat, qui propose des langoustines à la sauge et aux zestes d'orange, ou Alain Senderens, créateur d'une fameuse tarte aux zestes d'oranges confits.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE



AOC Côtes du Roussillon

DOMAINE DE SAINTE–BARBE, ROUGE 1998

■ Ce sont les marins grecs, sept siècles avant notre ère, qui plantèrent la vigne sur les gradins de ce théâtre naturel que constitue le Roussillon face à la Méditerranée. Carignan, grenache noir et cinsault sont les cépages principaux de ce vignoble, associés au mourvèdre, dont Robert Tricoire dit *« pour qu'il soit bon, il faut qu'il entende la mer »*. Ce fils de vigneron exploite la propriété familiale selon la tradition, aux portes de Perpignan. Il voue à sa vigne et à son terroir autant de respect qu'à la culture catalane. Pour lui, la qualité, c'est-à-dire d'abord la maîtrise du rendement, se joue à la période taille, du mois de décembre à celui de mars, et non lorsque les raisins sont mûrs. Elle exige un travail quotidien selon les méthodes de l'agriculture raisonnée, et une sélection, parcelle par parcelle, au moment de la récolte.

Le rouge 1998 offre au regard une couleur intense, prolongée, au nez, par des arômes de fruits rouges bien mûrs et d'épices douces. En bouche, les tanins commencent à se policer. La carrure prime sur l'apparence mais l'on ne s'attend pas ici à découvrir un vin fluet. Dans peu de temps cette bouteille sera à son apogée *« avec un gigotin d'agneau aux olives noires, pardi »*.

★ Domaine de Sainte–Barbe. Côtes du Roussillon rouge 1998 : 32 F (3,04 €) la bouteille (départ cave).
Chemin de Sainte-Barbe, 66000 Perpignan, tél. : 04-68-54-61-62.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE SOLEIL

■ On peut toujours rêver d'une cuisine de banlieue, faite de miroton, de gibelotte, de haricot de mouton. Le Soleil, au cœur des puces de Saint-Ouen, renouvelle la tradition des « barrières », comme celle de Clichy, où Bernard Loiseau et Guy Savoy firent leurs premières armes. Précisément, Serge Barbey, un ancien de Saulieu, formé à la rigueur de la haute cuisine, a su adapter son style à l'exigence d'une clientèle de chineurs, habitués du marché Biron qui ont vite adopté les harengs fumés et quenelles d'avocat, le mesclun à la basquaise, le pavé de thon rôti au vinaigre balsamique, le rognon entier aux rattes du Touquet ou l'entrecôte de 350 g au vin du Médoc. Et aussi quelques souvenirs d'enfance : crêpe suzette, baba au rhum et mœlleux au chocolat. Les portions sont généreuses, la cave extrêmement soignée et le décor improvisé avec beaucoup de goût. Louis-Jacques Vanucci, le patron, a réussi d'emblée à créer une atmosphère bon enfant, gourmande et conviviale. Cave de havanes. A la carte, compter 200 F (30,49 €).

★ 109, avenue Michelet, 93400 Saint-Ouen, tél : 01-40-10-08-08. Ouvert tous les jours au déjeuner et le jeudi, vendredi et samedi soir.

CHEZ JACKY

■ Dans un décor immuable d'auberge de province, alors que se dessine alentour le nouveau quartier Seine-Rive gauche, Jacky Minet et ses frères ont adapté leur carte aux exigences du moment. Ancien boucher, le patron fait porter son choix sur une admirable viande rouge importée d'Argentine, douce, juteuse, issue de bovins brouteurs de pampa. Immuables aussi, la tête de veau façon Villette, aux deux sauces, le rognon entier cuit dans sa graisse et le saucisson pistaché. La nouveauté réside dans une carte du jour où les cuisses de grenouille, les filets de saumon à l'huile voisinent avec l'andouillette de Troyes, le foie de veau corrézien ou le véritable tournedos Rossini. Le foie gras de canard nécessaire à sa préparation est fait « maison », ainsi que le pain. Quelques bons vignerons, comme Roger Thévenet (69910 à Villié-Morgon), dispensent leurs bouteilles, servies à des prix forts honnêtes. Menu : 188 F (28,66 €).

★ 109, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris, tél. : 01-45-83-71-55. Fermé samedi et dimanche.

Gastronomie en terre catalane

■ CÔTÉ THÉÂTRE

Le Marseillais Michel Portos, après quelques années passées aux côtés de Michel Troisgros à Roanne, s'est installé dans le vieux Perpignan, près du théâtre, non loin de la cathédrale Saint-Jean où se déroule, chaque année à Pâques, l'étonnante procession des pénitents de la Confrérie de la Sanch. Sa cuisine utilise encore les richesses de la région : les fameux primeurs – asperges, fèves, petits pois, tomates – produits d'un art du jardinage et de l'irrigation inspirés de la lointaine Valence mozarabe, qui souffrent aujourd'hui de la concurrence de l'agriculture « industrielle » du sud de l'Espagne. Si les encornets du pays et jambon cru en copeaux et barigoule d'artichauts poivrade sont un hommage à la cuisine catalane, la carte évolue dans un registre très personnel. Une question de style : *« le désir attrapé par la queue »*, aurait dit Picasso, qui séjourna à Céret, dans les environs. C'est le foie gras chaud poêlé au chou chinois à l'huile de cacahuètes grillées, les noix de saint-jacques en sushi, ou bien la petite lotte cuisinée aux anchois et beurre de gingembre. Plus classiques – et tout aussi savoureux –, voici le pigeonneau au lard fumé et jus au genièvre, ou le râble de lapin rôti sauce au cumin et carottes façon Vichy. Cadre très soigné, service attentif. Solide cave riche des meilleures appellations régionales. Menu : 148 F (22,56 €) au déjeuner du lundi au vendredi, 230 F (35,06 €). Menu terroir : 280 F (42,68 €), vins compris. A la carte, compter 350 F (53,35 €).

★ 7, rue du Théâtre, 66000 Perpignan, tél. : 04-68-34-60-00. Fermé le dimanche et lundi midi.

LES FEUILLANTS

■ Nous avions signalé, au mois de juillet 2000, l'installation de Robert Abraham à Céret, cette petite bourgade aimée des peintres et des poètes, au pied du Canigou. Cuisinier d'instinct, qui fit ses premières armes à Saint-Malo voilà dix ans, il ne pouvait que se montrer sensible aux richesses d'une cuisine locale dont il apprécie l'esprit, sans copier la forme. La terrine de foie gras est naturellement aromatisée au rivesaltes, mais les piquillos farcis en marinière doivent composer avec les nuances de vanille qui parfument le carpaccio de saint-jacques. Les petits encornets dans leur encre sont escortés de légumes anciens et de copeaux de jambon serrano. La soupe de moules aux crosnes est relevée d'huile d'argane et les noisettes de chevreuil sauce poivrade sont accompagnées de fruits de saison aux épices. C'est une cuisine précise, savoureuse, sans artifice, celle d'un cuisinier en pleine maturité qui a su gommer quelques excès, sans se soumettre au *« gastronomiquement correct »* qui caractérise encore trop de maisons en région. Le décor de l'ancien Café du Sport a été rénové et la cave contient quelques splendides bouteilles, à prix d'amis. Menus : 180 F (27,44 €) ; 250 F (38,11 €) ; 350 F (53,35 €). A la carte, compter 350 F (53,35 €).

★ 1, boulevard La Fayette (place Picasso), 66400 Céret, tél. : 04-68-87-37-88. Fermé le dimanche soir et le lundi. Hôtel de six chambres et brasserie attenante.

Jean-Claude Ribaut

Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI retrouvez LE MONDE TELEVISION

Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES

GASTRONOMIE — Publicités

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com
MALIN, le menu "St.Jacques" 208 F 31,71€
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oléron

PARIS 14e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 15e
A TIPAZA
COUSCOUS - TAGINES
GRILLADES AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
01.45.54.01.17 - Ouvert T.L.J.



"GASTRONOMIE", renseignements publicité : 01.42.17.39.63

Roland Jourdain, le poursuiveur poursuivi du Vendée Globe

Pris entre Michel Desjoyeaux, en tête, et Ellen MacArthur, qui le suit de près, le skipper de « Sill-Matines-La Potagère » file vers le cap Horn, heureux et exténué par cette régate inattendue dans les mers du Sud

Après deux mois de course, les concurrents du Vendée Globe, tour du monde à la voile en solitaire sans escales, naviguent dans le Grand Sud. En tête de l'épreuve, Michel Desjoyeaux (*PRB*) est suivi par Roland Jourdain (*Sill-Matines-La Potagère*) et Ellen MacArthur (*KingFisher*). S'il ne désespère pas de s'emparer des commandes de la course, le Finistérien se méfie de sa rivale anglaise, qui ne cesse de se rapprocher de lui au point de menacer sa deuxième place. A trente-six ans, Roland Jourdain sait qu'il faut faire vite, agir, dégoter le bon chemin dans cet océan Pacifique où la météorologie donne des migraines aux navigateurs, si aguerris soient-ils. Dans une semaine, il devrait être en vue du cap Horn, porte ouverte vers le retour. *« Rien ne sera joué*, assure l'expérimenté Finistérien, *mais c'est le dernier virage à gauche avant la maison. »*

DANS LA COURSE, il est le poursuivant et le poursuivi. Roland Jourdain s'arrange de ce jeu de cache-cache avec les marins, la mer et ses nerfs avec énergie. Deuxième du trio de tête du Vendée Globe derrière Michel Desjoyeaux (*PRB*) et devant Ellen MacArthur (*KingFisher*), le skipper de *Sill-Matines-La Potagère* ne désespère pas de rattraper le premier, qui ne cesse de lui échapper à chaque fois qu'il semble revenir, ou de distancer la troisième, qui revient dès qu'il a le sentiment de ne plus l'avoir dans son sillage. Au pointage, mardi 2 janvier, Roland Jourdain déplorait 154 milles de retard sur Desjoyeaux et il était dans la ligne de mire d'Ellen MacArthur, qui s'était encore rapprochée, à 21 milles seulement.

Deuxième est une drôle de place, magnifique et un peu vexante. Asticoteuse de nerfs. En ce lundi 1er janvier, dans son soir à lui, il grogne : *« Je n'ai pas choisi de passer le réveillon dans le meilleur endroit. »* Ralenti dans du petit temps, il a vu filer le premier, revenir la troisième. Ainsi pris en sandwich, Roland Jourdain s'invente sa propre course. Même s'il a l'œil rivé sur les évolutions de ses adversaires les plus proches, il navigue avec hargne et plaisir, pour lui, tout simplement : *« C'est le premier qui marque le second, les poursuivants, eux, essaient de se démarquer de lui, pour justement le rattraper. J'essaie donc de faire ma route. »* Avec son bagout et sa hargne, il participe heureux et exténué à une course qui prend des allures de régate en tête de flotte, loin, si loin, à encore 9 000 milles de l'arrivée, soit plus de cinq semaines de mer, après deux mois de course.

C'est pourtant aujourd'hui, tout de suite, qu'il faut faire vite et agir, dégoter le bon chemin dans un océan Pacifique relativement clément, mais qui réserve une météo complètement *« farfelue »* qui donne des migraines aux marins. Dans une semaine, il devrait être en vue du cap Horn, celui qui délivre les marins du grand Sud, une porte ouverte vers le retour : *« Rien ne sera joué*, lance-t-il, *mais c'est le dernier virage à gauche avant la maison. »*

Pour l'heure, dans les paquets de mer du Pacifique, les coups de vent et les coups de calme, Roland Jourdain régate grandeur nature comme il sait si bien le faire. Ce Finistérien de trente-six ans a disputé huit solitaires du *Figaro*, où il a acquis cette expérience de solitaire et cette habileté à manœuvrer des bateaux exigeants dans des situations exigeantes. Du grand Sud, il s'est aussi forgé des souvenirs *« inoxydables »*.

« UN DIESEL »

Il fut deux fois équipier sur la redoutable Whitbread, course autour du monde en équipages avec escales, en 1986 et en 1989 ; il a choisi d'être un passionné polyvalent naviguant sur des embarcations de une, deux ou trois coques. Et il a ainsi gagné la Transat Le Havre-Carthagène en 1995 avec Paul Vatine sur le trimaran *Haute-Normandie*. Les deux hommes l'avaient alors emporté avec 36 minutes d'avance seulement sur *Banque-Populaire* de Francis Joyon et Jack Vincent, au terme d'une régate acharnée. En juin 2000, il s'est classé deuxième de la catégorie monocoque de la Transat anglaise derrière Ellen MacArthur. *« Mon format minimum, c'est une Transat*, disait-il avant le départ. *Plus ça dure, plus je suis content. Je suis un peu comme un diesel, il me faut du temps pour démarrer, mais, une fois que je suis parti, rien ne m'arrête. »*

Pour une première expérience de tour du monde en solitaire, il a donc choisi le Vendée Globe et il a tout de suite voulu le gagner. En forme de devise, il a écrit une boutade : *« Je descends, je tourne à gauche, je fais le tour du glaçon jusqu'au cap Horn et j'arrive. »* Il a pu bénéficier du soutien d'un partenaire devenu fidèle, Sill, une société bretonne de produits alimentaires. Mis à l'eau en septembre 1999, remis à sec en janvier 2000 et révisé à la fin de l'été pour peaufiner encore ses capacités, son plan Lombard est de la trempe des bateaux très puissants. Il avait déjà fait ses preuves de vitesse au près et son caractère dans les coups durs sur la Transat anglaise. Il avait 18 000 milles au compteur, il a confirmé ses promesses au fil des 25 000 milles à parcourir autour du monde. Marin et bateau semblent déjà de vieux copains.

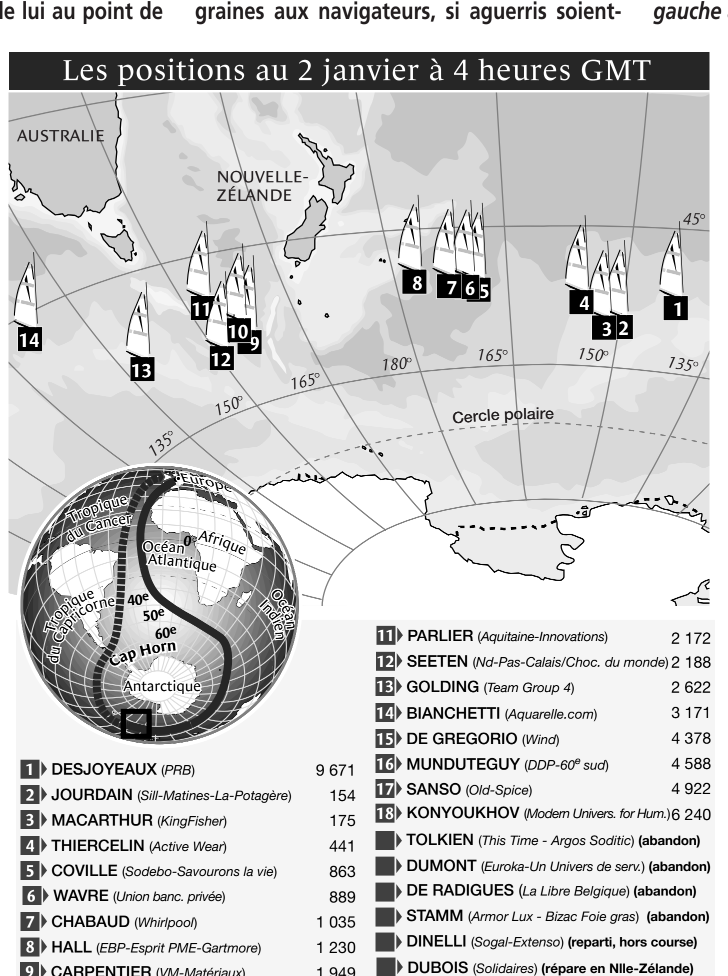
Quelques heures après le départ, le 9 novembre, il était revenu au port pour réparer une rupture de drisse. Il en avait profité pour faire soigner une dent cassée dans une manœuvre et s'en était reparti dans la nuit. Il avait très vite recollé au peloton avant de s'échapper.

Régatier au long cours, Roland Jourdain bataille beaucoup : *« Tout est exacerbé dans ce genre de course-là, les bonheurs comme les malheurs, c'est un peu un condensé de ce que l'on connaît dans la vie. C'est le pot commun de tous les navigateurs. Nous avons les nerfs à vif. »* Il est impressionné par les spectacles de la mer, les couleurs, il aime *« quand l'engin va bien,* [qu'il est] *réglé sous pilote automatique et que ça file »*. Pour l'heure, il n'a pas encore eu de grosses frayeurs dans le grand Sud : *« S'il n'a pas été facile, il n'a pas non plus été dangereux. Ici, on vient avec plaisir, mais on part avec plaisir. »*

Quand cette immense régate lui en laisse le temps, comme ces derniers jours, il *« prend un peu de recul »* et regarde la carte de la planète : *« J'ai déjà fait un demi-tour du monde, tout seul. C'est beau et gratifiant. »* Il repart à la manœuvre. Avec Michel Desjoyeaux devant, Ellen MacArthur, tout près, derrière, il faut continuer de lutter vers ce cap Horn si lointain, si proche.

Bénédicte Mathieu

Les positions au 2 janvier à 4 heures GMT



	Skipper (bateau)	Distance
1	DESJOYEAUX (*PRB*)	9 671
2	JOURDAIN (*Sill-Matines-La-Potagère*)	154
3	MACARTHUR (*KingFisher*)	175
4	THIERCELIN (*Active Wear*)	441
5	COVILLE (*Sodebo-Savourons la vie*)	863
6	WAVRE (*Union banc. privée*)	889
7	CHABAUD (*Whirlpool*)	1 035
8	HALL (*EBP-Esprit PME-Gartmore*)	1 230
9	CARPENTIER (*VM-Matériaux*)	1 949
10	GALLAY (*Voila.fr*)	1 991
11	PARLIER (*Aquitaine-Innovations*)	2 172
12	SEETEN (*Nd-Pas-Calais/Choc. du monde*)	2 188
13	GOLDING (*Team Group 4*)	2 622
14	BIANCHETTI (*Aquarelle.com*)	3 171
15	DE GREGORIO (*Wind*)	4 378
16	MUNDUTEGUY (*DDP-60e sud*)	4 588
17	SANSO (*Old-Spice*)	4 922
18	KONYOUKHOV (*Modern Univers. for Hum.*)	6 240
	TOLKIEN (*This Time - Argos Soditic*) **(abandon)**	
	DUMONT (*Euroka-Un Univers de serv.*) **(abandon)**	
	DE RADIGUES (*La Libre Belgique*) **(abandon)**	
	STAMM (*Armor Lux - Bizac Foie gras*) **(abandon)**	
	DINELLI (*Sogal-Extenso*) **(reparti, hors course)**	
	DUBOIS (*Solidaires*) **(répare en Nlle-Zélande)**	

Distance en milles par rapport à l'arrivée pour le premier, et distance en milles par rapport au premier pour les autres



JO 2008 : Pékin promet un air « aussi pur qu'à Paris »

POUR OBTENIR les Jeux olympiques d'été de 2008, pour lesquels elle est notamment en compétition avec Paris, Pékin a lancé une vaste opération séduction. Le maire de la capitale chinoise, Liu Qi, s'est engagé, lundi 1er janvier, lors d'une cérémonie organisée dans sa ville à la mémoire de Pierre de Coubertin, à faire des JO 2008 des Jeux *« dont on se souviendra à jamais »*. Après avoir annoncé, en novembre 2000, qu'il dépenserait 20 milliards de dollars pour transformer Pékin en métropole digne de l'événement, après avoir incité ses administrés à l'apprentissage de l'anglais et après avoir annoncé un vaste plan de nettoyage des toilettes publiques, Liu Qi a promis que la ville, considérée comme une des plus polluées du monde, aurait un air *« aussi pur que Paris »* d'ici à 2008. En 1993, la candidature de Pékin à l'organisation des JO 2000 avait été repoussée au profit de celle de Sydney pour des raisons liées à l'environnement et au respect des droits de l'homme. Dimanche, un groupe de vingt-huit dissidents chinois s'est adressé au Comité international olympique (CIO) dans une lettre ouverte, lui demandant de faire pression sur la Chine afin qu'elle libère tous les prisonniers politiques du pays. – *(AFP.)*

DÉPÊCHE

■ **GOLF : l'Américain Tiger Woods**, vingt-cinq ans, a été élu « champion des champions », mardi 2 janvier, par le quotidien sportif *L'Equipe*, en raison de sa saison remarquable – il a gagné trois des quatre tournois du Grand Chelem –, qui le fait entrer *« dans l'histoire du golf et du sport »*.

Les grands travaux d'Yves Parlier

POUR LUI, l'année a commencé par une journée de quatorze heures de travail pour fabriquer un nouveau mât. Yves Parlier, qui avait démâté le 17 décembre, entend bien rejoindre Les Sables-d'Olonnes sous le meilleur gréement de fortune possible (*Le Monde* du 20 décembre 2000). Le skipper d'*Aquitaine-Innovations* va y ajouter 6 mètres de plus, soit 18 mètres (8 de moins que le mât d'origine).

Yves Parlier explique la transformation : *« J'ai taillé, dans les morceaux que j'ai récupérés du démâtage, une pièce qui réunira par l'intérieur mes deux parties de mât, qui s'appelle le manchon. J'ai entrepris ce manchon à l'aide des outils comme la scie à métaux, la lime et les ciseaux à bois. Je le finirai à la lime pour que sa surface soit bien lisse et sans bosse. Je me suis appliqué à faire des coupes avec précision* (...). *Je suis tout noir de carbone et* Aquitaine-Innovations *aussi. »* Actuellement onzième, Yves Parlier se dirige vers l'île Steward, où il devrait mouiller le 5 janvier. Ainsi à l'abri, il devrait dématêr et remâter par ses propres moyens.

Autour de lui, après les agapes plus ou moins copieuses du réveillon du Nouvel An – où le foie gras a régné en maître –, la flotte poursuit sa progression vers le cap Horn, que les bateaux de tête devraient franchir vers le 9 janvier. Parmi eux, Patrice Carpentier (*VM-Matériaux*), neuvième à 1 949 milles de Michel Desjoyeaux, se taille une belle part dans la course sur le seul 50 pieds de la flotte. Il réalise son vœu : avoir cinquante ans dans les « cinquantièmes rugissants »...

Treizième à 2 600 milles de *PRB*, Mike Golding (*Team-Group 4*) commence à douter de ses chances de pouvoir établir un nouveau record du Vendée Globe. Parti avec dix jours de retard sur la flotte en raison d'un démâtage, le skipper de *Team-Group 4* possède près de 400 milles de retard sur la marche du record de Christophe Auguin en 1997.

B. M.

Tony Bullimore part à la poursuite des cinq autres maxi-catamarans de The Race

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Bruno Peyron, l'organisateur de The Race, peut être soulagé : la course de vitesse engagée ces dernières semaines pour que le tour du monde à la voile sans limites parte à l'heure a finalement été gagnée, même si ce fut dans la douleur : *Team-Legato*, le bateau barré par le skipper britannique Tony Bullimore, a pris le large avec plus d'une demi-journée de retard sur les cinq autres concurrents.

Après une longue journée d'incertitude, marquée par des épisodes rocambolesques, notamment un invraisemblable va-et-vient d'équipiers tour à tour débarqués puis rappelés à bord (*Le Monde* du 2 janvier), Tony Bullimore a réussi à se constituer un équipage prêt pour l'aventure, puis à mettre in extremis son embarcation en conformité avec les clauses du règlement de The Race portant sur les questions de sécurité. Dimanche 31 décembre 2000, à 21 heures, le radar transpondeur qui faisait défaut à *Team-Legato* était enfin installé, et l'équipage – dix hommes dont trois Britanniques, trois Français, deux Américains, un Australien et un Ukrainien – pouvait partir se roder, en effectuant pendant la nuit l'aller-retour de 150 milles au large de Barcelone imposé par la direction de la course afin de conclure la qualification du bateau.

« TEAM-ADVENTURE » EN TÊTE

Lundi 1er janvier, à 10 heures, *Team-Legato* était à nouveau en vue de la côte catalane. Il n'a pas eu à rentrer au port. Un bateau de la direction de course est parti à sa rencontre pour lui remettre le pavillon de course : une flamme blanche, que Tony Bullimore a aussitôt hissée afin de s'éloigner sans plus attendre. A 10 h 30, il avait coupé la ligne de départ, à la poursuite de ses adversaires qui naviguaient déjà au sud de la péninsule Ibérique. A bord du bateau le plus mal préparé de toute la flotte, les dix hommes espéraient secrètement que les heures de retard accumulées se transformeraient en un atout au moment de franchir la porte de Gibraltar ; ils comptaient sur un affaiblissement progressif des forts vents d'ouest qui devaient gêner la progression des bateaux de tête, mardi.

Mardi, à 9 heures (heure de Paris), *Team-Adventure* (Cam Lewis) était en tête à 25 milles du détroit de Gibraltar, où l'on annonçait de fortes bourrasques, et possédait 20 milles d'avance sur *Club-Med*, qui avait choisi une route côtière, comme *PlayStation* (Steve Fossett), troisième à 45 milles du leader. *Innovation-Explorer* (Bruno Peyron) était à peine à quelques encablures du bateau américain. *Warta-Polpharma* (Roman Paszke) avait pris encore du retard à 188 milles de *Team-Adventure*. *Team-Legato*, bien sûr, fermait la marche à 358 milles de la tête. Le premier incident de course a concerné *Club-Med*, dont le coskipper, Franck Proffit, a dû se faire poser quelques points de suture, dimanche, après que sa tête eut heurté une colonne de winch lors d'une manœuvre.

Eric Collier

INTERSPORT®
PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE.
J. Walter Thompson
Service Inter Location
Pour réserver vos skis, il suffit de surfer sur www.intersport.fr

FORFAITS 6 JOURS, 7ème GRATUIT

PACK PRESTIGE — 695 F (105,95 €)
Skis SALOMON SCREAM 8.9 PILOT*
Fixations SALOMON S 850 SC*
Chaussures ROSSIGNOL Race 3*

PACK PERFORMANCE — 595 F (90,71 €)
Skis ROSSIGNOL SALTO PRO*
Fixations ROSSIGNOL FTX 105 SP Set*
Chaussures SALOMON Performa 660*

PACK EVOLUTION — 495 F (75,46 €)
Skis SALOMON X-FREE 7*
Fixations SALOMON Q 500 SR*
Chaussures SALOMON Symbio 500*

PACK JUNIOR de 7 à 12 ans — 275 F (41,92 €)
Skis DYNAMIC VR 27 XJ*
Fixations SALOMON C 305 SR*
Chaussures ROSSIGNOL Comp J3*

PACK SURF ADULTE — 550 F (83,85 €)
Surf ROSSIGNOL ROC D*
Fixations DURET ROTOMAT AD*
Bottes CRAZY CREEK Country AD*

PACK ENFANT de 0 à 6 ans — 200 F (30,49 €)
Skis TECNO PRO BLUBBS*
Fixations SALOMON C 305 mini*
Chaussures ROSSIGNOL R 08 Jr*

PACK SURF JUNIOR — 395 F (60,22 €)
Surf CRAZY CREEK PRIMERO JUNIOR*
Fixations CRAZY CREEK Univer Soft Jr*
Bottes CRAZY CREEK Country Jr*

PACK LOISIR pour débutant — 395 F (60,22 €)

OFFRE SPECIALE EN JANVIER ET EN MARS**
Pack PRESTIGE au prix du pack PERFORMANCE et pack PERFORMANCE au prix du pack EVOLUTION

Et aussi dans votre magasin INTERSPORT,
et par téléphone N° Indigo 0 803 01 5000 (1.09 F TTC la minute)

*ou équivalent. **Hors vacances scolaires françaises.
Tous nos packs skis comprennent des bâtons. Prix valables jusqu'au 30 avril 2001. 1 euro = 6,55957 F

Pluies à l'ouest

MERCREDI. Une nouvelle perturbation atlantique aborde la Bretagne en début de matinée puis se déplace vers l'est en cours de journée. Seul le pourtour méditerranéen reste bien à l'écart de ce temps gris et humide.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Il pleut dès le matin sur la pointe Bretagne et à partir du milieu de matinée sur les autres régions. Les rafales de vent atteignent 90 km/h près des côtes et 70 km/h dans l'intérieur. Températures de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel de la matinée s'ennuage au fil des heures. Des pluies faibles se produisent l'après-midi sous un ciel couvert. Les températures s'échelonnent de 7 à 9 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Eclaircies et passages nuageux se partagent le ciel de la matinée. Le temps devient plus gris l'après-midi avec l'apparition de petites pluies sur la Champagne et la Lorraine. Températures de 6 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur le Poitou-Charentes, le ciel se voile rapidement et des pluies faibles se produisent à partir de la mi-journée. Ailleurs, une alternance de nuages et d'éclaircies est au menu de la matinée puis le ciel se voile dans l'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 9 et 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel de la matinée se partage entre de belles éclaircies et quelques passages nuageux. Sur le Limousin et l'Auvergne, les nuages deviennent plus nombreux dans l'après-midi et peuvent déverser quelques ondées. Ailleurs, le temps reste assez ensoleillé. Les températures varient de 7 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps est calme et agréable. Le ciel affiche une couleur gris pâle. Les températures vont de 11 à 15 degrés.

03 JANVIER 2001
Prévisions
vers 12h00

Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

METEO FRANCE

(Publicité)

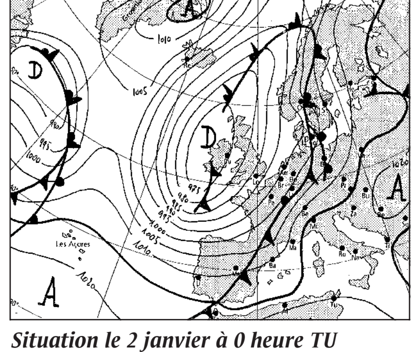
PRIX D'AMIS OU DE BANDITS ?

ATTENTION!

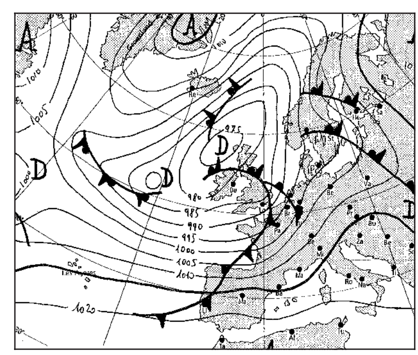
On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris. www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 03 JANVIER 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Temp.	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	8/14	S
BIARRITZ	10/15	C
BORDEAUX	8/12	P
BOURGES	6/9	P
BREST	6/11	P
CAEN	5/11	P
CHERBOURG	5/10	P
CLERMONT-F.	3/10	C
DIJON	5/8	C
GRENOBLE	2/8	N
LILLE	6/9	C
LIMOGES	5/9	P
LYON	6/9	N
MARSEILLE	8/12	S
NANCY	4/8	N
NANTES	7/11	P
NICE	8/13	S
PARIS	6/10	P
PAU	6/11	N
PERPIGNAN	7/13	S
RENNES	7/12	P
ST-ETIENNE	2/10	N
STRASBOURG	2/7	N
TOULOUSE	6/11	N
TOURS	6/9	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	P
FORT-DE-FR.	23/27	S
NOUMEA	23/27	P
PAPEETE	25/29	P
POINTE-A-PIT.	21/27	S
ST-DENIS-RÉ.	25/30	C
EUROPE		
AMSTERDAM	5/8	S
ATHENES	10/15	C
BARCELONE	7/12	S
BELFAST	1/4	S
BELGRADE	3/10	P
BERLIN	2/6	S
BERNE	1/5	S
BRUXELLES	6/8	C
BUCAREST	-7/6	C
BUDAPEST	2/4	P
COPENHAGUE	2/6	C
DUBLIN	1/6	S
FRANCFORT	2/5	C
GENEVE	4/7	S
HELSINKI	-4/-2	C
ISTANBUL	9/13	S
KIEV	-3/2	C
LISBONNE	11/17	C
LIVERPOOL	5/10	C
LONDRES	3/10	S
LUXEMBOURG	3/5	C
MADRID	2/8	C
MILAN	3/11	S
MOSCOU	-9/-7	C
MUNICH	-3/4	S
NAPLES	10/16	S
OSLO	-4/2	P
PALMA DE M.	8/17	S
PRAGUE	-2/4	C
ROME	10/16	S
SEVILLE	9/14	C
SOFIA	-8/7	S
ST-PETERSB.	-9/-6	S
STOCKHOLM	3/6	C
TENERIFE	12/16	S
VARSOVIE	0/1	S
VENISE	7/9	S
VIENNE	0/3	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/30	S
BUENOS AIR.	23/34	S
CARACAS	21/26	S
CHICAGO	-12/-4	C
LIMA	19/23	C
LOS ANGELES	13/18	S
MEXICO	8/13	S
MONTREAL	-12/-6	C
NEW YORK	-8/-2	S
SAN FRANCIS.	7/14	S
SANTIAGO/CHI	12/28	S
TORONTO	-9/-8	C
WASHINGTON	-7/1	S
AFRIQUE		
ALGER	8/18	S
DAKAR	19/27	S
KINSHASA	23/30	P
LE CAIRE	11/19	S
NAIROBI	18/27	S
PRETORIA	14/28	S
RABAT	10/17	S
TUNIS	11/18	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/32	S
BEYROUTH	12/16	S
BOMBAY	16/30	S
DJAKARTA	26/30	S
DUBAI	15/26	S
HANOI	21/25	C
HONGKONG	16/22	S
JERUSALEM	7/17	S
NEW DEHLI	7/19	S
PEKIN	-12/-6	S
SEOUL	-11/-6	S
SINGAPOUR	25/31	C
SYDNEY	21/30	S
TOKYO	5/9	S



Situation le 2 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 4 janvier à 0 heure TU

PRATIQUE

Le détecteur de fumée demeure le moins cher des dispositifs anti-incendie

IL SEMBLE difficile de le croire, mais les Français viennent seulement de prendre conscience que la détection précoce d'un incendie améliore considérablement la sécurité des personnes, surtout la nuit dans les habitations. Pourtant, le problème n'est ni nouveau ni anodin. Les chiffres le rappellent : un incendie se déclare toutes les deux minutes dans notre pays, d'après la Fédération française des sociétés d'assurances.

Ces incendies domestiques provoquent environ 700 décès directs, sur les lieux. Parmi les victimes, une personne sur deux décède ou est hospitalisée dans un état grave. Pis, ces sinistres constituent la deuxième cause de mort accidentelle des enfants de moins de cinq ans. Enfin, si 70 % des feux se déclarent le jour, 70 % des incendies meurtriers ont lieu la nuit.

En fait, même si la peur du feu figure parmi les plus anciennes angoisses, le danger véritable est des plus mal connus. L'élément le plus dangereux n'est pas la flamme, mais les fumées et les gaz chauds qui peuvent tuer en quelques minutes. Et, « *contrairement à ce que laisse à penser l'image véhiculée par le cinéma et la télévision*, précise Denis Cluzel, directeur général du Comité national malveillance incendie sécurité (CNMIS), *le cœur d'un incendie est plongé dans une obscurité totale, avec de la fumée partout. Parfois, on ne voit même pas ses mains !* ».

L'EXEMPLE AMÉRICAIN

Le détecteur de fumée a donc une utilité primordiale, dont le concept est apparu aux Etats-Unis au milieu des années 70, après un rapport de l'administration Nixon qui avait constaté que beaucoup trop d'Américains mouraient dans des incendies. D'importants budgets de recherche et de communication avaient alors été débloqués, afin de faire baisser de moitié le nombre de décès en dix ans, ce qui a été le cas.

On ne peut pas pour autant transposer tel quel l'exemple américain en France. Là-bas, beaucoup de maisons sont en bois et surtout, les distances étant plus importantes, les sapeurs-pompiers mettent en moyenne plus longtemps à arriver sur les lieux. L'implantation de détecteurs de fumées n'aurait cependant pas suffi, si elle n'avait été accompagnée par des programmes de formation : des cours à l'école donnés par des pompiers à la sensibilisation par des spots télévisés pour apprendre à se déplacer dans la fumée, à se rouler dans une couverture, etc.

En France, les produits – détecteurs avertisseurs autonomes de fumées (DAAF) – existent, mais ils restent peu répandus et ne sont pas accompagnés d'une communication soutenue de la part des ministères concernés ou des assureurs. Proposer un produit, si les gens ne savent pas comment l'utiliser ni comment agir lorsqu'il se déclenche, ne sert pas à grand-chose.

Les Anglais sont équipés à plus de 70 % de DAAF ; les Belges un peu moins, mais tout de même notablement, alors qu'en France, le taux d'équipement est encore symbolique. En fait, la seule offre vient des vendeurs à domicile d'extincteurs et pas toujours à des prix raisonnables.

La tendance actuelle consiste à proposer des appareils sûrs et certifiés à un prix raisonnable, de l'ordre de 250 F, 38,11 €. Les matériels américains coûtent beaucoup moins cher (6 à 10 dollars, de 42 à 70 F), mais ils utilisent une détection ionique, à partir d'une source radioactive intégrée. La Commission interministérielle des radioéléments artificiels (Cirea) a interdit ces appareils en milieu domestique, pas tant à cause du danger direct, infime, de cette source radioactive que de leur accumulation en fin de vie, en tant que déchets.

UNE AUTRE TECHNIQUE

La France a développé une autre technique, optique, qui explique le prix plus élevé. Cela dit, un seul détecteur près de la chambre apporte déjà une bonne sécurité. Ces appareils étant très compacts, il est facile de les installer partout. On déconseille de les mettre à la cuisine ou dans le garage, car cela peut déclencher des alarmes intempestives. Cependant ces appareils ont un inconvénient majeur : leurs piles, d'une durée de vie d'un an... qu'on oublie de changer !

Certes, les piles usées émettent un « bip ! » agaçant toutes les dix minutes pendant un certain temps, mais il existe un moyen plus simple de ne pas les oublier. Aux Etats-Unis, où l'on change d'heure comme en Europe entre l'été et l'hiver, des spots télévisés ont sensibilisé la population à changer les piles des détecteurs au moment du passage à l'heure d'hiver. Résultat, le renouvellement est devenu automatique.

Si les touristes anglo-saxons n'en sont pas encore à venir chez nous avec leur détecteur de fumée dans la poche, beaucoup d'organisateurs de voyages exigent que les gîtes ruraux soient équipés de détecteurs de fumée pour accueillir leurs touristes, pour qui il s'agit d'un équipement aussi banal qu'un lave-linge.

La technologie, aussi sophistiquée soit-elle, ne suffira pourtant jamais à prévenir tous les accidents. En France, 6 000 incendies sont déclenchés chaque année par des enfants. Sans vouloir culpabiliser qui que ce soit, il faut reconnaître que la prévention technologique ne remplacera jamais un élément tout simple – et gratuit : un minimum d'éducation et de responsabilité individuelle.

Marcel Donzenac

Des produits certifiés mais encore rares

Le Comité national malveillance incendie sécurité (CNMIS) a élaboré, avec l'Afnor, une certification NF DAAF. L'administration avait demandé en 1996 une certification de ces produits, étant donné le nombre de ceux qui étaient importés et le fait que tous n'offrent pas des caractères de fiabilité satisfaisants. Le marché propose en effet beaucoup de produits non certifiés, dont certains sont efficaces et d'autres ne sont encore que des gadgets. Actuellement, on ne trouve encore que deux (bientôt trois) produits certifiés sur le marché français.

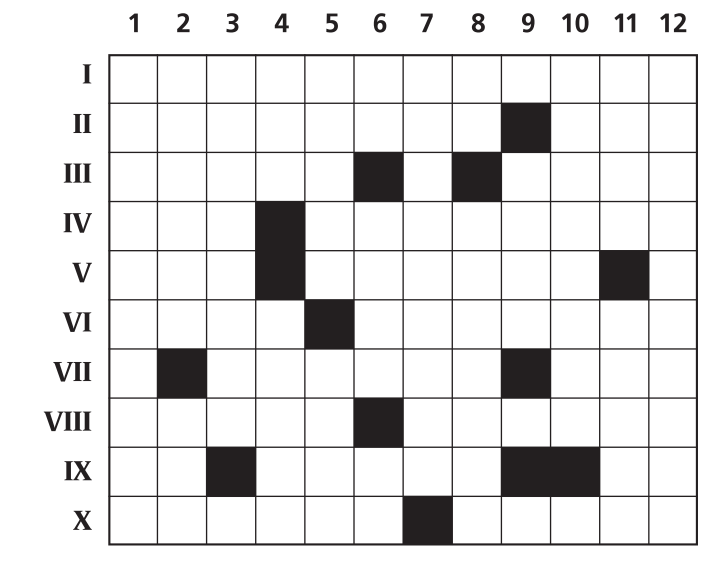
Les industriels concernés, français ou étrangers, hésitent à investir dans cette coûteuse certification, qui apporte pourtant la seule garantie de fiabilité. Résultat : le détecteur de fumées, pour irremplaçable et peu coûteux qu'il soit, reste encore enfermé dans un cercle vicieux. Les produits ne peuvent pas se banaliser sans promotion... mais celle-ci ne peut être générée que par une progression des ventes !

★ CNMIS: 16 avenue Hoche 75008 Paris, tél. 01-53-89-00-40, www.cnmis.org.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 002

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Bouleversant, bien que non prévu. - II. Compagnon de la première heure. Département. - III. Office au temple. Met de mauvaise humeur. - IV. Se bat pour la paix. Consulté pour que tout se passe bien à la sortie. - V. Capitula à Appomattox. Echange de bons procédés avec le fisc. - VI. Personnel. Entretient le feu mais ne peut y succomber. - VII. A longtemps brillé au-dessus du *Monde*. Grand dès que l'on s'en sert. - VIII. Poisson d'eau douce. Fort à condition de prendre de la graine. - IX. Article. Les autres dans *Huis clos*. Préposition. - X. Troublée. Décision.

VERTICALEMENT

1. A beaucoup de connaissances mais n'a pas d'attachement. - 2. Reproduite comme un Maillol. Des cailloux dans le désert. - 3. Belle comme un Maillol. - 4. D'un auxiliaire. Jouer sur les mots. - 5. Réunion de fils. Le premier fut le Bon. - 6. Article. Rayonnant. Bout de fer. - 7. Prend du plaisir à couper les cheveux. - 8. Mises en réserve. Polira en surface. - 9. Encore plus populaire depuis que l'on est champions. - 10. Mise à l'eau. - 11. Colin s'il est noir. Bien nettoyée. - 12. Mozart l'a mis en musique au sérail.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 001

Horizontalement

I. Progressiste. - II. Levain. Alibi. - III. Agendas. En. - IV. Il. Té. Ta. Ive. - V. Sémillants. - VI. Amiel. Legs. - VII. Ne. Refusa. At. - VIII. TNT. Sifflote. - IX. Itou. Li. Obéi. - X. Nécromancien.

Verticalement

1. Plaisantin. - 2. Réglemente. - 3. Ove. Mi. Toc. - 4. Gantier. Ur. - 5. Ridelles. - 6. ENA. Film. - 7. Statufia. - 8. Sa. An. SF. - 9. Ile. Tlaloc. - 10. Sinise. Obi. - 11. TB. Gâtée. - 12. Eisenstein.

SCRABBLE ®

PROBLÈME Nº 207

Partie jouée en club.

Tirage : A G I R U U Z.

a) Marquez 39 points sans utiliser le Z. b) Trouvez un huit-lettres et placez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

Tirage suivant : B E I S S U Y.

c) Marquez 36 points sans utiliser le Y. d) Marquez 72 points sans scrabbler. Ecrivez sur la grille la meilleure solution (elle est donnée ci-dessous).

Solution de a) : AUGURIEZ, 7 B, 80.

Tirage suivant : B + C D E E O X.

e) Marquez 93 points sans scrabbler.

Solution de d) : ESSUYAI, B 2, 72.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

f) E E P R S U X : trouvez deux six-lettres incluant le X ; trouvez un cinq-lettres incluant le P et le X – BINOCHE ; trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 10 janvier.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 27 décembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) GABIONS, *abris pour les chasseurs de gibier d'eau*, E 5, 40.

b) SAGOUIN, 9 E, 71, faisant MODERATO.

c) JAUGIONS, C 7, 84 – TAGUIONS, 8 H, 82 – BAGUIONS, E 7 ou l'anagramme BAUGIONS, *étions dans notre bauge* – DAGUIONS, *frappions avec une dague*, 4 H, 72 – SAGOUINS, I 7, 64 – ENGOUAIS, 5 H, 68, ou l'anagramme SAGOUINE – RAGUIONS, *usions (une corde)*, 6 H, 67.

d) GRAVIMES PREVIMES SERVIMES SUIVIMES.

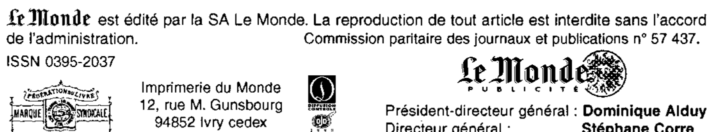
Michel Charlemagne

Bonne chère sans lettre chère

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H				V	I	M	E	S							
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LITTÉRATURE **L'écrivain Louis-René des Forêts est mort samedi 30 décembre à l'hôpital Cochin, à Paris, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.** **● IL ÉTAIT L'AUTEUR des *Mendiants* (1943) et du *Bavard* (1946). Dans ce bref récit, l'un des ouvrages de référence de ce que Nathalie Sarraute devait nommer, en 1956, *« l'Ere du soupçon »*, c'est tout le langage et son ambition de pouvoir exprimer la vérité qui est mis en crise. ● EN 1997, il avait publié *Ostinato*, autobiographie crépusculaire, inachevée et inachevable. L'espoir, semblait-il affirmer, est moins à placer dans les mots que dans la musique qui naît de leur aspiration à la vérité. ● SON ŒUVRE a inspiré des lectures critiques passionnées, tant elle joua le rôle d'un miroir réfléchissant, peut-être déformant, de son époque. Quant à l'écrivain, il devint une sorte de Commandeur, de référence secrètement autoritaire.**

Louis-René des Forêts silencieux à jamais

L'écrivain est mort des suites d'une pneumonie, samedi 30 décembre, à Paris. Agé de quatre-vingt-deux ans, il avait publié « Le Bavard » en 1946, dans lequel il exprimait la vanité des mots et l'amour de leur musique. En 1997, il avait signé une autobiographie bouleversante, « Ostinato »

ON NE POUVAIT qu'être impressionné par la grande noblesse qui émanait de toute la personne, et d'abord du visage de Louis-René des Forêts. L'âge avait bien pu rendre fragile, incertaine, sa haute stature, son regard n'en demeurait pas moins d'une belle clarté et d'une vivacité étonnante. Délicatement ironique, ce regard était d'abord bienveillant, dénué de toute fatuité ou arrogance. Lorsqu'on lui posait une question sur son œuvre, ou sur la manière dont elle avait pu être reçue, il prenait soin de réfléchir en gardant le silence, puis, la plupart du temps, avouait son ignorance. Avec une douceur qui ne ressemblait nullement à de la ruse.

La parution, puis le surprenant succès public d'*Ostinato* (Mercure de France, 1997), avait rappelé, ou appris, à de nombreux lecteurs le nom de cet écrivain, plus discret que secret. Neuf ans plus tôt, en 1988, Jean-Benoît Puech et Benoît Jacquot (qui adapta au cinéma, cette même année, le roman de des Forêts *Les Mendiants*), lui rendaient déjà un bel hommage à l'occasion d'un portrait diffusé à la télévision.

Pour plusieurs générations de lecteurs, l'œuvre de Louis-René des Forêts, comme celle de Samuel Beckett, demeurera l'un des témoignages les plus bouleversants du malaise, presque de la maladie, qui affecte l'être de l'homme contemporain. Un livre comme *Le Bavard*, publié en 1946 chez Gallimard, même s'il mit du temps à atteindre et à toucher ses lecteurs – mais là d'une manière inoubliable –, reste incontestablement l'un des ouvrages de référence de ce que Nathalie Sarraute devait nommer, en 1956, *« l'Ere du soupçon »*. Un jour, des Forêts dira d'ailleurs (à Jean-Benoît Puech, qui rapportera le propos), qu'il aurait aimé être l'auteur d'un seul livre, *Le Bavard* précisément.

Mais suivons le fil biographique, même si la discrétion déjà mentionnée rend celui-ci assez ténu. Louis-René des Forêts est né à Paris le 28 janvier 1918. Enfance entre la capitale et le Berry familial. Pension. Scolarité médiocre dans un collège religieux de Saint-Brieuc. Rêve d'être marin. Etudes de droit et de sciences politiques à Paris. Se lie d'une grande amitié avec Jean de Frotté – qui sera fusillé par les nazis en 1945 – et rédige des chroniques musicales. Mais nous sommes encore dans les années 36-38. Son père meurt en 1940, quatre ans après sa mère. A la déclaration de guerre, des Forêts est mobilisé. En 1941, il se retire à la campagne, entre dans la Résistance, rencontre André Frénaud et Raymond Queneau.

En 1943, il publie, chez Gallimard, *Les Mendiants*, seul de ses livres à porter la mention « roman » ; on note l'influence de Faulkner, mais aussi de Lautréamont et Thomas De Quincey. Quarante-trois ans plus tard, il donnera une « édition définitive » du livre. Relativement brève, sa bibliographie est ainsi compliquée de multiples rééditions et versions revues.

Après la guerre, il entre chez Robert Laffont comme conseiller littéraire. Il termine *Le Bavard*, qui paraît dans une indifférence quasi générale. En fait, c'est la réédition de ce récit, chez 10/18 en 1963, dans une version remaniée, avec en couverture une reproduction d'un tableau de Paul Klee, qui permettra au *Bavard* de trouver sa vraie place dans la littérature française de l'après-guerre. Facteur déterminant : dans cette édition de poche, le texte de des Forêts est suivi d'une postface de Maurice Blanchot, « La Parole vaine » ; Blanchot évoque notamment le bouleversement que ressentit Georges Bataille à la lecture du livre. Reprise dans *L'Amitié* (Gallimard, 1971), cette étude, chef-d'œuvre d'intelligence critique, est aussi l'expression d'une intuition sombre et désespérée quant à « l'avenir » de la littérature. Il est évident que ce texte marqua profondément la conscience de Louis-René des Forêts.

« Je soupçonne, écrit Blanchot, *un livre comme* Le Bavard *d'un nihilisme presque infini et tel qu'il passe jusque dans le soupçon qui voudrait le délimiter. »* Il s'agit de la confession d'un narrateur que submerge le besoin de parler. Se mettant en scène d'une manière pathétique, il raconte jusqu'à quels excès et déconvenues son obsession le conduit. A la fin, il révèle que cette mise en scène elle-même était un leurre et qu'il n'a cessé de mentir. Dans ce bref récit, c'est tout le langage et son ambition de pouvoir exprimer la vérité – ne serait-ce que d'une situation – qui est mis en crise. Au-delà, le sujet parlant est comme happé, englouti par sa propre parole, destitué par elle : voix vide, « parole vaine ».

A la fin des années 50, au côté notamment de son ami Maurice Blanchot, l'écrivain s'engage contre la guerre d'Algérie. En 1960, en même temps qu'il publie – toujours chez Gallimard – son troisième livre, un recueil de nouvelles, *La Chambre des enfants*, il signe le Manifeste des 121. Deux ans plus tard, il répond à une enquête de la revue *Tel Quel* (n° 10) sur « la littérature aujourd'hui » : c'est pratiquement son seul texte théorique.

> Dans « Le Bavard », publié en 1946, c'est tout le langage et son ambition de pouvoir exprimer la vérité qui est mis en crise

En 1965, sa fille Elisabeth meurt accidentellement à l'âge de quatorze ans. Ce deuil le conduira, à partir de 1967, année où paraît un poème, *Les Mégères de la mer* (Mercure de France), à ne plus publier de livre durant plus de vingt ans. Après avoir travaillé à l'Encyclopédie de la Pléiade avec Queneau, il entre (en 1966) au comité de lecture de Gallimard – qu'il quittera en 1983. Il participe également à la création de la revue *L'Ephémère* (avec, notamment, Michel Leiris, André du Bouchet, Yves Bonnefoy et Paul Celan). En 1968, dans *L'Ephémère*, il signe un bref texte d'hommage aux révoltés de Mai et à *« une parole commune qui, surgie d'un monde livré à l'assoupissement, traduit l'effervescence de la vie »*. Durant ces mêmes années, il se consacre à la peinture et expose à plusieurs reprises (dont au Centre Pompidou, en 1978), sous le parrainage de Pierre Bettencourt et de Pierre Klossowski.

C'est en janvier 1984, dans la *NRF*, que Louis-René des Forêts livre les premiers fragments de ce qui deviendra, treize ans plus tard, le volume autobiographique intitulé *Ostinato*. Au cours des années suivantes, il publiera ainsi, dans des revues et des magazines, des ensembles plus ou moins longs, qui se rattachent à ce projet. Appartenant à ce même espace littéraire, les magnifiques et funèbres *Poèmes de Samuel Wood* paraissent en 1988 chez Fata Morgana.

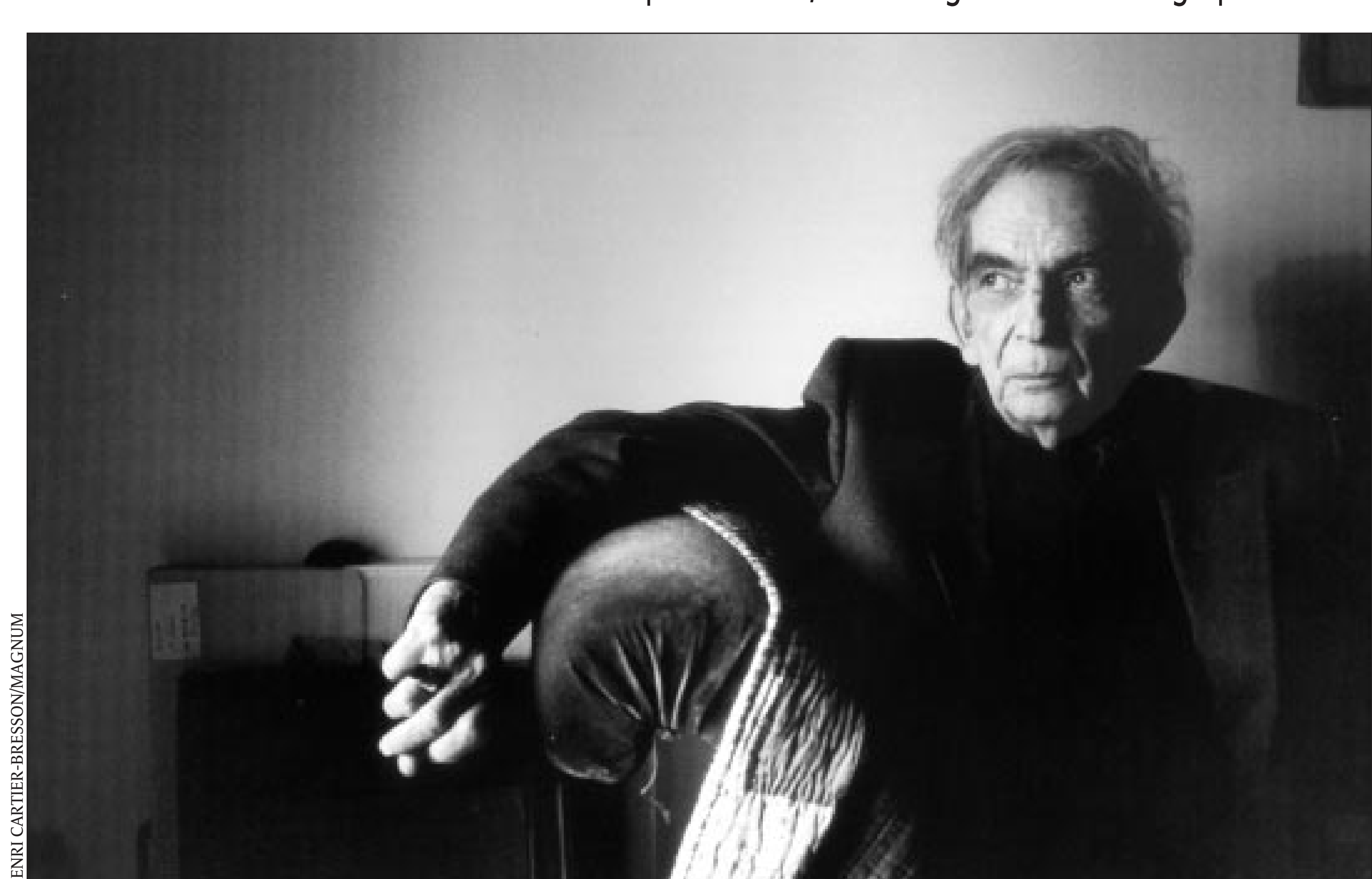
« Une perplexité proche du désarroi » : c'est en ces termes que l'écrivain nous décrira son état d'esprit à la sortie d'*Ostinato* (« Le Monde des livres » du 14 février 1997). Car le livre n'est pas du tout la simple juxtaposition de fragments déjà connus ; les différences entre les divers états sont considérables. De plus, le désir de composition et d'équilibre a pu se heurter au caractère discontinu des éléments en jeu. Cependant, tel qu'il se présente, le volume est d'une richesse et d'une tonalité surprenantes – dans le vocabulaire musical, *« ostinato »* désigne le *« maintien d'une formule rythmique pendant tout ou partie d'une œuvre »*.

Livre crépusculaire, *Ostinato* fait entendre un sombre chant. L'espoir, semble affirmer l'autobiographe, est moins à placer dans les mots éternellement veufs de la vérité qu'ils cherchent et désirent que dans la musique qui naît de cette aspiration.

Toute l'œuvre, aussi brève qu'intense, de Louis-René des Forêts est traversée par cette attente et ce besoin du chant le plus pur. A la fin du *Bavard*, comme dans les « Grands moments d'un chanteur » (nouvelle de *La Chambre des enfants*), il est là, même moqué ou empêché. Associé à ce chant, le thème de l'enfance est aussi présent, comme une nostalgie inguérissable : *« Que jamais la voix de l'enfant en lui ne se taise, qu'elle tombe comme un don du ciel offrant aux mots desséchés l'éclat de son rire, le sel de ses larmes, sa toute-puissante sauvagerie. »*

Œuvre de vieillesse, livre ultime, *Ostinato*, d'où ces lignes se détachent, n'est pas un testament pris dans l'écrin d'une forme parfaite. C'est d'être ouvert à chaque page, inachevé et inachevable comme le fut sa longue composition, qui le rend bouleversant. Si riche d'échos pour ses lecteurs.

Patrick Kéchichian



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Louis-René des Forêts, photographié par Henri Cartier-Bresson en 1995. Un visage réfléchi, dénué de toute arrogance.

Bibliographie

Œuvres de Louis-René des Forêts publiées en volumes :

● *Les Mendiants* (Gallimard, 1943 et 1986).
● *Le Bavard* (Gallimard, 1946 ; 10/18, 1963 ; « L'Imaginaire », Gallimard, 1978).
● *La Chambre des enfants* (Gallimard, 1960 ; « L'Imaginaire », 1983).
● *Voies et détours de la fiction.* Texte paru dans *Tel Quel*, n° 10 (Fata Morgana, 1985).
● *Les Mégères de la mer* (Mercure de France, 1967 et 1983).
● *Le Malheur au Lido* (Fata Morgana, 1987).
● *Poèmes de Samuel Wood* (Fata Morgana, 1988).
● *Ostinato* (Mercure de France, 1997).

Sur Louis-René des Forêts :

● *Louis-René des Forêts : la voix et le volume*, de Dominique Rabaté (José Corti, 1991).
● *Cahier Louis-René des Forêts*, sous la direction de Jean-Benoît Puech et Dominique Rabaté (éd. Le Temps qu'il fait, 1991).
● *Louis-René des Forêts*, de Jean Roudaut (Seuil, « Les Contemporains », 1995). Une introduction indispensable à la connaissance de Louis-René des Forêts.
● *Encore un peu de neige, essai sur* La Chambre des enfants, de Jean Roudaut (Mercure de France, 1996).
● *Revue des Sciences humaines*, n° 249, 1998, livraison consacrée à Louis-René des Forêts
● *Louis-René des Forêts. L'impossible silence*, de Marc Comina (Champ Vallon, 1998).
● *Louis-René des Forêts, roman*, de Jean-Benoît Puech (éd.Farrago, 2000).

Une œuvre commentée avec passion

PEU D'ŒUVRES contemporaines auront été autant commentées que celle de Louis-René des Forêts. Mais, à cette fortune critique, il faut ajouter un trait singulier : cette œuvre, en raison de sa nature et de l'époque où elle existait, joua le rôle d'un miroir réfléchissant, peut-être déformant. Quant à l'écrivain, en raison de sa grande intimité avec le silence – et sans doute d'autres motifs moins rationnels et difficiles à déterminer –, il devint une sorte de Commandeur, de référence secrètement autoritaire.

Maurice Blanchot, d'une certaine façon, inaugura ce type de lecture en signant, en 1963, « La Parole vaine », qui vint s'attacher pour longtemps au *Bavard*. Lecture admirable, saisissante, mais qui poussait en même temps le livre jusqu'à son propre néant : *« Nihilisme de la fiction réduite à son essence »*, affirmait Blanchot comme saisi d'ivresse ; *« équivalent spectral du silence et peut-être de la mort »* ; *« pure visibilité de ce qui échappe à toute saisie, donc à toute vue, silence, parole et mort un instant réconciliés... »* C'est Yves Bonnefoy, à la fin de l'année 1986, dans plusieurs livraisons de la NRF, qui leva le charme noir. En livrant sa propre lecture de des Forêts – pas seulement du *Bavard*, mais aussi de *La Chambre des enfants* et des deux livres de poèmes –, il soulignait le mouvement d'affirmation farouche et la volonté de présence de cette *« Ecriture de notre temps »*. Le texte de Bonnefoy, qui sera repris dans *La Vérité de parole* (Mercure de France, 1988), était une réponse explicite à la lecture de Blanchot.

Le silence de Louis-René des Forêts – celui, littéraire, de plus de vingt ans qui suivit la mort de sa fille en 1965, et celui qui hante toute son œuvre – a retenu et fasciné d'autres commentateurs. Ils furent nombreux, divers – de Florence Delay à Roger Laporte, de Charles Juliet à Edmond Jabès et Philippe Jaccottet, de Pierre Klossowski à Maurice Nadeau, Richard Millet, Bernard Pingaud, Dominique Rabaté, Jean Roudaut... –, à dire leur dette à l'égard de des Forêts.

Deux auteurs cependant, deux universitaires, se placèrent en travers des éloges pour faire entendre une autre voix. Jean-Benoît Puech d'abord. Jeune étudiant à la fin des années 60, il rend visite à l'écrivain admiré sur lequel il veut travailler. S'ensuivra une longue et ambivalente amitié, dont l'universitaire consigne dans un Journal tous les épisodes. La question du silence forme le nœud de cette relation. Puech en publiera de larges extraits dans le *Cahier du temps qu'il fait* – consacré à des Forêts en 1991 –, qu'il a dirigé avec Dominique Rabaté.

LE SECRET DE SON MUTISME

Deux ans plus tard cependant, l'écrivain s'étant opposé à la publication de ce journal, c'est sous le pseudonyme de Benjamin Jordane – mais sans se cacher, puisqu'il se présente comme l'éditeur –, et en vertu des lois du subterfuge littéraire, qu'il rend compte de cette relation. Le livre s'intitule *L'Apprentissage du roman* (Champ Vallon, 1993). Enfin, il y a quelques semaines, Puech rassemblait diverses pages de ce même Journal et d'autres textes, sous le titre *Louis-René des Forêts, roman* (éd. Farrago). La rigueur et la probité intellectuelles du critique ne sont pas venues à bout de sa fascination !

Dernier en date des « grands » lecteurs de des Forêts, Marc Comina a, lui aussi, dans *Louis-René des Forêts. L'impossible silence* (Champ Vallon, 1998), tenté de percer ce qu'il suppose être le secret de ce mutisme. Il soupçonne une stratégie et l'habile constitution d'un « mythe » : celui de l'écrivain silencieux. *« Finalement,* écrit Comina, *à la figure légendaire d'un homme irrésistiblement attiré par le silence et à tout moment tenté d'y céder définitivement, s'oppose le parcours d'une vie très largement dominée par l'écriture. »* Dans ses attendus, l'analyse – là aussi d'une rigueur incontestable – est passionnante. Même si l'on peut considérer tout autrement ce silence. Comme par exemple la condition, loin de toute stratégie, qui donne assez d'espace à la voix pour être reçue, entendue.

P. K.

CONCERTS

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

rising stars

Marie Hallynck, violoncelle
Cédric Tiberghien, piano
Britten, Debussy, Brahms
6 janvier > 16h30

Réka Szilvay, violon
Christoph Berner, piano
Beethoven, Janaček
7 janvier > 15h

Quatuor Tempera
Mozart, Haydn, Sibelius
13 janvier > 16h30

Alexei Ogrintchouk, hautbois
Lidija Bizjak, piano
Schumann, Britten, Ravel, Poulenc, Kalliwoda
14 janvier > 15h

Murray Perahia
Chamber Orchestra of Europe
W. A. Mozart
Sérénade n° 13
Symphonie n° 35 "Haffner"
L. van Beethoven
Concerto pour piano n° 1
12 et 13 janvier > 20h

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

Hollywood, involontaire reflet de l'actualité politique américaine

« Dr T. et les femmes » et « Mon beau-père et moi » commentent à leur façon l'élection présidentielle

Hasard du calendrier, deux films américains à l'affiche mercredi 3 janvier viennent faire écho à la récente élection présidentielle des Etats-Unis. *Dr T. et les femmes*, de Robert Altman, dresse un portrait impitoyable des femmes de la haute bourgeoisie texane, milieu d'origine de George Bush. Et *Mon beau-père et moi*, de Jay Roach, met en scène, à travers ses deux personnages, les lignes de fractures entre républicains et démocrates.

À QUELQUES SEMAINES de la prestation de serment de George W. Bush, la marée atlantique porte jusqu'à nos côtes deux films dans l'air du temps américain. Il s'agit bien sûr d'une coïncidence, les rythmes de production de Hollywood (il faut en général cinq ans entre l'écriture d'un scénario et la sortie d'un film en salles) étant incompatibles avec la notion d'actualité.

Mais il se trouve que Robert Altman, figure massive mais marginale du cinéma américain, s'est penché sur le milieu naturel du nouveau président des Etats-Unis, la haute société texane, dans *Dr T. et les femmes*. Et l'affrontement entre Robert De Niro et Ben Stiller dans *Mon beau-père et moi* se fait de part et d'autre d'une fracture au moins aussi politique que sociale et générationnelle. Le succès américain de ce dernier film a été dûment analysé dans la presse indigène, le *New York Times* le disséquant au-delà de ses seuls mérites cinématographiques.

En reléguant les hommes au second plan – à l'exception du gynécologue incarné par Richard Gere –, Robert Altman trace un portrait en creux de l'aristocratie pétrolière texane. Autour du gentil docteur T. gravite un essaim de femmes dont le premier souci est de masquer le vide du temps qui passe. La chirurgie esthétique et le shopping sont les deux armes de prédilection dans ce combat, perdu d'avance, avec, en dernier recours, l'élaboration de permanentes à l'architecture aussi complexe que celle d'une ruche. Le seul débat politique développé au long des deux heures tourne autour du nom à donner à une nouvelle autoroute : ce sera celui d'une femme, mais laquelle ? L'ancien maire (démocrate) de Dallas Annette Strauss, la business woman Mary Kay Ash, ou Jayne Mansfield ? Cette controverse parfaitement cosmétique est la seule miette de pouvoir qui tombe de la table des hommes.



Tout oppose le viril Robert De Niro et le sensible Ben Stiller dans « Mon beau-père et moi », de Jay Roach.

Altman est un docteur es-vases clos, de l'île de *Popeye* à la chambrée de *Streamers*. Ici le vase est grand, doré à l'or fin, mais encore plus hermétique que les autres. On conçoit le degré d'enfermement intellectuel dans lequel vivent les personnages lorsque l'on voit l'héritière d'une bonne famille accomplir sa destinée en intégrant les *cheerleaders* (espèces de majorettes qui animent les nombreux temps morts inhérents au football américain) des Dallas Cowboys. Et l'on est obligé de passer des personnages aux personnes en se souvenant que le marche-pied qu'emprunta George W. Bush vers le pouvoir, l'entreprise qui lui conféra la légitimité nécessaire pour devenir le gouverneur des Texans, fut la direction de l'équipe de baseball de Dallas.

Sans vouloir dévoiler la fin du film, dont Robert Altman a instamment prié les critiques de préserver la virginité, il ne faut rien moins qu'une intervention divine pour établir une voie de communication entre les très riches gens de Dallas et le reste du monde.

Bien plus bas dans la chaîne alimentaire, quelque part dans la banlieue de New York, Jack Byrnes (Robert De Niro) et Greg Focker (Ben Stiller) s'affrontent. Le premier est protestant, ancien employé de la CIA, confortablement installé dans une grande maison meublée avec un goût atterrant. Le second est juif, infirmier, sensible aux causes humanitaires. Malheureusement, Greg voudrait épouser la fille de Jack. Le ressort comique fondamental de *Mon beau-père et moi* dépend de l'opposition politique et culturelle entre les deux personnages.

LIGNES DE FRACTURES

Des plans appuyés montrent des photos de Jack Byrnes en compagnie du président Clinton et de Colin Powell, en uniforme de chef d'état-major. On entrevoit aussi un portrait d'Oliver North, l'âme damnée de Ronald Reagan, qui fut au centre du trafic d'arme entre l'Iran et la Contra nicaraguayenne.

Montré comme un spécialiste des coups tordus, Jack Byrnes est ridiculisé pour ses préjugés : son premier souci est de savoir si son gendre potentiel consomme régulièrement du cannabis, et Greg Focker lui répond d'une manière qui n'est pas sans évoquer le deuxième plus célèbre faux-fuyant de l'ère Clinton – *« Oui, mais je n'ai pas inhalé »* est bien l'écho d'*« Il n'y a pas eu de rapports sexuels »*. Sans vergogne, *Mon beau-père et moi* explore toutes les lignes de fractures qui divisent l'Amérique : le rapport à l'argent, les préjugés sexuels, raciaux ou religieux, mais s'arrête avant d'avoir affiché l'appartenance politique des deux protagonistes. Ce n'est pas nécessaire, tout le monde aura compris que Jack est républicain et Greg démocrate. Il n'est pas très étonnant non plus que les auteurs – scénaristes et réalisateur – considèrent l'infirmier idéaliste avec plus de sympathie qu'il n'en témoignent à l'égard du retraité de la CIA.

Mais de ce point de vue, le dispositif est plus ambigu qu'il n'y paraît. Le méchant reçoit d'abord une absolution partielle par le jeu du générique : c'est la vraie vedette du film, Robert De Niro, qui l'incarne. Ensuite, le pauvre Focker se voit reprocher par le triple effet de l'écriture du scénario, de la mise en scène et du jeu de Ben Stiller, son manque de virilité. Et c'est finalement lorsqu'il acceptera de rencontrer Jack Byrnes sur ce terrain qu'il gagnera sa promise.

Il faut bien sûr tirer un peu les cheveux du beau-père et du beau-fils pour arriver à cette comparaison, mais cette confrontation entre un homme sûr que son bon droit lui a été conféré à la naissance et un pleurnichard qui s'appuie sur des méthodes douteuses pour faire valoir une cause probablement juste, fait énormément penser à un autre grand succès d'audience des métiers du spectacle américains : l'élection présidentielle en Floride.

Thomas Sotinel

Robert Altman, impitoyable pour les femmes de Dallas

Dr T. et les femmes. Richard Gere éclaire heureusement un film misogyne et irritant

Film américain de Robert Altman. Avec Richard Gere, Helen Hunt, Farah Fawcett, Laura Dern. (2 h 01.)

Sous des dehors luxueux – le plus joli quinquagénaire actuellement disponible à Hollywood entouré d'un aréopage d'actrices d'élite –, *Dr T. et les femmes* restera comme l'un des plus irritants parmi les films de Robert Altman. Du premier plan-séquence, qui cueille sans charité aucune les patientes et les collaboratrices du docteur Sully Travis dans la salle d'attente de son cabinet de gynécologie, à la conclusion, aussi hypocrite qu'insultante pour l'intelligence, Robert Altman filme comme si son premier souci était d'humilier ses comédiennes et de titiller le spectateur mâle.

La clientèle de Sully Travis se recrute dans la haute société de Dallas. Son foyer fait l'envie de ses compagnons de chasse à la dinde sauvage : son épouse a les traits de Farah Fawcett, ses deux filles sont incarnées par Tara Reid et Kate Hudson (cette dernière étant à la ville la fille de Goldie Hawn). Son cabinet médical est une espèce d'usine à femmes, dans laquelle il règne en patriarche éclairé.

C'est là qu'il faut faire – on aurait préféré une occasion plus propice – l'éloge de la maturité chez Richard Gere. Quand on pense que cet homme au regard si doux fut un gigolo dans les bras de Lauren Hutton, un psychopathe dans ceux de Diane Keaton... Tout cela n'est qu'un lointain souvenir. Aujourd'hui, Richard Gere dégage plus de chaleur que les tours de refroidissement d'une centrale nucléaire, plus de compassion que tous les standardistes de SOS Amitié. Qui plus est, il le fait sans aucun effort apparent. Parfaitement économe de ses effets, il donne à Sully Travis les traits d'un ami pour lequel on se fait du souci. Cette inquiétude reste le seul truchement par lequel on peut regarder *Dr T. et les femmes* d'un œil un tant soit peu sympathique.

Car le monde du médecin se désintègre : sa femme est atteinte du complexe de Hestia, qui frappe les femmes trop comblées et les fait retomber en enfance ; sa fille aînée se fait renvoyer des majorettes de l'équipe de football des Dallas Cowboys pour avoir laissé sonner son téléphone portable pendant une répétition (si l'on saisit bien l'échelle de valeurs en vigueur à Dallas, c'est l'équivalent d'avoir fait lire Sade à ses camarades au couvent des Oiseaux) ; la maîtresse, même, en laquelle il espérait trouver quelque consolation, lui fait faux bond. Professeur de golf, Bree (Helen Hunt) est si naturelle, si opposée aux femmes apprêtées de Dallas, qu'elle se refuse à sacrifier sa liberté. Moderne Job, le docteur voit sa demeure mise à bas par les femmes.

Faux jeton, Robert Altman dissimule sa misogynie sous la critique sociale, aidé dans ce subterfuge par des actrices qui n'hésitent pas à charger leurs personnages jusqu'à les faire couler au fond du lac. Dans cet exercice périlleux, Laura Dern fait merveille, qui incarne la belle-sœur de Sully, divorcée, alcoolique et profondément stupide.

On voudrait écarter tout ce fatras d'un revers de la main, d'autant que le scénario d'Anne Rapp multiplie les incohérences et laisse un fort pourcentage de personnages en suspens, comme si leur seule utilité avait été de servir de cible à la mauvaise humeur du réalisateur. Mais Altman ne réussit pas à se faire oublier derrière ce film de mauvais aloi. Sa virtuosité technique (il y a peu de chose aussi excitantes au cinéma, de nos jours, que de suivre un plan-séquence d'Altman en se demandant comment il va tirer sa caméra de l'endroit impossible où il l'a placée), son talent de directeur d'acteurs transparaissent souvent, éclairant d'un jour très cru la désolation morale et intellectuelle de la société qu'il décrit, désolation qui a gagné son film.

T. S.

Conflit armé dans une famille nucléaire

Mon beau-père et moi. Robert De Niro, incarnation du mâle américain

Film américain de Jay Roach. Avec Robert De Niro, Ben Stiller, Blythe Danner. (1 h 47.)

La locution *« Are you talking to me ? »*, prononcée *« youtokinnoumi ? »* par les francophones, est entrée dans le cursus d'apprentissage de l'anglais sur tous les continents. Le soliloque menaçant du jeune Robert De Niro devant son miroir, la manière dont il ferme son visage pour ne laisser en émaner que mépris et promesse de violence est devenue non seulement la marque de fabrique de l'acteur mais le symbole même du travail de comédien. Robert De Niro est un assez grand artiste pour utiliser cette image formidable à des fins parodiques – son personnage de gangster névrotique dans *Mafia Blues* – ou comiques.

Mon beau-père et moi n'est mû que par un seul ressort : l'intrusion, dans la plus quotidienne des situations, des méthodes réservées en général aux conflits armés. Lorsque le jeune Greg Focker (Ben Stiller) quitte Chicago pour passer le week-end chez les parents de sa petite-amie, il s'est préparé à demander la main de sa fiancée à un paisible fleuriste retraité. Mais dès l'accueil sur le perron de la villa suburbaine, on voit bien que Jack (De Niro) le fleuriste ressemble plus à un officier des marines qu'à un amateur de jacinthes. Il donne rendez-vous à son gendre putatif dans *« douze à quinze minutes »*, et cache des caméras de surveillance dans les bibelots atroces qui ornent son salon. Il est en fait retraité de la CIA, l'incarnation de tout ce que Greg redoute et déteste, alors que le jeune homme représente ce que Jack méprise et ignore.

Sur ce très simple postulat, Jay Roach a eu le courage de laisser les personnages prendre un peu d'ampleur, en faisant durer les scènes d'affrontements entre Stiller et De Niro jusqu'à ce que la gêne du premier et le plaisir sadique du second deviennent palpables. Autour de la terrifiante figure du père, le reste de la troupe ne démérite pas, à commencer par Ben Stiller, qui, de film en film (voir son récent policier corrompu dans *Black and White*, de James Toback) étend son registre avec une assurance remarquable. Blythe Danner, qui joue l'épouse de Jack, apporte une note éthérée, jouant la fausse idiote avec beaucoup d'esprit.

T. S.

La révolte d'une adolescente d'origine maghrébine

Samia. Le conflit, criant de vérité, entre une jeune fille éprise de liberté et sa famille tentée par le repli communautaire

Film français de Philippe Faucon. Avec Lynda Benahouda, Mohamed Chaouch, Kheira Oualhaci, Nadia El Koutei, Yamina Amri, Lakhdar Smati. (1 h 13.)

On aimerait avoir plus souvent des nouvelles de Philippe Faucon, cinéaste français atypique, dont chaque œuvre, souvent nommée d'après la jeune fille qui l'inspire, laisse une sensation profonde d'évidence et de justesse. La « méthode » du cinéaste, qui appuie sa fiction sur une base solidement documentée en mettant à contribution des acteurs non professionnels, y est pour beaucoup. Après *Sabine* (1993) et *Muriel fait le désespoir de ses parents* (1997), voici venir *Samia*, tourné dans la région de Marseille avec des « acteurs » qui, grâce à l'évidente porosité existant entre l'interprète et le personnage, contribuent grandement à rendre ce film criant de vérité.

Lynda Benahouda, dans le rôle-titre, y incarne Samia, une incandescente adolescente marseillaise d'origine maghrébine qui n'en peut plus d'étouffer sous le carcan des traditions familiales. Cette jeune fille, qui se destine à une carrière dans l'administration et appartient à une troupe de théâtre depuis six ans, y est excellemment entourée de Mohamed Chaouch (plombier chauffagiste) dans le rôle de son frère, de Kheira Oualhaci (mère de huit enfants) dans celui de sa mère, et de Nadia El Koutei (vendeuse) dans celui de sa sœur aînée.

Adapté du roman de Soraya Nini – *Je suis une beurette* (Fixot, 1993) –, le film met essentiellement en scène deux mouvements contradictoires, dont le heurt permanent nourrit l'action. Soit, d'une part, la tentation centrifuge du repli communautaire, qui passe notamment par la soumission et l'enfermement des femmes et, de l'autre, l'aspiration centripète à la liberté, incarnée par Samia et ses sœurs.

Les rôles sont à cet égard clairement dessinés et distribués. D'un côté, le père, usé par une vie de labeur et aux confins de la démission, le frère aîné, sur lequel repose la charge de faire régner par procuration la loi patriarcale, la mère, enfin, complice d'un ordre qui l'oppresse et qu'elle fait à son tour peser sur ses filles. De l'autre côté, le groupe des sœurs, chacune menant comme elle le peut sa barque dans cet univers à proprement parler carcéral, à l'exception de Samia, trop pure, trop belle, trop assoiffée de l'air du dehors et de la libre disposition de son corps pour ne pas se heurter frontalement, par une agressivité égale, à la surveillance tyrannique et maladive de son frère aîné, Yacine.

Ce conflit en forme d'archétype, plus encore la façon dont le cinéaste en répète délibérément et jusqu'à la nausée les mille occurrences quotidiennes entre les quatre murs de l'appartement familial, était sans nul doute le seul moyen de faire saisir cinématographiquement l'intolérable violence de cet enfermement, l'obscénité de la contrainte exercée sur le corps des femmes par le désir défaillant des hommes. Partant, l'efficacité de la mise en scène – on est viscéralement derrière la jeune fille, exultant à chacune de ses escapades – fait courir au film le risque du manichéisme.

C'est ici que Philippe Faucon s'avère un grand cinéaste, en distillant, sans pour autant s'y appesantir, des notations qui permettent au spectateur de comprendre les raisons de cette crispation et le profond désarroi dont elle procède. Faut-il les énumérer ? Elles ont pour nom chômage, racisme, intolérance et mépris de la société d'accueil.

> Rares sont les films qui évoquent ce milieu de manière si subtile et peu complaisante

A ce titre, l'intrusion avilissante qui menace à tout instant l'intimité de Samia (voyez la dégradante visite chez le gynécologue à laquelle sa mère et son frère l'obligent) n'est pas seulement l'effet de la culture à laquelle elle appartient, elle apparaît aussi comme le retour pervers sur soi-même (en l'occurrence sur la femme comme matrice de l'identité) de l'indignité qui affecte en France le corps maghrébin dans son ensemble.

Rares, très rares, sont les films qui ont réussi à évoquer de manière aussi subtile et peu complaisante, à égale distance du militantisme et de la caricature, ce milieu. *Samia*, dialogué en arabe et en français, tient à ce titre une place d'exception, à côté de ces beaux films que sont *Hexagone* (1994), de Malik Chibane ou *Bye-Bye* (1995), de Karim Dridi.

Jacques Mandelbaum

« Le Monde 2 » numéro 3
en vente
dès mercredi 10 janvier

Le Monde 2
L'année du siècle
LIRE ET VOIR

Le numéro 2 est en vente jusqu'au 9 janvier

Metz expose ses reliques et célèbre son passé carolingien

Au terme d'une chasse au trésor, la ville a reconstitué une partie du trésor de l'abbaye de Saint-Arnoul

LE CHEMIN DES RELIQUES. Musée de la Cour d'Or, 2, rue du Haut-Poirier, 57000 Metz. Tél. : 03-87-68-25-00. 30 F (4,57 €). Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 mars 2001. Internet : www.mairie-metz.fr/

NANCY
de notre correspondante

Le chemin des reliques passe par la Lorraine, et plus exactement par Metz et son musée de la Cour d'Or qui présente ces « *témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen Age* ». Une évocation intelligente de la symbolique et du rôle social « *d'objets à vertus magiques* », ainsi que le résume Michel Parisse, professeur à l'université Paris-I et coauteur du catalogue. « *Nous avions souci de parler du mystère de la relique qui porte en elle le paradoxe d'un objet très matériel investi de pouvoir divin* », explique Isabelle Bardies, conservateur du patrimoine et commissaire de l'exposition.

Somptueuses châsses émaillées, olifant d'ivoire sculpté appelé « cor de Charlemagne » ou coffret en pierre reproduisant une église en miniature, bras reliquaire contenant l'os d'un saint, quelques cheveux, un fragment d'une tunique, évangéliaire enluminé : ces objets de piété, prestigieux ou humbles, traduisent la ferveur mystique qui s'y attachait. Les reliques sont également le bien thésaurisé le plus précieux d'une abbaye ou d'une église, sa mémoire fondatrice et son identité spirituelle. Objets de fascination, elles véhiculent légendes et croyances qui attribuent à chaque objet un pouvoir divin, quasi miraculeux.

Matérialisée dans la ville par un marquage au sol qui évoque les nombreux sites aujourd'hui disparus des abbayes et des chapelles messines dont tous les fils convergent vers le musée sur les hauteurs du quartier historique, cette exposition en sept chapitres recèle trésors médiévaux et surprises. C'est autour de l'abbaye de Saint-Arnoul, construite au VI[e] siècle et qui abrita la dépouille de l'empereur Louis le Pieux, successeur de Charlemagne, du roi carolingien, que s'articule le propos. Des murs de Saint-Arnoul, aujourd'hui, il ne reste plus rien – l'abbaye a été rasée en 1552 par Charles Quint –, à l'exception de reliques essentielles à la préservation de la mémoire carolingienne.

Une pièce importante introduit la section : le sarcophage en marbre de Louis le Pieux (IV[e] siècle). « *Ce personnage est un reliquaire de l'histoire carolingienne*, souligne Isabelle Bardies. *Il donne une dimension carolingienne à la cité de Metz. Toute une mythologie s'est construite autour du sarcophage dans la chapelle sépulcrale.* » Orné de scènes qui représentent la traversée de la mer Rouge par les Israélites, il n'en reste aujourd'hui que cinq éléments fort beaux car la Révolution le débita en tranches, et certaines pièces ornent encore divers bâtiments messins.

Mais les deux pièces les plus extraordinaires, tant par leur qualité technique que par leur histoire, sont présentées un peu plus loin. Une belle châsse émaillée prêtée par la National Gallery of Art de Washington et un coffret reliquaire en os de cétacé, acquis récemment par la ville de Metz, ont tous deux été identifiés comme provenant de l'abbaye de Saint-Arnoul.

LÉGENDES POPULAIRES

C'est à Pierre Edouard Wagner, érudit messin et conservateur de la médiathèque, que l'on doit cette « redécouverte » des trésors de Saint-Arnoul. Pour identifier la châsse de l'Adoration des mages, en cuivre émaillé, fabriquée à Limoges et exposée dans un musée américain depuis 1942, il fallait avoir lu le travail de Dom Sébastien Dieudonné, bénédictin du XVIII[e] siècle, qui avait entrepris de décrire très précisément trois objets du trésor de Saint-Arnoul. Lorsque, en 1996, cette pièce est présentée dans l'exposition « L'Œuvre de Limoges », le conservateur de la médiathèque se replonge dans les écrits du bénédictin et, en 1997, identifie l'objet avec certitude, grâce à ces médaillons ronds représentant des dragons bleus ou verts à tête d'homme coiffés de bonnets plats.

L'histoire du coffret reliquaire en os de cétacé est encore plus extraordinaire. Dom Dieudonné, là encore, consacre des pages et des croquis à cette pièce qui aurait contenu le peigne de la reine Hildegarde. Travaillant toujours sur le trésor de Saint-Arnoul selon Dom Dieudonné, Pierre Edouard Wagner écrit au Louvre pour avoir des informations. « *La réponse était incroyable*, se souvient Isabelle Bardies. *Daniel le Gaborit-Chopin, conservateur au Louvre, nous a répondu en retour que l'objet en question était en vente chez un antiquaire tout proche !* » Metz n'a pas hésité un seul instant, malgré les 2 millions de francs nécessaires à l'acquisition.

Ces histoires de chasse au trésor religieux mais aussi la légende populaire de Graoully, monstre que saint Clément a terrassé – il en est encore fêté aujourd'hui – ou bien celle, toujours vivace, des petites couronnes de fer qui font disparaître les maux de tête, sont racontées avec justesse dans cette exposition.

Monique Raux

Botero donne une partie de sa collection à la Colombie

BOGOTA
correspondance

Fernando Botero fait décidément les choses en grand. Beaucoup se souviennent des rondeurs de ses gigantesques statues exposées sur les Champs-Elysées, en 1992. Le peintre et sculpteur colombien a donné récemment à Bogota cent vingt-trois de ses œuvres et les quatre-vingt-cinq pièces de sa collection privée. Picasso, Miro, Chagall, Dali, Van Dongen, Kokoschka, Ernst, Balthus, Léger, Corot, Renoir, Monet, Pissarro, Degas, Boudin, Lautrec, Vuillard, Caillebotte, Bacon, Moore, Katz, Calder, Beckmann, Giacometti, Matta, Lam et d'autres... Grâce à eux, la capitale colombienne n'a plus rien à envier aux brésiliennes Rio ou Sao Paulo.

Pendant vingt-cinq ans, Fernando Botero a acheté de l'art par plaisir. « *En vérité, je n'ai jamais eu en tête de constituer une grande collection. Comme tout le monde, j'ai acheté un premier tableau pour l'accrocher chez moi* », raconte l'artiste. Un beau jour, les murs de la maison n'ont plus suffi et les œuvres ont commencé à s'empiler dans des coffres-forts suisses. L'idée de la donation a surgi, vite devenue une obsession. « *Je n'ai eu d'autre raison que de vouloir faire un geste d'amour pour mon pays. J'aimerais que les générations à venir se souviennent de moi comme d'un Colombien qui, tout au long de sa vie, a travaillé pour sa patrie.* » Medellin, ville natale de Botero, n'a pas été oubliée. Le nouveau Musée d'Antioquia a reçu cette année soixante-seize œuvres de son enfant prodige. Au total, cent dix pièces y sont exposées. Un ambitieux programme de réhabilitation urbaine permettra la présentation permanente de dix-huit sculptures monumentales dans le centre-ville. Medellin la mal famée se prend à rêver de la venue de touristes du monde entier.

A Bogota, le centre culturel Luis Angel Arango de la Banque de la République a eu la préférence de l'artiste. Douze salles de l'ancienne Maison de la monnaie ont été réhabilitées pour recevoir sa donation. Botero a personnellement dirigé le montage de l'exposition. « *En achetant chacune de ces œuvres, j'ai voulu trouver l'accord parfait entre le volume, la lumière et la couleur.* » En vue de la donation, l'artiste a enrichi sa collection de quelques toiles abstraites « *afin de compléter le siècle* ». « *L'exposition reflète clairement les goûts, la sensibilité de Botero, sans aucune prétention didactique, rationnelle ou logique. L'émotion prime et c'est sublime* », note un amateur d'art à la sortie de l'exposition permanente – et gratuite. Les responsables du musée se refusent à chiffrer la valeur de cette « *splendide générosité* ». L'artiste ne craint pas pour la sécurité des œuvres : « *Le conflit colombien ne va pas s'aggraver au point de mettre en danger la collection. Je fais cette donation parce que je suis convaincu que, tôt ou tard, la guerre et la violence prendront fin.* »

Après plus de trente ans passés à l'étranger, Fernando Botero se sent toujours aussi profondément colombien. Son accent *paisa* (de la région de Medellin) et ses tableaux se chargent de convaincre ceux qui en douteraient. *Voiture piégée*, *Massacre du coin*, *Manuel Marulanda*, admirablement illuminés dans la pénombre, rappellent que « *nul Colombien ne peut échapper au thème de la violence* ». Avec orgueil et nostalgie, Botero l'affirme : « *Mon pays et mon origine* paisa *ont toujours été le souffle, l'esprit et l'essence de mon art.* »

Marie Delcas

INSTANTANÉ

CHRISTOPHE CUZIN, HOMME D'ÉGLISE

Ce ne sera pas faire injure à Christophe Cuzin que de le dire homme d'église. Saint-Pierre de Marnans (Isère) avait accueilli sa dernière rétrospective (*Le Monde* du 3 août 1995). Saint-Martin de Lognes (Seine-et-Marne) recueille une des interventions les plus réussies dans le domaine si délicat de l'application de l'art contemporain à l'art sacré. L'église Saint-Martin a été construite à la fin du XIX[e] siècle grâce au mécénat d'un fabricant de chocolat, dans un style néoroman. Après des travaux de restauration, la Ville de Lognes, la délégation aux arts plastiques et la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (ministère de la culture et de la communication) ont passé une commande publique pour la création des vitraux, qui fut confiée à Christophe Cuzin.

Si l'homme a du moine en lui, c'est dans la version abbaye de Thélème. L'artiste, en revanche, ne laisse rien au hasard, et n'a pu se contenter, comme on lui demandait, de réaliser des vitraux. Puisque ceux-ci devaient « *dessiner* », selon le programme, « *la lumière à l'intérieur de l'édifice* », il s'est, pour le même prix, employé à en colorer les murs et la voûte.

Le résultat est spectaculaire, tant il paraît en adéquation avec les lieux. De grands aplats mats, profonds et calmes, chaleureux, spirituels et doux. Un conte de Noël, pour les croyants et pour les autres. Avec une subtilité que seuls les médiévistes apprécieront à sa juste valeur : les vitraux, réalisés en collaboration avec les Ateliers Duchemin, sont brisés, dans l'épaisseur du verre feuilleté. Un point de vue très moderne sur le phénomène de la transverbération. La lumière qui traverse les vitraux projette les ombres de leurs barlotières géométriques sur les murs de couleurs, les nuance et ajoute au mystère.

Harry Bellet

★ Renseignements auprès du service culturel de la mairie de Lognes, qui organise régulièrement des visites. Tél. : 01-60-06-88-88. RER ligne A, gare de Lognes.

SORTIR

GRENOBLE

Roger Bissière (1886-1964)
L'hommage mérite le détour : une trentaine d'œuvres de la dernière période de l'artiste, peintes entre 1945 et 1964, mais rarement vues. Beaucoup proviennent de collections privées, et d'autres de musées étrangers, dont le Stedelijk Museum d'Amsterdam, qui fut un des premiers acheteurs de Bissière, comme il fut, à la même époque, la première institution à montrer le groupe Cobra. Rien à voir ? Voire... Les tableaux réunis à Grenoble montrent un artiste plus proche des préoccupations de Cobra ou de Dubuffet, c'est-à-dire de ce que l'après-guerre comptait de plus moderne, que de cette école de Paris dans laquelle on se complaît à l'enfermer.
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38000 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 février. 25 F.

GUIDE

EXPOSITIONS

Manet : les natures mortes
Musée d'Orsay, espace d'exposition temporaire, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris-7[e]. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier. 40 F (musée + exposition), dimanche 30 F, gratuit le 1[er] dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.
Claude Closky
Musée des Arts décoratifs, dans les vitrines, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris-1[er]. Tél. : 01-44-55-57-50. Jusqu'au 25 janvier. Accès libre.
Paris pour escale
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, ARC, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16[e]. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 18 février. 27,19 F F, jeunes : 14 F.
Morellet, Cho Duck-Hyun
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris-8[e]. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi de 12 heures à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 21 janvier. 38,28 FF ; gratuit pour les moins de 13 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).
M. K. Ciurlionis (1875-1911)
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, galerie et salle 8, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7[e]. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 40 F (musée + exposition), dimanche 30 F, gratuit le 1[er] dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.

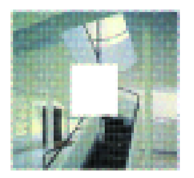
ENTRÉES IMMÉDIATES

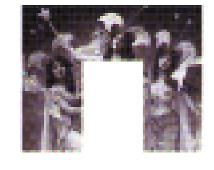
Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Légère en août
de Denise Bonal, mise en scène de Valérie Fouchier, avec Florence Da Silva, Valérie Fouchier, Jean-François Martyn, Sévérine Pin, Adeline Tahar, Nathalie Untersinger et Sonia Weber.
Kiron Espace, 10, rue de la Vacquerie, Paris-11[e]. Du 2 au 6 janvier, 21 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. 50 F.
Monsieur chasse
de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Philippe Chevallier, Régis Laspalès, Sophie Broustal, Sébastien Azzopardi.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris-1[er]. A partir du 2 janvier. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; le samedi, 17 h 30 et 21 heures ; dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.
Hamlet (en anglais, stf)
de William Shakespeare, mise en scène de Peter Brook, avec Jeffrey Kissoon, Adrian Lester, Bruce Myers.
Bouffes du Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, Paris-10[e]. Du 2 au 5 janvier, 20 heures ; le 6 janvier, 15 heures et 20 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. 120 F et 160 F. Jusqu'au 12 janvier.*
La Belle Hélène
d'Offenbach. Elisabeth Conquet, Mimi Roussin, Corinne Valoy (Hélène), Jean-Luc Fabri, Dominique Ploteau, Didier Verdeille (Pâris), Olivier Podesta, Philippe Rondest, Olivier Till (Ménélas), Alexis Degay (hautbois), Catherine Merle (violon), Hervé Dupuis, Akémie Souchay-Okumura (piano), David Gurwicz (chorégraphie), Philippe Ermelier (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11[e]. Mardi, mercredi, vendredi et samedi, 21 heures ; dimanche 15 heures ; jusqu'au 30 janvier. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.
La Flûte enchantée
de Mozart. Piotr Beczala, Werner Güra (Tamino), Dorothea Röschmann, Inger Dam-Jensen (Pamina), Detlef Roth, Markus Werba (Papageno), Gaële Le Roi (Papagena), Natalie Dessay, Désirée Rancatore (la Reine de la nuit), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Ivan Fischer, Stéphane Denève (direction), Benno Besson (mise en scène).
Opéra de Paris – Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9[e]. Les 3, 4, 5 et 6 janvier, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F.
Cirque
Marionnettes pour les enfants de 3 à 10 ans. De Claude Pomme avec la Compagnie Poudre de Sourire.
Atelier de la Bonne-Graine, 16, passage de la Bonne-Graine, Paris-11[e]. Les 30 décembre, 3 et 6 janvier, 14 h 30 et 16 h 30. Tél. : 01-43-57-40-47. De 30 F à 50 F.
Little Milton and Revue
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17[e]. Du 2 au 6 janvier, 22 h 30.
Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.
Les Dix Commandements
Palais des sports, porte de Versailles, Paris-15[e]. Le 2 janvier, 20 h 15, jusqu'au 14 janvier. Tél. : 08-25-03-80-39. De 140 F à 320 F.

RÉGIONS

Chine, l'apogée des Song
Amiens (80). Musée de Picardie, 48, rue de la République. Tél. : 03-22-97-14-00. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mars. 20 F.
Ange Leccia : église de lumière
Cluny (71). Abbaye. Tél. : 03-85-59-12-79. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. A partir du 16 février jusqu'à 17 heures. Jusqu'au 25 mars. 32 F.
Settecento : le siècle de Tiepolo, peintures italiennes du XVIII[e]
Lyon (69). Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Visites commentées lundi à 12 h 15 et samedi à 11 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier. 25 F.
La Section d'or, fortune du cubisme, 1912-1925
Montpellier (34). Musée Fabre, pavillon, esplanade Charles-de-Gaulle. Tél. : 04-67-14-83-00. De 10 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mars. 35 F.
Pierre Soulages
Toulouse (31). Les Abattoirs, espace d'art moderne et contemporain, 76, allée Charles-Fitte. Tél. : 05-62-48-58-00. De 12 heures à 20 heures. Fermeture exceptionnelle dimanche 24 et 31 déc. à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 février. 40 F.

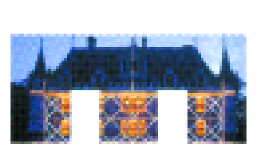

cathédrale de Strasbourg


villa Savoye à Poissy


groupe de fées, en 1900, par Paul Nadar



parc du château de la Motte Tilly


« Les imaginaires d'Azay-le-Rideau »

Le Centre des monuments nationaux vous donne rendez-vous pour son programme d'action culturelle et de mise en valeur du patrimoine.

www.monum.fr

Informations, visites, manifestations...

LÉGION D'HONNEUR

Maurice Druon élevé à la dignité de grand-croix

LES NOMINATIONS, promotions et élévations du 1er janvier dans l'ordre de la Légion d'honneur sont parues au *Journal officiel* daté lundi 1er - mardi 2 janvier.

Est élevé à la dignité de *grand-croix* : Maurice Druon, ancien ministre, écrivain, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française.

Sont élevés à la dignité de *grand-officier* : Claude Alphandéry, président du Conseil national de l'insertion par l'activité économique ; Alfred Grosser, universitaire, écrivain ; François-Xavier Ortoli, ancien ministre, inspecteur général des finances honoraire ; Adolphe Steg, membre de l'Académie nationale de chirurgie.

Sont promus *commandeurs* : François Chamoux, professeur émérite de l'université Paris-Sorbonne, membre de l'Institut ; Marianne Manago, directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique ; Philippe Meyer, professeur d'université honoraire, donateur des musées nationaux ; Michèle Puybasset, présidente de la commission d'accès aux documents administratifs ; Jean Todt, directeur général de la gestion sportive de Ferrari ; Pierre Lelong, ancien ministre, président de chambre honoraire à la Cour des comptes ; Edouard Salustro, expert-comptable, commissaire aux comptes, président de l'Union nationale des associations pour les professions libérales ; Edouard Brassier, président de groupements mutualistes ; Nafissa Sid-Cara, ancienne ministre, présidente d'honneur d'une association de rapatriés ; Yves Pouliquen, professeur des universités, ophtalmologiste ; Jacqueline Bauchet, conseiller d'Etat honoraire ; Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation ; Gilbert Guillaume, président de la Cour internationale de justice de La Haye et membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye ; François Sarda, avocat honoraire au barreau de Paris ; Joseph Fusilier, président de la commission juridique du Conseil national de la protection civile ; Jean Quyollet, préfet honoraire ; André Voisin, ancien parlementaire, ancien président du conseil général d'Indre-et-Loire, ancien maire de L'Ile-Bouchard ; Pierre Dasté, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale honoraire ; Jean Ecole, ingénieur de recherche honoraire ; Pierre Faurre, président directeur général de la Sagem ; Hélène Viannay, présidente de l'Association des anciens du mouvement Défense de la France ; Paul Granet, ancien ministre, président d'un organisme d'HLM ; Edouard de Royère, président de la Fondation du patrimoine ; Stéphane Hénin, ancien chef du département d'agronomie de l'Institut national de la recherche agronomique ; Théodore Vial-Massat, député honoraire de la Loire ; André Darrigrand, inspecteur général honoraire des PTT, président d'honneur de La Poste ; André Joliot, directeur de recherche, professeur au Collège de France, directeur d'un centre de biologie physicochimique.

Parmi les personnalités promues *officiers*, on relève les noms de François Doubin, ancien ministre ; Patrick Ricard, président-directeur général de Pernod-Ricard ; Dominique Alduy, directrice générale du *Monde* ; Joseph Sitruk, grand rabbin de France ; Mgr Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles ; Hubert Colin de Verdière, ambassadeur de France en Algérie ; Jean-Marie Luton, président-directeur général d'Arianespace ; Jean Bourdarias, ancien chef de l'information religieuse au *Figaro* ; Régine Deforges, écrivain ; Jean-François Jarrige, directeur du Musée Guimet ; Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture.

Enfin dans les nominations comme *chevaliers* figurent notamment Claire Brisset, défenseure des enfants ; Odile Jacob, éditrice ; Jacques Huntzinger, ambassadeur de France en Israël ; Liliane Kerjan, rectrice d'académie ; Annette Wieviorka, directrice de recherche au Centre national de recherche scientifique (CNRS) ; Serge Marti, rédacteur en chef adjoint au *Monde* ; Jean-Marie Messier, président de Vivendi ; Corinne Lepage, ancienne ministre, avocate au barreau de Paris ; Emile Zuccarelli, ancien ministre, maire de Bastia ; Irène Aïtoff, chef de chant, pianiste ; Georges Bellec, artiste de variétés, membre du groupe Les Frères Jacques ; François Chaslin, architecte ; Hugues Dufourt, compositeur de musique ; Gérard Garouste, artiste peintre, sculpteur ; Emmanuel Krivine, chef d'orchestre ; Bernard Latarjet, président de l'Etablissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette ; Thierry Lhermitte, comédien ; Stéphane Lissner, ancien directeur du Châtelet ; Paul Otchakovsky-Laurens, éditeur ; Marc Perrone, accordéoniste, compositeur ; Paul Tourenne, artiste de variétés, membre du groupe Les Frères Jacques ; Catherine Hermary-Vieille, écrivain ; Gao Xingjian, écrivain, Prix Nobel de littérature ; Jean-Claude Petit, compositeur de musiques de films, chef d'orchestre ; Ariel Goldenberg, directeur du palais de Chaillot.

DISPARITION

■ **LOUIS-RENÉ DES FORÊTS** est mort samedi 30 décembre à l'hôpital Cochin, à Paris, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans (*lire page 26*).

Que faire de la Corse ?

La Corse une sacrée nature

Gallimard - 572 206 753 RCS PARIS B

Photo © Mathias Laccombe / Sygma.

Jean-Louis Andreani
Comprendre la Corse
Préface de Jean-Marie Colombani

LE MONDE folio actuel INÉDIT

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Dieu a rappelé

Albane,

à l'âge de vingt ans, le 25 décembre 2000.

Toute sa famille,
Anne Lerch,
Michel Blanc,
Pierre et Christophe,
Mme Marguerite Lerch,
Mme Corinne Claverie,
Fethi Bejaoui,
Tous les amis d'Albane,
ont la douleur d'en faire part.

Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e, le mercredi 3 janvier 2001, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à 15 heures, à Lavilletertre (Oise), précédée d'une bénédiction à l'église.

– Mme Rachel Chambrillon,
son épouse,
Mlle Corinne Chambrillon,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CHAMBRILLON,

survenu le jeudi 28 décembre 2000, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise (16, rue du Repos, 75020 Paris), le vendredi 5 janvier 2001, à 13 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Henry Chapier,
son fils,
Et tous ceux qui l'ont aimée,
ont la tristesse de faire part du décès le 24 décembre 2000 de

Mariette CHAPIER,
née **von THAL,**
traductrice-interprète,

à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Pierre Fonbeur-Buéli,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FONBEUR-BUÉLI,

survenu le 29 décembre 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 janvier 2001, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil.

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 janvier, dans le caveau de famille, à Cahors.

– Renée Gineste
et sa famille,
Nelly Pasquier,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GINESTE,

survenu le 29 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-troisième année.

69, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

– Jean-Luc et Chantal,
Frédéric et Claudie,
ses enfants,
Julien, Timour, Kevin, Arthur et Quentin,
ses petits-fils,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Claude André JEANROY,
capitaine au long cours,

survenu le 27 décembre 2000, dans sa quatre-vingtième année.

28, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.

– Sarah Lachminovitch,
son épouse, née Cligman,
Annie et Jacques Canet,
ses enfants,
Benjamin Canet,
Isabelle Canet,
ses petits-enfants,
Martine et Léon Cligman,
ont la tristesse de faire part du décès,
le samedi 30 décembre 2000, de

Manuel LACHMINOVITCH,

dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont lieu ce mardi 2 janvier 2001, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, à Paris, 3, boulevard Edgar-Quinet, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Réjane Leclerc,
Bénédicte et le capitaine de vaisseau Jacques Marion,
Georges-Jérôme et Martine Leclerc,
Marie-Lorraine Leclerc
et Daniel Vaconsin,
Thibault et Delphine Leclerc,
Philippe Leclerc et Cécile Nicolaï,
ses enfants,
Guillaume-Hadrien, Nathalie, Augustin, Louis-Maxime, Louis, Claire-Lisa, Judith, Eugénie, Thomas, Andréa et Almine,
ses petits-enfants,
Réjane Abadie-Josse,
sa belle-sœur,
Ainsi que ses enfants,
Et toute sa famille,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu, le jeudi 28 décembre 2000, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

M. Jacques-Auguste LECLERC,
ancien élève de l'Ecole polytechnique
(promotion 1943 A),
ancien élève
de l'Ecole nationale d'administration
(promotion Croix de Lorraine),
ancien élève de l'Institut d'études politiques,
colonel de réserve,
docteur en droit,
docteur en sciences économiques,
ancien conseiller régional de Lorraine,
ancien vice-président du conseil général
de Meurthe-et-Moselle,
maire honoraire de Vézelise,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix du Combattant volontaire,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
médaille des blessés,
médaille 39-45,
médaille de la Jeunesse et des Sports.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 30 décembre, en l'église de Vézelise (Meurthe-et-Moselle), suivie de l'inhumation au cimetière de Vézelise.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Haras de la Chardenière,
54330 Vézelise.

– Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et tous ceux qui l'aiment,
ont la douleur de faire part du décès de

Alice ROBERT-DESTREZ,
ancien avocat
à la cour d'appel de Paris,

le 26 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Une bénédiction a été célébrée dans l'intimité le mardi 2 janvier 2001, à 11 heures, au Père-Lachaise, à Paris.

Famille Destrez,
1, quai du Port-aux-Dames,
91210 Draveil.

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021
(0,99 F TTC/mn)

– Kenza Stirn,
son épouse,
Olivier, François-Henri, Gérard, Bernard, Pierre-Jérôme,
ses enfants,
Claire Stirn,
sa belle-fille,
Renaud, Guillaume, Nicolas, Clara, Lou, Emmanuel, Anna, Caroline,
ses petits-enfants,
Marine Saunier,
Etienne Lesage,
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre STIRN,
préfet de région honoraire,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
grand officier
de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu à Louveciennes (Yvelines), le 20 décembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Ils rappellent à votre souvenir

Mme Geneviève STIRN,

décédée le 23 octobre 1993.

– Mme Maurice Viaud,

M. Dominique Viaud,
Mme Catherine Proust,
ses enfants,
Christine, Emmanuel, Olivier, Géraldine,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Maurice VIAUD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 décembre 2000, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires de décès

Jacky LORMEAU,
6 juillet 1926 - 3 janvier 1981.

« O Temps ! divinité terrible !
Ce n'est pas ta faux cruelle
qui m'épouvante ; je ne crains
que tes hideux enfants,
l'Indifférence et l'Oubli... »
Xavier de Maistre.

– Il y a trois ans, le 5 janvier 1998,

Michèle MARCHAL

disparaissait tragiquement dans la vallée des Fonds de Cervières, près de Briançon.

Sa maman n'oublie pas.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
« Le tohu-bohu, le serpent et le Bon Dieu »
Quatre mardis de suite à 12 h 30,
au temple protestant de l'Etoile,
54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Par les pasteurs Alain Houziaux
et Louis Pernot.
Entrée libre. Libre participation aux frais.

● La création du monde, le 16 janvier 2001.
● Adam, Eve et le paradis perdu, le 23 janvier.
● La tentation et le péché originel, le 30 janvier.
● Caïn et Abel, le 6 février.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 4 janvier, à 20 h 30 : projection-débat du film *Stirn et Stern* avec son réalisateur P. Kassovitz.
Tél. : 01-42-71-68-19.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :
J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.
Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**
(0,99F TTC/min)

Bulletin d'abonnement
Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26,37 €) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 101MQAN2
Prénom : ....
Nom : ....
Adresse : ....
Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : ....
....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER Le Monde
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom ....
Prénom ....
N° ....rue ....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER (*votre banque, CCP ou Caisse d'épargne*)
....
....
N° ....rue ....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Devenez Citoyen du *Monde*



Abonnez-vous pour seulement
173F* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

*** Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2001.**

Corse, les enjeux de l'après-Matignon

Le futur statut de l'île doit-il être défini comme une « pré-autonomie », une « autonomie » ou une décentralisation « poussée » ? « Pouvoirs locaux », la revue de l'Institut de la décentralisation, tente de débrouiller l'écheveau

POUR la première fois, la revue de l'Institut de la décentralisation, *Pouvoirs locaux*, consacre dans sa dernière livraison un dossier complet à la *« Corse : une* région autonome *dans la République »*. Cet italique singulier révèle toute la difficulté de définition du cadre politique de la Corse au terme du processus engagé avec les accords de Matignon : *« pré-autonomie »* – selon une formule utilisée par ailleurs par l'autonomiste « historique » Edmond Simeoni –, autonomie ou simple décentralisation « poussée » ?

Pour débrouiller l'écheveau et éclairer la spécificité de la Corse dans la République, aux opinions des responsables politiques de l'île répondent les contributions d'universitaires parfois eux-mêmes auteurs d'ouvrages sur la Corse, les uns comme les autres jetant un regard le plus souvent positif sur les évolutions en cours. Ainsi Thierry Michalon, maître de conférences à l'université des Antilles et de la Guyane, considère que *« le statut particulier de la Corse évoque déjà, à un niveau certes embryonnaire, le principe d'auto-organisation caractéristique de l'autonomie des entités membres d'un système fédéral »*, en ajoutant : *« Ce qui est envisagé pour l'après-2004 n'est que la transposition en Corse de la technique de décentralisation législative familière aux territoires d'outre-mer. »*

Sous le titre *« Violence et politique de la reconnaissance »*, Xavier Crettiez, maître de conférences en sciences politiques à l'université Paris-II, observe : *« Si la négociation politique doit déboucher sur un retour à la paix civile dans l'île, nul ne doute que c'est bien la violence particulière du FLNC qui a conduit à un processus de négociation. Mais la négociation ne récompense pas ici une violence offensive de rupture avec l'ordre étatique, une forme de "prime à la bombe". Elle apparaît au contraire comme une réponse naturelle à un mode d'action radical tout à fait singulier, puisqu'il vise la reconnaissance par les pouvoirs publics et non la méconnaissance de l'Etat. »*



QUESTION ÉCONOMIQUE

« La force de l'accord de Matignon, précise M. Crettiez, *est de refuser la violence comme valeur de survivance de l'identité corse et de lui substituer d'autres valeurs ancrées dans le droit, répondant favorablement au désir de reconnaissance de la spécificité des insulaires. »* Cette *« spécificité »* est analysée par Jean-Louis Briquet, chargé de recherches au CNRS et au Centre d'études et de recherches internationales (CERI). Quant à la question économique, *« à la fois simple, paradoxale et incertaine »*, selon Xavier Peraldi, maître de conférences à l'université de Corse, elle se caractérise par *« l'importance du secteur public et des transferts en provenance de l'Etat qui permet de compenser les déséquilibres économiques et financiers dont pâtit l'île »*.

Laurent Davezies, de l'Institut d'urbanisme de Paris, professeur à l'université Paris-XIII, revient sur le « coût » économique de la Corse, pour s'inscrire en faux contre les idées reçues. Tout en émettant des réserves sur le principe même d'un tel calcul, selon lui, le *« coût »* de la Corse pour le continent fait de l'île, *« du point de vue des transferts financiers publics, une région banale »* : *« Si la Corse coûte quelque 5 milliards de francs aux continentaux, le Languedoc-Roussillon leur coûte une vingtaine de milliards, la Bretagne ou le Nord-Pas-de-Calais respectivement une demi-douzaine et, cas extrême, la Réunion 12 milliards. »*

Jacques Lévy, géographe, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université de Reims, inscrit l'évolution politique de la *« question Corse »* dans l'ensemble européen, en montrant combien la France s'y singularise, car *« aux seules exceptions du Luxembourg et de l'Andorre, tous ces pays sont soit fédéraux depuis longtemps, soit engagés dans un processus de fédéralisation »*.

Du côté des politiques, Paul Giacobbi (PRG), président du conseil général de la Haute-Corse et l'un des soutiens locaux du processus de Matignon, affirme *« l'ancrage durable de la Corse dans la République grâce à une nouvelle vision de la décentralisation »*. De même, José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, s'engage à *« réenraciner la Corse dans la République »*. A l'inverse, Marc Marcangeli, maire bonapartiste d'Ajaccio et président du conseil général de la Corse-du-Sud, marque ses réserves sur les accords de Matignon en reprenant une de ses précédentes déclarations, pour marteler : *« La frontière, c'est le fédéralisme. La rupture, c'est l'indépendance. Qui la veut ? »*

Dominique Buffier

★ *Pouvoirs locaux,* trimestriel numéro 47 IV/2000 (décembre). 136 pages. 80 F (12,20 €).

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Présomption d'innocence, garde à vue et détention provisoire ont tout d'un coup pris un caractère d'urgence. On ne peut que se réjouir de voir que le libéralisme implicite au droit contemporain est enfin pris au sérieux. Toutefois, l'année écoulée nous a précisément appris à nous défier des grands principes (...). L'encombrement et la lenteur sont des plaies récurrentes de la justice. Les nouvelles garanties accordées aux justiciables supposent un surcroît important de procédures. Malheureusement, on a tout lieu de croire que l'approche budgétaire et administrative de ces réformes très méritoires a été sous-estimée. La nouvelle garde des sceaux a hérité d'un cadeau douteux. Elisabeth Guigou aura attaché son nom à une « grande loi ». Marylise Lebranchu devra se contenter de la tâche modeste mais pleine d'épines de sa mise en œuvre pratique.

LA CROIX

■ Pourquoi se priver d'un plaisir si rare ? Sans mépriser la belle tradition d'échanger nos vœux pour la nouvelle année, et sans verser dans un excès de prétention à se souhaiter un bon millénaire, osons dire le bien que nous espérons du siècle qui vient de s'ouvrir, pour nous-mêmes, pour ceux qui nous sont chers et pour notre terre. Après tout, c'est à nous qu'il revient de bâtir ce siècle à venir, et dont nous comptons bien vivre chacun le plus grand nombre d'années possible. Mais la qualité de notre existence personnelle et collective importe au moins autant que le nombre des années qui nous sont données. Souhaitons-nous mutuellement des années qui nous donnent de vivre et de faire vivre l'humanité, de grandir et de faire grandir un monde de paix et de solidarité. Des années « utiles », certes, pour citer Jacques Chirac ! Mais aussi, reprenant cette fois Jean Paul II, un temps nouveau de « paix, justice, fraternité et prospérité » dans la voie du dialogue entre les êtres comme entre les peuples.

RTL

Alain Duhamel

■ C'est tout un symbole : quelques heures avant l'entrée officielle dans l'an 2001, la guerre des vœux entre Lionel Jospin et Jacques Chirac a donné le ton des douze mois à venir. Ce sera une campagne présidentielle virtuelle mais virile qui opposera quotidiennement les deux hommes. Jacques Chirac, tout revigoré par l'odeur de la poudre, martèle depuis quelques semaines : « 2001 doit être une année utile. » En clair, cela signifie qu'il soupçonne Lionel Jospin d'immobilisme électoral. Le président veut être cette année le grand censeur du premier ministre. Celui-ci n'est pas en reste. En scandant le thème de la « nouvelle France », Lionel Jospin veut apparaître en bon docteur de la convalescence française. Il s'appuie sur le retour de la croissance, de la confiance, le reflux du chômage, les progrès réalisés en matière de solidarité. Il veut incarner la modernisation politique et l'exigence éthique. Son problème majeur cette année sera de savoir s'il choisit la stagnation, méthode prudente mais stérile, ou la réforme, ambition plus mobilisatrice mais plus risquée.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche
de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

www.technosphere.org.uk

Des milliers de créatures dotées d'une vie artificielle autonome, évoluant dans un monde en 3D

À PREMIÈRE VUE, Technosphere se présente comme une vaste étendue de terres vierges, avec des montagnes boisées ou rocailleuses, des plaines fertiles, des toundras désolées. Sous un ciel toujours embrumé, la vie grouille : ce monde est habité par des dizaines de milliers de créatures qui circulent à leur guise, se nourrissent comme elles peuvent, s'accouplent pour faire des petits, s'entretuent pour se dévorer ou se défendre.

Elles sont de forces inégales, mais toutes finiront par périr, car, avec le temps, elles deviennent faibles et vulnérables. Cela dit, elles pourront ressusciter à volonté, puisqu'elles sont créées par des internautes de passage : en coulisse, cet univers primitif et brutal est une simulation interactive en 3D, fonctionnant sur Internet grâce à une base de données dynamique couplée à un logiciel d'intelligence artificielle. Il s'agit d'une expérience complexe et ambitieuse d'*« écologie synthétique »*, mise au point par une équipe britannique dirigée par Jane Prophet, artiste multimédia, et Gordon Selley, informaticien spécialiste des simulations et des images numériques.



Dès son arrivée, le visiteur est invité à fabriquer sa créature à partir d'un stock de pièces détachées : des têtes, des corps, des yeux et des pattes en forme de roues. Il décidera si elle est herbivore ou carnivore, mais n'aura pas besoin de choisir son sexe, car à Technosphere tout le monde est hermaphrodite. Il doit ensuite la baptiser, puis la lâcher dans la nature. Le système attribuera aussitôt à la nouvelle venue un matricule, qui permettra de la localiser à tout moment pour suivre ses aventures. Selon l'ingéniosité de l'assemblage, elle sera plus ou moins bien équipée pour survivre, mais son destin n'est pas programmé à l'avance : les événements de son existence sont recalculés en permanence par le moteur de vie artificielle, en fonction de ses déplacements aléatoires et de ses multiples rencontres.

Technosphere est un monde sans pitié : sur un échantillon de quatre créatures nées à la midécembre, trois sont mortes avant le Nouvel An. En revanche, la quatrième, Yo, matricule 90306, une carnivore agressive, se porte bien. Elle n'a encore réussi à dévorer personne et a dû repousser trois agressions, mais elle a su se faire au moins un ami, puisqu'elle est enceinte. Vérification faite, l'amant de passage s'appelle Die, matricule 64061. Après cinq jours de gestation, Yo donne naissance à une autre Yo, matricule 95669, un bébé de taille adulte qui a hérité du bec effilé de son père et des roues crantées de sa mère...

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PASSAGE A L'EURO

■ La Banque de France publie sur Internet un document à destination du grand public, résumant en cent questions les différentes étapes et les modalités pratiques du passage à l'euro, qui interviendra à partir du 1er janvier 2002. – *(AFP.)*
www.banque-france.fr

AVIATION

■ La compagnie aérienne britannique à tarifs réduits Easyjet a annoncé que 78 % de ses ventes de billets se faisaient via Internet. Easy Jet dessert la France, avec un vol quotidien Amsterdam-Nice. – *(AFP.)*
www.easyjet.com

ARGENT ELECTRONIQUE

■ Le gouvernement de Singapour a annoncé que, d'ici à 2008, l'argent électronique serait considéré comme monnaie officielle, c'est-à-dire comme un mode de paiement universel garanti par l'Etat. Les transactions courantes se feront notamment grâce à des organiseurs de poche et des téléphones portables. Par ailleurs, le projet d'équipement de tous les foyers de Singapour en connexion Internet à haut débit est désormais en cours de réalisation. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : .... Nom : ....
Adresse : ....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : ....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : ....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom ....
Prénom ....
N° ....rue ....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
....
....
N° ....rue ....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les deux Jacques

par Luc Rosenzweig

NOUS ne partagerons pas les clameurs de ceux qui, rituellement, fustigent les programmes télévisés du réveillon du Nouvel An, composés de variétés en conserve, des « bestophes », bêtisiers, zapping et autres p'tites femmes de Paris. Qu'ont-il fait, ces censeurs, qui bousculât les traditions bien établies de la Saint-Sylvestre ? Ont-ils abandonné huîtres, foie gras et champagne au motif que c'est tous les ans la même chose ?

La télévision est à l'image du peuple qui la regarde, et bien fou celui qui voudrait, à moins d'être un génie, conduire par ce média les foules vers le Beau, le Bien, le Vrai, surtout un soir de réveillon.

Et puis, il y avait Offenbach, *La Périchole* de Savary sur Arte, dont la seule évocation nous *« dispense d'en dire plus long »*, comme écrivaient ces fainéants de Meilhac et Halévy, librettistes du Maître. En revanche, il nous paraît utile d'évoquer ici la brusque illumination que provoqua chez nous la rencontre fortuite de la voix du président de la République présentant ses vœux à la nation le 31 décembre avec les échos de *La Belle Hélène* diffusée dans le même temps sur France-Musique.

Le chef de l'Etat ne partage pas seulement avec le « Mozart des Champs-Elysées » un prénom et la sonore désinence du patronyme. On peut remarquer chez ces deux hommes un désir sincère de faire le bonheur de leurs concitoyens.

Le second, qui avait fondé la « Société d'assurance mutuelle contre l'ennui », a réussi à donner du plaisir à cinq générations, et ce n'est pas fini.

Le premier, qui a fondé le RPR, s'efforce de donner le moral à un peuple prospère, mais qui a la fâcheuse tendance à faire passer ses petits bobos pour de grands malheurs. Oui, Jacques Chirac est un président offenbachien, qu'il ne faut surtout pas confondre avec un président d'opérette. Il y a chez lui du Jupiter *d'Orphée aux enfers* qui cherche à mettre de la joie dans un Olympe morose, ou de l'Agamemnon de *La Belle Hélène* (le roi barbu qui s'avance, bu qui s'avance...) luttant vainement contre la fatalité...

Et surtout, lorsque l'on écoute bien le discours du chef de l'Etat, on s'aperçoit qu'avec quelques infimes modifications (pour les rimes), il peut fort bien se chanter, sur l'air de *Il nous faut de l'amour, n'en fût-il plus au monde*, par exemple. Cela donne : *« Oui, moi j'ai bien conscience/ de la splendeur du génie humain/ les progrès de la science/ suscitent tant d'espoir/ Mais il faut pour faire face/ le soutien efficace/ d'un parent, d'un voisin/ Car le progrès n'est rien, sans la fraternité ! »* Le chœur : « *Car le progrès n'est rien, sans la fraternité !* » Rideau.

MARDI 2 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club. **LCI**
21.00 Il était une fois... la bombe atomique. **Forum**
22.00 A chacun son Graal. **Forum**
23.00 Birmanie, la liberté surveillée. **Forum**

MAGAZINES

18.55 Nulle part ailleurs. Invités : The Little Rabbits ; Ann Scott ; Lynda Banahouda ; Mohamed Chaouch. **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
19.30 et 0.50 Rive droite, rive gauche. Spécial XXIe siècle. Invités : Laurence Attali ; Bernard-Henri Lévy ; Pierre Nora ; J-D Vincent. **Paris Première**
20.50 Pourquoi ? Comment ? Invités : Marc Jolivet, Sophie Forte, Antoine, Cendrine Dominguez. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. La violence. **Paris Première**
21.50 Petites histoires du cinéma. Cinéma et chansons. **Ciné Classics**
22.15 Spéciale Union libre. Invités : Patrick Bruel ; Hélène Segara ; Michel Leeb ; Miss France 2001 ; Yannick Noah ; Eros Ramazzoti ; Laurent Ruquier ; Arturo Brachetti ; Gad Elmaleh. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

20.15 360°, le reportage GEO. [1/4]. Survivre dans le désert. **Arte**
20.15 Jean-Marie Pelt. Gaïa, la terre nourricière. **Odyssée**
20.30 L'Arche, 2000 ans après. [1/16]. Les baleines. **Planète**
20.45 La Vie en face. L'Amérique, c'est comme l'Albanie. **Arte**
20.45 Journal d'un globe-trotter. Afrique du Sud. **Odyssée**
21.00 Dalaï-lama, le sourire et la conscience. [1/2]. **Histoire**
21.45 Thema. Le Décalogue de la créativité. **Arte**
22.20 Scientologie, une dangereuse mafia ? **Odyssée**
22.45 Le Temps du marché noir, 1940-1950. **Odyssée**
23.40 L'Histoire du monde. Le Maître du feu. **Odyssée**
23.45 L'Armée des Indes dans les tranchées. **Histoire**
0.30 Le « Guernica » de Pablo Picasso. **Histoire**
0.55 L'Affaire Rodney King. Justice de races en Amérique. **Planète**

DANSE

19.30 Canard pékinois. Ballet. Chorégraphie de Josef Nadj. **Muzzik**

MUSIQUE

21.00 Symphonie n° 9, « du Nouveau Monde », de Dvorak. Par the National Symphony Orchestra, dir. George Pehlivanian. **Muzzik**
21.55 Il Giardino Armonico. A Lugano (Suisse), en 1992. Avec Enrico Onofri, viole d'amour ; L. Pianca, luth ; D. Galfetti, basson. Par Il Giardino Armonico, dir. Giovanni Antonini. Œuvre d'AntonioVivaldi. **Mezzo**
23.30 Jazz à Vienne 2000. Trumpet Summit. Avec Jon Faddis ; Lew Solof ; Randy Brecker ; Terrell Stafford ; Cedar Walton ; Peter Washington ; Muhammad Idris. **0.30** Wilson Picket. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 Les Filles du maître de chai. François Luciani [1/3]. O. **France 2**
20.50 Le Réveil du volcan. Graeme Campbell. O. **M 6**
22.20 Jeux de piste. Jeffrey Reiner. O. **M 6**
0.15 Le Jardin des plantes. Philippe de Broca. **Festival**

SÉRIES

20.45 Invasion planète Terre. Télépathiquement vôtre. O. **13ème RUE**
20.50 La Vie à cinq. Et si. **Téva**
21.00 Comment devenir une rock star ? Le bouche à oreille (v.o.). O. **Canal Jimmy**
21.30 First Wave. Mata Hari. **13ème RUE**
22.15 Le Damné. Repentance (v.o.). O. **Série Club**
22.20 Sex and the City. Easy Come, Easy Go (v.o.). O. **Téva**
22.50 Twin Peaks. (v.o.). O. **13ème RUE**
23.25 Taxi. Like Father, Like Son (v.o.). **Série Club**

FILMS

16.40 Nous irons tous au paradis ■ ■ Yves Robert (France, 1977, 110 min) O. **Canal + Vert**
18.15 Capitaine Conan ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) O. **Ciné Cinémas 3**
19.05 Cocoon ■ ■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 115 min) O. **Cinéstar 2**
20.55 Jurassic Park ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1993, 125 min) O. **TF 1**
20.55 Le Magicien d'Oz ■ ■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, 105 min) O. **TMC**
21.00 Viva Maria ■ ■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 115 min) O. **Cinétoile**
21.45 Wild Man Blues ■ ■ Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. **RTBF 1**
22.00 La Neuvième Porte ■ ■ Roman Polanski (Fr. - Esp., 1999, v.o., 125 min) O. **Canal +**
22.30 Adieu, plancher des vaches ! ■ ■ ■ Otar Iosseliani (France - Suisse, 1999, 115 min) O. **Canal + Vert**
22.35 Ben Hur ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1959, v.o., 205 min) O. **Ciné Cinémas 3**
22.35 Smoke ■ ■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min) O. **Cinéfaz**
23.30 Pas de printemps pour Marnie ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, 125 min) O. **France 3**
23.50 Le Docteur Jivago ■ ■ ■ David Lean (Etats-Unis, 1965, 185 min) O. **Ciné Cinémas 2**



0.55 Papa est en voyage d'affaires ■ ■ Emir Kusturica. Avec Miki Manojlovic, Mirjana Karanovic (Yougoslavie, 1984, v.o., 135 min). **France 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.15 7 à la maison. Réparations.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Jurassic Park ■ Film. Steven Spielberg O.
23.00 Ciel mon mardi !
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.25 Certains Leeb jazz.

FRANCE 2

17.10 Flic de mon cœur.
18.00 La Forêt d'émeraude ■ Film. John Boorman.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Voile, Météo.
20.50 Les Filles du maître de chai. Téléfilm. François Luciani [1/3] O.
22.30 Fous d'humour.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Papa est en voyage d'affaires ■ ■ Film. Emir Kusturica (v.o.).

FRANCE 3

15.00 Les Chevaliers de la Table ronde ■ ■ Film. Richard Thorpe.
17.00 Chroniques du dernier continent.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Dakar.
20.30 Mister Bean.
20.50 Pourquoi ? Comment ?
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Pas de printemps pour Marnie ■ ■ ■ Film. Alfred Hitchcock O.
1.35 On en rit encore ! Pascal Légitimus.

CANAL +

16.35 Sacré Père Noël Film. Arlène Sanford O.
► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Chris Colorado.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Le Détonateur Film. Pat Proft O.
22.00 La Neuvième Porte ■ ■ Film. Roman Polanski (v.o.) O.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Survivre dans le désert [1/4].
20.45 La Vie en face. L'Amérique, c'est comme l'Albanie.
21.45 Le Décalogue de la créativité.
0.45 Fraise et chocolat ■ Film. Tomás Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabio (v.o.).

M 6

16.40 L'Or du fond des mers. Téléfilm. Dick Lowry O.
18.15 Raz de marée, alerte sur la côte. Téléfilm. George Miller O.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 E=M6 découverte.
20.50 Le Réveil du volcan. Téléfilm. Graeme Campbell O.
22.20 Jeux de piste. Téléfilm. Jeffrey Reiner O.
23.55 Two O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. *Tohu-Bohu*, de Manuela Morgaine.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Salle d'attente et autres terrains vagues...
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités : Maurizio Baglini, pianiste ; Jean-Baptiste Dumora, baryton ; Gary Hoffman, violoncelliste ; Jacinta, voix-guitare & chanteuse argentine ; Abaji, jazz bédouin.
22.30 Jazz, suivez le thème. Moanin'.
23.00 Le Conversatoire. Invités : Jonathan Dunford, gambiste ; Michel Godard.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. L'année 1768. Œuvres de Soler, Boccherini, Balbastre, Corrette, Abel, Arne, J.C.F. Bach, Gluck.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Au Bœuf sur le toit. Œuvres de Wiener, Milhaud, Satie, Auric, Kern, Cocteau, Stravinsky, O. Strauss.

Le Monde TÉLÉVISION

FRANCE 2

20.50 Les filles du maître de chai

Rediffusion d'une mini-série de fiction en trois volets de François Luciani. Située dans le Bordelais en 1929, l'histoire raconte l'impossible amour entre Jean, le fils du château, et Maddy, la fille du maître de chai. Le scénario est tiré d'un roman de Jacqueline Cauët, fille d'un négociant en vins. Avec Françoise Bertin, Hélène Vincent, Olivia Bonamy et Sophie de La Rochefoucauld.

FRANCE 2

1.10 Papa est en voyage d'affaires ■ ■

Né à Sarajevo en 1954, Emir Kusturica y avait évoqué son adolescence dans *Te souviens-tu de Dolly Bell ?*, son premier long-métrage, Lion d'or du Festival de Venise en 1981. Surprise du Festival de Cannes 1985, *Papa est en voyage d'affaires* reçut la Palme d'or, à l'unanimité du jury. L'évolution ultérieure du cinéaste - très contesté en France pour son *Underground* (1993) au moment de la guerre de Bosnie – ne doit pas, aujourd'hui, remettre en question cette chronique familiale dans une période de crise, où la politique pèse sur les comportements, s'infiltre dans la vie sociale et individuelle. Le ton général est celui d'une comédie de mœurs influencée par ce qui avait été la nouvelle vague tchèque, et décalée du réalisme strict par le regard d'un garçon, Malik, témoin principal de situations dont le sens est filtré selon son esprit d'enfance et l'éveil de sa sensibilité.

MERCREDI 3 JANVIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.30 La commission d'enquête du Sénat sur les farines animales. **Public Sénat**
20.45 et 1.00 Le Club. **LCI**
21.00 Guatemala entre passé et avenir. **Forum**
22.00 Cassavetes : un homme d'influence. **Forum**
23.00 Que se passe-t-il quand on dort ? **Forum**

MAGAZINES

14.10 et 17.10, 0.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
14.15 Thalassa. Escale à Venise. **TV 5**
15.25 Planète animal. Serpents mortels d'Australie. **TMC**
17.00 Les Lumières du music-hall. Damia. Alain Bashung. **Paris Première**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
18.55 Nulle part ailleurs. Invité : Hervé Gattegno. **Canal +**
19.30 et 0.10 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les monarchies modernes [4/4] : La Belgique. **Arte**
21.00 Paris modes. Tom Ford à Santa Fe. **Paris Première**
23.00 Confessions intimes. Elisabeth. Jean-Claude. **TF 1**
23.55 Le Club. Invité : Roger Pierre. **TMC**
0.25 Des mots de minuit. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.55 Parachute ! [1/4]. Chute libre. **Odyssée**
18.15 Des trains pas comme les autres. Trains de luxe en Orient. **TV 5**
18.15 Vittorio Mussolini. Cinéma et fascisme. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. Métier, pisteur. [12/19]. **La Cinquième**
18.35 L'Actors Studio. Robert De Niro. **Paris Première**
19.00 Connaissance. La Cannelle, l'arôme du jardin des sens. **Arte**
19.35 Le Capteur de rêves. **Planète**
19.55 Salvador Dali, holographie d'un peintre. **Odyssée**
20.05 Around the World with Orson Welles. [5/5]. Corrida à Madrid. **Ciné Classics**
20.15 360°, le reportage GEO. Survivre dans le désert. [2/4]. Le fruit qui venait du désert. **Arte**
20.30 « Le noir et blanc est plein de couleurs ». **Planète**
20.50 La Mission impossible. **Odyssée**
21.00 De Suez à la guerre du Golfe. [1/2]. **Histoire**
21.30 Les Coulisses du « Royal Opera » de Londres. [1/6]. **Planète**
22.00 Conversation avec... les hommes du président. William Quandt [1 et 2/12]. **Histoire**
22.55 La Guitare espagnole. [7/8]. **Mezzo**
23.30 ONU, une autre version. [1/3]. Palestine, l'attente. **Planète**
23.30 Soirée Ziegfeld. Les Monstres sacrés d'Hollywood. Florenz Ziegfeld. **Ciné Classics**
23.30 Journal d'un globe-trotter. Afrique du Sud. **Odyssée**
23.40 Amsterdamned Jazz. **Muzzik**
0.00 L'Arche, 2000 ans après. [1/16]. Les baleines. **Planète**
0.20 Scientologie, une dangereuse mafia ? **Odyssée**
0.45 Casino, une nuit inoubliable. **Odyssée**
1.00 Monica Lewinsky, une affaire ? **TSR**

SPORTS EN DIRECT

14.30 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (Qatar) (3e jour). **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Suproligue. Groupe B : Pau-Orthez - Iraklis Salonique. **Eurosport**

DANSE

21.00 Spécial Russie. *Giselle.* Ballet en deux actes. Chorégraphie de Yuri Grigorovich. Musique d'Adam. Par le ballet et l'Orchestre du Théâtre du Bolchoï, dir. Algis Zhuraitis. Avec Natalya Bessmertovna. **Muzzik**
22.50 A-normopathie 5 : La Salle de bain. Ballet. Chorégraphie d'Axelle Mikaeloff. Musique de Mikaeloff. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff, Marie-Pierre Pirson. **Muzzik**
23.45 Le Lac des cygnes. Ballet. Chorégraphie de Vladimir Bourmeister. Musique de Tchaïkovski. Par le Corps de ballet et l'Orchestre national de l'Opéra de Paris, dir. Jonathan Darlington. Avec Marie-Claude Pietragalla, Patrick Dupond. **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Concerto pour violon n° 3, de Mozart. Avec Gilles Apap. Par le Sinfonia Varsovia, dir. Gilles Apap. **Mezzo**
20.00 Scarlatti, Sonates pour clavecin. Avec Zuzana Ruzickova, clavecin. **Muzzik**
20.05 Coppélia, de Delibes. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Georg Solti. **Mezzo**
21.45 Musica. *Macbeth.* Opéra de Verdi. Mise en scène de Graham Vick. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. R. Muti. **Arte**
22.20 Saian Supa Crew. Au Zénith, le 17 octobre 2000. **Paris Première**
0.35 Marciac Sweet 2000. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 Les Filles du maître de chai. François Luciani [2 et 3/3]. O. **France 2**
20.50 Britannic. Brian Trenchard-Smith. O. **M 6**
22.15 Les Pédiatres. Daniel Losset [1/4]. **TV 5**
22.30 Le Monstre du lac de Constance. Richard Huber. O. **M 6**
22.30 Armen et Bullik. Alan Cooke. O. **Téva**
23.45 La Controverse de Valladolid. Jean-Daniel Verhaeghe. O. **Histoire**
0.25 Ça c'est vraiment toi. Claire Simon. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

1.35 Libre court. *Apesanteurs.* Valérie Gaudissart. **France 3**

SÉRIES

17.40 Code Quantum. Good Morning Peoria. O. **Série Club**
19.20 Frasier. Le retour de Diane. O. **Série Club**
20.30 Mister Bean. Le mini-golf de Mr Bean. **France 3**
20.40 Homicide. Meurtre ou accident ? O. **Série Club**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Les affaires sont les affaires. O. **Canal Jimmy**
21.25 Profiler. Toutes les cinq minutes (v.o.). O. **Série Club**
21.40 Zorro. Le nœud se resserre. **Disney Channel**
22.40 New York District. Amies à la vie, à la mort (v.o.). Crimes et conséquences (v.o.). **13ème RUE**
22.45 New York Police Blues. La femme en morceaux. O. **Canal Jimmy**
23.00 Le Retour de Sherlock Holmes. L'école du prieuré. O. **TMC**
23.25 Taxi. Louie's Mom Remarries (v.o.). **Série Club**
0.05 I Love Lucy. Ricky's Old Girl Friend (v.o.). **Téva**
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Meurtre par téléphone. O. **Série Club**

FILMS

13.05 Smoke ■ ■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, 110 min) O. **Cinéfaz**
13.10 Les Aventures de Robin des Bois ■ ■ Michael Curtiz et William Keighley (Etats-Unis, 1938, 120 min) O. **Histoire**
13.20 Le Petit Criminel ■ ■ ■ Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) O. **Ciné Cinémas 2**
15.35 Splendor ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1988, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 3**
16.15 Les Lumières de la ville ■ ■ Charlie Chaplin (Etats-Unis, muet, 1930, N., 80 min) O. **Cinétoile**



17.35 Drôle de frimousse ■ ■ ■ Stanley Donen. Avec Fred Astaire, Audrey Hepburn (Etats-Unis, 1957, v.o., 105 min) O. **Cinétoile**
18.30 Nous irons tous au paradis ■ ■ Yves Robert (France, 1977, 105 min) O. **Canal + Vert**
19.20 Chantons sous la pluie ■ ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1952, 100 min) O. **Cinétoile**
20.35 Jugé coupable ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, 120 min) O. **Canal + Vert**
21.00 Autour de minuit ■ ■ Bertrand Tavernier (France - Etats-Unis, 1986, 125 min) O. **Ciné Cinémas 3**
22.15 L'Effrontée ■ ■ Claude Miller (France, 1985, 95 min) O. **Ciné Cinémas 1**
22.50 La maison aux fenêtres qui rient ■ ■ Pupi Avati (Italie, 1976, 109 min) O. **Canal +**





23.20 Honkytonk Man ■ ■ ■ Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, Kyle Eastwood (EU, 1983, 135 min). **France 3**
0.00 Les Parents terribles ■ ■ ■ Jean Cocteau (France, 1948, N., 100 min) O. **Ciné Classics**
0.05 Capitaine Conan ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 125 min) O. **Ciné Cinémas 3**
0.30 La Neuvième Porte ■ ■ Roman Polanski (France - Espagne, 1999, 130 min) O. **Canal + Vert**
1.40 L'Or et la femme ■ ■ Rowland V. Lee (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 105 min) O. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.35 Nick Fury, agent du SHIELD. Téléfilm. Rod Hardy.
16.00 La Blonde et le Privé. Téléfilm. Armand Mastroianni.
17.30 Sunset Beach.
18.15 7 à la maison.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Combien ça coûte ? Invités : Yves Rénier et Rika Zaraï.
23.00 Confessions intimes.
0.25 TF1 nuit, Météo.
0.40 Certains Leeb jazz.

FRANCE 2

13.55 L'Enfant et les Loups. Téléfilm. Pierre-Antoine Hiroz O.
15.30 Tiercé.
15.40 Miss Daisy et son chauffeur ■ Film. Bruce Beresford.
17.20 Flic de mon cœur.
18.05 Conan le destructeur Film. Richard Fleischer O.
19.45 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Voile, Météo.
20.50 Les Filles du maître de chai. Téléfilm. François Luciani [2 et 3/3] O.
0.05 Journal, Météo.
0.25 Des mots de minuit.

FRANCE 3

14.00 C'est mon choix.
15.00 Basket. Téléfilm. Rich Cowan.
16.45 Tex Avery.
16.55 Chroniques du dernier continent.
17.50 C'est pas sorcier. La sauvegarde de Venise.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Dakar.
20.30 Mister Bean.
21.00 Magie à Las Vegas.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Honkytonk Man ■ ■ ■ Film. Clint Eastwood.
1.35 Libre court.

CANAL +

13.45 H. O.
14.10 Mes pires potes. O.
14.35 Spin City. O.
15.00 Impact imminent. Téléfilm. John Terlesky.
16.30 Invasion planète Terre. O.
17.10 Animasia.
► En clair jusqu'à 21.00
18.00 Chris Colorado O.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 The Hi-Lo Country ■ Film. Stephen Frears O.
22.50 La maison aux fenêtres qui rient ■ ■ Film. Pupi Avati O.
0.40 Histoire muette.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 Un siècle de découvertes.
15.30 L'Aventure photographique. [8/10] Les portraitistes.
16.00 Souviens-toi du futur.
16.35 Les Trésors de l'humanité.
17.20 Le Racisme au quotidien.
17.30 100% question 2e génération.
17.55 Eléments déchaînés.
18.30 Métier, pisteur.
19.00 Connaissance. La Cannelle.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Survivre dans le désert [2/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les monarchies modernes. [4/4] La Belgique.
21.45 Musica. Macbeth. Opéra de Verdi.
0.25 La Lucarne. Ça c'est vraiment toi. Téléfilm. Claire Simon.

M 6

13.30 Les Mille et Une Nuits. Téléfilm. Steve Barron [1 et 2/2] O.
16.35 Les Zooriginaux.
16.50 A la poursuite de Fritz, le petit cochon. Téléfilm. Peter Timm O.
18.25 Lucky Luke : Daisy Town Film. Morris, René Goscinny et Pierre Tchernia O.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Jour J.
20.50 Britannic. Téléfilm. Brian Trenchard-Smith O.
22.30 Le Monstre du lac de Constance. Téléfilm. Richard Huber O.
0.05 7 jours pour agir O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Radiodrames. *Lit*, de Gilles Saoud.
21.00 Mesures, démesures. Henri Salvador.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Marc Augé (*Fictions fin de siècle*).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Paris de la Musique. Concert donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Leonard Slatkin, Evelyn Glennie, percussion. Œuvres de Masson, Wallace, Chostakovitch.
22.30 Jazz, suivez le thème. Nardis.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Hommage à Teresa Berganza, mezzo-soprano. Œuvres de Mozart, Cherubini, Rossini, R. Schumann, Bizet, Granados, Albeniz, Ravel.
22.00 Les Rencontres musicales de Vézelay. Concert donné par le Pôle d'art vocal de Bourgogne et l'Ensemble instrumental La Fenice, dir. Pierre Cao. Œuvres de J. Bach, J.-C. Bach, J.-M. Bach, Bach.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

RADIO CLASSIQUE

20.40 Hommage à Teresa Berganza

C'est comme soprano mozartien, par une interprétation particulièrement veloutée de *Dorabella* au Festival d'Aix-en-Provence, en 1958, que la cantatrice espagnole, alors âgée de vingt-trois ans, s'imposa. Mais c'est dans *Cendrillon* et *Le Barbier de Séville*, de Rossini, enregistrés en 1972, que l'ambiguïté de son registre, mezzo ou soprano, la rendit sans rivale.

FRANCE 3

23.20 Honkytonk Man ■ ■ ■

Un guitariste de country music, buveur et bagarreur, doit auditionner à Nashville. Il emmène son jeune neveu qui l'admire, et son grand-père, qui veut finir ses jours chez lui. Clint Eastwood a mis en scène le lent itinéraire initiatique de l'enfant, au rythme des ballades chantées par l'oncle. Le film distille une tendresse discrète, et de l'émotion. Un des plus beaux films de l'acteur-réalisateur.

ARTE

0.25 La Lucarne

Dernier volet de la collection « Génération TNS », *Ça c'est vraiment toi*, de Claire Simon, a obtenu le Grand Prix du long-métrage français et le Grand Prix du documentaire au dernier Festival Entrevues de Belfort. A Strasbourg, postulant une place d'assistant au Parlement européen, Antoine tente de reconquérir Cléo. En arrière-plan, les sessions parlementaires autour de la guerre au Kosovo...

Le Monde

MERCREDI 3 JANVIER 2001

En route ! *par Pierre Georges*

AH ! tout de même ! Nouvel an. Nouveau siècle. Nouveau millénaire. Triple ban. Triples vœux. Et triple angoisse de la feuille blanche ! Au siècle dernier, hier donc, tout allait bien ! On pouvait allègrement faire des projets de passé. C'était autorisé. Un peu de nostalgie, beaucoup de rétroviseur, une bonne vieille soupe réchauffée dans une bonne vieille marmite, et vogue la chronique ! Tranquilles rhumatismes de mémoire, un souvenir de lecture par-ci, un souvenir de presse par-là, un personnage ici, une situation là, l'affaire était faite.

Pour dire, on était dans le XXe siècle comme dans ses charentaises. En père peinard. Encore arc-bouté sur l'écrit, genre papy Gutenberg fait de la résistance. Pas menacé vraiment par les fulgurances du progrès à toute berzingue qui, en moins de temps qu'il n'en faut pour le vivre, firent des hommes du plomb des aventuriers de la Toile.

Tenez, on a encore en mémoire olfactive l'odeur du plomb fondu dans les entrailles du vieux *Monde*, rue des Italiens. Et encore dans l'oreille, et dans le ventre de ce Paris perdu, le bruit sourd et les vibrations des rotatives haut-le-pied qui prenaient le départ sur les coups de 13 h 13 en gare du Monde. Ces temps ne sont plus. Voici qu'en ces lieux aujourd'hui dévolus aux juges financiers, à la magistrature dite, par commodité, « des affaires », se joue désormais une tout autre musique ! Ah ! Mesdames et Messieurs les magistrats qui squattez ces lieux de mémoire, sachez qu'avant vous, et bien plus sûrement qu'avec vous, Paris tremblait sous nos pieds !

C'était au XXe siècle ! Et l'écho de répondre : *« On s'en fout ! »* Car voilà bien l'incurable repris par ses démons et ses nostalgies. Trop tard, la hache est tombée. Faudrait voir désormais à être moderne. Résolument moderne. De son temps, de son siècle, de son millénaire. En route vers de nouvelles aventures ! Certes, mais lesquelles ? Pour autant que l'on puisse persévérer dans le tour trop personnel de l'envoi, il nous semble établi – sans esprit particulier de persécution car le fait est partagé par des millions de gens assis entre deux siècles – que le XXIe sera l'étage de trop ! La retraite, si Medef y consent. La mort, sauf miracle faustien. Bonjour les nouvelles aventures !

En attendant l'avenir, sur ce mode enjoué, considérons les deux tribus qui se sont projetées avec un appétit féroce et une modernité toute relative dans le siècle nouveau. Appel du sable, appel du large ! Sont-ils modernes, ces braves ! Par exemple, ces lascars du Paris-Dakar qui ressemblent comme des frères à leurs aïeux du XXe siècle. Le nouveau siècle n'avait pas un nouvel an que ces hugoliens héros du cheval-vapeur entamaient l'héroïque, indécente et vaine campagne d'hiver. Tout schuss jusqu'à Dakar, et chaud devant ! Ne serait-ce pas un peu vieux, un peu ringard comme projet d'avenir ? Et vulgaire, aussi ?

Sur les mers, des méga-voiliers, comme il est des Airbus XXL, ont largué les amarres et hissé la méga-voile. Pourquoi pas ? Eux, au moins, n'écraseront personne, même en dehors des clous. Et s'ils prennent des risques, ce sera avec eux-mêmes, sur ces voiliers volant en rase-océan. Et puis leur défi a un si joli nom, si furieusement moderne ! The Race, tout de même, cela vous a une autre gueule d'avenir que La Course, non ?

La SNCF a été débordée par le succès du billet à 100 francs proposé pour la Saint-Sylvestre

La surcharge des trains a occasionné d'importants retards dans la vallée du Rhône

POUR sa deuxième année d'existence, l'opération « billet à 100 francs », mise en place par la SNCF pour le Nouvel An, a dépassé les prévisions et débordé les structures d'accueil et de sécurité de la compagnie ferroviaire. Selon une première estimation de l'entreprise publique, *« plus de 100 000 personnes »* ont acheté ce type de billet, qui permettait de voyager à prix unique sur toutes les grandes lignes en France, mais ne dispensait pas de souscrire la réservation obligatoire sur les TGV, ce que nombre de passagers semblaient avoir oublié ou occulté. A cela se sont ajoutées un certain nombre d'échauffourées isolées, sur des trains Paris-Bordeaux, Strasbourg ou Limoges, avec *« des bandes apparemment décidées à en découdre et qui ont confondu billet à 100 francs et billet gratuit »*, commentait-on mardi à la SNCF.

Plusieurs millions de passagers se croisent traditionnellement, en cette période de fêtes, sur les routes et les voies ferrées de France, en particulier sur l'axe nord-sud passant par la vallée du Rhône. Depuis l'an dernier, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a demandé à la SNCF d'organiser l'opération « billet à 100 francs », en vue de réduire les risques d'accidents de la circulation routière durant la nuit du réveillon.

Le gigantesque feu d'artifice et la *« bodega géante »* organisés à Marseille avaient notamment attiré quelque 400 000 personnes sur le Vieux-Port, dont certains venus de loin. *« On n'imaginait pas qu'il y aurait un tel afflux de Nordistes pour faire la fête à Marseille »*, confiait à l'AFP, lundi 1er janvier, un cadre SNCF à la gare Saint-Charles. Une fois les lampions de la fête éteints, un nombre important de personnes se sont ruées à la gare pour reprendre le train. Le billet à 100 francs, mis en vente dès le 27 janvier pour un départ le 31, n'était valable qu'à condition de prendre le train de retour le 1er janvier avant midi.

A la gare Saint-Charles, la billetterie a dû être temporairement fermée en raison de l'affluence. Deux TGV présents en gare plusieurs heures avant leur heure de départ ont été pris d'assaut par des voyageurs qui ont *« forcé les portes d'un train et se sont installées sans billet ni réservation »*. Il faudra l'appui des forces de l'ordre, notamment de CRS, pour faire évacuer *« une centaine de voyageurs en situation irrégulière »*, selon la SNCF. La police soulignait qu'il n'y avait *« pas eu d'incident violent »*. Mais un cadre SNCF marseillais soulignait tout de même que les passagers indésirables *« se sont servis dans les voitures-bars, ils ont vidé des extincteurs, cassé des distributeurs sur les quais »*.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Nouvel An ou pas, les mécaniciens et contrôleurs des trains doivent appliquer une règle d'airain pour la sécurité ferroviaire : *« Un train surchargé ne part pas. »* De sorte que, selon une estimation de la SNCF, lundi 1er janvier, peu avant 13 heures, une dizaine de trains, essentiellement sur l'axe rhodanien, le plus chargé, affichaient des retards de *« plus de vingt minutes à plusieurs heures »*, sans que la SNCF puisse préciser si ces retards étaient tous imputables à cet afflux de passagers.

Des incidents dont la compagnie s'est efforcée de relativiser l'importance, mais qui ont tout de même contraint le président de la SNCF, Louis Gallois, à intervenir lundi, au cours d'une conférence de presse improvisée à la gare de Lyon, à Paris. L'opération « billet à 100 francs » *« est un succès »*, a-t-il déclaré, tout en reconnaissant un certain nombre de dysfonctionnements et d'*« échauffourées »*. *« Nous avons eu des gens qui voulaient monter dans des trains pour lesquels ils n'avaient pas de billet parce qu'ils avaient réservé sur d'autres trains. Nous avons eu des gens qui voulaient monter dans le train sans billet du tout, ce qui n'est pas normal. Il faut que nous apprenions à mieux gérer ce type de situation,* [notamment par la présence dans les gares] *des forces de l'ordre pour nous aider à gérer ces foules considérables. »*

Pascal Galinier (avec AFP)

Gilles Ménage a fait l'objet de surveillances policières

L'ANCIEN directeur de cabinet de François Mitterrand à l'Elysée Gilles Ménage aurait été visé par des écoutes téléphoniques et des filatures ordonnées par le premier ministre Alain Juppé en 1996 et 1997, affirme *Libération* dans son édition du 2 janvier. Selon le quotidien, qui cite un rapport de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), M. Ménage était soupçonné par Matignon d'avoir conservé, après son départ de l'Elysée, en 1992, des documents susceptibles d'embarrasser la droite. Les opérations de surveillances auraient été supervisées par Jean-Michel Roulet, conseiller à la sécurité de M. Juppé. Interrogé par *Le Monde*, M. Roulet s'est retranché derrière le secret-défense. M. Roulet tient cependant à préciser qu'à l'époque, il avait notamment pour tâche de *« veiller à ce que des documents classifiés ne soient pas divulgués »*. Dans ce cadre, il se souvient avoir donné son aval à des *« écoutes administratives »*, dans *« le strict respect de la loi »*.

Président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) de 1991 à 1997, Paul Bouchet a déclaré au *Monde* que M. Ménage n'avait *« jamais été placé sur écoute par le GIC* [groupement interministériel de contrôle]. *En revanche, d'autres personnes, dans l'entourage d'anciens membres de la cellule de l'Elysée, ont été visées par des écoutes administratives, avalisées par la CNCIS »*. Selon M. Bouchet, le gouvernement Juppé s'était inquiété de fuites dans la presse d'éléments couverts par le secret-défense. D'après lui, il est possible que M. Ménage ait été en relation à l'époque avec des personnes placées sur écoute et donc que certaines de ses conversations aient été interceptées. Concernant les filatures dont M. Ménage ou ses proches auraient été l'objet, une source policière a confirmé au *Monde* que des surveillances avaient été exercées, en 1996 et 1997, sur des anciens membres de la cellule élyséenne, mais pas directement sur M. Ménage. Un des ses anciens collaborateurs à l'Elysée, dont un parent proche travaillait au GIC, avait ainsi retenu l'attention des services de renseignement qui le soupçonnaient d'être à l'origine de la divulgation d'informations classifiées.

Fabrice Lhomme

Fin de la semaine « santé morte » et de la grève des gynécologues

PRÈS DE 50 % des cabinets de médecins généralistes et 75 % des cabinets de spécialistes sont restés fermés durant l'opération « santé morte », organisée par le Centre national des professions de santé, qui s'est terminée le 31 décembre. Le mouvement ne semble pas avoir eu de répercussions catastrophiques sur les services d'urgences hospitaliers, qui n'avaient pas à faire face, comme en 1999 à la même époque, à une sévère épidémie de grippe.

Pour sa part, le Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (Syngof), qui avait appelé *« les professionnels de la naissance »* à faire grève à partir du 23 décembre, a annoncé, lundi 1er janvier, la suspension du mouvement. Dans son communiqué, le Syngof fait part de *« la création d'une Fédération intersyndicale des professions médicales de la naissance »*. Mme Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a convié l'ensemble des professionnels de santé à une rencontre le 25 janvier.

Tirage du *Monde* daté mardi 2 janvier 2001 : 420 709 exemplaires. 1 - 3

JOURNAL DE BORD / THE RACE

Lundi 1er Janvier 2001 - J1

A bord, l'omelette est salée à point, les pommes de terre sont salées à point, le poisson est salé à point, le chocolat est salé à point.

OMELETTE JAMBON - POMMES DE TERRE
SCRAMBLED EGGS WITH HAM AND POTATOES

THE RACE

A l'aube du nouveau millénaire, France Télécom vous place au cœur de la plus extraordinaire course maritime jamais organisée, en vous permettant de vivre cette aventure humaine de l'intérieur, jour après jour, en images, par wap ou sur le site internet. www.therace.org

